



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2019

Mars 2020

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des jeunes	21
Chancellerie	24
Service de la communication	25
Finances, économie, ressources humaines (DFER)	27
Service des finances	29
Service de l'économie	41
Service des ressources humaines	43
Contrôle des habitants	51
Service informatique communal	66
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)	69
Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	71
Service des bâtiments et du logement	84
Service technique	92
Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)	105
Service de la jeunesse	107
Service communal de l'action sociale	112
Service des sports	118
Service de santé et promotion de la santé	124
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	133
Ecole obligatoire	135
Service des affaires culturelles	145
Bibliothèques de la Ville	148
Archives communales	158
Services généraux des Musées	160
Musée international d'horlogerie	161
Musée des beaux-arts	168
Musée d'histoire	174
Institutions zoologiques	180
Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)	189
Sécurité publique	191
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	195
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	199
Service des Espaces publics	202

Service de l'administration des infrastructures	213
---	-----

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2019, le Conseil général s'est réuni à 10 reprises, soit les 5 février, 7 mars, 10 avril, 23 mai, 2 juillet, 27 août, 26 septembre, 29 octobre, 28 novembre et 17 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2019

Parti socialiste (10 sièges) : Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Othenin-Girard Michaël, Spoletini Giovanni.

Parti libéral-radical (10 sièges) : Bosshart Nicole, Curty Sarah, Deschenaux Sven, Frutschi Marc, Haldimann Cédric, Morel Yves, Moser Claude-André, Surdez Daniel, Ummel Christophe, Vaucher Alain.

Parti ouvrier populaire (8 sièges) : Bärtschi Francis, Belo Maria, Boukhris Karim, Erard Nathan, Gressot Julien, Jeandroz Françoise, Roulet Paola, Schneeberger Marina.

Verts (5 sièges) : Erard Monique, Erard Sven, Fatton Marc, Lalive Jean-Emmanuel, Perret François.

Union démocratique du centre (7 sièges) : Brechbühler Thierry, Cassard Christian, Chantraine Hughes, Christen Jean-Denis, Favre Andy, Favre Lionel, Schafroth Marc.

Parti démocrate-chrétien (1 siège) : Fivaz Blaise.

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Deschenaux Sven (PLR), Oguzhan Can (PS). Les conseillers généraux démissionnaires ont été remplacés, respectivement par Vaucher Frédéric (PLR) et Méreaux Sylviane (PS).

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2019-2020

Le 23 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Président	Gagnebin Monique	PS
1 ^{er} vice-président	Erard Sven	Verts
2 ^{ème} vice-président	Brechbühler Thierry	UDC
1 ^{er} secrétaire	Jeandroz Françoise	POP
2 ^{ème} secrétaire	Haldimann Cédric	PLR
Scrutatrice	Brossard Carmen	PS
Scrutatrice	Bosshart Nicole	PLR

Commissions

5 février	Election de M. Hughes Chantraine (UDC) à la Commission financière en remplacement de Thierry Brechbühler, démissionnaire.
7 mars	Election de M. Jérôme Salvi (PLR) à la Commission de la sécurité publique en remplacement de M. Dylan Carlino, démissionnaire. Election de Mme Ruth Hynek (PS) à la Commission de l'action sociale en remplacement de Mme Aisha Guilloid, démissionnaire.
23 mai	Election de M. Matthieu Reverchon (POP) au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Mme Paola Roulet, démissionnaire.
26 septembre	Election de Mme Sarah Curty (PLR) à la Commission de l'action sociale en remplacement de M. Sven Deschenaux, démissionnaire. Election de M. Claude-André Moser (PLR) à la Commission temporaire de planification territoriale en remplacement de M. Sven Deschenaux, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

7 mars	Rapport d'information du Conseil communal relatif aux impacts des réformes cantonales portant sur la péréquation et la fiscalité (personnes physiques et personnes morales) (le rapport d'information est accepté par 34 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
23 mai	Comptes 2018 (les comptes sont adoptés par 35 voix à l'unanimité des présents).
29 octobre	Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire (l'arrêté est accepté par 31 voix contre 0 et 7 abstentions).
28 novembre	Rapport au Conseil général relatif à l'introduction de l'impôt foncier communal pour les personnes physiques suite à la modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (l'arrêté est accepté par 31 voix contre 0 et 5 abstentions). Rapport au Conseil général relatif à la réponse au postulat sur les emprunts faits par la Ville (dans le cadre du rapport DEPFA) (le rapport d'information est accepté par 34 voix contre 0 et 1 abstention et le postulat classé).
17 décembre	Budget 2020 (le budget est adopté par 35 voix à l'unanimité des présents).

Infrastructures - chaussées – trottoirs

5 février	Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 250'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain (l'arrêté est adopté par 32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention). Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 330'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion de ramassage du compost (l'arrêté est adopté par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention). Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'une fraiseuse à neige (l'arrêté est adopté par 31 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
7 mars	Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.- HT pour l'étude du projet d'ouvrage les Moyats, étape 3a, du renouvellement des installations de l'adduction d'eau (report de la séance du 5 février 2019) (l'arrêté est adopté à l'unanimité, soit par 34 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention). Rapport d'information relatif à une motion du 29 août 2018 déposée par Carmen Brossard et consorts pour le PS et Nathan Erard pour le POP concernant les camions de restauration ou food trucks (le Conseil général prend acte du rapport par 22 voix pour, 0 voix contre et 12 abstentions).
23 mai	Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 330'000.- TTC pour le renouvellement d'une ambulance (l'arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 21 voix pour, 12 voix contre et 1 abstention).
26 septembre	Rapport du Conseil communal relatif à la réponse à deux motions et un postulat sur l'aménagement des places et parcs publics (pas d'oppositions aux deux motions ainsi qu'au postulat, motions et postulat classés).
29 octobre	Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 980'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115 (l'arrêté est accepté par 36 voix contre 0 et 3 abstentions).

Règlements

10 avril	Rapport du Conseil communal du 13 février 2019 relatif à une mise à jour partielle de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments (le rapport d'information est accepté par 32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
2 juillet	Rapport du Conseil communal relatif à la révision du règlement général de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 28 septembre 1994 (le règlement général amendé est accepté par 20 voix contre 6 et 4 abstentions).
28 novembre	Rapport au Conseil général relatif à la dérogation au Règlement du Conseil général sur l'indemnité aux élus et aux partis politiques (l'arrêté est accepté par 33 voix contre 0 et 0 abstention).
17 décembre	Rapport du Conseil communal relatif à une mise à jour partielle de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments (l'arrêté amendé est accepté 35 voix à l'unanimité des présents)

Sports

- 5 février Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'990'000.- TTC pour la réalisation d'un terrain synthétique au centre sportif des Foulets et la réhabilitation du terrain multisports comprenant une piste de saut en longueur adjacent (l'arrêté est adopté par 33 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention).

Urbanisme – Aménagement

- 5 février Rapport du Conseil communal relatif à la création d'un règlement communal concernant le stationnement à usage public et à une demande de crédit d'investissement de CHF 632'000.- pour la mise en œuvre d'une politique de stationnement (l'arrêté no 1, tel qu'amendé à l'article 10, est adopté par 34 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention et l'arrêté no 2 est adopté par 35 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- 27 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit CHF 1'080'000.- TTC pour l'équipement des biens-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards (l'arrêté est adopté par 33 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention).
- 27 août Rapport d'information du Conseil communal relatif à la mise en place d'une "monnaie" locale à La Chaux-de-Fonds (le rapport d'information est accepté par 31 voix contre 2 et 5 abstentions).
- 28 novembre Rapport du Conseil communal relatif au changement d'affectation "Charles-L'Eplattenier", bien-fonds partiel 19544 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, passage de la zone de verdure à la zone d'habitation à faible densité (l'arrêté est accepté par 25 voix contre 12 (0 abstention)).
- 28 novembre Rapport d'information du Conseil communal relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 (le rapport d'information est accepté par 34 voix contre 0 et 2 abstentions).

Interpellations

- 5 février Interpellation du PDC "Le Collège musical – rapprochement avec le Conservatoire
Interpellation du POP concernant l'avenir du Collège musical
- 7 mars Interpellation de l'UDC "Atelier d'artiste"
Interpellation du PS sur les maisons du Châtelot
- 10 avril Interpellation urgente interpartis à propos de la mise en route de la LRHNe
Interpellation du PS concernant l'organisation de la Braderie
Interpellation du POP concernant la patrouille acrobatique des forces aériennes suisses invitée à faire partie du programme des festivités UNESCO prévues fin juin 2019
Interpellation des Verts "Quel encadrement communal pour les réseaux 5G"
- 27 août Interpellation du PLR demandant l'étude d'une intensification de nos relations entre La Chaux-de-Fonds et Winterthur
- 26 septembre Interpellation urgente de l'UDC "De l'État Picsou à l'État généreux?"
Interpellation du POP "Halte aux plastiques"
Interpellation urgente du POP "Fermeture d'Ekir – manger ensemble"
Interpellation interpartis au sujet du renouvellement partiel de la flotte de véhicules chez TransN en regard de l'option trolleybus
- 29 octobre Interpellation du POP sur la situation de Pouillerel
Interpellation urgente du POP "Quelle situation à Blanchâtel?"
- 28 novembre Interpellation urgente du PS concernant les photographies commandées par l'école
Interpellation urgente des Verts et du POP "Des élèves/parents d'élèves ou des clients/consommateurs? – Comment justifier la publicité faite pour les offres commerciales d'un studio photographique auprès des élèves de l'EOCF?"
Interpellation des Verts et du PS "Concession des taxis à La Chaux-de-Fonds"
Interpellation urgente des Verts et du PLR "Crédit d'étude rénovation complexe des Mélèzes"
- 17 décembre Interpellation du PS "Parc éolien du Crêt-Meuron : questions relatives à l'atteinte du territoire et notre inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO pour notre urbanisme horloger"

Projet de résolution

5 février	Résolution du PLR pour la sécurisation du carrefour Rue du Manège/Rue du Grenier (la résolution est retirée lors de la séance du 7 mars)
10 avril	Résolution urgente du POP "pour que les heures des grévistes féministes du 14 juin soient offertes" (acceptée par 18 voix contre 11 et 1 abstention)
29 octobre	Résolution des groupes POP, Verts et PS au rapport du Conseil communal relative à une demande de crédit de CHF 98'000.- pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest (acceptée par 20 voix contre 11 et 7 abstentions)
28 novembre	Résolution urgente du PS relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 (acceptée sans opposition)

Motions

7 mars	Motion multipartis des groupes PS, UDC et Les Verts "Ayons l'audace de nos ambitions" (acceptée par 21 voix contre 7 et 4 abstentions lors de la séance du 10 avril 2019) Motion du PLR "Utilisons le bois de nos forêts"(acceptée tacitement à l'unanimité lors de la séance du 10 avril 2019)
10 avril	Motion multipartis des groupes POP, PS et Verts pour l'établissement d'un plan "Climat" (acceptée tacitement à l'unanimité) Motion du PLR "Ayons dans la ligne de mire la bonne cible..." (la motion amendée est acceptée par 38 voix contre 0 et 0 abstention) Motion multipartis des groupes POP, PS et Les Verts "Guinguette éphémère" (acceptée par 16 voix contre 15 et 5 abstentions lors de la séance du 26 septembre 2019)
2 juillet	Motion populaire communale relative à l'affichage publicitaire
27 août	Motion populaire communale "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation" (acceptée par 20 voix contre 16 et 0 abstention lors de la séance du 26 septembre 2019)
26 septembre	Motion du PS "Le Central Park de La Chaux-de-Fonds" (acceptée par 22 voix contre 15 et 1 abstention lors de la séance du 29 octobre)
29 octobre	Motion du POP "Halte aux plastiques" Motion des groupes Les Verts et POP "Pour un développement urbain qui s'articule autour des mobilités douces (la marche, le vélo) et des transports publics"
28 novembre	Motion des groupes PS et POP "Harcèlement de rue : agissons!"

Postulats

5 février	Postulat des Verts n° 1 "Pour un standard écologique responsable sur les bien-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards" (refusé par 13 voix contre 11 et 8 abstentions) Postulat des Verts n° 2 "Pour un standard écologique responsable sur les bien-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards" (refusé par 12 voix contre 11 et 11 abstentions) Postulat des Verts n° 3 "Pour un standard écologique responsable sur les bien-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards" (refusé par 14 voix contre 9 et 10 abstentions) Postulat des Verts n° 4 "Pour un standard écologique responsable sur les bien-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards" (refusé par 15 voix contre 11 et 7 abstentions) Postulat du PLR "Utilisons le bois de nos forêts"
29 octobre	Postulat du POP concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 980'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115" (accepté sans oppositions) Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire" (accepté tacitement)
28 novembre	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDMP) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 (le postulat amendé est accepté par 16 voix contre 15 et 5 abstentions)

Postulat du PS au rapport d'information du Conseil communal du 6 novembre 2019 relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDMP) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 (accepté sans oppositions)

- 17 décembre Postulat du PS au rapport du Conseil communal relatif à une mise à jour partielle de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments (accepté tacitement)
- Postulat n° 1 de l'UDC au budget 2020 (postulat amendé est refusé par 18 voix contre 15 et 4 abstentions)
- Postulat n° 2 de l'UDC au budget 2020 (accepté tacitement)
- Postulat du POP au budget 2020 (accepté par 30 voix contre 0 et 6 abstentions)
- Postulat du PS "Pour une politique d'intégration communale" (accepté par 30 voix contre 0 et 6 abstentions)
- Postulat des Verts relatif au "Rapport au Conseil communal relatif à une mise à jour de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments" (le postulat est retiré)
- Postulat du POP sur les absences pour cause de maladies et l'état du personnel communal relatif au Rapport du Conseil communal (le postulat est transformé en question et classé)

Projets d'arrêtés

- 5 février Projet d'arrêté du Conseil général (renvoi en commission) mise en place d'une commission interne temporaire du Conseil général pour l'examen détaillé du rapport de mobilité présenté le 5 février 2019
- 28 novembre Projet d'arrêté du Conseil général déposé par le PS modifiant l'élection du Conseil communal en cas de vacance
- Projet d'arrêté du Conseil général déposé par les groupes POP, UDS et PS modifiant l'arrêté fixant le coefficient d'impôt, du 26 juin 2001

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2019 était la suivante:

Katia Babey (PS), présidente;
Théo Bregnard (POP), vice-président;
Marc Arlettaz (UDC), membre;
Sylvia Morel (PLR), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre.

Depuis le 28 mai, l'ordre protocolaire est le suivant:

Théo Bregnard (POP), président;
Marc Arlettaz (UDC), vice-président;
Sylvia Morel (PLR), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre;
Katia Babey (PS), membre.

Principaux dossiers politiques

En 2019, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal sont les suivants:

- Terrain au centre sportif des Foulets : Le 5 février, le Conseil général a accepté un crédit de CHF 1'990'000.- pour la réalisation d'un terrain synthétique au centre sportif des Foulets et la réhabilitation du terrain de jeux et du saut en longueur adjacent.
- Politique de stationnement : Le 5 février le Conseil général a accepté une demande de crédit d'investissement de CHF 632'000.- pour la mise en œuvre d'une politique de stationnement.
- Quartier des Foyards : Le 5 février le Conseil général a accepté un crédit d'investissement de CHF 1'080'000.- pour équiper le quartier des Foyards.
- Surcharges géotopographiques : Le 7 mars, le Conseil communal a présenté au Conseil général un rapport d'information relatifs aux impacts des réformes cantonales portant sur la péréquation et la fiscalité.
- Règlement général : le 2 juillet, le Conseil général a accepté le nouveau règlement général, qui suite à un amendement concernant le mode d'élection du Conseil communal, a été soumis au peuple lors d'une votation du 25 octobre.
- Monnaie locale : le 27 août, le Conseil général a accepté la mise en place d'une monnaie locale à La Chaux-de-Fonds.
- Collège de l'Ouest : le 29 octobre, le Conseil général a accepté un crédit d'investissement d'une montant de CHF 90'000.- pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture.
- Impôt foncier : le 28 novembre, le Conseil général a validé d'élargir la perception de l'impôt foncier pour les personnes physiques suite à la modification de la loi cantonale sur les contributions directes votée le 27 mars 2019 par le Grand Conseil.
- Le 28 novembre, le Conseil général a accepté le rapport d'information concernant le plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18.

Relations extérieures

En 2019, en sus de l'organisation de la cérémonie en l'honneur du nouveau président du Conseil général, qui a eu lieu le 28 mai 2019, et de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal in corpore a rencontré lors de séances de travail le Conseil d'Etat, de même que les exécutifs de La Grande Béroche, du Locle, de Milvignes. L'exécutif chaux-de-fonnier s'est en outre rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues les 5 et 6 septembre 2019 à Coire.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2019 :

30 janvier	Arrêté de modification du règlement d'exécution du règlement communal sur la vidéosurveillance. Arrêté concernant l'exclusion d'un enfant d'une structure d'accueil extrafamilial pré- ou parascolaire communale.
13 février	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour BS Sanitaire & chauffages Sàrl (Viteos).
13 mars	Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 880m ² , à détacher du bien-fonds n° 19772 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
20 mars	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour F. Boudry et F. Moser SA (Viteos).
27 mars	Arrêté de vente de deux parcelles d'environ 3'088m ² et 5'589m ² à détacher des biens-fonds n°3023 et n° 3024 du cadastre des Eplatures.
3 avril	Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins.
10 avril	Arrêté de vente du bien-fonds n°18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
22 mai	Arrêté autorisation d'exécuter des installations d'eau pour CSEF Sàrl (Viteos). Arrêté de vente partielle du bien-fonds n° 15377 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et suppression de deux droits de superficie D15403 et D15404 du même cadastre.
7 août	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Hildenbrand & Cie SA (Viteos). Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Bouygues E&S Intec Suisse SA (Viteos).
11 septembre	Arrêté relatif à la concession d'une autorisation de type B pour Les Taxis Agnès.
25 septembre	Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 1704 m ² à détacher du bien-fonds n° 9559 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et suppression du droit de superficie D9562 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
2 octobre	Arrêté de vente d'un bâtiment et d'une parcelle sur le bien-fonds n° 712 du cadastre de Brot-Dessous. Arrêté relatif à l'échange de terrains, cession d'environ 190 m ² sur le bien-fonds n° 3714 du cadastre des Eplatures en échange d'environ 245 m ² du bien-fonds n° 3713 du même cadastre. Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 4'520 m ² à détacher du bien-fonds n° 17636 (partiel) du cadastre de La Chaux-de-Fonds et du bien-fonds n° 17635 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
6 novembre	Arrêté de modifications du règlement sur les taxes et émoluments.
13 novembre	Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 1'180 m ² à détacher du bien-fonds n° 19999 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
11 décembre	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Hydro Sanitaire (Viteos).

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal:

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
Novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
Février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
Août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
Juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Les transformations d'appartements de concierges en salles de classe et la création de classes à l'Ilot B (Collège Cap Martin) ont permis de créer 10 nouvelles salles de classes. Ainsi, avec la rentabilisation de certaines classes rendues plus polyvalentes, les problèmes principaux auxquels font référence la motion ont été traités. Il s'agira dès lors de proposer un classement de celle-ci. Finalement, l'EOCF entend faire preuve de pragmatisme et tenter de répondre par étapes aux différents éléments contenus dans cette motion.
Juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.

Février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics à laquelle cette question sera intégrée.
Septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
Février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Un bilan a été fait avec les différents partenaires de la fête organisée pour la réouverture de la Salle de musique (en 2015). Un rapport devrait permettre le classement de cette proposition.
Mars 2013 S. Morel	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes Le projet global de rénovation du site des Mélèzes ayant été gelé en 2015, le Conseil communal a entrepris des rénovations par étapes telles que celle relatives au remplacement du toboggan ou le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion dans le cadre d'un rapport sur la rénovation de la piscine des Mélèzes par étapes début 2019.
Juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Divers contacts ont été pris entre la bibliothèque de la Ville et le Musées des beaux-arts afin de faire progresser l'analyse du projet. Il conviendra encore de mettre en place un groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.
Novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
Mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et Espaces verts.
Août 2017 J. Gressot / P. Jobin	Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" La réponse apportée au Conseil général par le Conseil communal le 30 octobre 2018 sera précisée, dans le courant de l'année 2019, en fonction des compléments demandés par le Conseil général.
Septembre 2017 O. Can	Portes-ouvertes de notre administration communale Une journée portes-ouvertes s'est déroulée le samedi 11 mai 2019 entre 09h00 et 13h00, lors de laquelle tous les services ont été ouverts au public. Les collaborateurs ont eu l'occasion de présenter aux citoyens, dans les grandes lignes, le travail qu'ils effectuent. Certains services ont procédé à des démonstrations plus concrètes et à des visites détaillées des locaux. Il n'est pas exclu que de telles journées soient à nouveau organisées à l'avenir. Nous proposons dès lors le classement de cette motion.

Septembre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Le déploiement opéré avec succès par la Ville sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, youtube), ainsi que le lancement de parcours touristiques audio-guidés sur l'application IZI.Travel (https://izi.travel/fr/suisse/guides-de-villes-en-la-chaux-de-fonds) avec trois parcours, celui du MIH, et Montre-Moi... tes incontournables puis Urbanisme horloger (UNESCO), ont répondu toutefois, à moindre coût, à cette volonté de disposer d'une offre "à la page". Enfin, l'application cantonale Nemo News (http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news/) a pu être lancée à fin 2017 (prévue initialement en juin). Elle permet de sélectionner parmi les collectivités publiques neuchâteloises celles dont on veut recevoir les informations, et de sélectionner les thèmes intéressants. Les communiqués de presse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les événements figurant à l'agenda de son site internet, ou encore les alertes neiges sont ainsi notifiées aux personnes ayant téléchargé l'application et s'étant "inscrites" aux infos chaudes-de-fonnières. Cela dit, une analyse générale et un bilan global seront effectués par le Service de la communication et donnera lieu à un rapport.
Mars 2018 H. Chantraine	Les cyclistes, exemptés du code de la route ? En plus des mesures prévues dans le cadre du plan directeur des mobilités, qui tendront progressivement à offrir de meilleures infrastructures pour les cyclistes, il s'agira de répondre à cette motion en tirant le bilan de la répartition des tâches entre la police neuchâteloise et la Sécurité publique en matière de circulation routière.
Avril 2018 H. Chantraine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville Il sera répondu conjointement à la motion "Les cyclistes, exemptés du code de la route?".
Avril 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). À noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées. Un programme est en cours d'élaboration. Un premier crédit de CHF 190'000 figure dans le budget 2020 pour la mise en conformité de plusieurs PPP jugés prioritaires, notamment aux abords des écoles.
Septembre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot	Après les mesures hivernales, les mesures estivales? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement.
Mars 2019 M. Othenin-Girard / H. Chantraine / K. Boukris / B. Fivaz / M. Erard	"Ayons l'audace de nos ambitions" Au vu de la situation liée au Covid-19, qui implique le report de plusieurs séances du Conseil général, la rédaction de ce rapport et l'éventuelle réorganisation du Service de l'économie seront vraisemblablement évaluées en fin d'année 2020 ou en 2021. De plus, les synergies importantes entre le service de l'économie et le service de l'urbanisme impliqueront peut-être de devoir rassembler ces deux secteurs. Dans la mesure où Sylvia Morel ne se représentera pas aux prochaines élections communales, il s'agira de considérer cette question lors d'un éventuel remaniement des dicastères suite aux prochaines élections.
Avril 2019 M. Frutschi	"Utilisons le bois de nos forêts" La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts.
Avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	"Etablissement d'un plan Climat" Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.

Août 2019 C. Haldimann / C. A. Moser / N. Bosshart / S. Deschenaux / S. Curty / C. Ummel	"Ayons dans la ligne de mire la bonne cible..." Un groupe de travail s'est réuni au printemps 2019, dont faisaient partie la directrice du DFER, le directeur du DUBRE, la préposée au Contrôle des habitants, le délégué au marketing urbain – commerce, immobilier et foncier, le chef du service de la communication ainsi qu'une graphiste. Cela a notamment donné lieu à la campagne Troll qui a largement fait parler. La campagne de promotion sera reprise dans le courant de l'année 2020 et les membres du groupement des créatifs chauds-de-fonnières seront sollicités. En parallèle, la directrice de l'économie et la préposée au Contrôle des habitants ont rencontré plusieurs entreprises qui emploient un grand nombre de frontaliers dans le courant de l'année 2019 afin de les sensibiliser à la thématique. Naturellement, le sujet est complexe et le message doit continuer à être véhiculé.
Septembre 2019 N. Erard / F. Bärtschi / P. Jobin / S. Erard	"Guinguette éphémère" Ce projet est en réflexion au sein des services.
Septembre 2019 Lara Zender	"Agissez pour l'économie locale et la surconsommation" Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
Octobre 2019 O. Can	"Le central Park de La Chaux-de-Fonds" Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Une réponse sera donnée ultérieurement.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
Décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. En conséquence, nous proposons le classement de ce postulat.
Juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
Mars 2008 T. Bregnard / Ph. Lagger / C. Pipoz	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
Avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics.
Octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.
Septembre 2013 C. Chollet	Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.

Septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.
Avril 2014 D. Surdez	Postulat demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts Le projet global de rénovation du site des Mélèzes ayant été gelé en 2015, le Conseil communal a entrepris des rénovations par étapes, telles que celles relatives au remplacement du toboggan ou destinées aux vestiaires sud. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion dans le cadre d'un rapport prévu cet automne sur la rénovation de la piscine des Mélèzes et de son bassin non couvert.
Mai 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménagement ou de transformation d'autres lieux que Polyexpo, comme la Maison du Peuple ou les anciens abattoirs et son allée centrale, pour l'accueil de manifestations et de repas d'entreprises Des réflexions sont en cours sur différents lieux, comme cela a été annoncé dans le rapport de législature 2016-2020. En effet, plutôt que d'ambitionner un centre de congrès, il semble plus raisonnable et original de proposer à court terme une offre structurée d'espaces louables permettant des manifestations privées ou publiques. Ce projet comprend deux volets : d'une part l'équipement et la mise aux normes de confort des lieux retenus et, d'autre part, un concept dynamique de promotion et de gestion de l'offre. La liste provisoire des espaces en possession de la Ville qui présentent un intérêt particulier comprend les anciens Abattoirs, l'Usine électrique, la salle Hans Erni (MIH), le 13e étage d'Espace, l'Espace de l'urbanisme horloger, le Salon bleu (Doubs 32), l'appartement Sandoz (Promenade 10), à laquelle s'ajoutent d'autres lieux qui pourraient être associés à l'offre, notamment le Théâtre, la Salle de musique, le Club 44 et la Maison Blanche. Une prestation ciblée de promotion et une gestion déléguée doivent également être mises en place en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.
Décembre 2016 N. Erard	Postulat à l'arrêté n° 7 du rapport du conseil communal relatif au train de mesures à prendre en vue d'améliorer la situation financière de la Ville de La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2020 (Monnaie locale des Montagnes neuchâteloises à lier à l'allocation de résidence) Une étude sera menée durant la première moitié de la législature.
Septembre 2017 P. Bühler	Postulat du groupe socialiste à l'appui du rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts De nombreux contacts ont été pris avec l'Indivision Jaffé pour l'amener à répondre positivement à la demande faite par les postulants. La réponse mentionne malheureusement que : "L'Indivision Jaffé ne s'opposera pas à ce que le Tableau poursuive "sa vie dans un musée" comme indiqué dans le développement du postulat socialiste, mais elle ne peut en rien garantir que tel sera le cas et encore moins qu'il s'agisse de la Tate". Après analyse, le CC a estimé qu'il ne pouvait aller plus avant avec cette demande sans remettre en cause l'ensemble de l'arrangement trouvé.
Avril 2018 M. Fatton / M. Erard	Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe, de l'accord des propriétaires fonciers concernés et de la procédure de la modification des alignements routiers. Dans le cadre de la sélection des projeteurs et des investisseurs, des points d'évaluation sur les aspects environnementaux et sociaux ont été intégrés au cahier des charges. En 2020-21, lors de l'élaboration définitive du plan de quartier, des normes seront intégrés pour respecter les aspects d'un éco-quartier.

Avril 2018 A. Favre	Postulat du groupe UDC : Comment favoriser le développement des PME locales et l'implantation de nouvelles Le plan de quartier de l'ancienne scierie des Eplatures n'est actuellement pas finalisé. En effet, la Ville de La Chaux-de-Fonds est encore dans la phase de sélection des investisseurs/projeteurs. Le Conseil communal étudiera la possibilité d'implanter des PME dans un secteur. Néanmoins, le prix du terrain étant élevé (zone mixte), les locaux proposés sont souvent trop coûteux pour les PME. Il s'agira, en outre, d'analyser si l'implantation de PME à cet endroit peut s'intégrer à l'habitat qualitatif qui y est prévu. Par ailleurs, le Conseil communal et le Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) entretient des relations étroites avec les entreprises afin de répondre à leurs besoins, notamment lors de projets d'extensions ou de déménagement. Dans le cadre de la révision globale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC), des zones d'activité économique devraient voir le jour. Les services étudient actuellement quels terrains seraient susceptibles d'accueillir ce type d'implantation. Quant à l'implantation de nouvelles entreprises, la collaboration se fait avec le Service cantonal de l'économie qui est la porte d'entrée pour les nouvelles implantations.
Octobre 2019 M. Schneeberger / F. Jeandroz / J. Gressot	Postulat du POP concernant le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 980'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115" Un projet est à l'étude au SBL pour édifier des préaux couverts aux trois collèges: • de l'Ouest • des Marronniers • des Cretêts. Ces projets seront présentés à la Direction de l'EOCF durant cette année 2020, pour réalisation selon programme et financement à définir.
Octobre 2019 M. Erard / S. Erard	Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire" Notre réviseur actuel a été mandaté pour les exercices 2019, 2020 et 2021. La mise en place de critères pourra être étudiée dans le cadre du prochain appel d'offres, en 2022.
Novembre 2019 N. Erard / J. Gressot	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDMP) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 Sera traité courant 2020.
Novembre 2019 M. Othenin-Girard	Postulat du PS au rapport d'information du Conseil communal du 6 novembre 2019 relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDMP) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 Sera traité courant 2020
Décembre 2019 S. Locatelli / R. Lièvre / P. Jobin	Postulat du PS au rapport du Conseil communal relatif à une mise à jour partielle de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant les taxes et émoluments. Demande d'un état des lieux complets de la situation des structures d'accueil pré et parascolaires en Ville de La Chaux-de-Fonds Le rapport, qui comportera également une partie sur la politique de la jeunesse en ville, sera présenté cet automne.
Décembre 2019 M. Schafroth	Postulat de l'UDC au budget 2020 relatif au versement partiel de l'indemnité pour frais mensuels courant aux membres du Conseil communal en monnaie locale. Depuis janvier 2020, les membres du Conseil communal reçoivent un versement en monnaie locale (Abeilles) d'un montant de CHF 100.- par mois sur le montant forfaitaire de CHF 500.- lié au remboursement des frais mensuels courants afin de répondre au postulat du groupe UDC déposé lors de la séance du Conseil général du 17 décembre 2019. Nous proposons dès lors le classement de ce postulat.
Décembre 2019	Postulat du POP au budget 2020 : Pour une politique d'intégration communale Il sera répondu conjointement aux postulats du POP et du PS qui proposent de mettre en œuvre une politique d'intégration qui tienne compte de l'histoire de la ville et de sa diversité multiculturelle. Il s'agira de renforcer la cohésion sociale à laquelle la Ville travaille déjà au travers de ses services (école, culture, intégration, sport, santé...) en fédérant et en coordonnant les différentes initiatives existant à ce jour. Le tout en complément avec ce qui existe déjà à l'échelon cantonal avec le COSM et dans le respect de la réalité financière de notre ville.

Décembre 2019 R. Lièvre	Postulat du PS "Pour une politique d'intégration communale" Il sera répondu conjointement aux postulats du POP et du PS qui proposent de mettre en œuvre une politique d'intégration qui tienne compte de l'histoire de la ville et de sa diversité multiculturelle. Il s'agira de renforcer la cohésion sociale à laquelle la Ville travaille déjà au travers de ses services (école, culture, intégration, sport, santé...) en fédérant et en coordonnant les différentes initiatives existant à ce jour. Le tout en complément avec ce qui existe déjà à l'échelon cantonal avec le COSM et dans le respect de la réalité financière de notre ville.
----------------------------	---

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2019 du Parlement des Jeunes était composé de :

- Stefano Locatelli (Co-président)
- Zaid Alhaj Kaddour (Co-président)
- Emile Bigler (Vice-président / Graphiste)
- Dominik Schmidli (Secrétaire)
- Lara Zender (Trésorière)
- Marion Baslé
- Julien Bühler
- Jeremy Furlan
- Hady Mansour
- Dany Stettler
- Leo Willemin
- Igor Zender
- Ana Ziegler

Avec un comité dont la moitié a été renouvelée, le PJ a pu profiter du dynamisme de ses nouveaux membres pour faire de 2019 une année fructueuse comme les projets cités ci-dessous en témoigneront.

Le budget de CHF 11'380.- alloué par la Ville a quasiment été dépensé dans son intégralité afin de réaliser (ou soutenir) les nombreux projets que nous allons citer par la suite. Le comité pense avoir prouvé durant cette année l'utilité du rôle que le PJ peut jouer au sein de notre collectivité et est fier de ce qui a été accompli. Mais bien entendu, il reste conscient que des améliorations peuvent encore être amenées et se réjouit de l'année 2020 pour les réaliser !

L'année 2019 a été une année de grands changements pour le PJ. Dans la continuité du travail commencé en 2018, le fonctionnement interne a été revu. La volonté était de revenir à un fonctionnement semblable à celui décrit dans le règlement (vu les années d'instabilités précédentes que le PJ a dû affronter, le fonctionnement « pratique » avait quelque peu dévié de la théorie décrite dans le règlement, par la force des choses). Différentes mesures ont été prises donc par le comité, notamment : La (ré)-écriture d'un cahier de charges du comité, la mise en place d'une gestion électronique des documents importants, une réforme du fonctionnement de la trésorerie (en collaboration avec le Service de la Jeunesse), la création de groupes de travaux contenant des membres extra-comité pour la réalisation des projets, la revalorisation de l'Assemblée à travers des séances plénières qui se veulent plus dynamiques, le début d'un travail de remise-à-jour du règlement, le renforcement des liens avec le Service de la Jeunesse ainsi que le renouement des liens avec le Conseil Communal.

Ce travail a également été accompagné d'efforts visant à renforcer la présence du PJ sur la scène culturelle chaux-de-fonnière. Ceci a été accompli à travers des collaborations avec les acteurs locaux pendant les événements mais également à travers les discussions entreprises dans les commissions de la Ville.

Projets internes

Fast Down

Un des grands projets du PJ de cette année 2019 était l'organisation d'un Slow-up sur la Rue Louis-Agassiz. L'idée était de fermer la route pendant toute une journée afin de permettre aux amateurs de skate, roller, vélo et autres de pouvoir pratiquer leur sport en toute sécurité. L'événement a eu lieu le dimanche 16 juin et a été un franc succès : nous avons estimé une affluence d'environ 250 personnes avec des participants de toutes les classes d'âges. Ce ne sont pas uniquement les jeunes de la région assoiffés de descente qui ont répondu présents, mais également les enfants du quartier des Forges et leurs familles. L'événement a également permis de collaborer avec un collectif de jeunes passionnés du canton de Vaud qui sont venus louer du matériel à prix préférentiel (subventionné par le PJ) aux intéressés.

Ce Fast Down a été orchestré par un groupe de travail formé d'une dizaine de jeunes qui ont pu compter sur l'aide d'une dizaine de bénévoles qui leur ont prêté main forte le jour-J.

Le coût total de ce projet : CHF 1440.-.

Le Shuffle Festival

Inspiré par les anciens « Jeudredis Musicaux », le PJ a inventé Le Shuffle : Un mini-festival musical, gratuit et en plein-air, qui réunit la scène locale et novatrice des jeunes artistes. Avec une vingtaine de jeunes impliqués dans le groupe de travail organisateur ainsi qu'une douzaine d'artistes/groupes participants, ce projet a été l'un des plus compliqués à gérer logistiquement. Il a donc permis au PJ de gagner beaucoup d'expérience en ce qui concerne l'organisation d'événements ainsi que développer son réseau de collaborations (groupes, services de la ville, foodtrucks, etc.).

Le Shuffle a proposé à la population chaux-de-fonnière trois journées musicales dans la période de rentrée scolaire :

- Jeudi 29 août : du rock au Parc des Crêtets
- Mercredi 4 septembre : de la pop au Collège Numa-Droz (à côté du terrain de Basket)
- Vendredi 13 septembre : du rap et de la tech sous le Grand-Pont

Ce format particulier avait comme but de proposer de la musique pour tous les goûts, tout en touchant trois quartiers différents de la ville. Le choix des dates dispersés visait à avoir un événement « plus long chronologiquement » afin d'augmenter la visibilité du PJ, tout en évitant de faire concurrence aux nombreux autres événements de la région qui ont eu lieu pendant cette même période.

Le coût total de ce projet : CHF 1900.-.

Troc du PJ

Le PJ a organisé, avec la collaboration de UP (Umwelt Plattform) pour la première édition, deux trocs dans les locaux du Service de la Jeunesse où la population chaux-de-fonnière pouvait amener et/ou reprendre des habits de manière 100% gratuite. En plus de cela, des invendus récoltés dans les boulangeries de la Ville ont été redistribués sur place.

Le premier troc a eu lieu le 11 mai au Service de la Jeunesse. Il a été un franc succès, avec une très grande quantité d'habits reçue ainsi qu'une présence d'environ 80 personnes durant la journée. Vu les retours très positifs rencontrés auprès des jeunes vis-à-vis ce projet, une deuxième édition a été organisée en fin d'été. Celle-ci a donc eu lieu le 22 septembre. Le concept a été élargi cette fois, avec non seulement des habits acceptés mais également des livres et du matériel scolaire (étant donné que le troc coïncidait avec la rentrée). Malheureusement, cette deuxième édition a eu moins de succès, avec la présence d'une vingtaine de personnes sur la journée.

Tous les objets qui n'ont pas été repris à la fin du troc ont été donnés à l'association Emmaüs.

Le coût total de ce projet : CHF 265.- (Les deux éditions).

Fête de mai – Silent Party

Suite à la demande du comité d'organisation de la fête de mai, le comité du PJ s'est occupé de la répartition des tranches horaires de la Silent Party du samedi soir. Cette tâche consistait à prendre contact avec une douzaine d'acteurs de la région (conseillers communaux, clubs sportifs, bars, etc.) afin de leur proposer de participer à l'animation de la soirée en mettant la musique pendant un certain temps. Cette action a permis au comité de nouer et de renforcer ses contacts avec le reste du tissu associatif de la ville !

Le coût total de ce projet : CHF 0.-.

Soirée des nouveaux majeurs

Organisée en collaboration avec le Service de la Jeunesse ainsi qu'avec l'aide de Bikini Test, cette soirée est devenue incontournable pour le comité. L'occasion de pouvoir nouer un premier contact avec les jeunes citoyens de la ville à l'aide d'un discours qui se veut proche d'eux ainsi que la possibilité de pouvoir écouter et mettre en place leurs revendications à l'aide d'un panneau d'idée motive énormément le Parlement des Jeunes et fait prendre tout son sens à cet événement.

Cette année, la soirée a rassemblé une centaine de jeunes autour d'un tirage de lots cadeaux ainsi que d'une programmation musicale variée.

Le coût total de ce projet : CHF 600.-.

10^{ème} UNESCO – Silent Party à la Bastringue

Les festivités pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO ont rassemblé les deux Parlements des Jeunes des montagnes autour d'un même projet. Ce dernier consistait à proposer une animation tout au long du week-end, tant au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds. C'est donc un stand jeux de société ainsi que de service de sirop qui a été mis sur pied par les deux comités, à noter également qu'une Silent Party dans le cadre de la fête de l'Ancienne Poste au Locle a également eu lieu et a rassemblé plusieurs centaines de personnes !

Le coût total de ce projet : CHF 1120.-.

Divers

L'année 2019 a été une année extrêmement active pour le PJ. Et les projets cités ci-dessus ne représentent qu'une partie des activités de l'année. Ci-dessous, nous allons citer brièvement les « plus petits » événements que le comité a organisé (ou auquel il a participé) sans rentrer dans les détails :

- La projection du film *#DataGueule* dans le cadre de la grève du climat
- L'organisation d'un marché de soutien pour la Plage des 6 Pompes (le comité a l'habitude d'organiser un marché annuel pour le soutien d'une institution Chaux-de-Fonnière). Une somme de CHF 500.- a été récoltée
- L'organisation de débats autour des votations communales
- Participation à la Conférence des Parlements des Jeunes à St. Gall organisée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
- Participation à l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
- Aide logistique pour la « Silent Doudoune » organisée par la Ville
- Organisation d'une sortie de comité à Strasbourg pendant 3 jours, visite des institutions européennes ainsi que workshop de travail du comité (*Coût : CHF 1000.- constituant 50% des frais du voyage. Les autres 50% étant pris en charge de manière personnelle par les membres du comité*)
- Interview à RTN dans le cadre du Shuffle
- Mise à jour des statuts (en cours)
- Rencontre avec le Conseil Communal

Projets externes

Escape Game – Ludesco

Le groupe de jeunes de l'Eglise protestante organisait une escape game dans le cadre du festival Ludesco, et qui plus est, dans le Grand-Temple. Ce n'est donc pas dans un cadre religieux mais bel et bien dans un cadre éducatif et ludique que ce projet a été mis sur pied par ces jeunes, l'occasion de faire découvrir ce lieu au public ; symbole de la ville et de son passé tumultueux !

Le soutien financier total à ce projet : CHF 500.-.

Jardins participatifs

Subvention destinée au projet d'un jeune voulant créer un jardin participatif attelé à l'école d'art. La somme accordée permettra entre autres d'acheter du matériel de jardinage ainsi que des graines afin de garantir l'entretien de l'espace.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 1380.- (800.- puis 580.- ultérieurement).

Chimera – Soirée de l'EAA

Un groupe de jeunes de quatrième année graphiste de l'école d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds chargés d'organiser une soirée « after-portes ouvertes » ont demandé un soutien financier afin de pouvoir réaliser leur projet. La soirée aura lieu dans les locaux de Bikini Test et la somme accordée par l'assemblée du PJ sera utilisée pour défrayer les artistes ainsi que pour financer les impressions d'affiches et de billets.

Le soutien financier total à ce projet : CHF 400.-.

Perspectives 2020

Le Parlement des Jeunes compte bien poursuivre sur l'excellente dynamique qui s'est installée depuis 2017 et prévoit également entreprendre des démarches nécessaires pour pérenniser cet engouement.

De plus, les projets qui seront menés en 2020 sauront sans aucun doute représenter toute la diversité d'âge, de formation, de culture ou encore de centres d'intérêts de ce nouveau comité, ce qui est évidemment de très bon augure pour les jeunes Chaux-de-Fonniers !

Enfin, le comité suivra de près les futures élections communales afin de pouvoir de plus en plus faire valoir sa voix auprès des organes compétents et exercer ainsi pleinement son rôle de relais entre les jeunes et les décisions qui les concernent.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

Suite à la démission de la responsable du secteur juridique et vice-chancelière en 2019, les dossiers juridiques ont été traités par les avocats conventionnés dans l'attente de la décision du Conseil communal concernant l'avenir du secteur juridique.

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et du chancelier, le secrétariat de la Chancellerie et des Conseils a en particulier été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal, dont une délégation de l'ambassade d'Inde.

Protocole et réceptions

En 2019, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions, dont en particulier les suivantes:

- Anciens conseillers communaux;
- Nouveaux habitants;
- Jeunes citoyens;
- Naturalisés;
- Chaux-de-Fonniers ayant atteint l'âge de la retraite;
- Nouveaux retraités de l'administration communale;
- Jubilaires de l'administration communale;
- La cérémonie en l'honneur du nouveau président du Conseil général.

Le vin d'honneur a été octroyé à 115 reprises en 2019.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication (SC) a conduit l'année 2019 avec un effectif de 3,2 EPT, renforcé d'un chargé de projet événementiel à 70% en lien avec le 10^e UNESCO. Cet effectif a permis de relever le défi des festivités de cet anniversaire. De la conférence de presse de lancement du 18 janvier au Marché de Noël, plus de 30 événements et rendez-vous ont rythmé l'année, avec le temps fort des 27 au 30 juin 2019. Nonobstant ce contexte d'activité intense, de nombreuses tâches graphiques et d'animations vidéo ont pu être assumées en interne, pour des demandes du Conseil communal, des services, musées et autres acteurs-émetteurs de la Ville.

L'effectif du SC comprend un chef de service à 100%, une webmaster-technique à 70%, une graphiste-photographe à 70% et une créatrice de contenus multimédias à 80%. S'y est ajouté pour 2019, le renfort de deux fois six mois d'un chargé de projet événementiel à 60% en lien avec les festivités du 10^e UNESCO. Enfin, par périodes de six mois, un-e stagiaire médiamaticien-ne du CPLN à mi-temps.

Activités du service

Cette configuration permet de couvrir la quasi-totalité du spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville, en termes d'input ou d'accompagnement, sur différents axes stratégiques et projets porteurs.

Le SC accompagne le Conseil communal dans la gestion de la communication de dossiers délicats et en regard de sollicitations des médias. Outre les appuis constants en termes de relation avec la presse (plus de 100 communiqués diffusés) et les actions portant sur la notoriété, la réputation et l'image, le SC a apporté ses compétences dans la création et la gestion de campagnes et événements divers à visées promotionnelles (brochure s'installer à La Chaux-de-Fonds, journée portes-ouvertes de l'Administration, Marché de Noël, etc.).

Le SC déploie ses forces à 360°, en graphisme, impressions, publications, pour appuyer et accompagner les grands événements populaires organisés ou soutenus par la Ville (Biennale du patrimoine horloger, Fête de mai, promotion du vin de la Ville, Plage des Six-Pompes, Trotteuse-Tissot, Imagineige, Ludesco, etc.). Il organise la Fête des voisins et, en collaboration avec plusieurs autres services de l'Administration, a contribué à l'organisation du Marché de Noël 2019, repris au pied levé par la Ville.

L'engagement sans faille de l'équipe du service, dans cette année si dense, a permis de répondre aussi à de nombreuses demandes d'autres services et acteurs. Ces sollicitations sont le signe d'une qualité reconnue des prestations réalisées, et des économies conséquentes qu'elles permettent au surplus. En premier lieu, le SC soutient la préparation et la diffusion des informations, ainsi que la réalisation d'images professionnelles (photos officielles du Conseil communal, vin de la Ville, gazette réseau centre-ville, expos des musées, Trotteuse-Tissot, affichage à la rue de la traversière et affichage SGA Bon pied bon œil, etc.) ou des travaux d'édition (mise en page du Carillon, cartes postales, infographie Trotteuse-Tissot, etc.).

Les visuels et la brochure de la Fête de mai, les étiquettes du vin de la ville, des visuels du service des sports, du service de la jeunesse, du service de santé et prévention de la santé, de la bibliothèque des jeunes, etc. ont été réalisés. Des reportages photographiques pour les expositions des musées, la photo officielle du SEP, etc. Le service de la communication a organisé la soirée des voisins (ex-Fête des voisins), en lui donnant un nouveau nom et un nouveau visuel. Le SC assume aussi la mise en page de la Gazette du réseau centre-ville, dont le graphisme a été revu.

À l'interne de l'Administration, le SC assume notamment une part conséquente de l'organisation/animation de la Fête annuelle (visuels, studio photos). Dans le suivi de la nouvelle signalétique conçue pour le Bois du Petit Château déjà finalisée et dont le déploiement va suivre, la signalétique pour le nouvel enclos de loutres a été assurée par la créatrice de contenu multimédias du SC. L'action CdF Express du SSPS avec les clips tournés par des jeunes, et de nouveaux visuels pour les rendez-vous intergénérationnels Ensemble (SSPS) se sont poursuivis.

Concernant le 10^e UNESCO, l'équipe a assumé une place centrale dans l'organisation et le déploiement des festivités, ceci aussi pour la Ville du Locle, qui a salué à plusieurs occasions le travail abattu. Le SC a dû reprendre l'ensemble du site urbanisme-horloger.ch, le refondre, l'actualiser, puis le tenir à jour au fil des événements. Plusieurs projets ont profité des talents créatifs réunis pour réaliser des sacs 10^e UNESCO vendus tout au long des festivités, le rubik's cube de l'urbanisme horloger, le calendrier et le livre Les plus beaux moments du 10^e, des aimants à frigo (magnets), etc.

Concernant la communication numérique, le SC assure la gestion du site de la Ville, le suivi du CoPil communication numérique (20 comptes et profils représentent la Ville sur les réseaux sociaux) et la gestion des quelque 50 contributeurs du site, par le biais et avec le soutien du poste (0,7 EPT) de webmaster technique. Celui-ci voit affluer quelque 500 demandes par an pour des modifications techniques, corrections, créations de page, développement de fonctionnalité, etc. Les demandes relevant de ses compétences sont assumées par le webmaster technique. Les demandes complexes exigeant des compétences informatiques pointues sont retransmises au SIEN ou au fournisseur Arcantel.

Le SC soutient et coordonne la diffusion de onze infolettres, assumant le contenu et la diffusion des infolettres internes et grand public. Il assure la diffusion des communiqués de presse aux médias, et leur publication sur le site et sur NemoNews.

Sur internet et les réseaux sociaux, le déploiement se poursuit: la progression est de 13'300 abonnés Facebook à 14'900, de 2256 à 4400 sur instagram. Le concours #Urbanesco a vu plus de 500 photos soumises au jury. Le site urbanisme-horloger.ch reçu plus de 13'000 visites entre mai et juin, plus de 30'000 sur l'année. Le site de la Ville a compté 285'000 utilisateurs pour plus de 1,3 millions de pages vues.

En conclusion, l'éventail des actions accomplies confirme, si besoin était, l'utilité de réunir dans une petite équipe les compétences pour assurer des communications à 360°. Celles-ci, même en répondant à des logiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune: le rayonnement, la notoriété et l'attractivité de la Ville. Cette légitimité se double d'économies financières: l'ensemble des prestations assurées à l'interne, en réduisant le recours à des prestataires extérieurs. En ce qui concerne le 10^e UNESCO, une partie des missions assumées a pu être valorisée auprès de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit, pour laquelle le SC a mené avec succès les recherches de fonds, auprès des organes de financement, et pour le sponsoring, auprès des acteurs économiques de la région. Le poste de chargé de projet événementiel, assumé par la Fondation, a été ainsi totalement auto-financé.

De manière générale, le budget très réduit du SC a pu être tenu.

Finances, économie, ressources humaines (DFER)

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 11.4 postes de travail pour un total de 12 personnes ainsi qu'un apprenti ayant débuté en août. Le Service dépend administrativement de la conseillère communale en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie et des Ressources humaines.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements;
- Bouclage intermédiaire des comptes;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et prévoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation SAP.

Principaux projets menés en 2019

En parallèle aux tâches courantes que le Service des finances assume, ce dernier a notamment procédé à:

- Recharge et gestion des cartes Abeilles;
- Externalisation de l'impression en masse des loyers par le centre éditique de l'Etat;
- Création de rapports financiers sur SAP (FM-BCS);
- Mise en place d'un suivi et contrôle des disponibilités budgétaires;
- Mise à jour de procédures internes aux finances;
- Elaboration d'un cahier des charges pour un éventuel changement de progiciel comptable;
- Révision de la stratégie pour la gestion de la dette;
- Adaptation de la facturation de la taxe déchets des entreprises suite à la révision totale de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OLED, anciennement OTD).

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Le Service devra également développer de nouveaux projets à court et moyen termes, notamment :

- Prise de décision sur un changement éventuel de progiciel comptable ou de version SAP et gestion du projet;
- La version actuelle de SAP pour la Gérance n'est plus développée. Les finances devront donc gérer le passage vers le nouveau module SAP ou un nouveau logiciel;
- Analyse de la mise en place de la pré-saisie des factures fournisseurs avec un processus de visas électroniques des factures fournisseurs;
- Analyse de la mise en place d'une gestion des engagements;
- Mise en place de la facturation de l'impôt foncier des personnes physiques;
- Mise en place du décompte TVA électronique;
- Mise en place des factures électroniques (e-factures);
- Développement de la lecture des factures fournisseurs avec le QR code (dès 1^{er} juillet 2020);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Développement du système de contrôle interne avec l'aide d'un programme spécialisé;
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la LFinEC).

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'650 personnes physiques et 2'030 personnes morales à fin 2019.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales (augmentation dès 2018).

Impôts 2019

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2019 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2019 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2018 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2019 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2018 (ou dernière taxation connue) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Comptes 2017	Ecart C19 - C18
<i>Coefficients PP</i>	125/75	125/75	125/75	124/76	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Coefficients PM</i>	125/75	125/75	125/75	124/76	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-69'599'033	-66'859'000	-66'597'709	-66'284'147	-3'001'324
Impôts revenu-PP-années préc.	-350'060	-616'000	-685'230	-933'849	335'170
Rappels impôts - PP	-991'130	-228'000	-2'169'412	-2'575'381	1'178'283
Imputation forfait. Impôts-PP	70'715	134'000	87'971	105'300	-17'257
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'033'956	-6'265'000	-6'091'814	-6'656'403	57'859
Impôts fortune-PP-années préc.	-147'400	-187'000	-166'348	-328'731	18'948
Impôts sur prestations en capital	-1'323'954	-1'419'000	-1'404'166	-1'488'287	80'212
Impôts prest. capital-Années préc.	15'731	22'000	15'074	29'471	657
Impôts sur gains en loterie	-43'647	-60'000	-1'073'464	-72'225	1'029'817
Total des PP	-78'402'734	-75'478'000	-78'085'099	-78'204'251	-317'635
Impôts à la source	-3'747'865	-3'967'000	-3'634'926	-3'977'666	-112'939
Impôts sur les frontaliers	-14'417'320	-13'380'000	-13'157'000	-12'544'000	-1'260'320
Impôts frontaliers-années précéd.	0	0	-3'133	-562'826	3'133
Impôts forfaitaires frontaliers	100'000	0	269'517	0	-169'517
Total des frontaliers	-14'317'320	-13'380'000	-12'890'616	-13'106'826	-1'426'704
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-5'598'325	-6'291'000	-6'873'269	-5'372'524	1'274'944
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	282'380	-31'000	6'558	-138'314	275'822
Rappels impôts-PM	0	-1'000	0	0	0
Impôts capital-PM-année fiscale	-732'821	-846'000	-910'306	-1'361'751	177'485
Impôts capital-PM-années précéd.	-73'964	28'000	-9'902	72'689	-64'062
Sous-total PM	-6'122'730	-7'141'000	-7'786'919	-6'799'899	1'664'189
PM-Part au fonds - Population	-2'630'682	-3'307'000	-3'338'631	-3'307'061	707'948
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-226'720	-40'000	7'478	-42'914	-234'198
PM-Part au fonds - Emplois	-3'555'124	-3'917'000	-3'954'972	-3'916'876	399'848
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-268'656	-51'000	9'053	-50'973	-277'709
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-6'681'182	-7'315'000	-7'277'071	-7'317'824	595'889
Total des PM	-12'803'912	-14'456'000	-15'063'990	-14'117'723	2'260'078
Impôts fonciers	-1'928'558	-1'819'000	-2'174'463	-2'007'850	245'905
Impôts	-111'200'390	-109'100'000	-111'849'094	-111'414'317	648'704

En 2017, les coefficients fiscaux s'élevaient à 124/76 et ont été modifiés dès 2018 pour atteindre 125/75.

Aux comptes 2019, les recettes fiscales diminuent de CHF 650'000.- par rapport au comptes 2018. Les principales variations sont les suivantes:

- Augmentation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ CHF 2.7 millions)
- Diminution des rappels d'impôts due à la fin de l'amnistie en 2018 (- CHF 1.2 million)
- Diminution de l'impôt sur les gains en loterie (- CHF 1 million)
- Augmentation de l'impôts des frontaliers (+ CHF 1.4 million)
- Diminution de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (- CHF 1.7 million)
- Diminution du fonds intercommunal des personnes morales (- CHF 0.6 million)
- Diminution de l'impôt foncier (- CHF 0.2 million)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2019 :

	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'159'016.57	2'265'982.53	2'220'782.21
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	4'944.41	10'035.32	39'582.01
Reprise anciens ADB PP	0.00	0.00	-614.86
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	8'980.09	20'391.55	22'834.11
	2'172'941.07	2'296'409.40	2'282'583.47
Abandons, non-valeur, ADB PM	0.56	1.80	0.00
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	6'222.19	9'158.16	5'780.76
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	218.60	1.60	46'393.70
Opération de gestion fonds IPM	20'435.40	52'368.94	17'690.91
	26'876.75	61'530.50	69'865.37
	2'199'817.82	2'357'939.90	2'352'448.84

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF	2016 CHF	Ecart C19-C18 CHF
Fortune effective	3'963'409'379	4'014'756'420	4'223'560'479	4'347'948'483	-51'347'041
Déductions légales	-1'218'297'343	-1'203'895'176	-1'307'849'976	-1'419'576'369	-14'402'167
Fortune imposable PP	2'745'112'036	2'810'861'244	2'915'710'503	2'928'372'114	-65'749'208
Revenu effectif	1'113'600'532	1'140'597'696	1'123'447'280	1'146'787'477	-26'997'164
Déductions légales	-79'124'148	-78'304'262	-81'177'497	-98'220'488	-819'886
Revenu imposable PP	1'034'476'384	1'062'293'434	1'042'269'783	1'048'566'989	-27'817'050

Personnes morales

	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF	2016 CHF	Ecart C19-C18 CHF
Capital imposable	3'006'394'000	2'826'219'608	2'752'335'800	2'884'341'000	180'174'392
Bénéfice imposable	307'652'800	311'400'500	268'126'200	388'989'300	-3'747'700

Impôt foncier

	2019	2018	2017
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'662'903'841	1'285'143'787	1'397'945'796
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'128'260'997	854'873'484	951'342'404
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	534'642'844	430'270'303	446'603'392

*Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2019 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2019	2018	2017	2016	2015	Ecart 2019-2018
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	24'648	24'628	24'596	24'403	24'278	20
- Salariés	12'834	12'357	12'258	12'153	11'950	477
- Rentiers	6'866	7'195	7'223	7'183	7'161	-329
- Etudiants	2'890	2'974	2'943	2'911	3'013	-84
- Responsables PM	224	237	240	242	228	-13
- Indépendants & autres	1'712	1'741	1'803	1'777	1'792	-29
- Agriculteurs	116	115	118	119	121	1
- Impôt à la source > CHF 120'000.-	6	9	11	18	13	-3
Externes canton	857	833	831	834	800	24
Impôt à la source**	2'436	4'783	5'040	5'658	5'940	-2'347
Répartition autres communes	1'305	1'278	1'224	1'229	1'161	27
Personnes morales	2'028	2'098	2'114	2'002	1'955	-70
PM propriétaires d'immeubles	409	396	394	371	356	13

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2019.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2019 n'est pas indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie.

TABLEAUX STATISTIQUES**Personnes physiques****Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2019 (basés sur taxation 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0 à 10	4'470	4'520	17.68%	17.68%	903	921	0.00%	0.00%
11 à 100	1'103	1'139	4.36%	22.04%	54'196	57'613	0.07%	0.07%
101 à 200	781	777	3.09%	25.13%	115'410	116'030	0.16%	0.23%
201 à 500	1'765	1'737	6.98%	32.11%	604'346	594'662	0.82%	1.05%
501 à 1'000	2'250	2'284	8.90%	41.01%	1'667'076	1'695'901	2.25%	3.30%
1'001 à 2'000	3'293	3'400	13.02%	54.03%	4'880'592	5'029'710	6.59%	9.88%
2'001 à 5'000	7'286	7'267	28.81%	82.84%	23'931'431	23'926'520	32.30%	42.19%
5'001 à 10'000	3'319	3'252	13.13%	95.97%	22'662'500	22'163'379	30.59%	72.78%
10'001 à 20'000	792	778	3.13%	99.10%	10'346'877	10'221'322	13.97%	86.75%
20'001 à 50'000	182	181	0.72%	99.82%	5'450'330	5'518'764	7.36%	94.10%
50'001 à 100'000	38	38	0.15%	99.97%	2'555'097	2'532'203	3.45%	97.55%
100'001 et plus	8	7	0.03%	100.00%	1'814'094	1'181'379	2.45%	100.00%
Total	25'287	25'380	100.00%		74'082'852	73'038'404	100.00%	

Ce tableau met en évidence que 82.84% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux, ce qui représente 42.19% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000.- et CHF 20'000.- (45.07% des contribuables totaux) totalisent le 76.86% des impôts communaux totaux.

Seuls 46 contribuables sur 25'287 (0.18%) paient plus de CHF 50'000.- d'impôts, ce qui représentent plus de 5.90% des impôts totaux.

Personnes physiques**Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2019 basés (basés sur 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0 à 999	10'445	10'589	41.31%	41.31%	0	3	0.00%	0.00%
1'000 à 100'000	9'913	9'870	39.20%	80.51%	107'166	109'565	1.79%	1.79%
101'000 à 250'000	2'362	2'415	9.34%	89.85%	550'675	585'315	9.18%	10.96%
251'000 à 500'000	1'407	1'376	5.56%	95.41%	1'027'709	1'041'144	17.13%	28.09%
501'000 à 1'000'000	750	723	2.97%	98.38%	1'292'290	1'289'572	21.54%	49.63%
1'001'000 à 2'500'000	295	290	1.17%	99.55%	1'158'900	1'156'144	19.31%	68.94%
2'501'000 à 5'000'000	79	79	0.31%	99.86%	748'177	746'352	12.47%	81.41%
5'001'000 et plus	36	38	0.14%	100.00%	1'115'290	1'134'809	18.59%	100.00%
Total	25'287	25'380	100.00%		6'000'207	6'062'904	100.00%	

80.51% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000.- et contribuent pour 1.79% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.62% des contribuables totaux. Cette proportion paie 50.37% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3 millions.

Personnes physiques**Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2019 basés (basés sur taxation 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0 à 99	3'739	3'763	14.79%	14.79%	0	4	0.00%	0.00%
100 à 10'000	2'492	2'694	9.85%	24.64%	211'352	251'097	0.31%	0.31%
10'001 à 20'000	2'536	2'621	10.03%	34.67%	912'492	1'023'898	1.34%	1.65%
20'001 à 30'000	2'789	2'880	11.03%	45.70%	2'623'612	2'809'748	3.85%	5.50%
30'001 à 40'000	2'924	2'988	11.56%	57.26%	4'983'265	5'193'491	7.32%	12.82%
40'001 à 50'000	2'955	2'790	11.69%	68.95%	7'540'878	7'347'725	11.08%	23.90%
50'001 à 75'000	4'119	4'031	16.29%	85.24%	16'351'199	16'218'681	24.02%	47.92%
75'001 à 100'000	1'947	1'894	7.70%	92.94%	11'867'660	11'531'721	17.43%	65.35%
100'001 à 200'000	1'587	1'510	6.28%	99.21%	15'996'794	15'333'108	23.50%	88.84%
200'001 à 300'000	112	124	0.44%	99.66%	2'562'827	2'906'733	3.76%	92.61%
300'001 à 400'000	44	45	0.17%	99.83%	1'547'602	1'619'129	2.27%	94.88%
400'001 à 500'000	15	14	0.06%	99.89%	697'423	642'140	1.02%	95.91%
500'001 et plus	28	26	0.11%	100.00%	2'787'541	2'098'025	4.09%	100.00%
Total	25'287	25'380	100.00%		68'082'645	66'975'500	100.00%	

76.03% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000.- et 200'000.-, soit 41.96% des contribuables.

0.34% des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à CHF 300'000.- paie 7.38% des impôts totaux, soit CHF 5 millions.

Personnes morales**Contribuables PM selon les IMPÔTS DUS communaux en 2019 (basés sur taxation 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0 à 1	458	415	22.61%	22.61%	9	7	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'334	1'331	65.84%	88.45%	1'019'668	1'046'682	10.53%	10.53%
5'001 à 10'000	96	90	4.74%	93.19%	670'571	631'467	6.93%	17.46%
10'001 à 20'000	57	46	2.81%	96.00%	786'663	616'852	8.13%	25.58%
20'001 à 30'000	25	19	1.23%	97.24%	616'334	461'034	6.37%	31.95%
30'001 à 50'000	24	26	1.18%	98.42%	892'749	999'160	9.22%	41.17%
50'001 à 100'000	21	18	1.04%	99.46%	1'381'880	1'243'597	14.27%	55.45%
100'001 à 500'000	8	9	0.39%	99.85%	1'366'365	1'840'593	14.11%	69.56%
500'001 à plus	3	3	0.15%	100.00%	2'947'009	3'244'867	30.44%	100.00%
Total	2'026	1'957	100%		9'681'248	10'084'259	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

88.45% des personnes morales paient moins de CHF 5'000.- d'impôt, ce qui représente 10.53% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000.- correspondent à 2.76% des contribuables et 68.04% des impôts totaux.

Selon la taxation 2018 et les éventuelles adaptations effectuées, parmi les 2026 entreprises recensées, les trois plus importantes paient 30.44% des impôts totaux des personnes morales.

Personnes morales**Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2019 (basés sur taxation 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0 à 999	449	422	22.16%	22.16%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	459	434	22.66%	44.82%	13'170	11'615	1.16%	1.16%
51'000 à 100'000	209	209	10.32%	55.13%	17'065	18'199	1.50%	2.66%
101'000 à 250'000	305	301	15.05%	70.19%	40'229	39'227	3.54%	6.20%
251'000 à 500'000	187	196	9.23%	79.42%	52'361	60'907	4.60%	10.80%
501'000 à 1'000'000	151	138	7.45%	86.87%	91'999	71'572	8.09%	18.89%
1'001'000 à 2'500'000	128	128	6.32%	93.19%	166'255	188'879	14.62%	33.51%
2'501'000 à 5'000'000	60	56	2.96%	96.15%	102'704	121'384	9.03%	42.54%
5'001'000 à plus	78	73	3.85%	100.00%	653'594	708'812	57.46%	100.00%
Total	2'026	1'957	100%		1'137'377	1'220'595	100%	

79.42% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000.-, paient 10.80% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.85% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'000.- paient 57.46% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales**Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2019 (basés sur taxation 2018 et adaptations des tranches)**

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2019	2018	2019	2019	2019	2018	2019	2019
0	1'193	1'127	58.88%	58.88%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	465	493	22.95%	81.84%	236'598	252'516	2.77%	2.77%
50'001 à 75'000	74	63	3.65%	85.49%	162'645	136'793	1.90%	4.67%
75'001 à 100'000	32	41	1.58%	87.07%	92'153	129'868	1.08%	5.75%
100'001 à 150'000	48	45	2.37%	89.44%	215'719	204'304	2.52%	8.28%
150'001 à 200'000	46	42	2.27%	91.71%	277'459	242'190	3.25%	11.52%
200'001 à 500'000	78	71	3.85%	95.56%	778'095	739'146	9.11%	20.63%
500'001 à 1'000'000	41	27	2.02%	97.58%	919'358	547'632	10.76%	31.39%
1'000'001 à plus	49	48	2.42%	100.00%	5'861'844	6'611'215	68.61%	100.00%
Total	2'026	1'957	100.00%		8'543'871	8'863'664	100.00%	

81.84% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000.-. Cette part d'entreprises paie 2.77% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que les 2.42%, soit 49 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 68.61% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Fonctionnement du service

Depuis 2016, le service de l'économie fonctionne grâce à une collaboration interservices et interdicastères. Ainsi, la directrice en charge de l'économie dirige le service avec l'appui de sa secrétaire de direction, de l'urbaniste communal, du délégué au marketing urbain – commerce et immobilier, de la responsable des permis de construire, ainsi que du chef du service de la communication.

Tous les collaborateurs précités effectuant cette activité en sus des tâches qu'ils exécutent déjà pour leur service respectif, et ce sans avoir augmenté leur taux d'activité, le service de l'économie ne compte actuellement aucune charge de personnel.

La direction du service rencontre également plusieurs fois par année la direction du NECO pour évoquer les dossiers courants et les possibles collaborations.

Activités du service

L'activité du service de l'économie consiste principalement à maintenir un contact avec les entreprises de la Ville, ainsi qu'à la promotion d'implantations d'entreprises en collaboration avec le canton, la participation au réseau de promotion économique du canton ou encore à la promotion et la gestion immobilière et foncière, avec un contact régulier avec les investisseurs. Il s'agit avant tout d'un service de proximité et la collaboration avec le canton est très importante, ce dernier s'occupant notamment de chercher des entreprises extérieures.

Liens avec les entreprises

La direction du service rencontre de manière régulière les directions d'entreprises de la place, afin d'être à l'écoute de leurs besoins et attentes. Ces entretiens sont qualitatifs autant pour les entreprises, qui se sentent écoutées et soutenues par la Ville, que pour notre administration, qui peut ainsi jauger la santé de son tissu économique.

Plusieurs entreprises s'approchent également de notre service, très souvent pour des recherches de nouveaux locaux ou pour envisager l'avenir dans de nouvelles dispositions. Certaines se sont aussi montrées intéressées à acquérir du terrain.

Suite aux nombreux entretiens avec les entreprises, plusieurs ont débouché sur des projets. Certains sont encore en cours mais d'autres ont pu être finalisés cette année, dont voici les principaux :

- Implantation de l'entreprise JBH SA à La Chaux-de-Fonds (boulevard des Endroits 22), spécialisée dans la décoration de mouvements pour la haute horlogerie suisse.
- Vente par la Ville à Nivarox-Far SA de deux parcelles de terrain de respectivement 5'603 et 3'092 m², détachées des bien-fonds n° 3023 et 3024 du cadastre des Eplatures, afin de permettre son agrandissement sur son site du Crêt-du-Loche 12B, par la construction d'une nouvelle usine sur les terrains adjacents à ces parcelles.
- Rencontre avec de nombreuses entreprises de la place avec la préposée au contrôle des habitants afin d'encourager les frontaliers à venir s'établir à La Chaux-de-Fonds. D'une manière générale, les entreprises ont très bien accueilli le projet et acceptent que la Ville rencontre leurs collaborateurs, sur leur temps de travail. Le projet devrait se poursuivre en 2020.

Relations publiques dans des salons et des évènements

La directrice de l'économie se rend également chaque année dans deux grands salons professionnels très réputés en Suisse, à savoir le SIHH et Baselworld. Elle peut ainsi s'entretenir avec les exposants chaux-de-fonniers de leur situation et de leurs perspectives, tout comme du degré d'importance d'avoir un stand dans un salon. Ces rencontres permettent également de créer et préserver les liens entre les représentants des autorités communales et les dirigeants des entreprises exposantes, lesquelles sont souvent implantées dans notre Ville depuis longtemps et ont une grande importance pour notre industrie régionale.

Technical Watchmaker Show

Déçues par Baselworld, qui voit depuis une dizaine d'années le nombre d'exposants diminuer grandement chez les sous-traitants, plusieurs entreprises sous-traitantes se sont entendues pour créer leur propre salon des sous-traitants, à La Chaux-de-Fonds. C'est ainsi qu'est né en 2018 le nouveau salon professionnel horloger Technical Watchmaker Show, qui offre une plateforme d'échange dynamique et accueillante permettant aux professionnels de s'y rencontrer, de faire des affaires, de créer des contacts et de faire valoir leurs compétences et leur savoir-faire.

La direction du service de l'économie a activement soutenu ce nouveau projet, qui a rencontré un franc succès lors de ses deux premières éditions. En effet, en 2019, ce ne sont pas moins de 50 entreprises sur les 1'200 m² du site des Anciens abattoirs qui ont mis en avant leurs compétences durant 5 jours d'exposition, accueillant plus de 3'000 visiteurs venus du monde entier. La prochaine édition aura lieu du 28 avril au 2 mai 2020. Environ 15% d'exposants supplémentaires sont pour l'heure annoncés.

Commission de l'économie

La Commission de l'économie, regroupant différents représentants des milieux économiques et des partis politiques du Conseil général, s'est réunie à trois reprises en 2019. Les débats de ladite commission ont principalement tourné autour de la situation économique et financière de la Ville et des entreprises de la région, tous domaines confondus, ainsi que des différents projets suivis par le service de l'économie. Une séance a également été dédiée à la présentation de la nouvelle monnaie locale, l'Abeille.

Up La Chaux-de-Fonds

Le concept de Up La Chaux-de-Fonds est de proposer ponctuellement des rendez-vous stimulants aux entrepreneurs, leaders et décideurs de la région, afin d'identifier les axes de force de la Métropole horlogère, ses atouts renommés ou méconnus, et de réfléchir ensemble à des pistes, de débattre de projets et des grands thèmes de l'actualité économique de la région. L'idée est avant tout d'allier esprit d'entreprise et réseautage.

Deux rencontres ont eu lieu en 2019. Le 13 mai 2019, Jean-Pierre Egger a évoqué l'importance de l'esprit d'équipe au sein d'une entreprise et a fourni quelques outils et conseils afin d'aider les invités à atteindre l'excellence dans la gestion de leur entreprise. Cette rencontre faisait suite aux réflexions déjà entamées lors d'une précédente édition avec Dominique Perret, skieur freeride de l'extrême, dans laquelle était abordé le thème de la gestion du risque en entreprise et où les entrepreneurs ont eu l'occasion de constater de quelle manière le sport et la gestion d'entreprise étaient étroitement liés.

L'édition du 14 novembre 2019 a par ailleurs pu accueillir un invité d'exception, Fabrice Zumbunnen, président de la direction générale de MIGROS, Chaux-de-Fonny, qui nous a parlé de l'encadrement des jeunes professionnels et de l'avantage que représente la formation duale pour les entreprises, tout comme pour les apprentis. En effet, MIGROS est non seulement l'une des plus grandes entreprises suisses actives dans le secteur de la grande distribution, mais c'est également l'un des plus importants employeurs privés de notre pays. À ce titre, le géant orange forme chaque année plus de 3'000 apprentis dans plus de 50 métiers différents, ce qui n'a pas manqué d'intéresser de nombreux entrepreneurs lors de cette 8^{ème} édition.

Les galeries photos de ces rencontres et les commentaires de la presse peuvent être visionnés sur le site internet de la Ville de La Chaux-de-Fonds (<http://www.chaux-de-fonds.ch/economie-emploi/up-la-chaux-de-fonds>).

Marché de Noël

Le Conseil communal a été informé dans le courant du mois d'octobre que Noël en Ville ne serait pas en mesure cette année d'assurer l'organisation du Marché de Noël. Dès lors, le Service de l'économie, avec l'important soutien du Service de la communication et de nombreux services de la Ville, a décidé cette année de reprendre au pied levé l'organisation du Marché de Noël. Cet événement a tenu ses promesses d'authenticité, d'échanges et de belles émotions et a accueilli près de 2'000 visiteurs en huit jours.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

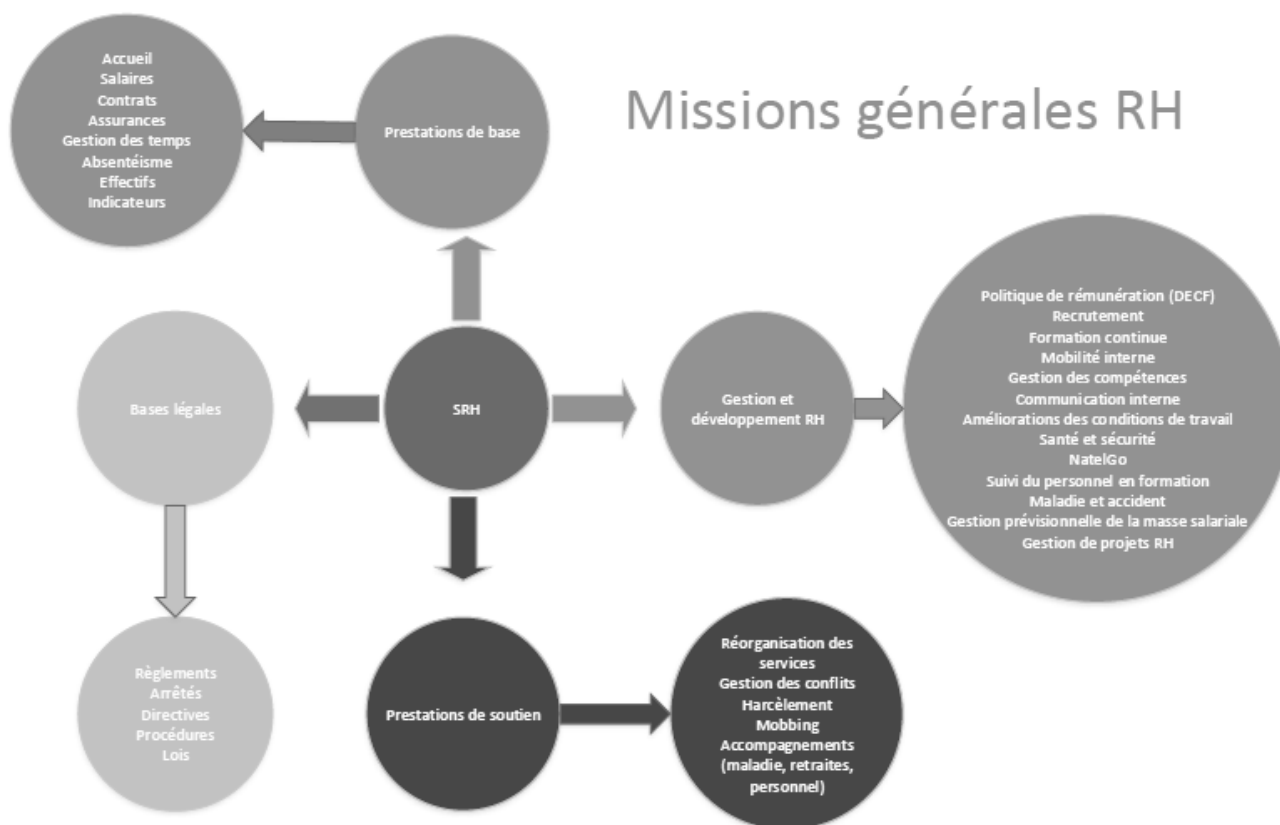
Organisation 2019

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	80%
• Adjointe à la cheffe de service RH	80%
• Chargée de missions RH	80%
• Responsable secteur salaires/projets RH	100%
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70%
• Assistant-e-s administratif/ve/s	340%
• Apprenti	100%

Mission

Garant d'un fonctionnement et d'une gestion équitable et transparente, le Service des ressources humaines a avant tout une mission de soutien, de conseil, d'organisation et de développement auprès du personnel communal, des chefs de service et des autorités exécutives.



Actions RH en 2019

Accompagnement des services

L'accompagnement du Service communal de l'action sociale a été très présent en 2019, tant afin de trouver des solutions immédiates aux problématiques que pour mettre en place une organisation pérenne. En effet, ce service présente un turn over important et les collaborateurs sont en souffrance de la situation générale. Voici une synthèse des premières actions : séance avec l'ensemble des collaborateurs du SCAS pour synthétiser les difficultés rencontrées et définir les mesures à prendre ; mise en route d'un audit avec un intervenant externe (diagnostic, établissement d'un rapport d'audit) ; détermination du plan d'action et début de la mise en œuvre.

Assurances

Les contrats d'assurances de personnes pour l'assurance perte de gain maladie, l'assurance accident et l'accident complémentaire arrivaient à échéance au 31.12.2019. Un appel d'offres sur les marchés publics a été effectué en septembre 2019 et de nouveaux contrats ont été conclus avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Les actions suivantes ont notamment été mises en place :

- Établissement d'indicateurs statistiques.
- Organisation d'une séance de sensibilisation des cadres du Service des espaces publics par rapport à l'absentéisme.
- Proposition d'un plan d'action visant à diminuer le taux d'absentéisme (rencontre avec certains chefs de service, établissement d'un catalogue de mesures, propositions de mesures au Conseil communal, planification et mise en œuvre).
- Coordination régulière avec les différentes institutions dans le but de trouver des solutions pour nos collaborateurs qui rencontrent des difficultés de santé.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

- Journée "Team-Building" du Conseil communal avec l'ensemble des cadres, des administrateurs/trices et des chef-fe-s de service : Ensemble vers l'excellence ! : séminaire de 1 jour pour les cadres et administrateurs/trices et d'une demi-journée pour les chef-fe-s de service (35 personnes).
- Formation de base au management : formation obligatoire de 3 jours destinée aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- Module EPI (entretien d'évaluation) : formation d'une journée qui développe les bases des entretiens d'évaluation et de développement avec des exercices pratiques.
- Management collaboratif : formation de 2 jours dans laquelle le management collaboratif passe d'abord par une réflexion sur soi-même pour mieux comprendre et soutenir son collaborateur sur le chemin de la performance.

La formation management, en général destinée aux cadres puisqu'en lien avec la gestion de personnel, a pour objectif la continuité des bases d'une culture de management professionnalisée initiée ces dernières années au sein de notre administration, notamment avec une base commune et obligatoire pour nos nouveaux cadres mais également une formation continue de qualité en lien avec les besoins d'aujourd'hui. 74 collaborateurs ont ainsi pu en bénéficier.

- Module Projecto : nouvelle formule simplifiée d'une durée de 2 jours sur la gestion de projet.
- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprentis et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Nombre de personnes formées

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2019	74	2	12	3
2018	74 (39+35) *	4	12	6
2017	19	3	21	9

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2019, 3 collaborateurs ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateurs en 2019**Mesures salariales**

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu du rattrapage négatif de 2,4 pts sur 3 ans (2018 à 2020) et de l'inflation constatée au mois d'août 2018, l'échelle des traitements a été augmentée de 0,40% dès le 1^{er} janvier 2019.
- Suppression des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2019.
- Aucune enveloppe pour l'octroi des échelons qualitatifs.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité de 100%); le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 38 collaborateurs/trices ont bénéficié d'une telle prime.
- Pour les salaires relevant d'échelles cantonales et en application des décisions du Canton, l'allocation complémentaire pour enfant a été diminuée dès le 1^{er} janvier 2019 de CHF 115.- à CHF 100.- pour un taux d'activité de 100%.
- Prévoyance.ne : dès le 1^{er} janvier 2019, la Caisse a changé son plan de prévoyance pour adopter la primauté de cotisations.

Statistiques**Évolution de l'effectif en 2019****Effectif * en 2019**

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2019</u>
Personnes	729	736
Postes	595.65	604.26

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2019, on constate une augmentation globale de l'effectif de 8.61 équivalents plein temps (EPT).

Mouvement de l'effectif * en 2019

	<u>Entrées 01.01-31.12.2019</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2019</u>
Personnes	93	81
Postes à 100%	77.89	73.45

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplaçants ou engagements horaires).
Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2019

	<u>Augmentations TA</u>	<u>Diminutions TA</u>
Personnes	5	28
Équivalents postes à 100%	9.32	5.16

Un quart des demandes de diminutions de taux d'activité sont intervenues après un congé maternité.

Évolution du personnel en formation en 2019 (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2019</u>	<u>31.12.2019</u>
Personnes	71	68
Postes à 100%	69.8	66.9

Il est à noter que les ambulanciers en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

La diminution du nombre d'apprentis ne relève pas d'une volonté de réduction mais fluctue en fonction de l'organisation des services et des ressources en matière d'encadrement.

Taux de rotation du personnel en 2019

	2019	2018	2017
Fluctuation du personnel *	11.05%	11.91%	9.29%

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Nous avons constaté une augmentation du nombre de départs en retraite anticipée en 2018, certainement en partie imputable au changement de calcul de notre caisse de prévoyance.

Autres indicateurs RH

Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2019 *

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
50	79.95	2.00

*durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2019	2018	2017
Nombre d'annonces	89	82	47
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3618	3717	2866
Offres spontanées	501	481	727

Taux d'absentéisme

2019		2018	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durées absences	Tendance	Durées absences	Tendance
1-2 jours	0.66%	1-2 jours	0.64%
3-30 jours	0.86%	3-30 jours	0.85%
31-60 jours	0.33%	31-60 jours	0.44%
61-90 jours	0.32%	61-90 jours	0.29%
91-120 jours	0.12%	91-120 jours	0.26%
121-180 jours	0.37%	121-180 jours	0.48%
180 jours et plus	2.22%	180 jours et plus	1.81%
Total	4.88%	Total	4.77%

Accidents	1.81%	Accidents	1.22%
Accident non-professionnel	0.68%	Accident non-professionnel	0.68%
Accident professionnel	1.13%	Accident professionnel	0.53%

En 2019, on constate une diminution du nombre de sinistres accident professionnel annoncés par rapport à 2018. Cependant on observe que le taux d'absence lié aux accidents professionnels a augmenté en lien avec des durées d'absence plus longues.

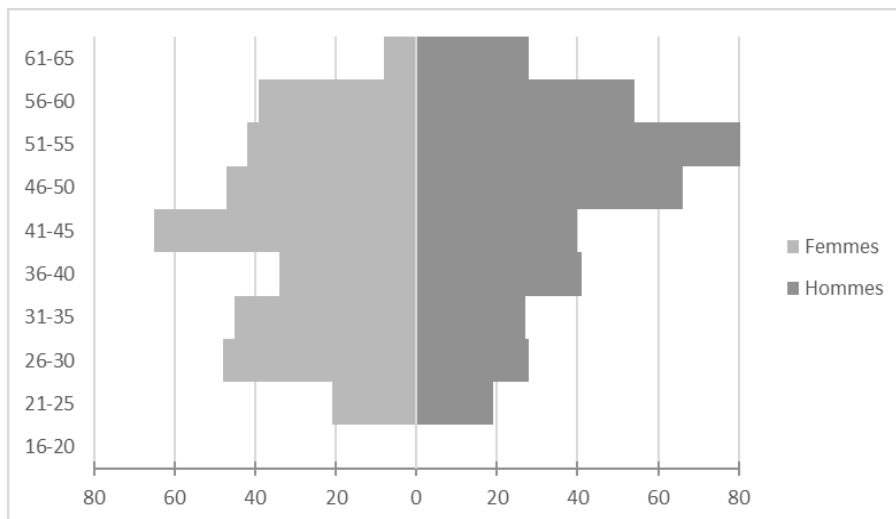
Diverses statistiques secteurs administratifs

	2019	2018	2017
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	10'984	10'906	14'172
Nombre de contrats :	286	303	290
Nombre d'avenants :	110	124	117
Nombre de conventions :	72	60	36
Nombre de déclarations d'accident :	327	299	275

Autres données statistiques :

	2019	2018	2017
Age moyen du personnel	44 ans	44 ans	44 ans
Personnel féminin	47.48%	46.71%	46.5%
Personnel masculin	52.52%	53.29%	53.5%
Années d'ancienneté moyennes	10.49 ans	10.68 ans	11.16 ans

Pyramide des âges



Sécurité et santé au travail

Organisation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau centre de charge a été créé (621) pour toutes les activités en lien avec ce secteur.

Ce service est composé de deux collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT. Ces collaborateurs bénéficient également de l'appui de l'administrateur en charge de la sécurité au DSEPE et de la secrétaire de direction du DFER. Toutefois, pour ces derniers, aucun taux d'activité n'est dévolu au service de sécurité et santé au travail, les tâches étant effectuées dans le temps compris dans leur fonction respective, sous la responsabilité de la directrice du DFER.

Activité du service

L'activité du service sécurité et santé au travail consiste principalement à obtenir un suivi des accidents et maladies professionnels, à effectuer des audits pour définir les éléments déclencheurs, ainsi qu'à la mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment et chaque activité comportant des phénomènes dangereux.

Dans ce cadre, les chargés de sécurité :

- élaborent des protocoles et documents de référence en collaboration avec les responsables de l'activité des services ;
- planifient le suivi et l'organisation des formations en lien avec la sécurité et détectent les formations métiers à mettre en place ;
- organisent la mise en place de campagnes de prévention par des actions ponctuelles, de la communication et de l'affichage ;
- contrôlent les équipements de protection individuels ;
- répondant aux normes en vigueur de la santé/sécurité au travail ;
- conseillent en santé/sécurité au travail et effectuent régulièrement des analyses diverses ;
- collaborent avec plusieurs entités cantonales, fédérales ou externes (SUVA, SECO, office de l'inspection du travail, BPA, service du feu, Etat de Neuchâtel, société de sauvetage de La Chaux-de-Fonds, service de santé scolaire).

Actions réalisées en 2019

Afin de poursuivre de façon cohérente la couverture offerte lors de la campagne de vaccination 2018 (hépatite, tétanos et tiques), nous demandons aux nouveaux collaborateurs de la Ville de se faire vacciner. Les coûts en lien avec la vaccination sont intégralement pris en charge par la Ville.

Sur demande de la direction et par souci de transparence, le site intranet mis en place en 2018 a été étoffé par des rapports, protocoles et documents divers traités en 2019, permettant ainsi aux responsables de service et contremaîtres de pouvoir s'informer sur l'avancement des dossiers en cours.

Des nouveaux documents ont été créés : quatre documents pour le protocole d'évacuation d'urgence de la déchetterie intercommunale ; un protocole de sécurité concernant le nettoyage des WC publics ; cinq tableaux Excel pour la gestion des formations de sécurité et les formations métier du SEP (documents inexistant jusqu'à présent) ; l'inventaire de tous les produits dangereux, en fonction de chaque site ; la liste des emplacements de toutes les pharmacies ; des extraits de fiches de données de sécurité ; des consignes de sécurité en cas d'urgence, par bâtiment.

Un audit externe a été réalisé (inspection de sécurité) concernant le matériel, le stockage et l'emploi des produits dangereux, des bouteilles de gaz (ex. gaz de pétrole liquéfié), ainsi que des appareils de soudage, brûleurs pour romaine et chalumeaux.

Trois exercices d'évacuation incendie ont été mis en place en collaboration avec le service d'incendie et de secours, et qui ont permis d'acquérir une expérience déterminante. Cette expérience s'est démontrée lors de l'événement du 20 septembre 2019 en permettant d'évacuer toute la déchetterie intercommunale de façon cohérente, sans mise en danger et heureusement sans perte humaine.

Des dossiers terminés ou en cours de finalisation ont été mis en place : taille des Houppliers enneigés, chauffage à gaz dans les cantonnements, travaux sur échafaudage roulant, fuite d'ozone à la piscine de Numa-Droz, montage d'échafaudage roulant, échafaudage des Anciens abattoirs, mise en conformité des locaux des produits toxiques, de la menuiserie, de la peinture route et du local des produits facilement inflammables, analyse du poste de commandement des fours-crématoires du cimetière, mise en place de la transmission et suivi des nouvelles normes concernant les apprenants et les mineurs travaillant dans les domaines avec dangers particuliers, mise en place de l'affichage de prévention contre les accidents non professionnels dans les services de la Ville, ainsi que des protocoles de gestion des pharmacies de secours dans tous les services communaux.

Plusieurs visites de bâtiments ont été effectuées durant l'année, soit les collèges de la Ville, l'accueil pré- et parascolaire, les musées (MIH, MBA, Zoo), la piscine-patinoire des Mélèzes et les piscines des Arêtes et de Numa-Droz, les bibliothèques de la Ville et des jeunes, le service de l'action sociale, le service de la jeunesse, le centre des travaux publics (serrurerie, menuiserie, peinture, cafétéria-cuisine (déclenchement de l'alarme feu intempestive), cimetière et centre funéraire, espaces verts), les serres ainsi que plusieurs chantiers.

L'installation des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds occasionne des contrôles réguliers pour le maintien et l'efficacité (échange de batteries, extension des demandes, ...). La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à la situation et l'achat de boîtiers sécurisés a dû être réalisé afin de prévenir les vols des appareils. Les chargés de sécurité ont commencé à mettre en place le projet de la localisation des défibrillateurs, sur internet, par une nouvelle société afin de garantir le suivi sur le plan romand. En 2019, un nouveau défibrillateur a été posé à la demande du service communal de l'action sociale, sur la façade Nord du collège des Marronniers.

Pour le service des espaces publics, l'accent a été mis sur la sécurité pour les chauffeurs grutiers. Un casque adapté à leurs fonctions a été fourni à chaque collaborateur concerné.

Formations

Les chargés de sécurité ont l'obligation de se présenter aux formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé de sécurité. Les formations suivantes ont été effectuées en 2019 :

Cours de secouriste :

- Formation refresh IAS1 (1 jour de formation) de 35 secouristes organisée les 7, 13 et 24 mai.
- Formation de base IAS1 (2 jours de formation) de 25 nouveaux secouristes, les 22 novembre, 6 décembre, 13 décembre et 20 décembre.

Cours "5 à 7" de sécurité et journées de formation :

- 14 février 2019 : Formation de chargé de sécurité AEAI pour les deux chargés de sécurité
- 12 mars 2019 : Substances dangereuses à la place de travail
- 16 mai 2019 : Chantier de la construction
- 29 mai 2019 : Organisation de la DGMR (voirie du canton de Vaud) ELF1.15
- 19 septembre 2019 : Travailleurs isolés
- 26 septembre 2019 : Swiss pro Substances dangereuses
- 14 novembre 2019 : Journée de formation continue SSST

Le service de santé sécurité a par ailleurs été mandaté par le service des espaces publics et par le service des bâtiments et du logement pour une aide à la mise en place des formations obligatoires suivantes en 2020 :

- Travaux en hauteur, port du harnais
- Permis pour l'utilisation d'une nacelle
- Pont roulant
- Sécurité dans les égouts
- Formation de cariste
- Entretien des véhicules électriques à haute tension
- Emploi des produits phytosanitaires
- Échafaudage roulant

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2018 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2019

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) en 2019 :

- La situation au niveau RH de l'effectif du CDH a été à nouveau compliquée. En effet, différentes situations (accident, maternité) longues de plusieurs mois, ont eu pour incidence, qu'à part en janvier 2019, l'effectif du CDH n'a jamais été au complet.
- Contrôles et validation de 16'309 (8'770) signatures sur les initiatives, référendums et motions. Une quantité presque doublée par rapport à 2018 ! Ceci est notamment dû à l'initiative communale "LaTchauxVerte". Les détails sont résumés dans la partie "Droits politiques".
- L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire est toujours complexe en raison des intérêts prépondérants des concernés à garder leur domicile principal hors de La Chaux-de-Fonds. Grâce à un travail conséquent, 39 (+12) personnes ont transféré leur domicile de séjour en domicile légal en 2019. Pour les dossiers complexes, le CDH s'appuie sur des conseils juridiques. Six décisions ont été rendues en 2019. Suite à ces décisions, deux dossiers sont en recours au Tribunal cantonal et quatre dossiers ont suivi notre décision sans opposition.
- Gestion des scrutins avec l'organisation complète de deux votations fédérales, une votation communale et la gestion de l'élection fédérale avec un nouveau logiciel et une nouvelle procédure. La gestion de l'élection fédérale a donc nécessité beaucoup de préparation en amont du jour J du dépouillement. Le résultat du travail en amont a été payant puisque tout s'est bien déroulé le jour J.
- Un nombre conséquent de demandes en tout genre transite par notre permanence. Le CDH a, en permanence ou en Backoffice, traité 1'860 (718) mutations d'état civil; 4'727 (4'591) courriers papiers; répondu à 5'740 (5'477) demandes téléphoniques; traité 538 (689) avis de mutations de gérance par case électronique et enfin traité 7'367 (6'851) courriels sur la boîte générique. Le tout représente 20'232 (18'326) sollicitations. Certaines réponses aux demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2019, le montant facturé pour les demandes se montait à CHF 33'060.-, soit 1'653 demandes facturables. Le nombre de demandes est stable.
- Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. 3'492 contrôles (4'184), incluant parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est détaillé plus bas. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral. Il faut souligner que sur demande du canton et en parfaite collaboration avec le SUME de La Chaux-de-Fonds, le CDH a dû procéder à la fusion de 111 bâtiments dans ETIC suite aux obligations liées à la mensuration officielle. Ceci a généré un travail supplémentaire conséquent car chaque fusion a des impacts sur les logements et habitants.
- En 2019, nous avons continué la collaboration avec la Sécurité publique. Celle-ci est intervenue auprès des 23 (-9) citoyens qui ont commandé un permis de séjour au CDH et qui, malgré nos rappels, ne sont pas venus le chercher. Dès fin 2019, une nouvelle procédure a enfin été introduite en collaboration avec le service des migrations de l'Etat de Neuchâtel (SMIG) qui est l'émetteur des factures et le répondant des titres de séjour. Ainsi, si un citoyen ne vient pas retirer son titre de séjour, celui-ci sera désormais retourné au SMIG avec une extourne financière pour le CDH.
- En termes de collaboration, il faut rappeler que sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe déchets des ménages aux particuliers est adressée par l'Administration des infrastructures. Le CDH enquête sur les enveloppes qui viennent en retour afin d'optimiser la qualité par rapport à de nombreuses personnes qui ne se mettent pas en règle.
- Le CDH a dû gérer les communications avec SERAFE SA (anciennement Billag) et les citoyens suite aux émissions de factures, parfois folkloriques, de SERAFE SA. En effet, les données sont extraites automatiquement de notre système et communiquées à SERAFE SA. Cependant, SERAFE SA n'a pas bien repris une partie des données (ceci étant valable pour la Suisse entière). Ainsi, la composition des ménages est sensible et a un enjeu financier (conséquences auprès du service de l'action sociale, des prestations complémentaires, de la redevance TV et de différentes taxes...), si bien que là aussi, le CDH doit prendre du temps pour analyser les situations de domiciliation des personnes.
- Grâce à la collaboration avec le SIEN, un nouvel outil pour la visualisation des états locatifs et la gestion des visites sur le terrain a été testé et exploité avec succès en 2019.
- Le CDH a intégré un nouveau processus, soit le passage à ECH-93 (transmission électronique d'une partie des informations de déménagements au sein des communes neuchâteloises ou quelques tierces). Ce processus est une introduction du futur projet de E-Déménagement.
- Grâce à la collaboration avec le SIEN, le CDH a également proposé à la commission des naturalisations et agrégations de travailler avec le portail ECHO. Depuis octobre 2019, tous les membres consultent ainsi les dossiers

depuis chez eux ou autres points d'accès. Ils peuvent en tout temps laisser des commentaires et appréciations. Cela leur facilite l'accès aux dossiers et la préparation des séances.

- Participation de la préposée, avec ponctuellement des collègues du CDH, à des groupes de travail :
 - Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants).
 - Groupe de travail des sept préposés des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences.
 - Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice.
 - Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du contrôle des habitants.
 - Rencontres de travail avec le SMIG.
 - Rencontres de travail avec l'office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises.
 - Groupe de travail pour la mise en œuvre du futur E-Déménagement.
 - Groupe de travail avec la Chancellerie d'Etat et le SIEN concernant le concept de dépouillement électronique des bulletins de vote papier. Dans ce groupe, le premier résultat a abouti pour les élections fédérales du 20 octobre 2019. Ce groupe continue de travailler pour, à terme, intégrer le scannage des bulletins.

Droits politiques

Scrutins

Le contrôle des habitants a organisé et dirigé le déroulement de deux votations fédérales et une votation communale. Lors de la votation fédérale du 11 mai 2019, le CDH a travaillé pour la première fois avec le nouveau logiciel "Syvote" pour la saisie des résultats. Le CDH a également géré et dirigé les opérations pour les élections fédérales du 20 octobre 2019 lors desquelles le nouveau logiciel (partie élection) et un nouveau processus de dépouillement ont été introduits avec succès. Cependant, la mise en place d'une organisation pour les élections est très coûteuse en temps et en stress en amont des élections.

Date	Type	Objet
10 février	Votation fédérale	Initiative populaire "Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)"
19 mai	Votation fédérale	La loi fédérale du 28 septembre 2018 relatif à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA); L'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).
20 octobre	Élections fédérales	Conseil des États Conseil national
24 novembre	Votation communale	Élection du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds par le Conseil général

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Pour compléter ce volet chargé, le CDH a contrôlé 16'309 signatures relatives à des initiatives, référendums et motions :

Initiative ou Référendum communal	
Latchauxverte.	5'306
Initiative ou Référendum cantonal	
Pour une école équitable et efficiente.	318
Motion populaire	
Agissez pour l'économie locale et contre la surconsommation.	85
Vergers vivants.	42
Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois.	76
Agissez pour des investissements durables et transparents.	67
Agissez pour un avenir viable et juste!	471
Pour la légalisation d'une pratique courante: libérons les établissements publics de l'épée de Damoclès qu'ils ont au-dessus de la tête en autorisant, à certaines conditions, les "happy hours" et autres jeux ou concours."	34
Initiative ou Référendum fédéral	
Pour un climat sain (initiative pour les glaciers).	1'130
Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité).	326
Contre le bétonnage de notre paysage (Initiative paysage).	312
Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes).	1'244
Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac.	1'132
Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif).	924
Pour l'autonomie de la famille et de l'entreprise (Initiative pour la protection de l'enfant et de l'adulte).	3
Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts).	660
Désignation des juges fédéraux par tirage au sort initiative sur la justice.	2'253
Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes.	8
Contre les exportations d'armes dans des pays en proie de guerre civile (initiative correctrice).	664
Contre la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).	1'116
Contre la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).	62
Non au diktat de l'UE qui nous désarme.	76
Total de signatures vérifiées durant l'année 2019	16'309

Population

Recensement de la population

En quelques mots :

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2019 selon les directives du service cantonal de la statistique. Il enregistre 37'472 habitants contre 37'941 à fin décembre 2018, soit une diminution de 469 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 299 (+9), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F, 8 (-3), permis L, 89 (-46), permis N, 2 (-7) et les travailleurs frontaliers, 5'441 (+12), selon le SEM.

Il y a 18'862 ménages (-109) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'095) est en baisse (-44).

La longévité moyenne est de 77.1 ans (+0.5) pour les hommes et de 83.8 ans (+1.3) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 766 personnes, constituent le 20.72% (-0.18%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.3 ans.

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Nous avons examiné 117 dossiers de demandes de naturalisations pour 221 personnes pour préavis communal selon l'ancienne méthode. Le CDH prépare les préavis pour chaque dossier et ceux-ci repartent au Canton et à la Confédération. Entre six et neuf mois plus tard, les dossiers reviennent et le CDH procède à une brève analyse pour préparer les décisions. Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2019, nous avons parallèlement fonctionné selon la nouvelle méthode en vigueur dès 2018 et traité les demandes de 59 dossiers de demandes de naturalisations pour 78 personnes. Selon cette nouvelle méthode, le dossier ne passe plus qu'une seule fois dans les mains de la commune. Ainsi, selon la méthode antérieure à 2018, le Conseil communal validait les préavis et les décisions de naturalisations, mais depuis la méthode 2018, il prend uniquement les décisions de naturalisation. En outre, en 2019, le CDH a modernisé le processus de consultation des dossiers pour les membres de la commission qui peuvent les consulter à tout moment sur la plateforme ECHO.

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un enquêteur. Nous avons eu une vacance de 4 mois et notre nouvel enquêteur a commencé dans sa fonction en juin 2019. Cependant, grâce à son activité et ses suivis, il a rapidement réussi à prendre en main 45 enquêtes. Grâce au suivi des enquêtes, 19 personnes (dont des familles) sont venues s'inscrire en domicile principal et deux personnes en domicile secondaire. Le contrôle des habitants cherche à renforcer le processus de mise en conformité des domiciliations et met en évidence des situations complexes. De plus, l'enquêteur procède à la mise à jour du système ETIC pour le module "ouvrage" qui contient tous les bâtiments et logements de la Ville. Il apporte un soutien dans toutes les situations liées aux logements et collabore avec le SUME. Il renforce également l'équipe en participant à des tâches communes du groupe comme la permanence.

Contrôle des rapports de validation

Les rapports de validation sont transmis au CDH par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2019, le CDH a contrôlé **3'492** potentielles incohérences (4'184). Le CDH, de par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualités sur le plan cantonal et fédéral.

Date du rapport de validation	15.01	15.03	15.04	17.06	15.07	17.09	15.10	03.12
Nombre d'éléments contrôlés	391	358	311	956	969	200	10	297

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir ou prolonger des permis de séjour. Un tiers des demandes est lié à la gestion des titres de séjour.

Mensuellement, en moyenne, 2'618 personnes prennent un ticket au guichet, soit 31'421 demandes par année !

Sur l'année 2019, il a été enregistré:

1'741	dépôts de papiers	(-157)
2'145	retraits de papiers	(-402)
341	naissances	(-36)
385	décès	(-7)
808	autorisations de logements	(-32)

Il a été établi:

1'207	cartes d'identité adultes	(+2)
408	cartes d'identité enfants	(-90)

Permis de séjour

On peut observer que plus d'un tiers des demandes à nos guichets sont liées aux permis ou aux titres de séjour pour lesquels le CDH fait office d'interfaces entre le citoyen et le SMIG.

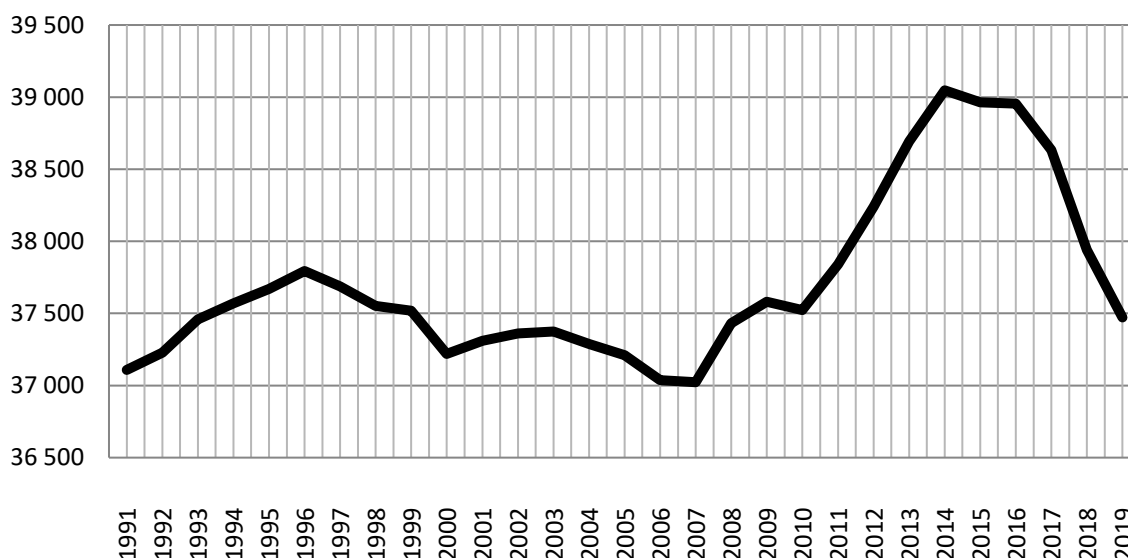
Durant l'année 2019, 6'605 (-1'515) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente un encaissement total de CHF 472'935, mais seulement CHF 135'562 reviennent à la Ville (en 2015, clé de répartition revue à la baisse, entre l'Etat et les communes).

Composition de la population

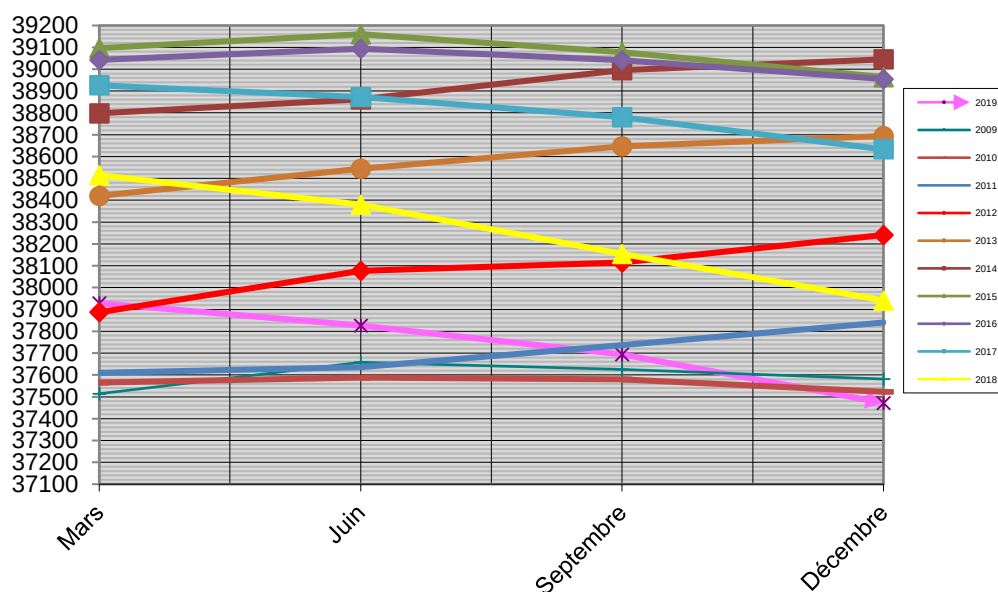
Habitants et ménages au 31 décembre 2019

	Total	Diff. dès 01.01.2019
Habitants réguliers	37'472	-469
Population totale	38'020	-491
Nombre de ménages	18'862	-109

Evolution de la population régulière de la Ville



Evolution de la population régulière par trimestre/an de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2019
DD	153	146	299	9
Permis L -1 AN	48	41	89	-46
Permis 1 +1 AN	34	26	60	9
Permis 1 -1 AN	32	34	66	18
Permis G	10	14	24	-2
Permis F -1 AN	5	3	8	-3
Permis N -1 AN	1	1	2	-7
Permis S	0	0	0	0
Permis 2	0	0	0	0
Totaux			548	-22

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2019
Permis C	4'248	3'812	8'060	-147
Permis B	1'408	1'333	2'741	-13
Permis F +1 AN	224	161	385	40
Permis N +1 AN	45	19	64	-53
Permis L +1 AN	63	25	88	11
Permis 3	2	0	2	-2
Permis 4	3	0	3	0
Permis CI	2	0	2	0
Totaux			11'345	-164

Frontaliers (au 31 décembre 2019), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2018
5'441	121

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès le 31.12.2018
450	531	981	+ 48

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2018
Célibataire	6'165	5'661	2'882	2'332	17'040	45.47	-114
Marié(e)	4'251	4'362	2'245	2'002	12'860	34.32	-241
Divorcé(e)	1'131	1'953	562	558	4'204	11.22	-16
Veuf(ve)	331	1'563	63	231	2'188	5.84	-45
Marié(e)/séparé(e) de fait	305	367	232	221	1'125	3.00	-61
Partenariat lié	11	15	6	1	33	0.09	-8
Marié(e)/séparé(e) légalement	1	4	3	4	12	0.03	7
Part. d. juri.	3	4	0	1	8	0.02	8
Partenariat séparé(e) de fait	0	0	2	0	2	0.01	1
Total	12'198	13'929	5'995	5'350	37'472	100	-469

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2019
Eglises catholiques romaines	4'032	5'103	3'041	2'779	14'955	39.91	-550
Eglises et communautés protestantes	4'032	4'813	120	142	9'107	24.30	-341
Aucune appartenance	2'327	2'188	1'041	855	6'411	17.11	185
Communautés islamiques	868	798	826	685	3'177	8.48	-31
Sans indication	436	410	529	467	1'842	4.92	296
Autres Eglises et communautés diverses	360	417	270	270	1'317	3.51	-25
Autres communautés chrétiennes	52	72	118	95	337	0.90	-9
Eglises catholiques chrétiennes	63	83	45	54	245	0.65	9
Communauté de confession juive	28	45	5	3	81	0.22	-3
Total	12'198	13'929	5'995	5'350	37'472	100	-469

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'193	48.55	19'279	51.45

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'875	3'220	6'095

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2019
Neuchâtel	5'246	6'012	11'258	30.04	-91
Berne	2'661	3'024	5'685	15.17	-69
Jura	1'332	1'583	2'915	7.78	-12
Vaud	756	872	1'628	4.34	-38
Fribourg	686	768	1'454	3.88	-44
Valais	206	229	435	1.16	-2
Argovie	203	188	391	1.04	-7
Tessin	179	205	384	1.02	-13
Zurich	159	184	343	0.92	-4
Soleure	131	160	291	0.78	-5
Genève	128	128	256	0.68	-5
Lucerne	121	134	255	0.68	-9
Saint-Gall	89	101	190	0.51	-6
Thurgovie	53	75	128	0.34	-10
Bâle-Campagne	53	50	103	0.27	-2
Grisons	42	39	81	0.22	10
Bâle-Ville	37	44	81	0.22	-5
Schwytz	32	31	63	0.17	-4
Appenzell Rhodes-Extérieures	29	27	56	0.15	1
Schaffhouse	11	21	32	0.09	2
Glaris	10	16	26	0.07	0
Zoug	10	11	21	0.06	6
Nidwald	10	6	16	0.04	3
Appenzell Rhodes-Intérieures	8	7	15	0.04	1
Obwald	4	10	14	0.04	-3
Uri	2	4	6	0.02	1
Total			37'472	100	-305

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2018
SUISSE	12'198	13'929	26'127	69.72	-305
UNION EUROPEENNE	4258	3705	7963	21.25	-161
AUTRES	1737	1645	3382	9.03	-3
Total	18'193	19'279	37'472	100	-469

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
PORTUGAL	2'120	1'903	4'023	10.74	-127
ITALIE	883	696	1'579	4.21	-30
FRANCE	692	541	1'233	3.29	5
ESPAGNE	381	368	749	2.00	-11
ERYTHREE	214	161	375	1.00	9
KOSOVO	192	163	355	0.95	33
TURQUIE	177	141	318	0.85	4
MAROC	73	107	180	0.48	-5
CONGO (KINSHASA)	80	76	156	0.42	-8
BOSNIE ET HERZEGOVINE	70	79	149	0.40	1
SYRIE	74	70	144	0.38	-5
SRI LANKA	60	53	113	0.30	1
BRESIL	33	76	109	0.29	3
SOMALIE	49	48	97	0.26	4
ROUMANIE	36	58	94	0.25	5
TUNISIE	57	26	83	0.22	0
AFGHANISTAN	61	21	82	0.22	
CAMEROUN	33	45	78	0.21	
IRAK	47	27	74	0.20	
SERBIE	39	34	73	0.19	
ANGOLA	39	33	72	0.19	
THAILANDE	20	44	64	0.17	
CHINE	30	32	62	0.17	
BELGIQUE	34	26	60	0.16	
ALLEMAGNE	31	27	58	0.15	
ALGERIE	34	23	57	0.15	
ETHIOPIE	29	21	50	0.13	
COTE D'IVOIRE	20	27	47	0.13	
MACEDOINE	23	21	44	0.12	
ROYAUME-UNI	21	20	41	0.11	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	10	25	35	0.09	
PAYS-BAS	16	17	33	0.09	
SENEGAL	19	13	32	0.09	
PAKISTAN	20	7	27	0.07	
POLOGNE	14	9	23	0.06	
GUINEE	14	9	23	0.06	
RUSSIE	5	15	20	0.05	
ARMENIE	8	11	19	0.05	
CROATIE	10	9	19	0.05	
IRAN	12	7	19	0.05	
UKRAINE	6	12	18	0.05	
CANADA	8	9	17	0.05	
VIETNAM	6	11	17	0.05	
MAURICE	8	8	16	0.04	
COLOMBIE	6	10	16	0.04	
JAPON	7	9	16	0.04	
TOGO	10	6	16	0.04	
MALAISIE	7	8	15	0.04	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
CHILI	7	6	13	0.03	
GRECE	6	6	12	0.03	
CONGO (BRAZZAVILLE)	5	7	12	0.03	
INDE	5	6	11	0.03	
PHILIPPINES	1	10	11	0.03	
PEROU	7	4	11	0.03	
MADAGASCAR	2	8	10	0.03	
BURKINA FASO	4	6	10	0.03	
AUTRICHE	5	4	9	0.02	
MONGOLIE	4	5	9	0.02	
BULGARIE	4	5	9	0.02	
KENYA	3	6	9	0.02	
HONGRIE	1	8	9	0.02	
BANGLADESH	3	6	9	0.02	
ETATS-UNIS	5	3	8	0.02	
MEXIQUE	4	4	8	0.02	
NIGERIA	5	3	8	0.02	
BURUNDI	3	4	7	0.02	
CUBA	1	6	7	0.02	
MONTENEGRO	2	5	7	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	2	5	7	0.02	
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	
BELARUS	1	5	6	0.02	
SUEDE	3	3	6	0.02	
RWANDA	3	3	6	0.02	
INCONNU	4	2	6	0.02	
MOLDOVA	0	6	6	0.02	
ISLANDE	3	2	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
SOUDAN	5	0	5	0.01	
LITUANIE	2	3	5	0.01	
GEORGIE	5	0	5	0.01	
NICARAGUA	4	1	5	0.01	
LIBAN	4	1	5	0.01	
IRLANDE	3	1	4	0.01	
LIBYE	3	1	4	0.01	
ALBANIE	1	3	4	0.01	
YEMEN	3	1	4	0.01	
ARGENTINE	1	3	4	0.01	
PALESTINE	2	2	4	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
MALI	2	1	3	0.01	
JORDANIE	2	1	3	0.01	
BENIN	2	1	3	0.01	
INDONESIE	2	1	3	0.01	
VENEZUELA	0	3	3	0.01	
URUGUAY	0	3	3	0.01	
EQUATEUR	2	1	3	0.01	
HAITI	0	2	2	0.01	
ANDORRE	1	1	2	0.01	
EGYPTE	1	1	2	0.01	
NIGER	1	1	2	0.01	
CAP-VERT	2	0	2	0.01	
AUSTRALIE	1	1	2	0.01	
PARAGUAY	1	1	2	0.01	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2018
SLOVENIE	2	0	2	0.01	
BOLIVIE	1	1	2	0.01	
EL SALVADOR	1	0	1	0	
MYANMAR	0	1	1	0	
MAURITANIE	1	0	1	0	
GAMBIE	1	0	1	0	
COREE (SUD)	0	1	1	0	
GUINEE-BISSAU	1	0	1	0	
GABON	0	1	1	0	
COSTA RICA	0	1	1	0	
CAMBODGE	1	0	1	0	
NEPAL	1	0	1	0	
HONDURAS	0	1	1	0	

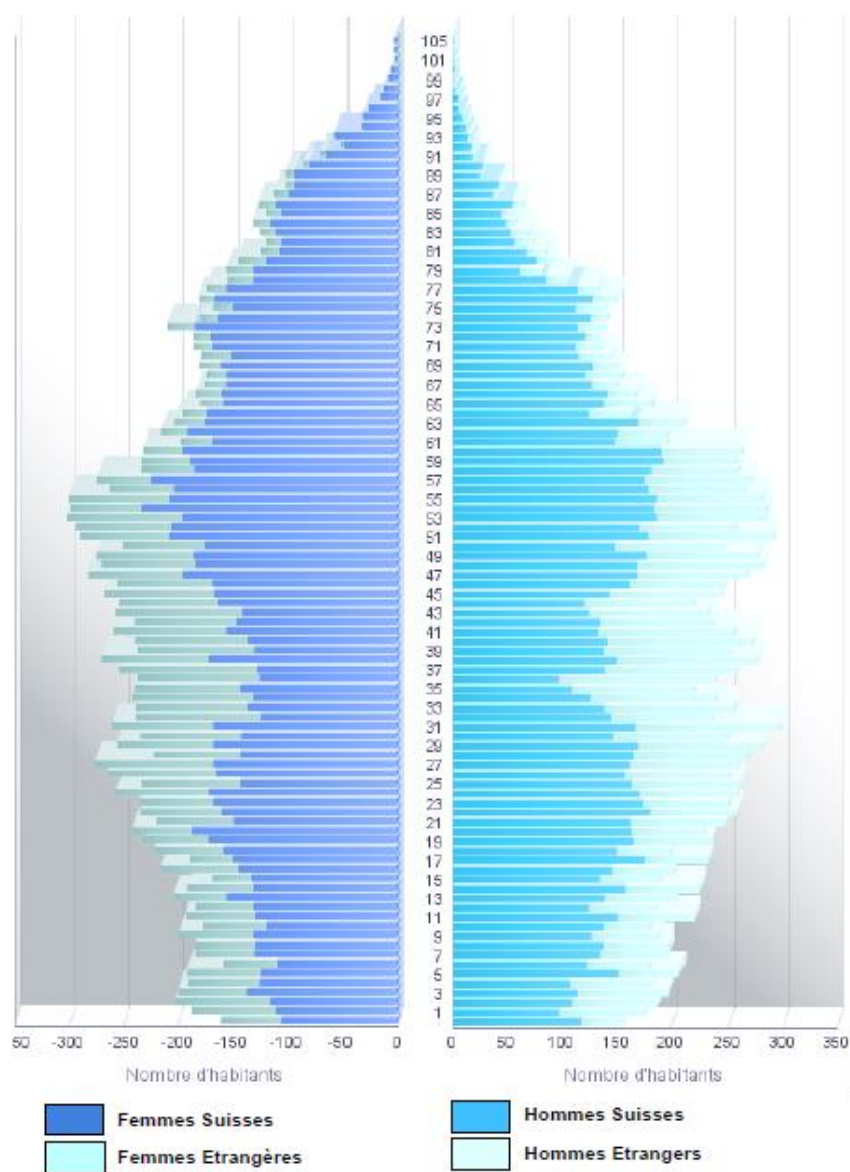
Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence est mentionnée car pour les autres le calcul de la différence par rapport à l'année passée est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 35.46% (-0.59%) des étrangers, puis les Italiens, 13.92% (-0.06%), et les Français, 10.86% (+0.20%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7'963 (-161), représentent le 70.18% (-0.41%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2019

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	157	33	104	29	323	57
FÉVRIER	146	31	143	51	371	-17
MARS	156	22	247	26	451	-95
AVRIL	170	28	126	28	352	44
MAI	96	30	139	34	299	-47
JUIN	164	22	312	39	537	-165
JUILLET	191	41	191	20	443	21
AOÛT	149	40	181	24	394	-16
SEPTEMBRE	174	29	257	37	497	-91
OCTOBRE	159	37	165	42	403	-11
NOVEMBRE	121	18	126	29	294	-16
DÉCEMBRE	63	10	154	26	253	-107
Total	1'746	341	2'145	385	4'617	-443

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	563	30.32%	850	36.36%
Autres cantons romands	260	14.00%	348	14.88%
France	209	11.25%	205	8.77%
Jura Neuchâtelois	175	9.42%	111	4.75%
Autres pays	155	8.35%	190	8.13%
Jura Bernois et Jura	113	6.09%	192	8.21%
Portugal	99	5.33%	157	6.72%
Suisse alémanique	84	4.52%	129	5.52%
Autres pays union européenne	78	4.20%	64	2.74%
Italie	62	3.34%	26	1.11%
Espagne	56	3.02%	51	2.18%
Suisse italienne	3	0.16%	0	0.00%
Total	1'857	100.00%	2'323	100.00%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Sans emploi	349	19.06%	415	17.99%
Enfants - Etudiants	342	18.68%	380	16.47%
Autres groupes professionnels	332	18.13%	548	23.75%
Horlogerie - Bijouterie	220	12.02%	223	9.67%
Service de santé	129	7.05%	153	6.63%
Bâtiment - Génie civil	88	4.81%	69	2.99%
Administration	67	3.66%	98	4.25%
Retraités	66	3.60%	156	6.76%
Hôtellerie - Restauration	55	3.00%	63	2.73%
Serv. de maison - Ménagère	34	1.86%	17	0.74%
Transports - Communications	25	1.37%	21	0.91%
Sans profession	25	1.37%	14	0.61%
Métallurgie - Mécanique	24	1.31%	37	1.60%
Enseignement	17	0.93%	42	1.82%
Services informatiques	15	0.82%	20	0.87%
Alimentation	10	0.55%	15	0.65%
Garages - Carrosseries	8	0.44%	-	-
Arts graph. - Imprimerie	7	0.38%	12	0.52%
Agriculture - Horticulture	7	0.38%	9	0.39%
Banque - Assurance	6	0.33%	6	0.26%
Habillement	5	0.27%	6	0.26%
Total	1'831	100%	2'304	100%

Raison du mouvement

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Nouvel emploi	539	29.36%
Raisons de famille	497	27.07%
Logement	292	15.90%
Autres motifs	191	10.40%
Regroup. familial étranger	85	4.63%
Qualité de vie	74	4.03%
Stage - Etude	53	2.89%
Recherche d'emploi	40	2.18%
Retour au pays	28	1.53%
Demande d'asile	22	1.20%
Qualité des infra. urbaines	15	0.83%
Total	1'836	100%

Raison mouvement	Départs→	% du total
Autres motifs	536	23.09%
Nouvel emploi	458	19.73%
Logement	452	19.47%
Raisons de famille	422	18.18%
Départ à l'étranger	153	6.59%
Retour au pays	136	5.86%
Fiscalité	62	2.67%
Stage - Etude	49	2.11%
Demande d'asile	35	1.51%
Recherche d'emploi	9	0.39%
Regroupement familial étranger	7	0.30%
Total	2'321	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyens au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen mentionne la réponse de son choix.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2019

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil Communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

Durant ce mandat, nous réaliserons principalement les projets inscrits au schéma directeur, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaîtront inévitablement. En fin de mandat, nous ferons le bilan et préparerons le prochain schéma directeur.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons établi le schéma directeur informatique 2018-2022, respectivement validé par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Infrastructures - Postes de travail** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution du parc informatique (PC et portables),
- **Infrastructures - Systèmes** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des serveurs,
- **Infrastructures - Télécommunication** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements réseaux (switches, firewalls, routeurs, etc.),
- **Infrastructures - Téléphonie** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements de téléphonie (téléphones, VoIP, etc.),
- **Solutions - Intranet** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **Solutions - SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **Solutions - ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Solutions - Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Solutions - Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **Solutions - ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agira d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Dès 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivront, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2019

Les réalisations

Le SIC a analysé et/ou déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer par exemple :

- La migration à la nouvelle station de travail (*Infrastructures – Postes de travail*)

Afin de suivre l'évolution naturelle des technologies matérielles et logicielles, la nouvelle station de travail a progressivement été déployée en 2019. Cette nouvelle station de travail correspond au changement du système d'exploitation de Microsoft Windows 7 à Windows 10, au changement des applications bureautiques de MS Office 2010 à MS Office 2016 ainsi qu'au déploiement de solutions de communications unifiées comme Skype for Business ou encore à l'introduction de nouveaux systèmes de sécurité. Un important travail de préparation, conduit par le SIEN en partenariat avec tous les services de la Ville comprenant des phases tests pour garantir la totale compatibilité des applications et une transition avec un minimum d'impacts, a permis de réaliser cette opération avec succès dans un temps réduit. Quelques rares situations d'exception, pénalisant le travail opérationnel de certains personnels, ont été détectées lors des phases préparatoires et sont en cours de traitement. Ce changement, pour ces cas d'exception, se terminera dans le courant 2020.

- Le remplacement des audioguides du MIH (*Solutions – Optimum*)

Afin de remplacer les audioguides traditionnels en exploitation au MIH par des appareils plus modernes, il a été étudié et décidé de mettre en service des smartphones sécurisés s'appuyant sur l'application mobile izi.Travel déjà en exploitation au musée pour valoriser ses expositions et collections. Ces nouveaux appareils offriront un aspect plus moderne aux visiteurs mais également une réduction des opérations de manutention par le personnel pour le maintien à jour des contenus avec des potentiels d'évolutions des prestations intéressants pour l'institution. Ce projet, dont l'analyse a débuté en 2018, s'est achevé par la mise en service des appareils à la fin du premier trimestre 2019.

- La migration de l'application MuseumPlus (*Solutions – Évolution*)

Attendu par les musées, ce projet a pour but de migrer à la nouvelle version de MuseumPlus RIA, application de gestion des collections et d'inventaire. Cette évolution a pour but d'offrir une application plus moderne, basée sur des technologies Web, avec de nouvelles fonctionnalités qui amélioreront grandement le travail quotidien des gestionnaires. Ce projet, débuté à l'automne 2018, s'est terminé en juin 2019 avec la mise en production de MuseumPlus RIA.

- Le remplacement de la solution de Billetterie (*Solutions – Optimum*)

Afin de répondre aux évolutions des besoins de la Billetterie, autant en termes de prestations qu'organisationnels, la solution SecuTix a été abandonnée au profit de la solution Rodrigue. Cette solution, également exploitée par les théâtres de la Ville de Neuchâtel, offre de meilleures synergies entre les établissements et de bonnes perspectives de collaborations. Rodrigue présente également les avantages, dans son exploitation quotidienne, d'être plus simple à l'utilisation pour le personnel de la Billetterie et moins onéreux en termes financiers. Ce projet a débuté en décembre 2018, a été progressivement réalisé dès avril 2019 et s'est terminé en novembre 2019 par la mise en service des appareils de contrôle de billets.

- La migration de la plateforme Intranet – Extranet (*Solutions – Intraville*)

Afin de faciliter le travail du personnel et des cadres, la plateforme Intranet-Extranet de l'administration communale doit évoluer et être mise à jour pour devenir un portail performant qui constituera la colonne vertébrale du système de communication et de gestion interne. L'intranet ne servira plus seulement à la communication d'information des services centraux, mais évoluera vers un portail utilisateur. Ce portail permettra de regrouper de manière pratique et en fonction du profil de chaque utilisateur (dicastère, service, compétences organisationnelles et financières, etc.) les différentes ressources nécessaires à l'exécution de ses tâches. L'analyse liée à ce projet s'est déroulée sur tout 2019, avec la validation du cahier des charges fonctionnel et sa remise au SIEN en novembre 2019. Le projet se poursuivra en 2020, avec la phase de conception et maquetage au premier semestre, puis la réalisation au second semestre avec pour objectif une mise en production de l'Intranet publique au 01.01.2021.

- Le remplacement des appareils d'amendes d'ordre (*Solutions – Optimum*)

Les appareils d'amendes d'ordre Ticketman étant vétustes et obsolètes, la Sécurité publique a lancé des prospections à la recherche d'une solution de remplacement. Le fournisseur de l'actuelle solution de gestion des amendes d'ordre, Abraxas, a développé une solution pour appareils mobiles, validée par la Confédération. Dès lors, la Sécurité publique et le SIEN se sont approchés d'Abraxas pour analyser l'opportunité d'utiliser cette solution. L'intérêt d'une analyse élargie à l'ensemble des communes du Canton s'est rapidement fait sentir, débouchant à fin 2019 sur un projet cantonal, mené par le service de la Justice, avec pour commune pilote la Ville de La Chaux-de-Fonds. En parallèle, le SIC a travaillé sur l'analyse des besoins de la Sécurité publique et sur la qualification du matériel à acquérir. Mi-décembre, le choix définitif a été arrêté et le matériel commandé. Ce projet se poursuivra en 2020 avec un objectif de mise en production de la nouvelle solution à fin juin 2020.

Études et optimisations des systèmes d'informations

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- L'accompagnement du Musée d'Histoire pour la mise en place d'un espace de jeux vidéo dans le cadre de son exposition temporaire « Histoire du sport »,
- Le déploiement d'une solution informatisée de gestion de la commission des naturalisations pour le Contrôle des habitants,
- L'installation d'un système de vidéosurveillance sur le site du Collège des Forges,
- L'accompagnement du Contrôle des habitants dans l'organisation des élections fédérales avec la nouvelle solution de dépouillement électronique SyVote,
- Le déploiement d'une solution de gestion du contentieux pour le service de l'Action sociale.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse d'une solution informatisée de gestion des dégâts hivernaux,

- L'analyse du déploiement de terminaux de paiement au guichet des piscines,
- L'accompagnement du pré-projet d'évolution de la supervision de la STEP.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2019 :

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN :	1113
Nombre de demandes faites au SIEN :	1030

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2019) :

	Renouvelés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	112	5	2	478
Nb de portables	10	1	10	165
Nb de tablettes	9	0	0	53
Nb d'imprimantes	15	0	2	49
Nb de MFP Canon	2	0	0	111

État du stock (décembre 2019) :

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	6	0	0	1
Occasions (4 à 7 ans)	2	0	0	0
Prêts	0	4	0	0

Perspectives 2020

Pour 2020, nous poursuivrons les projets démarrés en 2019, comme la fin de la migration des postes de travail à Windows 10 et Office 2016 pour les cas particuliers (environ 5% du parc) ou l'accompagnement de la phase 2 du déploiement de SyVote avec la dématérialisation des bulletins de vote. Nous réaliserons également les renouvellements standards, selon les cycles de vie définis des équipements informatiques (postes de travail, serveurs, équipements réseaux). Nous intégrerons aussi progressivement, selon la planification établie, les travaux prévus en 2020. Parmi ces projets 2020, nous pouvons citer l'informatisation du contrôle des absences, le déploiement de la nouvelle solution d'amendes d'ordre sur téléphone mobile, la conception et la réalisation de la nouvelle plateforme Intranet-Extranet ou le renouvellement complet du parc d'imprimantes multifonctions Canon.

En parallèle, nous réaliserons les analyses des demandes, en cours ou à venir, afin d'améliorer les solutions existantes ou pour proposer de nouvelles solutions offrant aux services des opportunités d'optimisation. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner le remplacement du système de vidéosurveillance de la piscine des Arêtes, une solution de gestion de ressources et de planification, l'équipement de différents sites avec une solution de comptage d'affluences ou encore, à plus longue échéance, l'évolution de l'ERP de la Ville ou la gestion globale des contenus multimédia.

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)

SERVICE D'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME regroupe:

Le secteur "Planification et mobilités" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et salubrité" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, ce secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux, du "city management" et de la salubrité publique de l'habitat. En 2018, ce secteur a intégré dans ces tâches les prérogatives liées au tourisme et en 2019 celles liées à la valorisation du patrimoine.

Secteur planification et mobilités

Aménagement du territoire

Plans directeurs communaux "La Chaux-de-Fonds 2030"

L'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) doit permettre de dresser une vision globale qui sert de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ».

Le plan directeur communal des mobilités a fait l'objet d'un rapport d'information accepté par le Conseil général le 28 novembre 2017.

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal par la Confédération en février 2019, le SUME a demandé au SAT de valider formellement le plan directeur communal du territoire car celui-ci était bloqué au SAT depuis avril 2018. Celui-ci a refusé en demandant des études de faisabilité en terme de trafic et d'environnement. Celles-ci vont être menées dans le cadre de la révision du PAL.

Quant au plan directeur des énergies, celui-ci a été retardé par la non-décision sur la vision territoriale et en fonction des décisions à venir en lien avec VADEC+.

L'ensemble de la démarche est élaboré par le SUME.

Révision du plan d'aménagement local

La suite logique et légale de l'élaboration des plans directeurs communaux « La Chaux-de-Fonds 2030 » est la révision générale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC) datant de 1998. Les travaux préparatoires ont débuté en 2018. La pré-étude définissant le cadre a été validée par le SAT en décembre 2019.

L'élaboration et la procédure devraient durer plusieurs années.

Le secteur planification du SUME pilote la démarche.

Projet d'agglomération

Les premières réflexions pour l'élaboration d'un 4^{ème} projet d'agglomération ont été lancées en 2019. Le SUME est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures des trois projets d'agglomération.

Plan spécial Le Corbusier

Suite au refus par le peuple neuchâtelois d'un crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A, des discussions ont été lancées en 2018 avec des investisseurs pour la construction de cette parcelle. A l'automne 2019, un consortium a été choisi. Celui-ci prévoit de construire un hôtel qui n'aura rien de judiciaire, un établissement public, un espace de co-working, un parking et des appartements avec ou sans accompagnement.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, l'année 2019 a principalement été consacrée à la recherche d'investisseurs pour ce site.

Plans de quartier

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PQ Gemo).

Aménagements urbains

Anciens abattoirs

Le projet de réaménagement de la partie Est a été développé par le SUME sur la base des photos et documents d'archives, du plan de 1906 et des sondages réalisés. Le concept principal du projet consiste à recréer le dessin du plan d'époque, dans les proportions originales.

Rue du Cygne – rue de la Serre (projet Serre 37-43)

En lien avec le projet de construction de l'îlot Serre 37-43, en lieu et place de l'ancienne Coop City, un projet d'aménagement de la rue du Cygne (au sud du nouveau bâtiment) et de la rue de la Serre (au nord) a été développé par le service en partenariat avec le promoteur. Les travaux pour l'aménagement de ces deux rues ont été réalisés en 2019.

Rue de l'Avenir – 2ème étape

Dans la continuité du premier tronçon de la rue de l'Avenir aménagé en 2014, entre le Pod et la rue de la Serre, le second tronçon de la rue, entre les rues de la Serre et du Parc, réaménagé en 2018, un troisième tronçon a été réalisé entre la rue du Parc et la rue Numa-Droz en 2019. Le projet a été entièrement développé par le service. Ce réaménagement s'inscrit dans une volonté de requalifier cette rue piétonne du centre-ville sur toute sa longueur.

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

Le Service cantonal des ponts et chaussées est en train de réaliser l'assainissement de la chaussée entre le Grand-Pont et le pont de la Combe-à-l'Ours. Trois étapes sont prévues:

- Grand-Pont – carrefour de Morgarten: réalisé en 2019
- Giratoire du Grillon – passage de Bonnefontaine: 2020 (dépend de la procédure de la mise à l'enquête publique)
- Passage de Bonnefontaine – Grand-Pont: 2021 (dépend de la procédure de la mise à l'enquête publique)

Le SUME et le Service technique font partie du groupe de travail initié par l'Etat.

Réaménagement des rues du Midi, Casino, Docteur-Coullery et Modulor

Le SUME, en collaboration avec le Service technique, ont lancé les réflexions pour réaménager 2 axes Sud-Nord. La volonté est d'améliorer la qualité de ces espaces publics notamment pour la mobilité douce. Les projets vont se réaliser entre 2020 et 2021.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville est toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a dès été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général. Un important travail d'analyse a été fait par le SUME entre 2016 et 2018. Le Conseil général a accepté le rapport le 5 février 2019.

La mise en œuvre du projet, prévue pour le 1^{er} juillet 2020, est piloté par le SUME et la SP.

Projet H18

Le projet de contournement routier Est (H18), dont les premières études ont débuté il y a une dizaine d'années, a été mis à l'enquête publique avant l'été 2019. Le plan directeur partiel des mobilités (PDPM), qui définit les mesures d'accompagnement, a été mis simultanément en consultation publique.

Ce PDPM est indispensable pour mettre en place les mesures d'accompagnement pour inciter les automobilistes à utiliser la future H18. Il permettra surtout de définir les espaces et rues qui seront réaménagés suite à la diminution du trafic au centre-ville.

Le Conseil général a accepté un rapport d'information le 28 novembre 2019 relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18.

Ligne directe La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel

Suite à la décision des chambres fédérales le 21 juin 2019 d'octroyer le crédit pour la réalisation de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel, le canton et les CFF ont mis en place des groupes de travail pour gérer la fermeture de la ligne ferroviaire en 2021 par des bus de substitution pour les travaux d'entretien sur les tunnels.

Le SUME fait partie d'un de ces groupes de travail.

Gare de la Fiaz

En 2018, le financement de la réalisation de la gare La Chaux-de-Fonds – Forges a pu être réalisé tant au niveau communal que cantonal. Ce projet est vital pour le développement du quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. Les études complémentaires ont été réalisées en 2019 et les travaux vont débuter en avril 2020.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos. Depuis 2016, aucune nouvelle station n'a été installée.

En 2019, un changement a été opéré avec des vélos hybrides en libre-service. 60 vélos rouges ont été mis à disposition de la population fin septembre 2019.

La gestion complète du système a été transférée à l'entreprise Intermobility.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUME soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Zones 30 km/h

La mise en œuvre du plan directeur communal des mobilités avec la réalisation de plusieurs actions en 2019:

- Réalisation de nouvelles zones 30: quartier du Crêt-Rossel – 22 cantons et vers le collège Numa-Droz.
- Nouvelles bandes cyclables à la rue du Succès et à la rue de Bel-Air

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Rougequeue à front blanc

Le groupe Rougequeue à front blanc (Gràfb) de La Chaux-de-Fonds s'est vu décerner par Pro Natura le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016 doté de 50'000 francs. Le SUME est le répondant au niveau de la ville pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à encourager, par des mesures ciblées, les habitats de cet oiseau emblématique.

Des réflexions ont été menées avec le Gràfb sur les quartiers du Mont d'Amin – rue de la Prairie et le quartier des Rosiers car ce sont deux secteurs à fort potentiel et des plantations ont pu être faites dans le quartier des Rosiers en 2018. Des réflexions et des recherches de financement ont été étudiés en 2019 pour continuer ce projet.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal et dès lors revues à la baisse.

Le SUME est le répondant communal pour VITEOS et VADEC dans le cadre des discussions pour le projet VADEC+.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2019, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015, a été prolongé de trois ans en avril 2019 et s'achèvera en 2022. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Au 30 novembre 2018, 176 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic sur le territoire de La Chaux-de-Fonds ; 150 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 26 bâtiments à assainir, 20 assainissements sont terminés ou en cours.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2018) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2020 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
203 (188)	158 (170)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
32 (24)	17 (20)	Modifications de sanction
7 (10)	5 (7)	Autorisations formelles octroyées par le Conseil communal ou le SUE
29 (30)	23 (25)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
49 (40)	39 (39)	Confirmations pour pose de panneaux solaires
17 (6)	3 (4)	Préconsultations formelles
	35 (32)	Autorisations informelles délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
	9 (8)	Autorisations anticipées de débiter les travaux
	4 (9)	Prolongations de sanction
--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
337 (298)	293 (314)	Totaux

Les 158 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 2 (2) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 2 (5) Maisons à plusieurs logements
- 0 (2) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (2) Autres bâtiments avec logements
- 4 (11) Bâtiments au total comportant 20 (212) logements.

Il faut également relever la création de 55 (109) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 11 (8) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 16 (25) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 14 (12) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 3 (3) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (0) Reconstructions après incendie
- 57 (89) Transformations des bâtiments existants
- 52 (47) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 2 (6) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)
- 14 (45) Poses de panneaux solaires
- 0 (6) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

175 (163) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

12 (13) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 27 (21) opposants. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. Les oppositions restantes n'étant pas pertinentes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Le service a traité 3 (1) recours consécutif à des levées d'oppositions.

3 (1) permis de construire ont été refusés par le Conseil communal, dont 1 (1) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

21 (27) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme a tenu 8 (9) séances pour examiner 50 (58) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 21 dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif générant un travail toujours important pour le secteur qui doit tenter de convaincre les requérant de faire évoluer leur projet afin de l'amener à être préavisé favorablement par la commission et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Depuis 2019, nous fournissons uniquement les plans numérisés afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 140 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser plus de 200 dossiers.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est depuis 2019, trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Fondation pour le patrimoine

Collaboration du secteur à l'ensemble des dossiers patrimoine, y compris ceux traités via la Fondation pour le patrimoine afin de fournir un avis technique. 25 (22) dossiers ont été traités cette année. Suite au départ de l'architecte du patrimoine à la fin de l'année 2018 et faute de pouvoir recruter dans ce domaine de compétence, le poste a été splitté en deux axes soit la valorisation et la protection du patrimoine. Le secteur des permis de construire a donc repris les tâches en lien à la protection du patrimoine via sa responsable. Afin de renforcer le secteur des permis de construire et aussi assurer au mieux le suivi des dossiers patrimoniaux et former un architecte plus spécifiquement à cette tâche, un poste a été mis au concours. Un nouveau collaborateur prendra ses fonctions au 1^{er} février 2020.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire, sur grand nombre de dossier, qu'il nous est difficile de recenser précisément.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

189 (180) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 24 (27) bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, ainsi que l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT) et les dossiers sensibles et recevant du public. La majeure partie de ces visites ont révélés des travaux non-conformes aux plans et au permis de construire sanctionnés et dès lors nécessités dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non-conformes.

Autorisations d'installation de chantier

8 (7) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est toujours assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

41 chantiers ou installations effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention de notre service, dont 3 (3) ont été dénoncés au Ministère public et une trentaine ont donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et chronophage.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 6 (5) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire. Malheureusement ce suivi est impossible à assurer régulièrement et correctement par manque de ressources.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

162 (133) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 29 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

104 (108) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 15 (21) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 77 (74) chauffages généraux, à gaz
- 2 (0) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 10 (11) pompes à chaleur

Les raccordements relatifs au chauffage à distance ne font plus l'objet d'autorisation. 15 raccordements ont été mis en fonction par Viteos SA.

Installations de cheminées de salon et de poêles

8 (13) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 1476 (716) dossiers. Cette augmentation importante de dossiers traités en 2019 par rapport à l'année 2018 est justifiée notamment par le fait que l'un des collaborateurs en charge de cette tâche a été en arrêt maladie suite à une opération durant environ 5 mois en 2018.

Ces dossiers ont donné lieu à 322 (206) ordres de police du feu; 573 (388) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 24 visites de conformité; 58 installations de chauffages; 28 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie et 186 préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 25 (13) reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos (437 élèves).

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 53 (62) pour l'année 2019.

Commission du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2019.

Lors de la réunion annuelle 2018 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts, il a été annoncé que cette réunion aura lieu à l'avenir en début d'année. Elle n'a pas eu lieu en 2019 (manque de matière). La prochaine est agendée en mars 2020.

Énergie et ventilations

136 (122) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

EN-NE	Formulaire de base	28 (27)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	19 (13)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	2 (3)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	23 (21)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	9 (7)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	(108)
EN-4	Installations de ventilation	8 (27)
EN-5	Réfrigération / humidification	3 (3)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	1 (1)
EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-8	Halle gonflable	0 (0)
EN-10	Chauffage de plein air	0 (2)

EN-11	Chauffage de piscine	0 (1)
EN-E60	Pompes à chaleur	10 (5)
EN-E61	Énergies renouvelables	15 (8)
	Capteurs solaires thermiques	274 m ² (141 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 37 kW (170.6 kW)	1095m ² (478 m ²)

Au surplus, 32 (39) installations ont fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentif les propriétaires sur les directives et conditions cadres à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité (Secteur permis de construire)

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 90 (114) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2019.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Pour mémoire, cette convention a été revue en 2018 en regard des différents changements entrés en vigueur, notamment la modification des horaires et des rétributions.

2019 a été une année à champignons ! Malgré un été très chaud, les conditions météorologiques douces et humides au début de l'automne ont été propices au développement de la flore fongique jusqu'à mi-novembre. La nature a été particulièrement généreuse avec les mycophages qui ont pu remplir leur panier de cèpes (*Boletus edulis*). D'autres espèces moins courantes les années précédentes ont particulièrement été abondantes (*Clitocybe geotropa*, *Lepiota rhacodes* et *procera*, *Boletus erythropus* et *luridus*, etc.). Il a été relevé que dans trois cueillettes une espèce mortelle a été retirée (*Galerina marginata*). Selon Tox Info Suisse, cette année fut marquée par une forte augmentation d'intoxication suite à la consommation de champignons.

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : *Clitocybes* gr. *candicans*, *Gyromitra esculenta*, *Inocybe pudica*, *geophylla*, *bongardii*, *Paxillus involutus*.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 506 contrôles (223 en 2015, 255 en 2016, 498 en 2017, et 287 en 2018).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), un collaborateur a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Le secteur reste très chargé d'autant plus qu'il a repris par sa responsable, à la suite du départ de l'architecte du patrimoine, la charge de la préservation du patrimoine. Le recrutement d'un architecte à 70% en appui à l'ensemble du secteur fait en fin d'année pour une entrée en fonction le 1^{er} février 2020 donnera, à l'en pas douter, un peu de souffle afin et de permettre de travailler sur des dossiers de plus longue haleine.

Nous relevons une légère augmentation (+ 10% env.) du nombre de permis de construire, d'autorisations et de sollicitations de tout genre par rapport à l'année précédente mais leur nombre reste, en moyenne et sur les dernières années, relativement stable. Toutefois et bien que cette augmentation ne soit pas très significative, associée à l'augmentation des tâches dans le secteur et notamment celle reprise de la préservation du patrimoine, cela a pour conséquence qu'il est impossible de dégager du temps pour notamment, mettre en place des outils d'aide au requérant ou encore un contrôle plus assidu des constructions exigé par la Loi sur les constructions et surtout, pour œuvrer de manière plus efficace sur la révision du PAL.

Les dossiers en lien aux travaux illicites occupent malheureusement toujours de plus en plus le secteur des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et chronophage et cette tâche doit impérativement être remplie au vu d'une part de la délégation de compétence octroyée par le canton en matière de gestion des permis de construire mais aussi afin de contenir au mieux les velléités des propriétaires à contrevenir aux règlements sur les constructions.

Les délais réduits pour le traitement des permis de construire voulus par le législateur à l'introduction de SATAC 2, restent toujours difficiles voire impossibles à tenir. Selon une étude réalisée par le SAT, il s'avère que 90 % des dossiers déposés sur SATAC 2 sont incomplets et pour la plupart intraitables à l'état de leur réception, constat confirmé dans notre secteur. Un nouveau système est à l'examen et qui devrait remplacer SATAC 2 d'ici 2 ans et un guide des permis de construire est

en état de rédaction par un groupe de travail organisé par le SAT et auquel nous sommes associés et qui devraient permettre aux professionnels de mieux assurer la qualité de leur dossier et ainsi favoriser leur délai de traitement.

L'augmentation importante des visites périodiques des bâtiments par les chargés de la prévention incendie, est due notamment à la réorganisation de ce secteur suite au rapatriement en début d'année 2018 d'un collaborateur du SIS dans notre service ce qui a permis de favoriser l'efficacité de ces visites périodiques exigées par la législation. De plus, ce même collaborateur a été en arrêt maladie suite à une opération l'immobilisant durant environ 4 mois en 2018 alors qu'il a été opérationnel durant toute l'année 2019.

Secteur marketing urbain, commerce, foncier, immobilier, salubrité et valorisation du patrimoine

Marketing urbain, commerce, foncier et immobilier

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Ce secteur est chargé du foncier stratégique, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'Îlot A du Plan Spécial Le Corbusier et des différentes parcelles en mains de la Ville. Le secteur est également en charge de l'implantation ou du déménagement des entreprises sur le territoire chaud-de-fonnier sous l'angle du domaine foncier. Il est de plus en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Le secteur est aussi en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville et la monnaie locale L'Abeille. Depuis 2019, le secteur a repris les prérogatives de la valorisation du patrimoine. En effet, Le poste d'architecte du patrimoine a été divisé en deux postes distincts. L'un, comme chargé de la préservation du patrimoine (dans le secteur permis de construire), et l'autre comme chargée de la valorisation du patrimoine dans ce secteur (taux d'activité de 60%). Le secteur marketing urbain tient également une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Ce secteur est également au centre des préoccupations du domaine de la salubrité dans les logements (voir section salubrité).

Immobilier et foncier stratégique

En 2019, la demande concernant les appartements en Propriété Par Étage (PPE) reste forte en lien notamment avec les taux bas et ceci malgré les conditions plus sévères que les banques ont mis en place pour le financement des acquisitions. L'offre quant à elle est moins importante que les années précédentes en lien notamment avec la fin de la mise en valeur de quartiers importants comme les Batignolles ou l'Orée du Bois. De nouvelles promotions ont toutefois été lancées et ont rencontré un franc succès, signe de la bonne tenue de ce segment de marché. Il existe toujours également une demande importante pour les appartements bénéficiant d'une situation à proximité des gares et des transports publics. Ainsi, le défi de ces prochaines années est d'amener plus de PPE dans le centre-ville et à proximité des gares afin de diversifier l'offre et le type de population. L'enjeu est sans doute la rénovation de plan en damier et elle passera peut-être par la transformation d'immeubles locatifs en PPE.

Le service a continué son travail concernant la valorisation de la scierie des Eplatures. Plusieurs négociations sont en cours avec les investisseurs. La procédure d'enfouissement de la ligne à haute tension est en traitement à la Confédération. De plus, suite à un concours d'investisseurs, des projeteurs ont été sélectionnés pour la valorisation de l'Îlot A du Corbusier. Le projet va de l'avant et un concours d'architecture sur invitation a été lancé au mois de décembre. Les résultats sont attendus pour le printemps 2020.

La demande de maisons individuelles reste importante. Cependant les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont quasi inexistantes et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Les prix ont une tendance à la hausse même si certains objets à rénover ne trouvent pas preneur, les travaux à envisager sont souvent coûteux et importants. En 2018, la Ville a fait l'acquisition de deux terrains pouvant accueillir 14 villas en tout. Le but de ces acquisitions est, notamment de répondre à une demande forte et de travailler sur la mixité sociale de la Ville en fixant ou en attirant des contribuables aisés. Actuellement, 12 des 14 parcelles sont réservées et plusieurs projets de construction sont en pré consultation.

Avec la détente du marché, celui-ci est difficilement lisible et plusieurs investisseurs s'interrogent sur le futur. Toutefois, il y a de nombreux capitaux à placer et de ce fait la construction de logements ne ralentit pas vraiment. Plusieurs investisseurs ne se soucient souvent pas de la vie de l'immeuble qui suivra et des éventuels vacants générés. Leur but est de libérer des capitaux afin d'échapper aux taux d'intérêts négatifs des banques. Cette manière de faire crée un appauvrissement de l'offre de logements. Le locataire se retrouve souvent face à des appartements neufs mais sans cachet particulier ou services spécifiques. Cette situation n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds et touche également l'arc lémanique. Il est important que le marché reste équilibré pour les investisseurs comme pour les locataires afin qu'il existe toujours une forte motivation à rénover les logements existants. Il est également essentiel pour la Ville de maîtriser le foncier afin de pouvoir échelonner un développement harmonieux de son territoire en étant attentifs aux besoins des différents usagers de la cité. Il y a clairement un risque de vieillissement du parc immobilier dans le plan en damier qui est parfois délaissé par la population aisée financièrement pour les extérieurs de Ville.

En 2019, le marché a donc encore continué à se détendre. Le taux de vacance pour le territoire chaud-de-fonnier a atteint 3.58% (2.63% en 2018). Cela fait maintenant 4 ans que La Ville de La Chaux-de-Fonds a un taux de vacance au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette tendance se confirme presque partout sur le territoire cantonal. Malgré la détente, les

prix restent pour l'instant stables même si plusieurs bailleurs ont des réflexions actuellement sur leur structure de loyers afin d'attirer plus de candidats locataires.

Le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal à CHF 1'067.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'100.- l'année dernière). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement prisés. En effet, cette catégorie d'appartements est recherchée notamment par la classe ouvrière et les familles monoparentales. On remarque également un regain d'intérêt pour les logements de 2 et 2.5 pièces en lien avec le niveau de précarité de certaines classes de la population.

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants a augmenté tandis que les surfaces disponibles ont diminué en 2019. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 m² et de 200 m² particulièrement pour les locaux commerciaux. Les locaux industriels sont en forte diminution dans tous les secteurs de taille. La situation des locaux de stockage reste stable et donc toujours préoccupante. En effet, on recense moins de 1000 m² disponibles divisés en petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville. Entre le domaine foncier et les locaux, le secteur est devenu la porte d'entrée idéale dans l'administration pour les entreprises qui cherchent notamment à s'implanter ou à déménager.

En 2019, le secteur marketing urbain a procédé à plusieurs négociations concernant des objets immobiliers ou des terrains. A ce titre, il a pu finaliser la vente de plusieurs terrains, notamment des acquisitions de droit de superficie en pleine propriété.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Laissés un peu de côté ces dernières années, on observe une volonté des distributeurs alimentaires de revenir dans les quartiers afin de satisfaire des clients de proximité et de recréer des achats spontanés. En ce sens, on note, en 2018, le début d'un chantier de construction d'une grande surface d'un distributeur alimentaire dans le secteur de la Charrière.

Le plus important des pôles commerciaux est celui du centre-ville. En termes d'emplois, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales. En tout, ce sont plus de 1400 emplois pourvus dans les commerces de détail à La Chaux-de-Fonds. Ce chiffre est toutefois en baisse de près d'une centaine d'unités pour une deuxième année de suite.

Le nombre de commerces a baissé d'une dizaine d'unité en 2018 (toujours une année de retard dans les chiffres statistiques disponibles). Relevons que cette baisse n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds, elle se retrouve dans de nombreuses autres villes suisses, y compris les plus grandes. La concurrence des ventes par Internet reste très forte : ces dernières étant en progression continue ces dernières années. Elles représentent un challenge important pour l'entier du secteur du commerce de détail traditionnel, en pleine mutation. La proximité de la frontière, mais aussi la concurrence des autres villes suisses (Neuchâtel, Lausanne ou Berne) expliquent également la situation très concurrentielle dans laquelle se trouvent les commerces de la Ville. Le nombre de place de travail dans la branche reste quant à lui assez stable. On constate donc un regroupement des enseignes et un recours toujours plus fort au travail à temps partiel.

Le Réseau Centre-Ville est toujours très actif. Il rassemble toujours plus de 250 acteurs du centre-ville. Le site internet du Réseau Centre-Ville reste une référence pour consulter les horaires des acteurs et des manifestations. Le réseau Centre-Ville publie tous les deux mois une gazette numérique à destination des membres du réseau, les informant entre autres des travaux en cours dans la ville, des manifestations à venir et de tout autre élément utile. Dans chaque gazette, les activités d'un acteur sont présentées. Le Réseau Centre-Ville organise chaque année une soirée d'échanges autour d'un apéritif dînatoire canadien. Pour cette édition, une visite du site des Abattoirs a été organisée, avec une septantaine de participants.

En décembre 2019, la Ville a lancé sa propre monnaie locale : L'Abeille, afin de promouvoir la consommation locale et soutenir le commerce de proximité. Après avoir analysé les différents modèles existants ainsi que leurs échecs et réussites, la Ville a opté pour un système de carte cadeau. Cette mise en place s'est faite en partenariat avec le comité du CID (association des commerçants indépendants de détail). Le système peu coûteux et ne demandant pas de matériel spécifique pour les commerçants a su séduire. Plus de 90 commerçants, restaurants, prestataires de services et de loisirs ont joué le jeu dès le départ. Afin que cette monnaie ne soit pas une simple monnaie de remplacement, il s'agissait d'une part d'amener de nouveaux clients et d'inciter les personnes à recharger leur carte. Pour ce faire, nous avons pris contact avec des entreprises pour qu'elles puissent distribuer des cartes de monnaie locale comme prime ou cadeau de fin d'année. De ce fait, plus de 60 entreprises ont joué le jeu et ont ainsi injecté plus de CHF 120'000.- dans le système. La Ville quant à elle a offert une carte de CHF 50.- à chacun de ses employés y compris le corps enseignant. Les privés rechargent également leur carte afin de bénéficier de certains rabais et offres disponibles chez les points d'acceptation. A la fin décembre c'est plus de 4'400 cartes qui étaient en circulation pour un montant de plus de CHF 250'000.-. Ce projet est fédérateur et rassemble de nombreux acteurs : commerçants, industriels, habitants, etc.

Salubrité

Commission de salubrité publique et de la police du feu

Aucun dossier n'a nécessité que la Commission de salubrité publique et de la police du feu ne se réunisse en 2019.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2019, le nombre de rapports internes s'élève à 39. Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 39 cas d'insalubrité, le secteur a dû faire face à 11 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 8 cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2018 ou avant. 14 cas sont toujours en cours, seuls 5 ont pu être réglés.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation. Le service a à nouveau été mandaté par une commune du canton (La Sagne), cette intervention a été facturée.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	39 (36)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs	4 (6)
appartements	35 (30)
dont dossiers thermo-hygrométriques (moisissures et températures)	3 (3)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 221 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 3 interventions hors commune, ainsi qu'à 1 désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Il est à noter que 21 interventions (29 appartements) ont concerné la lutte contre les cafards. Depuis le 1^{er} janvier, le service n'intervient plus pour des problèmes de punaises de lit (*Cimex lectularius*), les interventions nécessitant des moyens techniques spécifiques.

Le service a effectué 122 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2019 et le service a procédé à 8 mises en bière pour départ du corps l'étranger.

Valorisation du patrimoine

La chargée de la valorisation du patrimoine traite de nombreux dossiers en lien avec la gestion du site UNESCO de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Elle travaille actuellement notamment sur la valorisation d'intérieurs. Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial, elle a organisé le samedi 29 juin la visite d'intérieurs secrets. En effet, de nombreux privés (plus de 40) ont accepté d'ouvrir leur porte pour faire découvrir l'intérieur de leurs appartements fermés au public en temps normal. Ces visites se déroulaient sur inscription et d'autres lieux étaient ouverts en continu. Plus de 4'000 personnes ont pris part à cet événement. Le lendemain, le 30 juin, une balade gourmande a été organisée sur le thème du patrimoine. Cet événement a également connu un succès important. Toutes les places ont été prises d'assaut pour effectuer cette ballade mêlant découverte patrimoniale et plats gastronomiques de notre terroir.

Bien qu'indépendant, le géomètre communal est rattaché budgétairement au service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement, raison pour laquelle le rapport de gestion le concernant se trouve ci-après.

Géomètre communal

Transactions immobilières

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2019 sur les dossiers suivants :

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2019, les surfaces cédées représentent au total 2783 m² soit 1117 m² de surface trottoir et 1666 m² de surface route.

Achats ventes et échanges :

- Vente partie bien-fonds 9833 cadastre La Chaux-de-Fonds, Capel 8a, à M. Neuenschwander.
- Vente partie bien-fonds 19772 cadastre La Chaux-de-Fonds, Capel 62, à M. Froidevaux
- Vente du bien-fonds 18192 cadastre de Chx-Fds, Cap Martin Ilot A, à Ryser-Cronos-Arco.
- Vente biens-fonds 3023 et 3024 cadastre des Eplatures, Crêt-du-Locle 12, à Nivarox-Far SA.
- Vente partie bien-fonds 17636 et bien-fonds 17635 cad, Chx-Fds, Sophie-Mairet 29-31 à Etat Neuchâtel.
- Les Foyards Ouest division biens-fonds 11822 et 19540, création nouvelles parcelles du lotissement.
- Les Foyards Est division biens-fonds 19741, création nouvelles parcelles du lotissement.
- Etablissement de la liste des transactions immobilières annuelles pour le Service des Finances, pour mise à jour de leurs données relatives aux propriétés communales.

Droit de superficie :

- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D16299 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 28. (Stucki)
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D11423 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 25. (Huggler)
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D9562 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 30. (Favre)
- Modification partielle DDP D17637 cadastre La Chaux-de-Fonds, Chasseral 20. (HNE)
- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chaux-de-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier, SATAC 2 :

- Servitude passage à pied et pour tous véhicules au profit Commune Chx-Fds, chemin du Maillard.
- Servitude limite fictive de gabarit au profit Commune Chx-Fds sur le bien-fonds 19977, Chasseral 20.
- Conv. de précarité au profit Commune Chx-Fds, inst. grillage, Grillon et Charles-Naine PX Précinox SA.
- Les Foyards Ouest et Est division régularisation servitudes pour nouvelles parcelles du lotissement.
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.
- Etablissement du fichier des annotations, droits emption, préemption, réméré, réservations.
- Préavis dossiers permis de construire sur SATAC 2.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution ou en attente :

- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D11425 cadastre La Chaux-de-Fonds, Prairie 27. (Zybach)
- Vente en pleine propriété et suppr. DDP D15403 cadastre Chx-Fds, Charles-L'Eplattenier 9. (Scarpino)
- Cygne 2 à 8 Ilot vert, échanges de terrains et cession au DP trottoirs. (ACG Immobilier SA)
- Morgarten et Bruyère, échange de terrains pour implantation parking. (Ulysse Nardin Le Locle SA)
- Eplatures 66, vente partie bien-fonds 6215 du cadastre des Eplatures. (RIBA WATCH)
- Les Moyats 2, vente partie du bien-fonds 712 du cadastre de Brot-Dessous. (Hodzic)
- Cessions au domaine public trottoirs chantier rue de l'Helvétie.
- Jogne 1 Brot-Plamboz, bien-fonds 470, Viteos SA, galerie adduction eau potable.
- Echanges H20 au Crêt-du-Locle et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.

- Cession au domaine public communal allée du Tourbillon.
- Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).

Équipements, charges foncières et facturation prestations

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations facturé en 2019: CHF 1'099'624.95.
- Gestion pour régularisation finale des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du lotissement
- Prés-Verts (contribution d'équipement étape 3) pour radiation au Registre foncier.
- Gestion et facturation des prestations du Géomètre communal facturées en 2019: CHF 2'120.90.

MapInfo

- Alignements des constructions communaux, transmission des données aux bureaux de Géomètres privés et architectes pour établissement des plans d'enquêtes pour permis de construire.
- Mise à jour 2019 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie".
- Établissement plan du parcours et inventaire des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour 2019 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.
- Suivi projet cantonal copie conforme des alignements des constructions de l'ensemble de la ZU2, pour numérisation des restrictions de droit public.
- Vérification de la mise à l'enquête de la nouvelle mensuration du Lot 17 Chx-Fds. (avril 2019)

Toponymie

- Commande de 32 plaques de rues émaillées pour améliorer et compléter la signalisation des rues de la Ville et de numéros d'immeubles pour mise à jour du stock.
- Suivi de la pose des plaques de rues de la commande 2018 et du remplacement de la signalisation provisoire.
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses, pose de numérotation complémentaire et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Cette année 2019 fut marquée par des événements d'origines diverses. Tous les secteurs ont été concernés plus ou moins directement dans leur organisation ou leur occupation. Les cadres du SBL ont procédé à une réflexion générale sur l'organisation du service et les relations internes, cela avec l'appui d'un coach externe.

Les cinq secteurs sont :

- Administration
- Conciergerie
- Études et planification
- Gérance locative
- Technique et entretien

Personnel

Plusieurs modifications des effectifs du service en 2019. Les causes sont multiples, comme départ en retraite, démission, mutations internes et modification de structure.

Sous la responsabilité du chef de service et des responsables de secteur, 28 collaborateurs directs composent l'effectif.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2019			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Comptabilité	1	0.5 x 2	2
Administration (y.c location salles)	3.1	1 + 0.9 + 0.4 + 0.5 + 0.3 (+ 1 apprenti)	6
Études et planification	4.1	0.8 + 0.8 + 0.5 + 1+ 1 (+ 2 apprentis)	7
Technique	4.0	1 + 1 + 1 + 1 + (0.8 vacant)	4
Gérance	0.9	0.9	1
Vin	0.2	0.2	(1)
Conciergerie	5.5	0.5 + 1 + 1 + 1 + 1 + 1 + (0.75 vacant) + (1 apprenti)	7
Total	19.8 EPT		28 personnes
Concierges Patrimoine administratif	40.38		51
Concierges Patrimoine financier	10.41		40

Administration générale (par le chef de service)

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Organisation du mandat externe pour le projet IZ0018 (rénovation de l'Ancien Stand en MHNC)
- Organisation du transfert des « maisons du Châtelot » au SBL depuis le SCAS et du mandat externe pour élaborer le projet de transformation et rénovation du site.
- Séances internes pour l'établissement et suivi des plannings de travail.
- Visa et contrôle des factures d'entreprises et des comptes avec la comptabilité de l'Administration générale SBL-SEP.
- Établissement des comptes 2019 et budgets 2020 (fonctionnement et investissement) en collaboration avec l'Administrateur.
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.

- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA: travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Représentant de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu »
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.

Secteur Administration

La Responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives et un apprenti "employé de commerce". Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Travail administratif et secrétariat pour tout le service
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises
- Coordination avec le secteur technique (gestion des états des lieux (EDL), bons de commande, clefs, etc.)
- Gestion des locations des salles communales (M.d.Peuple – Anciens Abattoirs – Appt Sandoz, Salon bleu)
- Formation et encadrement apprenti.

L'augmentation du nombre d'appartements libres sur le marché de la location impacte le travail des secteurs Gérance, Administration et Technique. En effet, le nombre de mouvements de nos locataires est en hausse, le temps de séjour moyen des locataires diminuant. Pour l'ensemble du parc en gestion (**1359** appartements), les collaborateurs du service ont procédé cette année à **272** visites d'état des lieux sur site (EDL).

Secteur conciergerie

Pour le secteur conciergerie, l'année 2019 a été à nouveau une année difficile. L'absentéisme toujours élevé persiste et pèse sur le fonctionnement du secteur et son personnel. Par conséquent, les collaborateurs ont été mis à rude épreuve. Les bâtiments concernés par l'absence de leur titulaire ont été entretenus par intermittence avec les moyens à disposition (certaines fois un remplacement est effectué à hauteur de 50% du temps effectif). Les utilisateurs ont dû subir quelques désagréments au niveau des services et de l'entretien. Nous avons repoussé ou annulé certaines tâches comme le nettoyage des vitres en hauteur, ou le soutien technique sur site aux concierges titulaires.

La gestion des achats, produits et matériels de conciergerie est toujours réalisée en fonction des budgets alloués. Ceux-ci ne nous donnent pas la possibilité d'anticiper le renouvellement de notre parc de machine et devons faire face à des pannes fréquentes.

Les départs et engagements de personnel sont toujours soumis à des analyses de besoins. Cependant, les économies potentielles dans notre secteur ont atteint leur limite et ne pourront pas aller plus loin.

La gestion des concierges des immeubles locatifs, reprise récemment par le SBL demande également du travail d'analyse des situations particulières et d'accompagnement de ces employés. Nous appliquons dorénavant les mêmes règles que pour les collaborateurs du patrimoine administratif.

Activités

- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels, gestion des conflits, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffiti effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance) puis enlèvement de ces derniers.
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 30 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Visites auprès des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie y compris les concierges de la Gérance des immeubles.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents Services de la Ville.
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur).

- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, fête du personnel, Mai en Ville, Braderie, Patrimoine Unesco, etc.).
- Entretien et suivi de location des salles communales.
- Gestion, nettoyage et entretien de l'ascenseur de la gare, des w.c. et des fontaines publics.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Travaux divers à la suite des rénovations et restructurations des Services dans différents bâtiments : Bruyère 9, Maison du Peuple, Abattoirs, Châtelot, édicules Pod, Ascenseur gare, etc.
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et d'articles de promotion liés au Patrimoine.

Remplacement du personnel de conciergerie

Pour incapacité de travail à 100 %	157 semaines
Pour des périodes de vacances et aides collègues à 100 %	49 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0 semaine
Dû aux délais de postulation à 100 %	5 semaines
Total des semaines remplacées à 100 %	211 semaines

Correspondant à environ 4.7 postes de travail à temps complet.

Personnel

Nombre de postes à 100 % Sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2019	40.38 postes
Nombre d'employés Sect. conciergerie bâtiments publics au 31 déc. 2019	51 personnes
Nombre de postes à 100% Sect. conciergerie Gérance des immeubles au 31 déc. 2019	10.41 postes
Nombre d'employés Sect. conciergerie Gérance des Immeubles au 31 déc. 2019	40 personnes
Apprenti	2 personnes
Contrat ISP – ORP – Stagiaire	2 personnes
Engagement de surnuméraire représentant 38.7 semaines de travail soit env. 0.86 poste, y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	11 personnes
Départs	2 personnes
Départs à la retraite	3 personnes
Départ à l'assurance invalidité	1 personne
Engagements	6 personnes
Mutations	8 personnes

Secteur Études et planification

Sous la conduite de l'Architecte responsable, quatre collaborateurs et deux apprentis dessinateurs en bâtiment composent le secteur.

Prestations, études et travaux

- Ascenseurs de la Gare : études des détails et suivi chantier.
- Bois-du-Petit-Château - enclos des loutres cendrées : études des détails et suivi chantier.
- Anciens abattoirs, Commerce 122 à 126:
 - 122. Réfection isolation et étanchéité de la toiture avec renouvellement des verrières. Raccordement au CAD, nouvelle distribution de chaleur. Études et chantier.
 - 123. Éradication de la mûre : coordination des experts et des travaux spéciaux.
 - 123. Halle principale : restauration des portes en bois au Nord transformées en issues de secours. Réfection maçonnerie intérieure. Études et chantier.
 - Aménagements extérieurs : Mise à l'enquête et suivi du chantier en collaboration avec le Service technique. Traitement architectural des aménagements extérieurs.
- Collège de Bellevue : Transformation d'une salle de classe en 2 bureaux, amélioration acoustique des bureaux du rez. Projet et chantier.
- Serre 23 : Rampe d'accès au bâtiment (LHand): mise à l'enquête et chantier (en collaboration avec le Service technique - réaménagement du carrefour "Serre-Collège Industriel).
- CTP-Marais 6 : Transformation du « local sellier » en une salle de séance et un bureau : projet et chantier.
- Maison du Peuple : Nouvel éclairage de l'escalier et du bar, signalétique générale: projet et suivi de l'exécution.
- Maison du Peuple : Grande salle (cuisine et bar) projet de rénovation, demandes d'offres.
- Temple-Allemand : Création de w.c. à l'usage des spectateurs au sous-sol - projet, mise à l'enquête et chantier.
- Collège de la Charrière : « table de midi » création d'une cuisine de régénération et cloison coupe-feu : projet et chantier.
- Louis-Agassiz 10-12-14 et 7-9-11 (locatifs) : Réfection des façades et pose de panneaux solaires thermiques. Etude de couleur des façades et mise à l'enquête.
- Collège des Forges-Centre : Agrandissement administration. Projet et mise à l'enquête, préparation chantier.
- Belle Maison, Jérusalem 59 : Transformation en logements. Etude de faisabilité
- Musées 24 : Transformation des logements. Etude de faisabilité.
- Collèges des Marronniers, des Crêtets et de l'Ouest : Etude pour l'implantation de préaux couverts.

Dossiers secondaires

- Collège 9-11 : Service de l'action sociale (SCAS), réaménagement accueil : plans et chantier.
- Collège des Foulets : « Foyer de l'écopier » : mise en conformité des sanitaires (SCAV)
- Collège des Forges-Bonne-Fontaine : sas d'entrée : relevé et avant-projet d'un nouveau sas.
- Collège de l'ouest : Transformation du toit pour centrale solaire photovoltaïque: avant-projet pour implantation.
- EOCF « Amok-tireur actif » : mise à jour et transmission des plans des différents collèges.
- Bois-du-Petit-Château : - Ancien-Stand, ventilation : mise à l'enquête.
- Inventaire des bâtiments propriété de la Ville (patrimoine administratif et financier): rapports d'inventaire en continu et mise à jour selon travaux réalisés.
- CECB® Certificats Énergétiques Cantonaux des Bâtiments (patrimoine administratif et financier) : Selon exigences loi cantonale sur l'énergie.
- Installations solaires, thermiques et photovoltaïques : mise en place du suivi des nouvelles installations consultables par internet.
- Demande de subvention énergétique : établissement et suivi des demandes.
- Consommations d'énergie de chauffage, d'électricité et eau froide des bâtiments administratifs : suivi des consommations par internet (détection des anomalies).

Travaux

Des chantiers d'importances diverses ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à **CHF 10'782'000.-**, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Serre 23 – création d'une rampe (LHand)	65'000,-
Œuvres d'art sur domaine public: - Site des Mélézes – horloges - Grande Fontaine – calcaire	30'000,-
Temple-Allemand (Progrès 12) Sanitaire et w.c. au sous-sol	190'000,-
Passage L-Robert 3: Rénovation ascenseur	50'000,-
Service des espaces publics (Marais 6) : - Mise aux normes du local de peinture et stockage peinture - Création salle de séance et bureau	100'000,- 50'000,-
Musée des Beaux-Arts: Rénovation des verrières en toitures et façades	1'900'000,-
Musée d'histoire: Rénovation toiture	170'000,-
Ascenseurs de la Gare (Commerce 30): Remplacement et agrandissement des ascenseurs publics - phase 2	1'305'000,-
Anciens Abattoirs (Commerce 120 - 126) : - Rénovation du site QG (toiture, entrée) et raccordement au CAD. - Création d'un second bloc sanitaire "w.c. public" - Élimination de la mérule dans les anciens frigos - Diverses rénovations : maçonnerie, portes, fenêtres, électricité - Aménagements extérieurs (collaboration avec S. technique)	525'000.-
Anciens Abattoirs (Commerce 125) : Rénovation de l'enveloppe – toiture, vitrages, maçonnerie	132'000,-
Bois du Petit Château (A-M Piaget 80) Enclos des loutres asiatiques	585'000,-
Maison du peuple (Serre 68) : - Signalétique générale - Assainissement éclairage (escalier, bar) - w.c. femmes 1^{er} étage: transformation rénovation complète	195'000.- 45'000.- 53'600,-
TPR Beau-Site 30 Réfection escalier nord	25'000,-
EOCF: - Collège de la Charrière – Accueil parascolaire et Tables de midi - Collège de Bellevue – Bureau de Direction - Collège des Forges Bonne-Fontaine – Appt. Concierge: transfo en salles de classe	83'000,- 77'000,- 119'000,-
TOTAL	5'700'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Immeubles rue Louis-Agassiz: - 07-09-11 - 10-12-14 - Réfection complète des toitures et isolation des combles - Installation de panneaux solaires photovoltaïques - Rénovation des façades	896'900,- 609'800,-
Promenade, 8a Rénovation toiture	25'000,-
Appartements vétustes rénovés: Propriété de la Ville 14 chantiers d'appartements locatifs	780'000.-
Appartements vétustes rénovés: Mandat de Prévoyance.ne 24 chantiers d'appartements locatifs	905'000,-
TOTAL	3'216'700.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	553'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	362'500.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	749'800,-
TOTAL	1'665'300,-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 200'000.- par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

En complément des réponses aux postulats concernant l'application de la LHand, le SBL a comme annoncé, veillé à intégrer dans ses interventions soumises à permis de construire les améliorations suivantes pour la période concernée de 2016 à 2020.

Lieu	Année	Description	Coût CHF
Serre 23	2019	Rampe d'accès extérieure	60'000,-
Collège promenade	2016	Ascenseur + Wc handicapé	250'000,-
Maison du Peuple – Serre 68	2018	Wc handicapé femmes	25'000,-
Site des Anciens Abattoirs	2019	Rampe d'accès extérieure (QG)	60'000,-
Site des Anciens Abattoirs	2018	WC handicapé cabine H+F	25'000,-
Site des Anciens Abattoirs	2018	WC handicapé cabine H+F	25'000,-
Musée des Beaux-Arts	2019	Porte et rampe sortie sud	35'000,-
Total			480'000,-

En projet, la transformation de l'immeuble "Ancien-Stand" sis à Alexis-Marie Piaget 80-82 en futur Musée d'Histoire Naturelle. Celle-ci rendra possible sans barrières architecturales, l'accès aux PMR à la quasi-totalité des locaux de l'institution.

Secteur Gérance locative

La structure de ce secteur n'a pas subi de changement significatif durant cet exercice.

Notons l'augmentation constante du taux de vacance des logements locatifs en ville de La Chaux-de-Fonds ces dernières années. En particulier pour les appartements de 3 pièces. En 2019, le taux de vacance moyen était de 3.58% en ville de La Chaux-de-Fonds et de 3.79% pour la région des Montagnes. En fin décembre 2019, le taux de vacance des appartements propriété de la Ville est de 3.3 %, donc sensiblement plus bas que la moyenne. Constatons une légère baisse du loyer moyen pour les appartements de 3 pièces en ville de La Chaux-de-Fonds, passant de CHF 1100.00 charges comprises en 2018 à CHF 1067.00 charges comprises en 2019. Ces éléments augmentent la charge de travail de nos collaborateurs, du fait que les locataires déménagent plus facilement et saisissent plus souvent l'autorité de conciliation dans ce climat de détente du marché de la location.

La gérance a revu, à la demande du SCAS, l'entier de la perception des frais accessoires des immeubles pour personnes âgées de Châtelot afin de le moderniser conformément aux standards de location actuels. Malgré quelques contestations, après explications un accord a pu être trouvé avec tous les habitants de ces immeubles afin de mettre en place cette modification. La gestion de ces trois immeubles sera transférée du SCAS au SBL dès 2020.

L'entier du domaine foncier rural a bénéficié d'un travail de réflexion avec tous les services cantonaux concernés. Pour la remise en fermage du sommet de Pouillerel, il a été décidé que ce secteur devait être exploité exclusivement sur le modèle extensif. Un nouveau contrat de bail a été rédigé avec ces exigences pour l'agriculteur, actuel exploitant du site. Pour tous nouveaux baux sur des parcelles intéressantes du point de vue de la biodiversité, une même réflexion aura lieu pour la rédaction de leur contrat de bail.

Le site des Anciens Abattoirs muni de ses nouvelles infrastructures (w.c., espace traiteur, sol à niveau, etc.), connaît une demande de location croissante. La rénovation de la Petite et de la Grande Salle de la Maison du Peuple donnent aussi satisfaction aux nombreux locataires des lieux.

Le millésime 2019 des Vins de la Ville est entièrement labellisé Bio. Son étiquette ambassadrice du patrimoine de la Ville avait comme thème la façade de Doubs 32, ancienne « usine Spielmann », fleuron du patrimoine horloger en cette année anniversaire des 10ans à l'Unesco. Un Pinot Noir barrique a aussi été créé pour cette occasion. Depuis 2019, les Vins de la Ville sont également présents dans le cadre du Festin neuchâtelois pour un "mariage arrangé" avec un restaurant de la région. L'édition 2019 a eu lieu au restaurant du « Grand Sommartel ». Le Vin de la Ville et son concept rencontre un succès grandissant auprès du public et des restaurateurs de la place.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2019

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	84	596	126	32
212/ Parkings	6	--	472	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel P-François SA	--	--	--	--
315/ SCAS	6	55	--	--
Total	120	686	630	134

Remarque: en 2019, l'immeuble Crêt du Locle 12 a été vendu. Société HPF SA a été dissoute à fin 2018

Bien locatifs propriété de Prévoyance.ne sous mandat de gérance :

Augmentation +10 au 31.12.19 = 673 logements

Secteur technique et entretien

Activités

L'ensemble des activités du secteur est décrit dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessus. A noter que le travail de réhabilitation de notre parc de logements (tant communal que sous mandat de Prévoyance.ne) se poursuit sur un rythme régulier dans le respect des budgets et des ressources humaines qui y sont engagés.

Formation professionnelle

Seules les formations ayant trait à la sécurité au travail ont été suivies.

Conclusion

L'année 2019 fut très chargée en Etude de projet et gestion de travaux. Tous patrimoines confondus, notre chiffre d'affaires est supérieur de CHF3'300'000,- à la moyenne depuis 2016. Le cumul des réalisations des Ascenseurs de la Gare ainsi que la rénovation du Musée des Beaux-Arts en sont la principale explication.

Le patrimoine locatif ne fut pas en reste avec les travaux entrepris sur deux de nos immeubles de la rue Louis-Agassiz. A noter également le départ en cours d'année de deux collaborateurs du secteur technique, dont l'absence a dû être compensée par l'engagement de toute l'équipe en activité.



SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2018	31.12.2019
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0	0.4
Secteur Génie civil et signalisation (Gcs)	6.0	6.0
Responsable Gcs	1	1
Chef de projet	1	1
Technicien / technicienne génie civil	3	3
Dessinateur	1	1
Secteur Géomatique (Géo), à partir du 01.10.2018	1.9	2.4
Responsable Géo	a.i. par ing. com.	a.i. par ing. com.
Ingénieur géomatique	0.6	1
Géoinformaticien	1.3	1.4
Secteur Station d'épuration (Step)	6.8	6.8
Responsable Step	1	1
Collaborateur scientifique	1	1
Laborantin responsable	1	1
Technicien d'exploitation	1	1
Collaborateur technique	1	1
Chargé des installations électriques	1.8	1.8
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	15.7	16.6

Les changements suivants sont intervenus en 2019:

- Transfert de la responsabilité de la signalisation et des marquages routiers de la Sécurité publique au Service technique;
- Engagement dès le 1^{er} janvier 2019 d'une secrétaire 2 à 40%;
- Pour les prestations géomatiques nécessaires à la planification de la politique de stationnement, prolongation jusqu'au 31 décembre du contrat à durée maximale du géoinformaticien engagé le 1^{er} octobre 2018 et augmentation de 10% de son taux d'activité à partir du 1^{er} octobre 2019.

Secteur Génie civil

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Finalisation par les mandataires de l'ensemble des documents (rapports, plans, fiches de mesure).

Présentation du résultat des études au Conseil communal.

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Équipement et aménagements

Élargissement du trottoir de la rue des Arpenteurs

Élargissement du trottoir de la rue des Arpenteurs, entre le boulevard de la Liberté et le chemin de Jolimont, impliquant la démolition et la reconstruction d'un mur de soutènement avec appareillage en pierres naturelles.

Réaménagement de la rue de l'Avenir, 3e étape

Réaménagement avec pavage, nouvelle fontaine et mobilier urbain de la rue de l'Avenir entre la rue du Parc et la rue Numa-Droz.

Réaménagement de la rue du Cygne et de la rue de la Serre

Travaux en lien avec la construction du bâtiment "Ilot Vert".

Réaménagement de la rue du Cygne entre la rue du Dr-Coullery et la rue de Modulor ainsi que le passage dit du Conservatoire, entre la rue du Cygne et l'avenue Léopold-Robert.

Le long de la rue de la Serre, à l'est du carrefour avec la rue Modulor, Adaptation de l'aménagement sur 60 m.

Parvis est des Anciens-Abattoirs

Réaménagement complet du parvis.

Zone 30 « Progrès »

Suite et fin des travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons) et signalisation.

Réaménagement de l'arrêt de bus Hôpital

Mise en conformité de l'arrêt par rapport à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand).

Réaménagement de l'accès à l'hôpital.

Aménagement d'une rampe d'accès au bâtiment administratif Serre 23 et adaptation du trottoir adjacent

Travaux de génie civil pour la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Adaptation du trottoir y compris dans le carrefour attenant des rues de la Serre et du Collège-Industriel.

Équipement des biens-fonds 19540 et 19741 dans le quartier des Foyards

Travaux de génie civil pour la pose des équipements: canalisation d'évacuation des eaux, conduites pour l'alimentation en eau potable et l'électricité, armoires de distribution électrique.

Divers

Rue des Électrices: nouveau passage pour piétons.

Scierie des Éplatures: études préliminaires pour l'équipement du quartier.

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

Pas de nouvelle auscultation en 2019.

Assainissements

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants:

- Rue de l'Helvétie ouest: assainissement des enrobés de la chaussée et du trottoir nord.
- Rue du Modulor: assainissement des enrobés de la chaussée entre l'avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre.
- RC1320 entre le Grand Pont et la rue de Morgarten: assainissement partiel des trottoirs nord et sud.
- Rue du Marais: assainissement de la couche de roulement et du trottoir Est.

- Divers trottoirs publics.
- Route du Maillard: réparation des défauts constatés pendant la période de garantie.

Trottoirs privés

Octroi de 9 subventions pour un montant total de CHF 72'391.80, dont CHF 44'076.85 payés en 2019.

Fourniture des bordures de trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) pour un montant total de CHF 19'633.55.

Évacuation des eaux

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants:

- Rue de la Combe-Grieurin, entre les rues des Armes-Réunis et Pouillere.
- Rue de l'Helvétie ouest, de la rue Abraham-Robert au passage des Naturalistes.
- Rue du Maire-Sandoz, de l'avenue Léopold-Robert jusqu'à la rue de la Serre (chantier RC 1320).
- Rue du Locle, au niveau du No 9 (chantier RC 1320).
- Rue du Modulor, depuis le centre de l'avenue Léopold-Robert à la rue du Parc.
- Rue de la Serre, au niveau du No 40.
- Chemin de la Combata, fin des travaux débutés en 2018.
- Rue Jardinière, au niveau du No 149 et 157.

Nouvelles canalisations

393 mètres de canalisations pour l'évacuation des eaux usées ont été posées pour l'équipement des biens-fonds 19540 et 19741 (extension est et ouest du quartier Les Foyards).

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Démolition et reconstruction de mur

- Rue des Arpentiers, entre le boulevard de la Liberté et le chemin de Jolimont.

Ponts et passerelles

Étude pour le remplacement de 3 passerelles sur le chemin de randonnée pédestre des côtes du Doubs, entre Maison-Monsieur et Les Gravières.

Travaux d'entretien de la passerelle de l'Esplanade.

Au sud-est du pont des Éplatures, remplacement d'un canal à ciel ouvert par un tuyau enterré pour supprimer une glissière de sécurité.

Études spécifiques

Voies de circulation

Planification de la mise en place de la politique de stationnement.

Avant-projet de réaménagement de l'avenue Léopold-Robert entre les rues du Modulor et des Armes-Réunies.

Planification de la construction d'un nouveau parking à la rue de la Bruyère.

Cheminements de mobilité douce et trottoirs pour la 2^e et la 3^e étape du réaménagement de la route cantonale RC1320, comprenant la rue du Locle et le boulevard des Éplatures entre les rues de Morgarten et du Grillon.

Projet d'aide à la traversée piétonne pour le site d'Emmaüs à Joux-Perret 8.

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Évacuation des eaux

Inspections télévisées de canalisations.

Projet d'assainissement du collecteur de la rue Modulor entre l'avenue Léopold-Robert et la rue du Parc.

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Secteur Progrès: rues Numa-Droz, du Docteur-Coullery, Alexis-Marie-Piaget et de Bel-Air

Secteur 22-Cantons: rues de Bel-Air, Stavay-Mollondin, du Petit-Château, et du Point-du-Jour.

Études spécifiques

Mise à jour du plan de stationnement.

Analyse du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des futurs parkings d'échange.

Analyse de la conformité aux normes de la totalité des passages pour piétons.

Entretien courant

Planification et suivi des interventions du Service des espaces publics et des entreprises mandatées.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2019, les services concernés se sont réunis à 9 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Statistiques

Données	Unité	2018	2019
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	0	0
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	12'703	9'404
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	1'521	0
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	3'963	6'135
• pavage	m ²	493	1'355
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	5'241	0
Entretien de trottoir public	m ²	2'958	5'513
Assainissement de mur de soutènement	m ²	29	89
Inspections télévisuelles de canalisations	m	3'902	578
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	209	1'094
• eaux usées	m	0	393
• eaux mixtes	m	17	0
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	0	15
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	637	396

Secteur géomatique

Prestations

Le secteur géomatique gère, pour les autres services communaux, des bases de données géographiques (géodonnées) au moyen d'outils spécifiques. Il en résulte les genres suivants de prestations:

- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour;
- Modélisation et structuration des données, soutien aux autres services pour leur usage des géodonnées;
- Analyse, recherche d'erreurs ou d'incohérences;
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, mise en page et édition de plans.

Les thèmes principaux d'activités se répartissent, en fonction du temps consacré, de la manière suivante :

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Service des espaces publics (SEP)	18
Travaux topographiques (principalement pour Stech et SUME)	17
Manifestations (sport, écoles, etc.)	15
Service technique (Stech)	11
Mise à jour de la base de données du stationnement	10
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	9
Gestion du géoportail, des logiciels et des équipements de mesure	6
École obligatoire et parascolaire	4
Analyses diverses	4
Réorganisation et analyse du rôle du Secteur géomatique	3

Gestion des géodonnées de base (import, traitement, diffusion)	1
Service d'incendie et de secours des montagnes neuchâteloises (SIS)	1
Service des bâtiments et du logement (SBL)	1

Service des espaces publics

- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Déchets : gestion et MEMODéchets.
- Abonnements pour l'entretien des trottoirs : suivi de la base de données, plans de situation.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la ville. Parallèlement, cette méthode a fait l'objet d'un projet de recherche réalisé par la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) encadré par l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS). Les travaux de terrain ont été réalisés par la HEIG-VD en ville de La Chaux-de-Fonds en louant le matériel de mesure du Secteur géomatique. Ce dernier est mandaté pour la clôture de ce dossier.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2019 sont :

- Relevés pour des avant-projets: rue du Marais (sud), mur de soutènement au sud de l'Hôpital, secteur du plan spécial Le Corbusier, chemin piétonnier Succès-Recrètes, arrêts de bus de la patinoire et de la rue Fritz-Courvoisier.
- ARRPA : rue du Rocher, rues Midi-Musées-Roulage, route privée de la Recorne (preuve à futur).
- Photogrammétrie : plafonds en briques de verre Falconnier des Anciens-Abattoirs, démonstration de relevé par drone à la STEP.
- Repérages de tracés de conduites du réseau d'évacuation des eaux.
- Définition et suivi de mandats externes pour les projets du BIM et du traitement des micropolluants à la Step ainsi que le relevé de couvercles de chambres de visite posés lors des chantiers.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation. En 2019, les manifestations suivantes ont bénéficié des prestations du Secteur géomatique:

- Manifestations scolaires;
- Portes ouvertes des services de la Ville;
- Imagineige;
- Tour de Romandie;
- Fête de mai;
- Plage des Six-Pompes;
- Braderie;
- Trotteuse Tissot;
- 10^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Service technique (y compris stationnement)

- Stationnement : importante mise à jour de la base de données pour la planification de la mise en œuvre de la politique de stationnement.
- Passages pour piétons : soutien pour l'analyse de la conformité aux normes.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : relevés de terrain, aide pour systématiser la recherche de la source d'une pollution, diffusion de données.

École obligatoire

- Cartographie de la domiciliation des élèves, servant pour la répartition dans les collèges.
- Cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Révision du plan d'aménagement et du recensement architectural : aide pour l'organisation des géodonnées, support logiciel, analyses géographiques.
- Politique de stationnement : analyses, flyer.
- Marketing urbain : cartographie des partenaires pour la monnaie locale et des logements vacants.

Service de santé et promotion de la santé

- Carte des infrastructures publiques liées à la santé dans la zone urbanisée.

Organisation

Un accent tout particulier a été mis sur le tissage de liens avec le Service de la Géomatique et du Registre Foncier (SGRF) du Canton de Neuchâtel et plus particulièrement le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN). Il a été question de rechercher des synergies tant sur le mode organisationnel que des outils informatiques utilisés. Concrètement, en 2019, il a été question de débiter la migration des cartes publiées sur un géoportail communal sur celui géré par le SITN, ainsi que diverses formations. Une convention signée en automne 2019 (avec entrée en vigueur en janvier 2020) formalise cette collaboration.

Station d'épuration (STEP)

Volume d'eau usée traité par la STEP

L'année 2019 (voir Figure 1) n'a pas vécu la sécheresse observée en 2018, l'automne de cette année-là s'avérant extrêmement sec.

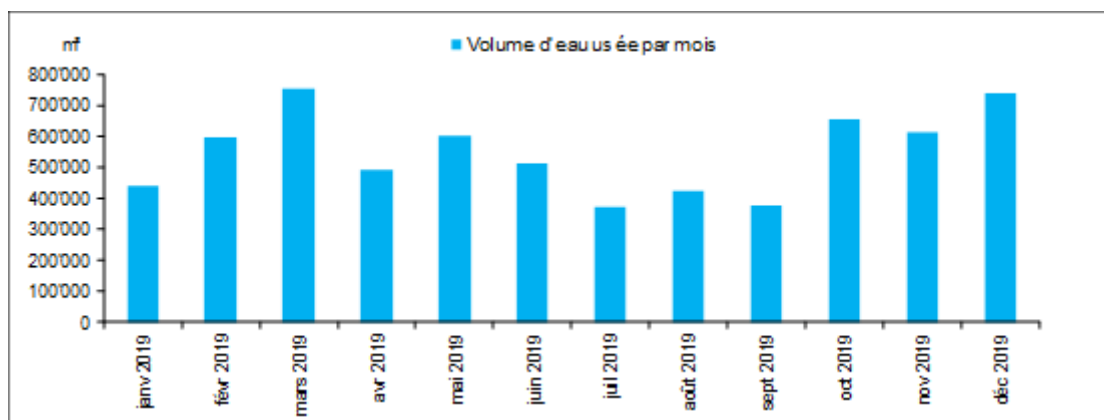


Figure 1 : Volumes mensuels d'eau usée traités par la STEP

Ainsi, 8'615'600 m³ d'eaux usées et d'eaux pluviales ont conflué dans le canal de la Ronde. 6'572'610 ont été épurées par la STEP (voir Figure 2). Le solde (23.7%) a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement de la STEP sans traitement.

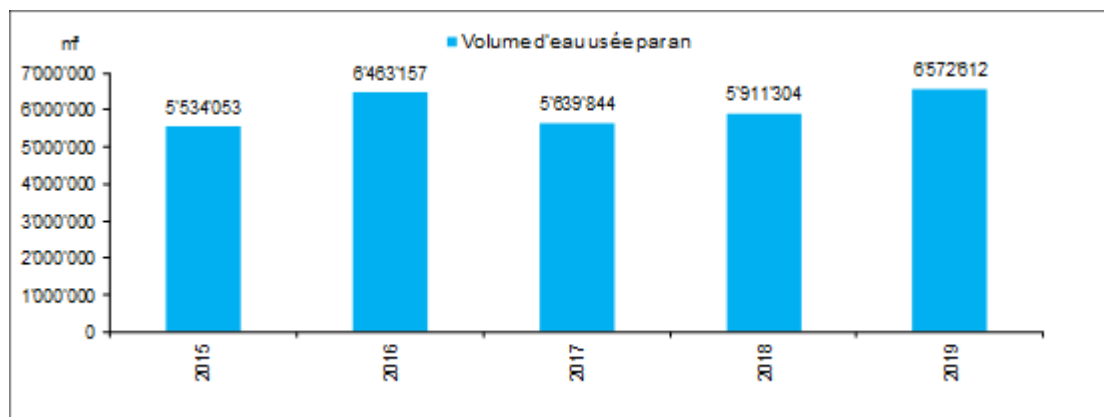


Figure 2 : Volumes annuels d'eau usée traités par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées à l'annexe 3.1, ch.2, art.6, al.1 de l'Oeaux. Elles précisent les concentrations maximales en sortie, les rendements d'abattement à atteindre, et le nombre d'analyses hors normes à ne pas dépasser en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Les résultats pour l'année 2019 des principaux paramètres sont reportés dans le Tableau 1, ci-après.

Paramètres		Norme	Moyenne	Echantil- lons	Nombre de dépassements admissibles	effectifs
DCO tot.	mg/l	<= 45.00	17.39	205	16	0
Demande chimique en oxygène	%	>= 85.00	92.50	200	15	13
DBO5	mg/l	<= 10.00	4.12	98	9	0
Demande biochimique en oxygène	%	>= 90.00	97.10	96	9	3
COT - COD	mg/l	<= 10.00	6.24	38	4	1
Carbone organique	%	>= 85.00	91.40	35	4	2
P tot.	mg/l	<= 0.80	0.59	203	15	42
Phosphore total	%	>= 80.00	84.30	199	15	43
MES Matières en suspension	mg/l	<= 10.00	4.92	176	14	8
NH4-N	mg/l	<= 2.00	0.66	206	16	11
Ammonium	%	>= 90.00	97.10	201	15	11
NO2-N Nitrite	mg/l	<= 0.30	0.14	38	4	5

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2019

L'ensemble des concentrations et des rendements d'abattement des paramètres normés est conforme à la législation cantonale ou fédérale.

Concernant le traitement du phosphore, les concentrations en sortie et les rendements d'épuration sont corrects, mais le nombre d'analyses hors normes est resté supérieur aux exigences (42 vs 15). Néanmoins, les paramètres "concentration" et "nombre de dépassement" se sont nettement améliorés par rapport à l'année précédente (respectivement 0.76 mg/l Ptot et 74 dépassements en 2018) grâce à l'augmentation du volume de précipitant (+12% de solution Chlorure ferrique) et aux investissements entrepris par une entreprise locale pour "lisser" ses rejets de phosphore industriel non précipitable sur les sept jours de la semaine (fin septembre 2019).

Le traitement de l'ammonium consiste en une oxydation biologique du NH4+ en nitrite puis en nitrate, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. Les efforts faits en 2018 par la même entreprise pour améliorer la qualité de ses rejets non normés dans le réseau ont permis d'éviter l'inhibition intempestive de la nitrification comme observé

jusqu'alors. Ainsi, en 2019, la charge en ammonium rejetée par la STEP a diminué de 46.1% et de 79.5% par rapport à 2018 et 2017 respectivement.

La transformation des nitrites en nitrates, non normés, n'a pas été impactée par cette amélioration (0.11 mg N-NO₂/l et 4 dépassements en 2018).

Extraction des déchets

Le tonnage des refus de grilles extraits des eaux brutes (194.0 t en 2019) et évacués à VADEC pour incinération, se situe dans la fourchette 2015-2018 (voir Figure 3).

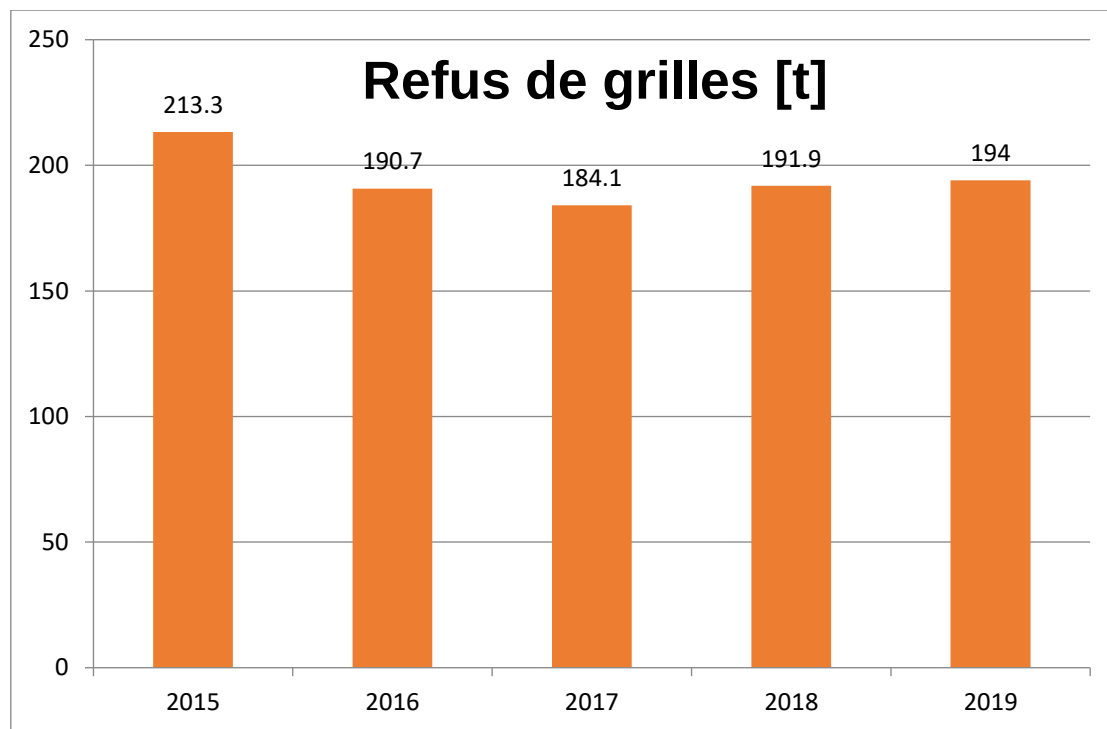


Figure 3 : Déchets de grilles évacués

Depuis 2016, l'élimination du sable et du gravier doit se faire en décharge contrôlée (et non plus en décharge pour matériel inerte); Elle fait donc l'objet d'un pesage précis (voir Tableau 2). Le maintien des quantités élevées de sable et gravier en 2019 après 2018 est due au curage du digesteur 1 de la STEP.

	2016 [TONNES]	2017 [TONNES]	2018 [TONNES]	2019 [TONNES]
SABLE ET GRAVIER	68.68	41.56	84.36	83.16
FERRAILLE	1.44	0	2.56	1.48
DÉCHETS DE CHANTIER	1.96	0.78	1.79	0
HUILES	0.21	0	0	1.04
DÉCHETS DE LABORATOIRE	0	0.065	0.065	0.07

Tableau 2 : Autres déchets évacués

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les microorganismes ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues injectées en digestion (1288 t MS- matières sèches) sont proches des quantités injectées en 2018, comme le montre la Figure 4 ci-après.

La baisse de production de biogaz entre 2017 et 2018 observée sur la Figure 4 n'est pas très claire. Le bilan de masse de 2017 semble indiquer que le tonnage MS de 2017 est sous-évalué de 5 %. La baisse de la population Chaux-de-Fonnières pourrait alors expliquer cette diminution.

Par contre, la baisse de la production de biogaz de 2019 est liée à un problème de "moussage" des digesteurs observé à la fin avril. Ce phénomène est dû à l'injection dans les digesteurs de boues flottantes apparues dans les bassins biologiques au début du printemps. Une telle observation avait été faite en 2007, 2009 ou 2016, sans conséquence délétère pour la digestion.

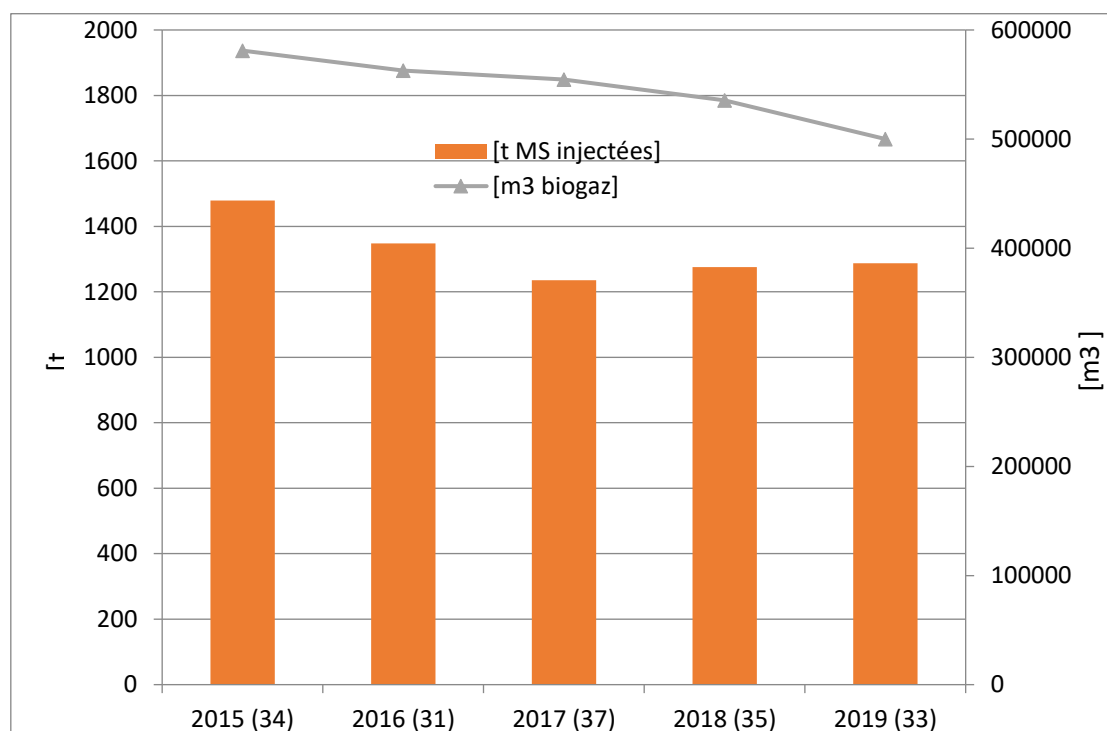


Figure 4 : Tonnage des boues injectées en digestion (en tonnes MS)

Malheureusement, en 2019, ce phénomène de moussage s'est prolongé jusqu'à début juillet, tant et si bien que la décision a été prise de vidanger et curer le digesteur primaire, puis de l'ensemencer avec des boues anaérobies provenant d'une autre STEP. Entre temps, une partie des boues à traiter a dû être transporté vers d'autres STEP du Canton. Ces problèmes de "moussage" et le lent redémarrage de la digestion ont entraîné une perte de rendement des digesteurs durant cette période.

Le solde des boues après digestion est déshydraté par centrifugation puis incinéré. La Figure 5 illustre l'évolution des tonnages depuis 2015. En 2019, 2214 tonnes ont été livrées à VADEC, repassant au-dessus de la barre des 2000 tonnes, suite à la perte de rendement de la digestion.

En 2015, la centrifugeuse a été remplacée, permettant d'améliorer la siccité des boues déshydratées, avec un taux de MS exceptionnel atteint en 2016. La siccité moyenne obtenue en 2019 reste dans la moyenne des années précédentes.

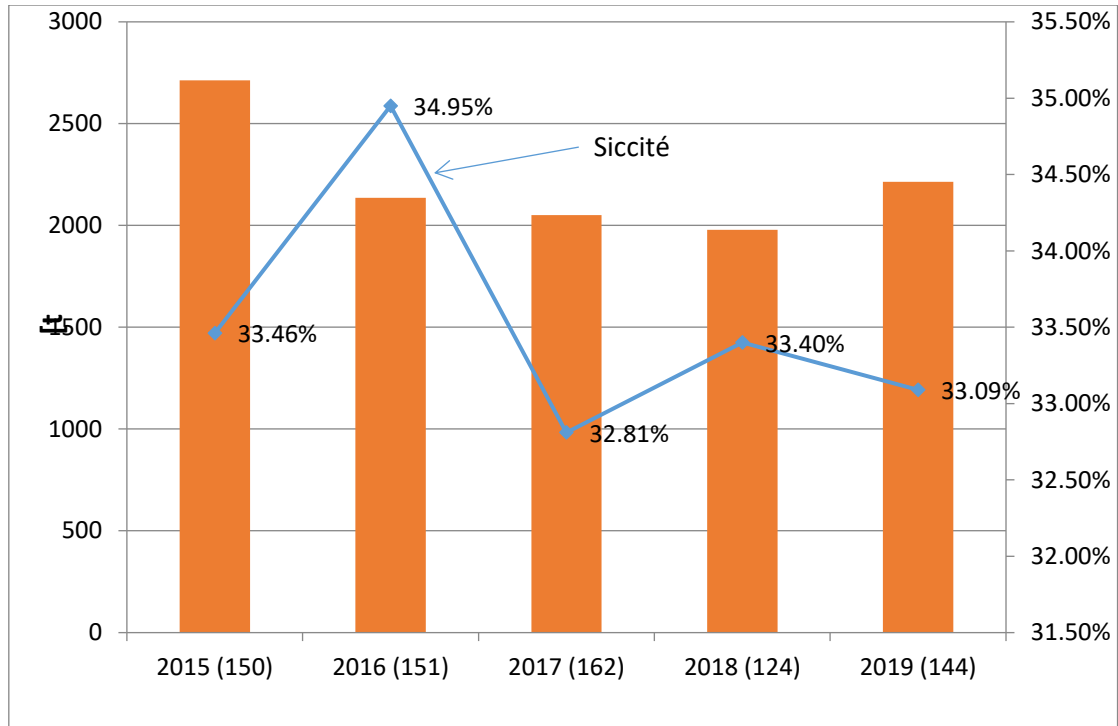


Figure 5 : Tonnage et siccité des boues déshydratées évacuées

Valorisation énergétique

La diminution de la quantité de boues injectées en digestion et les problèmes de moussage ont entraîné une baisse de la production de biogaz (voir Tableau 3).

		2015	2016	2017	2018	2019
biogaz CCF consommation	m ³	299'733	269'119	250'349	266'026	224'797
biogaz microturbine consommation	m ³	265'456	282'598	291'021	259'519	271'868
biogaz torchère consommation	m ³	4'857	1'553	2'850	1'800	1'950
biogaz chauffage consommation	m ³	10'880	10'088	10'357	8'259	1'436
biogaz production totale	m ³	580'926	563'337	554'577	535'604	500'051

Tableau 3 : Valorisation du biogaz

L'essentiel du biogaz produit (99.3%) a été valorisé par cogénération mais la production électrique de la STEP a baissé de 5.51% par rapport à 2018 (voir Figure 6). 753.0 MWh ont ainsi été injectés dans le réseau, et ont représenté 46 % de la consommation électrique de la STEP (52 % en 2018). L'apport extérieur, concomitant, d'électricité a augmenté de 20.0 % à 883.2 MWh (736.4 MWh en 2018). La consommation globale a stoppé sa décroissance (+6.7 % par rapport à 2018) comme indiqué dans la Figure 6 et le Tableau 4 ci-dessous.

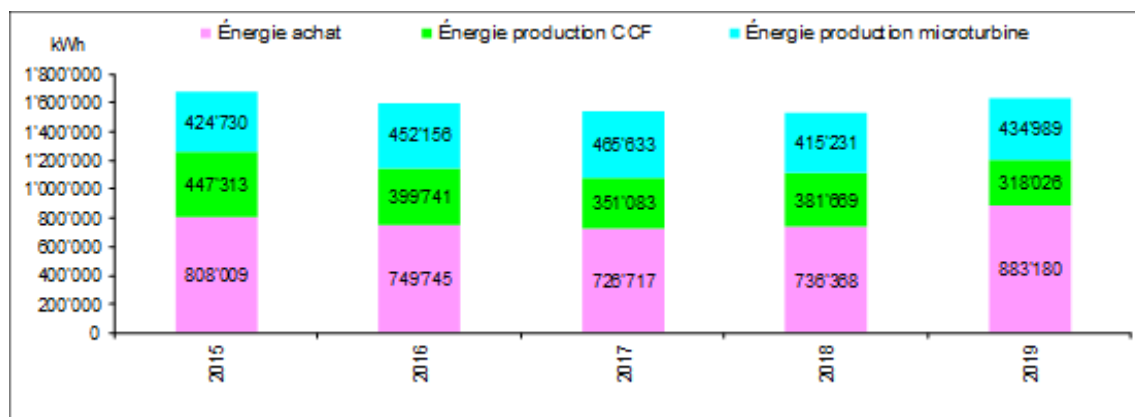


Figure 6 : Bilan électrique

Cette augmentation de la consommation électrique s'explique principalement par la consommation plus élevées dans les bassins biologiques, due à une surconsommation d'air d'une des deux lignes durant l'été.

		2015	2016	2017	2018	2019
Énergie consommation STEP	kWh	1'880'052	1'801'642	1'543'433	1'533'288	1'836'195
Énergie BEP	kWh	6'287	15'866	45'050	8'392	8'073
Énergie bâtiment grille	kWh	162'947	154'641	143'948	153'581	153'051
Énergie biologie 1N+2 S	kWh	1'128'949	1'088'889	986'384	998'333	1'099'374
Énergie boues 1+2	kWh	171'878	163'052	176'657	161'589	157'994
Énergie centrifugeuse	kWh	29'976	32'750	37'806	33'683	37'831

Tableau 4 : Consommateurs électriques

Travaux particuliers entrepris en 2019

- Vidange du digesteur 1; Les problèmes de "moussage" ont retardé le projet de remplacement du CCF et de la microturbine. L'élaboration de l'appel d'offre n'a débuté qu'en début d'hiver.
- Poursuite de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM: "Building Information Modeling").
- Démarrage du projet de traitement des micropolluants (avant-projet).
- Démarrage du projet d'augmentation de la capacité de dégrillage du bassin des eaux pluviales en fin d'année.
- Démarrage du projet d'élaboration de l'appel d'offre pour le remplacement du système de supervision.

Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse (ci-après SdJ) a continué à déployer ses activités dans les secteurs préscolaire, parascolaire et d'animation socioculturelle, tout en participant à de nombreux projets. Malgré une situation financière compliquée, 89 nouvelles places d'accueil ont pu être ouvertes, principalement en Tables de midi. Le site Internet Cresco, projet des crèches communales sur l'interculturalité et le soutien à la parentalité, a pu être lancé en août. Enfin, les collaborations à tous les niveaux ont contribué à enrichir l'action du Service, que ce soit avec d'autres services de l'administration communale (par exemple pour la création d'un Escape room au Musée d'histoire par des jeunes de la SMALA) ou avec des acteurs·rices et institutions qui font vivre La Chaux-de-Fonds (par exemple à l'occasion de la Nuit du 10^{ème} Unesco, avec une collaboration impliquant notamment Bikini Test, le Parlement des jeunes de la Ville, Addiction Neuchâtel (avec un précieux soutien pour mettre en place un concept global de prévention et une présence de Be My Angel Tonight et de Point d'Chute), ainsi que le Service d'éducation de rue. Nous attendons l'année 2020 avec impatience pour retravailler la politique d'accueil extrafamilial et de la jeunesse, comme l'a demandé le Conseil général fin 2019, mettre en œuvre les projets d'ores et déjà annoncés (Vacances du 1^{er} Mars, 10 ans des Streetdays, etc.) et assister aux travaux de rénovation de la grande salle de Serre 12, un crédit d'investissement ayant été accepté à cette fin.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Plusieurs changements sont intervenus au secrétariat au cours de l'année 2019. Le poste d'adjointe administrative, coordinatrice de l'accueil extrafamilial a été repourvu en mars suite au départ de l'adjointe/coordinatrice en février. L'apprenti employé de commerce de 3^{ème} année nous a également quitté au début de l'été 2019 après la réussite de son CFC d'employé de commerce. Dès lors, nous avons accueilli mi-août un nouvel apprenti de 2^{ème} année. L'une des trois collaboratrices administratives a été nommée au poste d'assistante administrative. Cette décision a été motivée par l'extension des places au secteur parascolaire durant l'année 2019, permettant ainsi un renforcement du soutien administratif, afin d'assurer pleinement toute la responsabilité de la gestion des inscriptions. Par ailleurs, de juin à décembre, les taux d'activité des deux collaboratrices administratives et de l'assistante administrative ont été modifiés, suite à l'engagement temporaire à 50% de l'une des collaboratrices au Centre d'orthophonie de la Ville. Dès janvier 2020, les taux d'activité reviendront aux taux initiaux. Cette modification a impliqué une réorganisation partielle des activités du secrétariat, dont notamment la réduction de la présence en crèche à une demi-journée par semaine.

L'équipe du secrétariat a continué à réfléchir à la digitalisation des documents, afin de faciliter l'accès des inscriptions et des capacités contributives pour les structures communales et privées subventionnées. Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année avec la Ville de Neuchâtel et un premier plan de classement a pu être élaboré en vue, si possible, de mettre en place une GED. La prochaine étape sera la rencontre avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) prévue au début de l'année 2020.

Le soutien administratif et comptable pour le Parlement des jeunes s'est poursuivi en 2019. La collaboration s'est renforcée grâce à une bonne communication et au partage d'informations entre les membres du Parlement des jeunes et la collaboratrice administrative concernée. Ces efforts soutenus se sont ressentis autant par une gestion plus claire de leur budget et de leur comptabilité que par la mise en place efficace de nombreux projets pour les jeunes.

Le suivi et le développement de la Carte vacances, repris en 2018 par une collaboratrice administrative avec l'appui de l'adjointe administrative, s'est poursuivi en 2019. Cette année, la Carte vacances s'est dotée d'un nouveau visuel, imaginé et dessiné par une jeune de la Ville, gagnante du concours de dessin mis en place. Nous avons également renforcé la promotion de la Carte par une présence plus active sur les réseaux sociaux ainsi que par la création de nouvelles bâches, avec le nouveau visuel, déposées à Serre 12, à la piscine des Mélézes, ainsi qu'à l'entrée du mini-golf. Un stand a également été tenu durant les Streetdays organisés fin juin par le secteur de l'animation socioculturelle et deux Cartes vacances ont été mises au concours à cette occasion. Concernant les prestataires, tous ont reconduit leur partenariat avec le Service de la jeunesse hormis le Swin-Golf qui a fermé ses portes. Un changement majeur a été effectué avec Onde Verte : les jeunes en possession de la Carte vacances ont eu la possibilité d'acquiescer gratuitement une carte multi-course 5 zones. Ces efforts ont permis à la Carte vacances de rencontrer un vif succès : 314 cartes ont été vendues.

Concernant l'accueil extrafamilial en ville, trois nouvelles Tables de midi (84 places) ont ouvert à la rentrée scolaire 2019 dans les collèges de la Charrière, des Foulets et de la Promenade. Cela a été possible grâce à une étroite collaboration avec l'École obligatoire et le Foyer de l'Écolier, dont nous partageons désormais les locaux. Ces trois nouvelles Tables ont permis de réduire le nombre d'enfants en liste d'attente durant le temps de midi dans ces trois quartiers. Par ailleurs, 5 places supplémentaires ont été ouvertes à la structure Fantaisie 2, grâce à la superficie suffisante des locaux. Le nombre de places en structure parascolaire est de 475 et atteint un taux de couverture de 17.2%. L'effort est poursuivi pour atteindre un taux de couverture de 20% prévu par la Loi sur l'accueil des enfants. Toutefois, l'ouverture de places supplémentaires doit être en adéquation avec les besoins des familles, ainsi que les critères d'attribution de place prévus par la loi. Le travail est poursuivi en priorisant les plages horaires avec un taux d'attente élevé. Concernant le secteur préscolaire, la situation est restée stable. 85 places sont offertes par les crèches communales et 451 places privées sont subventionnées par la Ville. Le taux de couverture est de 27.4%.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, un travail assidu est toujours effectué afin d'être au plus proche de la réalité financière des parents. Cela permet à la Ville de réduire le subventionnement de plusieurs dizaines de milliers de francs. Par ailleurs, le groupe de travail mis en place par le SPAJ s'est rencontré à quatre reprises durant l'année 2019, il a établi plusieurs recommandations pour la validation de capacités contributives particulières. Parallèlement, une nouvelle rencontre a été organisée avec les structures d'accueil privées subventionnées durant le mois de novembre. Les discussions ont porté sur l'état de situation de l'accueil extrafamilial dans la Ville ainsi que les besoins des structures privées

en particulier. Il a été décidé d'organiser des rencontres plus fréquentes entre la Ville et les structures privées, afin d'améliorer la collaboration et les échanges.

Secteur préscolaire

Grâce à l'engagement des équipes éducatives, les crèches communales ont réussi à maintenir le fonctionnement des structures et assurer aux parents la qualité et la continuité de l'accueil en crèches durant cette période délicate de l'absence de la Directrice pour cause d'accident professionnel pendant une partie de l'année.

Sur l'ensemble de cette année 2019, les problématiques éducatives au sein des crèches communales ont été gérées avec succès. De bons et riches échanges avec les familles ont eu lieu tout au long de l'année. Les entretiens individuels avec tous les parents des enfants inscrits à Chat Telot ont été menés en novembre 2019, et les entretiens des parents des enfants de la ferme Gallet le seront lors du 1er trimestre 2020. Comme chaque année, le mois de juillet a été marqué par le départ des enfants « les plus âgés » des deux crèches communales pour commencer l'école en août. Certains enfants étaient présents depuis l'âge de 3 mois et l'équipe a reçu de nombreux remerciements de la part des parents. Pour le personnel, cela représente toujours beaucoup d'émotion, mais surtout un sentiment de satisfaction car *"l'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire."* (Albert Jacquard).

Malgré un contexte financier difficile, les crèches communales ont reçu un crédit d'investissement spécial pour le changement d'une partie importante du mobilier (mieux adapté aux enfants et au personnel éducatif) de la crèche du Chat Telot.

En tant que lieu de formation, les crèches ont vu la réussite du CFC pour 4 apprenties ASE et l'obtention du diplôme pour 1 étudiant EDE. La satisfaction est générale pour l'équipe d'encadrement qui a fait du bon travail.

Les crèches communales ont à nouveau mené de nombreux projets, parmi lesquels le lancement du site Internet Cresco (www.cresco-neuchatel.ch), soutenu par le Programme d'intégration cantonal. Au niveau intergénérationnel, le projet « Mouvement avec les aînés » est désormais bien ancré dans le programme des équipes éducatives et des résident·e·s des maisons de retraite du Châtelot. L'équipe éducative de Chat Telot a aussi mis en place le projet « jardine avec moi ». Les enfants ont ainsi pu déguster les produits de leurs plantations. Enfin, les crèches ont été évaluées pour le programme Youp'là bouge et ont obtenu une prolongation du label, poursuivant ainsi un projet entamé de longue date. Les projets en cours sont également nombreux, comme par exemple la création d'arbres à loquettes à proximité des deux crèches communales, la valorisation des arts plastiques ou encore réflexions sur de nouvelles manières de sensibiliser les enfants à la lecture.

Plusieurs fêtes ont rythmé la vie des structures préscolaires. À Pâques, une chasse aux œufs a été organisée dans le parc Gallet et dans les jardins du Chat Telot. En juin s'est tenue la Fête de l'été destinée à tous les enfants. Cet après-midi festif était tout en couleurs et en musique, avec une piñata, des jeux d'eau et de ballons pour les enfants sur les deux sites. Août a vu la fête de fin d'année civile des crèches communales à l'aula des Forges. Lors de cette soirée, le lancement du site Internet Cresco des crèches communales a été annoncé officiellement à toutes les personnes présentes, aux parents et familles, et des flyers de présentation ont été distribués. La mise en place de ce projet a demandé beaucoup d'investissement de la part de toute l'équipe éducative. Lors de cette soirée les parents, famille et enfants étaient invités à une soirée cinéma avec la présentation du film « Luciole et l'hiver » réalisé par le personnel éducatif des crèches communales et la participation des enfants. Ce film, réalisation autour du thème du partage et de l'amitié, est en ligne sur le site Cresco. En décembre, un moment d'échanges enfants-parents a été organisé dans chaque structure et pour chaque groupe. Il s'agissait de montrer une activité régulièrement réalisée par les enfants tout au long de l'année et bien souvent présentée aux parents de manière abstraite. Le but de ce moment de partage était de faire entrer en interaction parents et enfants lors de l'activité. L'objectif a été atteint; les parents étaient enchantés et le personnel éducatif valorisé dans son travail. Enfin, deux après-midi de contes se sont tenus fin décembre en présence d'une conteuse professionnelle. Les résident·e·s de Châtelot ont également été invités à participer à cette activité intergénérationnelle et ont participé également au goûter festif qui clôturait ce bel après-midi.

Secteur parascolaire

L'année 2019 a été riche en nouveautés et activités au sein du Secteur parascolaire. Les équipes éducatives, au nombre de 13 (83 personnes au total, éducateurs, éducatrices, apprenti·e·s et stagiaires), démontrent toujours la même motivation et l'envie de proposer des activités variées et adaptées aux enfants accueillis quotidiennement.

En janvier 2019, pour la 3^{ème} année consécutive, a eu lieu la finale du tournoi de jeux, à la Halle Volta. Ce tournoi, très attendu par les enfants, regroupe l'ensemble des structures parascolaires et permet à 250 enfants et 50 adultes (éducateurs et éducatrices, stagiaires et apprenti·e·s) de se retrouver afin d'exercer leurs diverses compétences ludiques. Ce tournoi, basé sur l'esprit d'équipe, permet aux enfants de se dépasser, mais également de rencontrer les enfants des autres structures. La remise des coupes est toujours un moment fort, chargé en émotions pour tous les participants.

La créativité des enfants a été sollicitée cette année afin d'illustrer "leur" structure parascolaire. Chaque lieu d'accueil a réalisé des dessins, montages, collages... afin de présenter aux autres enfants le quotidien vécu dans le lieu d'accueil. Il en a résulté un livre imaginé entièrement par les enfants, et qui a été présenté dans chaque structure, tant aux enfants qu'aux parents, et au personnel éducatif.

Courant avril, les Vacances découvertes ont accueilli de nombreux enfants dans les structures d'accueil parascolaire de Manège 19 et Temple-Allemand 111. Ces activités à la journée sont ouvertes à tous les enfants de la Ville, et environ un quart des inscrits n'est habituellement pas accueilli durant l'année scolaire en structures parascolaires. Les thèmes abordés durant les Vacances découvertes ont été multiples et variés : Jumanji, les Quatre Saisons, les Explorateurs, ... Toutes les

activités proposées suivent les bases pédagogiques prônées durant l'année, et l'importance du lien social reste au centre de leur organisation.

Chaque fin d'année scolaire, les structures accueillent les familles pour un moment convivial, autour d'un spectacle ou d'activités à réaliser entre les parents et les enfants. Ces moments ont reçu une nouvelle appellation, "L'accueil en fête" (auparavant "La fête des parents"). Il nous paraissait important que cela soit également la fête pour les enfants, et non pas uniquement pour les parents, raison du changement de nom.

Début juillet et mi-octobre, les enfants étaient à nouveau accueillis durant les Vacances découvertes se déroulant à la Loge de la Sombaille, en collaboration avec le secteur de l'animation socioculturelle et en structure parascolaire (Manège 19 et Temple-Allemand 111). Ces activités sont très demandées et le nombre de places à disposition ne permet malheureusement pas de couvrir entièrement les besoins.

La rentrée scolaire était placée sous le signe de la nouveauté. Trois nouvelles Tables de midi ont ouvert leurs portes le 19 août 2019. En collaboration avec l'Ecole obligatoire, le secteur a pu bénéficier de locaux dans trois collèges. Ces locaux sont partagés avec le Foyer de l'Écolier durant la journée. Les nouvelles Tables de midi sont situées aux collèges de la Charrière, de la Promenade et des Foulets. Certains aménagements ont dû être faits dans les locaux, afin de répondre aux diverses normes du Canton.

Ces ouvertures ont permis de proposer 84 places supplémentaires pour les enfants du cycle 2 (5^{ème} à 8^{ème} année), cela permettant ainsi d'accueillir un grand nombre d'enfants plus jeunes en structure parascolaire. Cinq nouvelles places d'accueil ont également été créées à la structure de Fantaisie 2 dès le mois d'août.

Une éducatrice responsable a été engagée pour s'occuper des quatre Tables de midi (+ Serre 12 ouverte en 2018), ainsi que des éducateurs et éducatrices pour l'accueil des enfants à midi.

Le total des places d'accueil dans les structures parascolaires communales se monte donc à 475 en août 2019, auquel s'ajoutent encore les 121 places dans les structures privées subventionnées, soit un total de 596 places.

Secteur Animation socioculturelle

En parallèle à de nombreuses activités, événements et projets visant à répondre à une demande toujours croissante (activités de vacances, Mercredivertissements), le secteur animation a également travaillé tout au long de l'année sur des aspects de collaboration interne et externe, dans un souci permanent de qualité des prestations auprès du public chaud-fonni.

Plusieurs démarches visant à plus de transversalité et d'efficacité au sein du secteur ont été réalisées durant l'année 2019; tenue de deux journées de coaching d'équipe (accompagnées par Itéral), accroissement des espaces d'échange et de collaboration entre collègues, renforcement du travail en binôme sur les projets. Une attention a été également portée sur les moniteurs-trices auxiliaires, en les impliquant notamment dans la mise à jour de la charte de nos activités SMALA ou en les consultant à l'automne sur leur motivation et satisfaction dans ce travail. Visant à renforcer l'identification et l'implication de ces acteurs-trices de terrain, ces démarches se poursuivront en 2020.

Les collaborations avec d'autres acteurs-trices locaux ont été encore renforcées cette année, permettant notamment la création d'une Escape room et d'un tournoi d'e-sport au Musée d'histoire, des événements de quartier avec la Coquille, une implication dans le projet des Feurst Freedées, une participation au comité d'organisation de la deuxième édition des Family Games ainsi que la mise sur pied pour 2020 d'une semaine de relâches sportive et culturelle en lien avec le Service des sports, les clubs locaux et acteurs culturels, la soirée du 10^{ème} UNESCO et l'accueil des nouveaux-elles citoyens-ennes avec Bikini Test, sans oublier de nombreuses activités en lien avec le cinéma au centre de culture ABC.

Notre équipe est comme les années précédentes composée de 6 professionnel-le-s à temps partiel et trois apprenti-e-s assistants socioéducatifs. À noter que durant une bonne part de l'année 2019 nous avons à nouveau pu compter sur un poste de civiliste, qui apporte un précieux soutien à notre action.

Animations de quartier

Chaque mercredi après-midi, l'équipe d'animation socioculturelle vient à la rencontre de la population dans les quartiers de la Ville. Ces rendez-vous gratuits et ouverts au tout-public ont à nouveau rencontré un grand succès, avec parfois une affluence avoisinant les 150 personnes par site. En mettant l'accent sur la rencontre, le jeu et le "vivre-ensemble", ces activités permettent à notre secteur d'être à l'écoute directe de la population et de poursuivre sa mission de proximité.

En 2019, les animations de quartier ont été proposées sur 32 mercredis après-midis, dans dizaine de lieux différents. Afin de renforcer le lien de proximité et d'impliquer au maximum le public dans ces activités, nous avons choisi d'étendre la durée de présence dans les lieux visités. Durant les mois de février et mars, le secteur animation a expérimenté une version plus légère et mobile de ces animations, ce qui lui a permis d'aller à la rencontre du public sur les pistes de luge comme au centre-ville, en s'adaptant à la météo du moment.

Mercredivertissements

Rallyes, jeux, bricolages, cuisine, peinture ou sport : de nouvelles découvertes sont proposées chaque mercredi après-midi de pour les enfants (1^{ère} à 8^{ème} Harmos), dans les locaux du SdJ, en salle de gym ou à l'extérieur.

Les Mercredivertissements proposent chaque semaine une thématique spécifique, déclinée ensuite entre plusieurs activités sans distinction d'âge. Ce principe permet aux enfants de choisir le jour même leur activité de prédilection, selon l'intérêt du moment.

Notre collaboration avec le cinéma ABC a une nouvelle fois permis de proposer 2 séances de courts-métrages durant l'année, projections qui ont à chaque fois fait salle comble avec un public oscillant entre 102 et 116 personnes par séance. La présence de Circo Bello à notre après-midi thématique "la grande fête foraine" a également contribué à enrichir l'offre culturelle proposée dans le cadre des Mercredivertissements. Tout au long du 1^{er} semestre 2019, une thématique spéciale autour du recyclage et de la biodiversité a permis aux enfants d'appréhender de manière ludique des enjeux écologiques au cœur de l'actualité.

En 2019, les Mercredivertissements ont proposé 29 après-midis d'activités. 208 enfants se sont inscrits au cours de l'année et nous dénombrons un total de 1'296 participations, soit une moyenne de 45 enfants par après-midi (en constante augmentation par rapport aux années précédentes).

Smala

Chaque semaine, la Smala propose des activités ludiques, sportives ou culturelles pour les jeunes, avec une invitation permanente à créer ses propres activités/projets. Depuis 2017, l'activité hebdomadaire du week-end est complétée par deux activités de semaine; un accueil axé sur la musique (rap/home-studio) le mardi après-midi, et un accueil axé sur la danse le jeudi après-midi.

Derrière les activités festives, sportives ou ludiques proposées au public adolescent, un accent est continuellement mis par les professionnels-es sur l'implication et la participation du public à l'organisation. Plusieurs groupes de jeunes ont donc été accompagnés en 2019 dans la création de soirées festives, de tournois de sport, d'escape room ou de deux mini-camps. Pour ces nouvelles activités comme pour l'événement de fin de semaine, notre équipe reste attentive à partager sa présence entre différents lieux de la Ville, ainsi qu'à proposer des activités susceptibles de toucher une large population. Nos activités ont eu lieu à Serre 12, mais aussi dans des salles de gym, des terrains de sport, ou dans l'espace public.

Au fil de l'année, la salle du sous-sol a été progressivement réaménagée – là encore avec l'implication active des jeunes utilisateurs-trices – et c'est avec un studio d'enregistrement flambant neuf que nous démarrons l'année 2020.

Camps de vacances

Expériences uniques de vie en collectivité, de rencontres et de découvertes pour les enfants de 4^{ème} à 9^{ème} année, les camps du Service de la jeunesse ont confirmé leur succès en 2019, avec l'intégralité des places disponibles prises en moins de dix jours après l'ouverture des inscriptions.

Le camp d'été a pris pour la deuxième année consécutive la direction de Charmey, permettant à 52 enfants de découvrir la Gruyère sous le soleil.

Le camp d'automne a lui emmené 30 enfants dans le Val-de-Travers pour six jours de camp. Après un redimensionnement opéré en 2017, une demande à nouveau croissante nous conduira vraisemblablement à choisir un nouveau lieu – plus grand – pour l'automne 2020.

Vacances Découvertes à la loge de la Sombaille

Ces accueils à la journée ont à nouveau offert aux enfants (1^{ère} à 8^{ème} année) un riche programme composé d'animations nature, ateliers créatifs, espaces de repos ou de lecture ainsi que de nombreuses activités ludiques. Les jeunes participant-e-s ont pu vivre des semaines d'aventure autour de thématiques historiques, fantastiques ou futuristes, tout en profitant du cadre exceptionnel de ce lieu au milieu des pâturages. Collaboration entre les secteurs d'accueil parascolaire et d'animation socioculturelle, ces 6 semaines de Vacances Découvertes ont accueilli au total 459 enfants (+4% par rapport à 2018) durant l'année, à raison de 3 à 5 jours par semaine et par participant-e-s. Constatant une nouvelle fois l'ampleur du besoin des familles pour ces activités durant les vacances scolaires, l'équipe d'animation mettra en place – en collaboration avec le Service des sports et les associations locales – une semaine complémentaire d'accueils à la journée durant les relâches de février 2020.

Cyberthé

Rendez-vous hebdomadaire pour les seniors autour des nouvelles technologies, le Cyberthé est une collaboration entre le SdJ, Pro Senectute et le CIFOM. Fréquenté au fil de l'année par un "noyau" régulier d'une vingtaine de personnes (auquel s'ajoute une trentaine d'utilisateurs/-trices plus ponctuels), cet espace de rencontre a accueilli en moyenne 7 participants/-es par après-midi. Afin de marquer les 15 ans de cette prestation, un après-midi d'échanges intergénérationnels (avec les enfants des Mercredivertissements) a eu lieu en automne 2019, à la grande satisfaction des petits comme des grands !

Streetdays

Journées festives autour du basket et des arts de rue, ces deux tournois de basket 3x3 ont regroupé en juin plus d'une centaine de joueurs et joueuses de 8 à 40 ans sur les terrains de Numa-Droz et de la Charrière. Afin de marquer les 10 ans du projet, l'équipe d'animation planche d'ores et déjà sur un week-end sportif inédit aux Anciens abattoirs pour le mois de juin 2020 !

Collaborations et événements

Actrice du "vivre-ensemble" et soucieuse d'impliquer les enfants et les jeunes dans l'intense vie culturelle locale, notre équipe s'est à nouveau impliquée dans diverses manifestations locales :

- **Musée d'histoire** : Création d'une Escape Room par un groupe d'adolescents-es de la SMALA (lancée en février 2019 et toujours en activité !), et organisation d'un tournoi d'e-sport (FIFA) au sein de l'exposition temporaire "Culture clubs".
- **Semaine d'actions contre le racisme** : Journée ludique et sportive avec photomaton, tournois inéquitables et autres activités de sensibilisation.
- **Ludesco** : animation de l'espace jeune public/familles durant tout le festival de jeux, avec mini-tournois, Escape Room "spéciale Kids" et autres activités ludiques.
- **Night Battle** : accompagnement de l'association dans l'organisation de la cinquième édition de cette compétition de Break-dance, qui a eu lieu le 25 avril à la Maison du Peuple.
- **Fête de printemps** : en collaboration avec les Incroyables Comestibles, la Coquille et l'ABC, participation à la troisième édition de cet événement.
- **Fête de mai** : implication d'une collaboratrice dans le comité d'organisation, gestion et organisation du marché aux puces des enfants (près de 250 participants-es malgré une météo maussade!), propositions d'activités jeune public tout au long de la journée du samedi.
- **10^{ème} anniversaire candidature UNESCO** : En collaboration avec Bikini Test, organisation et coordination de la soirée concerts aux Anciens abattoirs (28 juin).
- **La Coquille** : participation à la fête interculturelle annuelle de l'association (septembre 2019) et organisation d'une animation de quartier inter-associations (avec également la participation du Vostok) "spéciale Noël" sur la rue de la Serre (18 décembre).
- **Family Games** : participation à la 2^{ème} édition de cette journée de découvertes sportives, en collaboration avec le Panathlon Club, les services et les clubs sportifs de la Ville.
- **Ateliers bougies** : animations "bougies" dans 3 quartiers durant le mois de décembre.

Soutien à la vie associative

Le secteur a soutenu les associations et événements qui font vivre La Chaux-de-Fonds et permettent à ses habitant·e·s de se rencontrer :

- **Conseil aux projets de jeunes et aux associations** : notre secteur a poursuivi son action de conseil et de soutien auprès divers groupes de jeunes ou projets associatifs (Night Battle, Parlement des jeunes, Skate Park, association HOPE, associations de quartiers, etc.).
- **Mise à disposition/location de locaux pour les associations** : en complément aux utilisateurs hebdomadaires de nos locaux (Parlement des jeunes, club d'échecs, cours de français de Caritas, etc.), le bâtiment de Serre 12 a été mis à disposition à 31 reprises à divers services publics, associations culturelles, sociétés locales, groupes de parole, Passeport-vacances, etc.
- **Mise à disposition/location de matériel pour les événements culturels/sportifs à but non-lucratif** : nous avons mis notre matériel (tentes, sonorisation, jeux, etc.) à disposition d'un nombre croissant d'acteurs locaux, en répondant à 77 demandes (associations ou services publics).

Peu visibles du grand public et pourtant exigeantes pour l'équipe en termes de charge de travail, ces prestations logistiques et administratives apportent un précieux soutien à de nombreux événements sportifs, culturels et populaires (entre autres : la Trotteuse, la Plage, le 1^{er} août, Fête de la Coquille, Repair Café, événements organisés par le Parlement des jeunes). Convaincus de l'utilité de ces prestations et de leur "effet multiplicateur" pour la vie locale, nous travaillons continuellement à leur optimisation, afin de pouvoir maintenir – malgré nos moyens limités – ce soutien aux projets locaux qui font vivre La Chaux-de-Fonds.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction et administration
- Secteur socio-administratif : réception, guichet social régional et office AVS/AI
- Secteur de l'aide sociale : office communal de l'aide sociale
- Secteur administratif : secrétariat et comptabilité
- Médiation logement
- Maisons de retraite du Châtelot

Préambule

L'année 2019 a connu un nombre important de mouvements du personnel au sein de l'office communal de l'aide sociale ainsi qu'un taux d'absentéisme élevé. Une perte de sens au travail et un épuisement des collaboratrices et collaborateurs ont conduit le Conseil communal à demander qu'un audit organisationnel soit mené au sein du SCAS. Il était devenu vital de comprendre plus précisément les raisons de ce mal-être généralisé, et ce notamment afin de protéger la santé physique et psychique de nos collaboratrices et collaborateurs.

En juin 2019, la nouvelle adjointe administrative au chef de service a pris ses fonctions, elle est notamment en charge de la gestion financière du SCAS qui était auparavant confiée à un administrateur.

Il convient de rappeler qu'en janvier 2018 une nouvelle structure hiérarchique avait été mise en œuvre, mais elle n'a pas répondu à toutes les attentes, en raison du peu de temps à disposition de l'adjointe et des 3 responsables de groupe des assistants sociaux (AS) pour assumer les tâches qui leurs étaient dévolues, ainsi qu'en corrélation de l'absence maladie de longue durée d'un cadre. L'audit a notamment mis en avant que cette organisation avec trois responsables de groupe des AS n'est pas idoine dans un service où les pratiques métiers ne sont pas uniformisées et que cela conduisait à renforcer les divergences de pratiques. Pour y remédier, le Conseil communal a décidé mettre au concours un poste de chef d'office à 90-100% et de créer un nouveau poste de chargé des procédures et de la formation à 60%.

Cette nouvelle organisation, qui déploiera pleinement ses effets après l'été 2020, permettra de renforcer les bonnes pratiques et d'uniformiser la délivrance des prestations. En effet, de manière indépendante de la conduite de l'audit le Canton a effectué un contrôle sur site (il est à noter que ces contrôles sont effectués dans tous les services sociaux régionaux) par le biais de l'Office cantonal de l'aide sociale le 1^{er} semestre 2019. Les conclusions de ce contrôle montrent que les normes ne sont pas suivies de manière adéquate, ce qui est fortement dû au turn-over et aux nombreux congés maladie, au manque de temps pour former les nouveaux assistants sociaux et à d'importants retards accumulés. Sur la base des recommandations émises par le Canton en sus de l'engagement d'un/e chargé/e des procédures et de formation cité plus haut, le Conseil communal a également validé l'engagement en CCD d'un chargé de comptabilité pour la mise à jour du contentieux.

Le chef de service ayant annoncé à fin 2019 sa volonté de se lancer dans un nouveau défi professionnel, le Conseil communal a remis le poste au concours et la nouvelle cheffe de service entrera en fonction en juin 2020.

La réorganisation en cours du service permet d'envisager la seconde partie de l'année 2020 un peu plus sereinement, mais les défis pour le service restent importants. Nous avons pleinement conscience du contexte actuel, les mesures que nous avons prises, et que nous prendrons encore, permettront avant la fin de l'année d'améliorer considérablement la situation et nous nous y engageons avec force et détermination. Et ce avec le soutien des collaboratrices et collaborateurs du service, d'autres services de la ville tels que les ressources humaines et les finances ainsi que du canton.

Secteur socio-administratif

Situation stable au niveau des effectifs. Depuis le départ de la responsable de secteur au 31 janvier, la réception de l'aide sociale, le GSR et l'agence AVS-AI ont su avancer avec le soutien du chef de service jusqu'en août 2019, date à laquelle la nouvelle responsable socio-administrative a pris ses fonctions.

Depuis l'automne 2019, il y a eu de longues absences maladie de deux collaboratrices au GSR ce qui a fortement impacté les 3 secteurs. Les charges de travail ont été augmentées par ces absences.

Pour des raisons de logistique (place de travail, capacité d'accueil) et sur initiative d'un groupe de collaboratrices, un échange de locaux a été organisé à l'automne entre le GSR et l'agence AVS-AI. Échange accueilli favorablement par les secteurs concernés.

La peinture du rez-de-chaussée a été entièrement refaite (réception, salles d'attentes, caisse).

Réception générale du service

Nous avons malheureusement vécu plusieurs incidents à la réception au cours de l'année écoulée, amenant l'intervention d'assistants sociaux, des cadres et avons dû faire appel à la police à 2 ou 3 reprises. Le bilan est malgré tout plus positif qu'en 2018.

Les travaux d'aménagement à la réception ont eu lieu en automne 2019 pour permettre à un poste de "téléphone" de gagner en confidentialité et en calme vis-à-vis de la réception.

Notre dotation en personnel n'ayant pas évolué, nous rencontrons de grandes difficultés à répondre aux appels entrants. Les personnes n'arrivant pas à nous joindre se déplacent ou nous contactent, par courriel, non sans un certain agacement compréhensible.

A l'heure actuelle, hormis l'augmentation d'EPT à la réception de l'aide-sociale, nous n'avons pas d'autres solutions pour tenter de répondre à un maximum d'appels.

Guichet social régional (GSR)

Le GSR a aussi connu une légère augmentation des sollicitations. Il a enregistré 3052 nouvelles demandes en 2019 (3009 en 2018). Au cours de l'année écoulée, l'Office cantonal de l'assurance maladie a modifié son système et abrogé le renouvellement automatique d'une catégorie de subsides, amenant plus de personnes à venir à notre rencontre pour formaliser leur demande.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toutes demandes de prestations sociales sous conditions de ressources de nos concitoyens établis sur notre territoire, et d'orienter à l'interne ou l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous orientons sur les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font ensuite suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et nous répondons aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, nous devons relever que des décisions à venir de l'Etat accroissent encore notre charge de travail, alors que nous y répondons aujourd'hui principalement grâce aux performances élevées de notre personnel et à notre bonne organisation. Concrètement, cela est déjà en train de se produire avec de nouveaux changements au niveau des subsides d'assurance-maladie et des avances sur contribution d'entretien.

Office AVS/AI

Quant à l'office AVS/AI, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2019, nous avons reçu une somme de CHF 79'625.40 (CHF 80'430.60 en 2018). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir à elle seule la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, soit: répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

501 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2019 (537 en 2018). Au 31.12.2019, nous dénombrons 2888 bénéficiaires de PC actifs (contre 2766 en 2018) pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires

La Chaux-de-Fonds	2788
La Sagne	44
Les Ponts-de-Martel	56
Total :	2888

Demandes de remboursement de frais médicaux

Elles sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. 8222 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (8590 en 2018).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2019, 819 avis de mutation ont été établis (982 en 2018).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2019, 346 dossiers ont été réexaminés (341 en 2018)

Secteur de l'aide sociale

L'Office d'aide sociale traverse une période difficile depuis plusieurs années, ce qui a des répercussions sur tout le service. **Si ce secteur central va mal, c'est l'ensemble du service qui est impacté.** Il est relevé un turn-over préoccupant, de nombreux arrêts maladie, ce qui engendre notamment du retard, des collaboratrices et collaborateurs constamment épuisés par le remplacement d'autres collègues, des tensions intersectorielles et interpersonnelles, une perte de sens et un déficit de compétences et de formation.

Le Conseil communal conscient de cette problématique a déjà mis en place, des mesures telles que le renforcement des effectifs, des modifications de l'organigramme, des séances avec toutes les collaboratrices et collaborateurs, des supervisions d'équipes, des groupes de travail. Il est apparu que ces mesures ne sont pas suffisantes, ce qui a conduit comme déjà évoqué à la décision de mener un audit global sur l'ensemble du service afin de comprendre les crises successives et d'y apporter les mesures adéquates pour enfin réussir à stabiliser les équipes.

L'une des causes principales de ces crises sont les importantes réformes qui ont été, et qui sont encore entreprises au niveau cantonal, en coordination avec les communes et l'absence d'accompagnement et de formation y relatives. Elles vont certes dans le sens d'une amélioration dans la délivrance des prestations, mais elles fragilisent un service déjà affaibli.

En plus de ces réformes, de très nombreuses modifications des normes dans le but de réduire les coûts ont été introduites, cela a complexifié la tâche des collaboratrices et des collaborateurs et compliquée la délivrance des prestations.

Il est clair que ces réformes nécessaires et ces modifications de normes qui complexifient le travail, n'ont pas été mises en œuvre de manière satisfaisante dans un service déjà en crise. Elles ont au contraire cristallisé les problèmes et conduit à un taux de turn-over et de maladie encore plus conséquent, ce qui participe à amplifier depuis des années une crise préexistante.

En 2016, le nombre de dossiers par AS était à plus de 125, nous sommes aujourd'hui en dessous des 100 dossiers par EPT, force est de constater que cela ne suffit pas à rétablir la sérénité. Le nombre de dossiers est lié au nombre d'EPT, mais les absences pour maladie et le turn-over font que les AS qui restent doivent s'occuper des dossiers des absents. Cela occasionne une surcharge très importante, qui entretient la spirale du turn-over et des maladies. Cette spirale est aussi mal vécue par les autres secteurs du service.

En décembre 2018, et suite à de nombreux échanges avec les collaboratrices et collaborateurs, après avoir déjà organisé une supervision des cadres et renforcé les effectifs, en ayant conscience que cela ne suffisait pas, il a été décidé d'organiser une séance avec l'ensemble du service afin d'écouter leurs doléances. Cette rencontre en présence du Service des ressources humaines a permis à chacune et chacun de proposer des pistes de sortie de crise.

Nous avons répondu en février 2019, toujours en présence de l'ensemble du personnel et du SRH par différentes mesures que nous entendions prendre, dans les plus brefs délais, sur la base des propositions du personnel qui s'était exprimé en décembre. Mais en février, l'exigence centrale de la très grande majorité du personnel afin de dénouer la situation était, la réalisation d'un audit externe. En effet, un audit interne avait déjà été effectué en 2015, mais ne semblait pas avoir apporté des réponses suffisantes pour stabiliser le service. Le Conseil communal a validé cette demande d'audit externe et a mandaté un auditeur en mai 2019.

Les résultats de l'audit ont été communiqués au CC en octobre 2019 plusieurs des recommandations de l'auditeur ont été suivies par le Conseil communal et ont donné lieu à une nouvelle séance avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs en janvier 2020 pour les informer des mesures prises et de celles qui restaient à prendre.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratif et socio-administratif (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2019 de la ville (comprenant les acomptes 2019 + les soldes 2018, hors aide sociale) :

- le compte 321 36110200 : Bourses d'études CHF 426'307.35 (CHF 433'123.90 en 2018);
- le compte 321 36110210 : Subsidés LAMal CHF 5'001'495.40 (CHF 6'010'027.80 en 2018);
- le compte 321 36110220 : FIP, Confédération, financement LACI CHF 368'664.50 (CHF 397'744.50 en 2018);
- le compte 321 36110230 : Aide sociale sans mesures pénales CHF 9'138'623.90 (CHF 9'875'759.05 en 2018);
- le compte 321 36110240 : Intégration socio-prof. CHF 862'092.50 (CHF 773'463.60 en 2018);
- le compte 321 36110250 : Lutte contre la fraude CHF 121'743.55 (CHF 73'234.20 en 2018);
- le compte 321 36110260 : Allocation familiales personnes sans activité salariale CHF 485'462.05 (CHF 482'275.80 en 2018);
- le compte 321 36110270 : Avances de contributions d'entretien CHF 30'059.15 (CHF 14'418.95 en 2018);
- le compte 321 36110280 : Social privé CHF 235'793.65 (CHF 260'275.25 en 2018);

- Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements. Toutes les autres subventions ponctuelles ont déjà été retirées dans le cadre du budget 2015 révisé.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)
2000	CHF 14'247'990.15
2001	CHF 13'984'446.30 (-1.9%)
2002	CHF 15'596'506.18 (+10.3%)
2003	CHF 16'901'061.35 (+7.7%)
2004	CHF 19'905'920.65 (+17.78%)
2005	CHF 20'136'389.28 (+1.16%)
2006	CHF 22'767'506.66 (+13.06%)
2007	CHF 21'646'261.13 (-4.92%)
2008	CHF 22'493'633.98 (+3.91%)
2009	CHF 24'381'199.42 (+8.40%)
2010	CHF 24'917'998.57 (+2,20%)
2011	CHF 28'178'397.94 (+13.08%)
2012	CHF 32'845'379.39 (+16.57%)
2013	CHF 34'012'756.18 (+3.56%)
2014	CHF 35'454'164.75 (+4.24%)
2015	CHF 35'909'371.81 (+1.29%)
2016	CHF 36'460'131.20 (+1.53%)
2017	CHF 36'745'389.14 (+0.78%)
2018	CHF 35'326'653.07 (-3.86%)
2019	CHF 34'172'506.00 (-3.26.%) Montant provisoire

Les chiffres fournis en **2019** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent au bouclage final de l'exercice 2018 et aux cinq régularisations de la facture 2019.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2018	Comptes 2019
Montant dépensé par l'Etat	CHF 15'770'635.00	CHF 10'563'787.00
Montant dépensé par les Communes	<u>CHF 99'464'968.00</u>	CHF 97'308'390.00'
Total	<u>CHF 115'235'603.00</u>	<u>CHF 107'872'177.00</u>
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 69'141'362.00	CHF 64'723'306.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 46'094'241.00	CHF 43'148'871.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes.	CHF 9'875'759.00	CHF 9'138'624.00

Secteur administratif

La situation de ce secteur a été relativement stable sur le plan du personnel en 2019, aucun départ n'a été signifié. La nouvelle adjointe administrative qui a notamment la responsabilité des secteurs comptabilité et secrétariat est entrée en fonction au mois de juin.

Les collaboratrices et collaborateurs (1.3 EPT) qui assument principalement les tâches liées aux frais médicaux sont particulièrement surchargés. En effet, la politique cantonale impose l'assurance maladie qui propose la prime la moins onéreuse, en l'occurrence Assura avec le modèle médecin de famille. Cela génère un nombre important de contrôles à effectuer pour s'assurer du remboursement des prestations pour les bénéficiaires dont nous gérons la caisse maladie. Le système étant de plus en plus complexe, les collaboratrices et collaborateurs en charge de ce "secteur LAMal" sont également fréquemment sollicités pour répondre aux questions des assistantes sociales et assistants sociaux.

Afin de palier la surcharge de travail, tant du secteur comptabilité que du secteur secrétariat, nous avons la chance de pouvoir faire appel à des personnes placées temporairement par l'ORIF et par l'office du marché du travail. Grâce à ces placements et à une organisation du travail, le retard constaté durant le premier semestre a complètement pu être résorbé.

Le secteur administratif en quelques chiffres (parmi tant d'autres):

Secrétariat	2017	2018	2019
Nombre de documents dans la GED - Secrétariat	71'181	86'719	81'308
Correspondance totale	13'092	9'002*	9163
Ouverture de dossiers (introduction des données dans SACSO)	936	1'354	802
Fermeture de dossiers (paramétrage dans SACSO)	535	713	663
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	1'172	1'044	919
Nombre de factures médicales traitées pour les bénéficiaires "sous gestion"	17'619	15'375	13'890

*A partir de 2018, les échanges par courriel avec les partenaires ne sont plus comptabilisés, d'où cette diminution.

Comptabilité	2017	2018	2019
Nombre de documents dans la GED - Compta	42'368	60'900	46'360
SACSO / Pièces comptables totale	51'185	56'403	54'473
Devis dentaires (contrôle)	432	431	526
Correspondance totale	4'996	980*	530*
Recettes (pré-saisie & saisie)	40'334	38'866	39'296
Échéancier - contentieux (saisie)	1'287	1'412	1'544
N° IBAN / Saisie SACSO + GED	936	948	644

Médiation logement

L'activité de ce secteur consiste en :

- Conseils en droit du bail pour les assistants sociaux.
- Conseils et démarches en droit du bail pour les bénéficiaires de l'action sociale.
- Conseils et démarches en droit du bail pour les locataires et les propriétaires consistant en téléphones, entretiens, et interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires.

Les interventions précitées se répartissent ainsi :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
24	18	6	21	48	117

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers.
- Représentation du SCAS dans le cadre du réseau appartements insalubres.
- 28 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement.
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouvelle.

Maisons de retraite du Châtelot

L'année 2019 s'est bien déroulée avec l'entrée en fonction du nouveau concierge-résident, qui a très vite été opérationnel.

Une réflexion sur l'optimisation de la gestion de ces maisons de retraite a abouti en toute cohérence, au transfert de ces dernières au Service des bâtiments et du logement dès le 1er janvier 2020.

Conclusion

Afin de répondre aux exigences légitimes du canton, des autres communes, de notre population et également de redonner du sens au travail aux collaboratrices et collaborateurs du service, il faut atteindre l'objectif d'efficacité au travail. Nous comprenons l'efficacité comme la capacité à répondre de manière équitable aux besoins des bénéficiaires et à respecter les conditions-cadres que sont les normes et directives cantonales.

Hors l'efficacité dépend largement du bien-être au travail des collaboratrices et collaborateurs, ce qui nécessite de prendre en compte l'historique. L'ensemble du service de l'action sociale mérite que prenions en compte les difficultés que ce dernier a traversé et traverse encore.

Le Conseil communal a mis sur pied un groupe de travail pluridisciplinaire qui assure le pilotage et l'accompagnement de la démarche de mise en conformité. Ce groupe comprend, la Conseillère communale en charge du SSR, présidente dudit groupe, la Conseillère communale en charge des RH et des finances, de l'adjointe administrative du SSR et de la responsable du secteur socio-administrative du GSR, de quelques AS respectueux des normes, de collaboratrices et collaborateurs de tous les secteurs du service, de la cheffe du service des finances, d'une responsable du service des RH et d'une personne déléguée par le Canton.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Qu'est-ce qu'une année réussie ? Couper des rubans de nouvelles infrastructures, organiser de multiples manifestations, récompenser des sportifs, continuer la synergie avec d'autres services de la ville? C'est un peu tout cela, mais c'est aussi et surtout écouter les besoins de la population chaux-de-fonnière, appliquer au mieux la politique sportive et améliorer la visibilité du service.

L'année 2019 a confirmé qu'une organisation horizontale est possible pour le service des sports. Certes, tout n'est pas aussi simple que de l'écrire sur du papier, mais les collaborateurs ayant intégré cette volonté ont insufflé un dynamisme certain dans leur quotidien, pour l'ensemble du service et pour la population chaux-de-fonnière dans son ensemble. Un accompagnement au changement, lié à des formations adaptées comme la gestion de projets et/ou la formation de coordinateur de sport, permet la prise en charge de nouvelles responsabilités pour les collaborateurs. Certes, l'investissement personnel demande des responsabilités supplémentaires, mais au final, quel plaisir d'augmenter ses compétences et ainsi pouvoir réaliser des projets.

Personnel

L'année 2019 a vu le départ d'un collaborateur de longue date pour cause de maladie et du départ d'un agent technique au centre sportif des Arêtes. L'engagement d'agents techniques "garde-bains" est de plus en plus difficile car le métier évolue, les responsabilités et la pénibilité de ses tâches également.

Le secrétariat forme à nouveau un apprenti de 2^{ème} année depuis le mois d'août. Un stagiaire placé par Job Service fait toujours partie du secrétariat et son apport est nécessaire pour le bon fonctionnement du service. Cela permet également à ces personnes de reconquérir une estime de soi et un nouveau réseau.

Une collaboration soutenue avec l'ORIF (intégration et formation professionnelle) s'avère également très enrichissante pour le service des sports. Ce n'est pas toujours évident, mais l'intégration de personnes en difficulté dans le monde économique actuel est aussi source de richesse dans le rapport humain et nous apprend beaucoup sur nous-même.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à deux reprises en 2019.

- Le 2 avril : Comptes 2018 et remarques / Rapport de gestion 2018 / Projets (Centre sportif des Foulets, Piscine des Mélèzes, Patinoire des Mélèzes, Centre sportif de la Charrière) / Communication (site Internet, Facebook, visuel)
- Le 4 novembre : Budget 2020, subvention et investissements / Infrastructures / Manifestations

Infrastructures

Tous les investissements 2019 autorisés par le Conseil général ont été réalisés, excepté les haut-parleurs du stade d'athlétisme et un nouveau cheminement à la piscine des Mélèzes pour cause de compensation d'autres projets. Seul grand regret, l'investissement du nouveau terrain synthétique des Foulets est toujours bloqué par des oppositions.

Piscine patinoires des Mélèzes

Deux bureaux d'ingénieurs travaillent depuis le début de l'année afin de proposer un projet de réhabilitation de la piscine des Mélèzes ainsi que la rénovation des deux patinoires et la création d'une centrale énergétique. Ce projet devrait s'étaler sur une durée d'environ 5 à 6 ans.

Concernant les diverses autres installations, les budgets alloués permettent juste de maintenir l'acquis.

Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sports : une halle triple (Pavillon des sports), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze halles simples et quatre petites salles.

Le budget de fonctionnement ne permet pas d'assumer la totalité du renouvellement du matériel scolaire. Les choix sont parfois difficiles et ceci malgré l'excellente collaboration entre le service des sports et les délégués à l'éducation physique de la ville.

Centre sportif de la Charrière

Ces installations extraordinaires mais plus que vieillissantes nécessitent une analyse globale qui est en cours avec l'appui du service des bâtiments et des logements et du service d'urbanisme.

La piste d'athlétisme ne pourra malheureusement pas attendre cette analyse globale car elle est toujours plus usée et fatiguée. Une rénovation s'avérera nécessaire prochainement, un crédit d'étude est en cours pour 2020.

Terrains de sport

Le football reste, et de loin, le sport le plus pratiqué en ville avec 7 clubs et environ 65 équipes. Les trois terrains synthétiques construits entre 2008 et 2011 permettent au plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus longue durée. Ces terrains permettent aussi à la population et aux élèves de profiter de ces espaces et ce, par presque tous les temps.

Toutes les autres installations (tennis de table, terrains multisport, fitness extérieur, parcours VTT, pistes de ski de fond et bien d'autres) bénéficient naturellement d'un suivi de la part du service, ceci en fonction des ressources en personnel et des possibilités financières.

Zurich parcours Vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre le service des sports et le service des espaces publics, que nous profitons de remercier. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2019 avec les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de cette installation. Des félicitations nous ont été transmises par l'inspecteur en fin d'année 2019.

Sociétés sportives

La réunion entre les sociétés sportives et la direction du service des sports a été regroupée pour la deuxième fois avec la cérémonie des sportifs méritants. La rencontre a eu lieu le 7 février dans les locaux de Circo Bello. 116 sportifs ayant obtenu un podium lors d'un championnat suisse en 2018 ont été invités. Pour rappel, la ville compte environ 130 associations pour plus de 50 sports différents.

En 2019, le HC La Chaux-de-Fonds fêtait son 100^{ème} anniversaire et a organisé pas moins de trois manifestations importantes, en particulier la soirée mémorable du match du mois de février avec une patinoire pleine, un spectacle de cirque sur glace par Circo Bello et un beau match. Le HCC a fini la saison avec une finale des play-off de deuxième division, malheureusement perdue.

Le Mouvement Juniors du HC La Chaux-de-Fonds (MOJU) poursuit sa mue. Ce dernier est très actif dans le projet Sports-Arts-Études, et il travaille avec d'autres clubs du canton et de la région afin d'initier de nouvelles synergies.

Le club des patineurs a vécu une année mouvementée, suite à la démission de la présidente et de deux entraîneurs, un nouveau comité est en place depuis l'été 2019 afin de pérenniser le club.

Les 125 ans du FC La Chaux-de-Fonds ont été fêtés dans la douleur par un comité méritoire, comité reprenant les rênes du club en cours de saison afin qu'il ne disparaisse pas.

Même si elles ne sont pas exhaustives, les manifestations ci-dessous démontrent la belle vitalité des sociétés sportives de la ville et mettent en avant quelques associations.

Manifestations sportives en 2019

Durant l'année 2019, près de 60 manifestations sportives se sont déroulées en ville de La Chaux-de-Fonds. Certaines nécessitent une grosse mobilisation du service et d'autres sont plus ou moins autonomes. L'un des objectifs de notre service est d'accompagner les organisateurs afin de répondre à leurs besoins en matière de logistique et leur apporter nos conseils.

04 – 06 janvier 2019	Championnat Suisse junior – sénior (Club des patineurs – Patinoire des Mélèzes)
02 février 2019	Match du 100 ^{ème} anniversaire (HCC – Patinoire des Mélèzes)
26 – 29 avril 2019	<i>Championnat Suisse Sénior (Badminton Club – Pavillon des sports, Halles Numa-Droz et Crêtets)</i>
15 mai 2019	BCN Tour, course à pied (HCC Moju - Centre sportif de la Charrière)
1 – 2 mai 2019	Tour de Romandie (Comité Tour de Romandie – Centre ville La Chaux-de-Fonds/Le Locle)
25 mai 2019	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants – Fête de Mai)
30 juin 2019	<i>40^{ème} Résisprint, Meeting international d'athlétisme (SEP Olympic - Centre sportif de la Charrière)</i>
25 août 2019	<i>12^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds (TriCDF - Piscine des Mélèzes)</i>
08 septembre 2019	2^{ème} édition Family Games (Panathlon Multisport – Centre sportif de la Charrière)
26 octobre 2019	Meeting de boxe – 80 ans du Club (Boxing club - Halles Volta)
03 novembre 2019	Fête de la glace et Swiss Hockey Days (HCC - Patinoires int. et ext. des Mélèzes)
07 décembre 2019	12^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël et Trail (Association La Trotteuse – Vieille Ville et Le Locle)

En gras, les manifestations organisées avec un appui important du service des sports. En italique, les manifestations organisées avec une aide du service des sports.

Manifestations portées par le service

Family Games

La journée des Family Games est une manifestation gratuite offrant à la population la possibilité de s'essayer à plusieurs activités sportives. Pour cette deuxième édition, 30 clubs (21 en 2018) et 1 stand du Musée d'histoire proposaient une séance d'essai de leur activité sportive, avec le soutien de plus de 70 bénévoles. La météo fut bien plus capricieuse que l'année dernière et les activités ont dû se regrouper dans le Pavillon des sports. Malgré cela, la journée a été un beau succès et a permis à près de 500 participants de tester une vingtaine de sports différents.

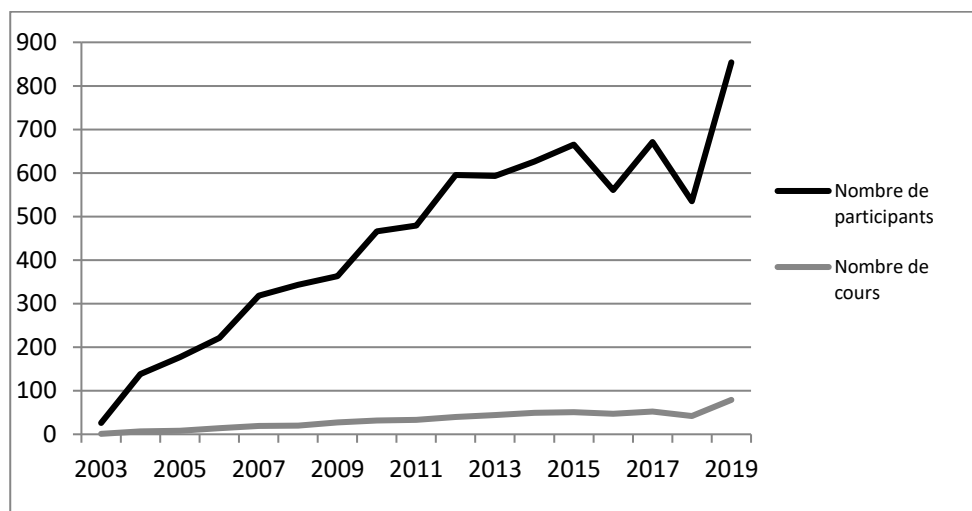
La Trotteuse-Tissot

L'année 2019 a été profondément marquée par le 10^{ème} anniversaire de l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO. Afin de clôturer cette année de célébration, les conseils communaux des deux villes ont demandé à l'association La Trotteuse de remettre en place le Trail organisé en 2017 et reliant les deux villes. Pour sa 12^{ème} édition, 3'142 personnes se sont inscrites, dont plus de 1'000 sur le parcours de 15km, ce qui représente un très beau record. La manifestation a rencontré un très grand succès tant d'un point de vue du nombre de spectateurs que de celui des participants. À relever qu'une édition spéciale demande une très grande mobilisation de bénévoles et que cette prospection a été particulièrement éprouvante cette année. Néanmoins sur les 180 bénévoles souhaités, 165 ont répondu présents.

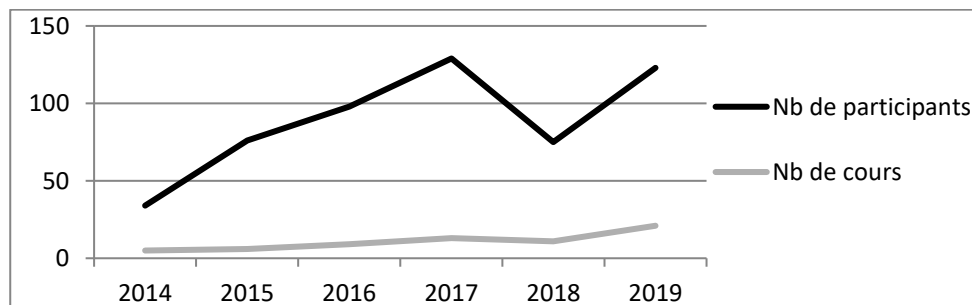
Promotion du sport

Midi Tonus

Le nombre de leçon est passé à 10 par session (contre 12 jusque-là) et 4 sessions ont été organisées (printemps, été, automne, hiver) ce qui représente 854 participants sur l'année : record pulvérisé!



L'organisation des cours au Locle est prise en charge par le service des sports de la ville depuis 2014. Pour 2019, 3 sessions ont été organisées (printemps, automne, hiver) totalisant 123 participants et 21 cours.



Sport City Tour

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner

Les élèves de l'école obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage, organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'école et un professeur du club des patineurs, dans le but de leur faire découvrir ce sport.

Fête de la glace / Swiss Hockey Day - Dimanche 4 novembre

Le service des sports a organisé, en collaboration avec le Club des patineurs, le HCC et son mouvement juniors, cette journée portes-ouvertes pour le public. Environ 400 personnes ont profité de la gratuité des infrastructures et des activités proposées.

Divers

D'autres actions telles que les "Pati-Fondue" (le prix comprend la fondue et l'entrée à la patinoire) permettent à la population de profiter des infrastructures sportives lors d'événements spéciaux. L'ouverture de la patinoire a aussi rencontré une très belle affluence grâce à la mise en place d'un accueil gourmand et de la gratuité du billet d'entrée pour ce premier plaisir hivernal.

Les nouvelles méthodes et canaux de communications utilisées par le service des sports offrent une meilleure diffusion des informations et la participation de la population aux événements proposés s'en trouve renforcée.

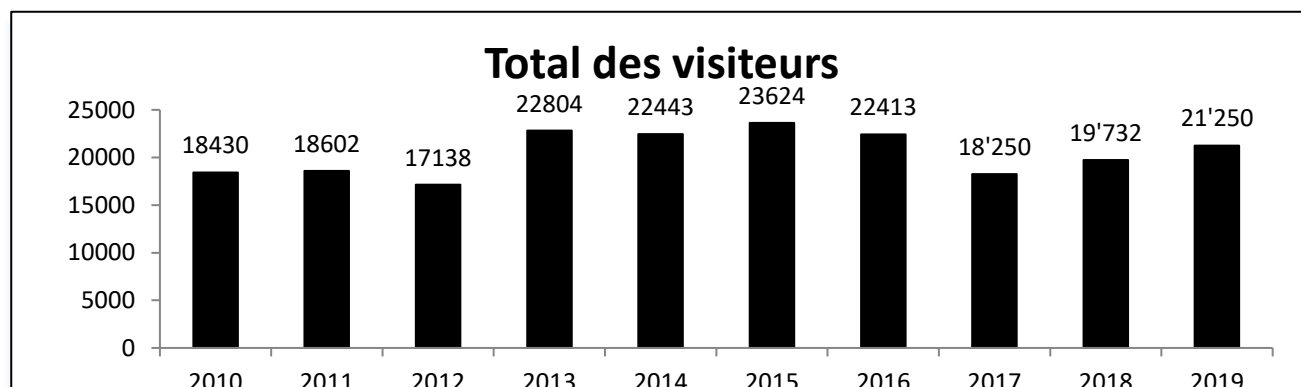
Statistiques

Patinoire des Mélèzes

La patinoire a été ouverte pour le public pendant 173 jours en 2019 (147 jours en 2014, 171 en 2015, 163 en 2016, 166 en 2017, 165 en 2018).

Meilleure affluence de la saison : 352 visiteurs le jeudi 3 janvier 2019.

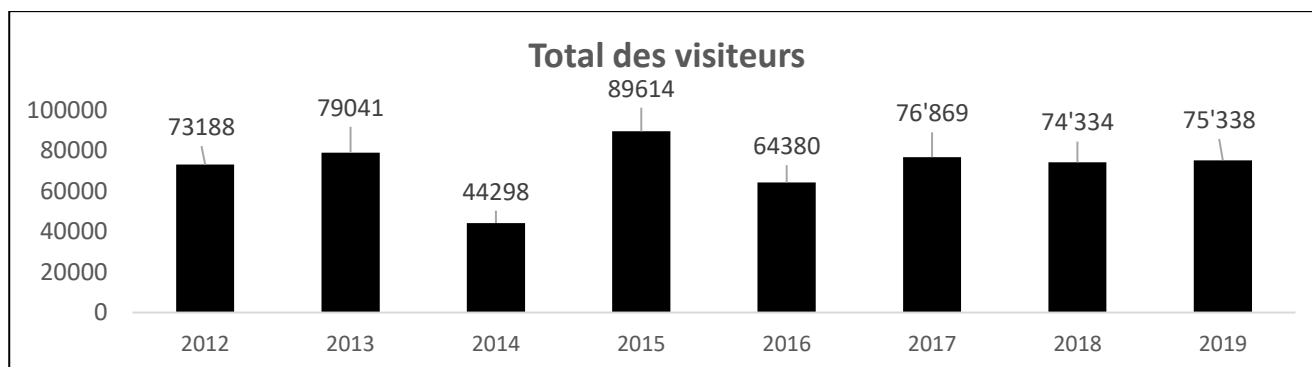
Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Janvier	4'400	142
Février	4'432	158
Mars	2'074	67
Octobre	2'098	84
Novembre	4'287	143
Décembre	3'959	132
	21'250	121



Piscine des Mélèzes

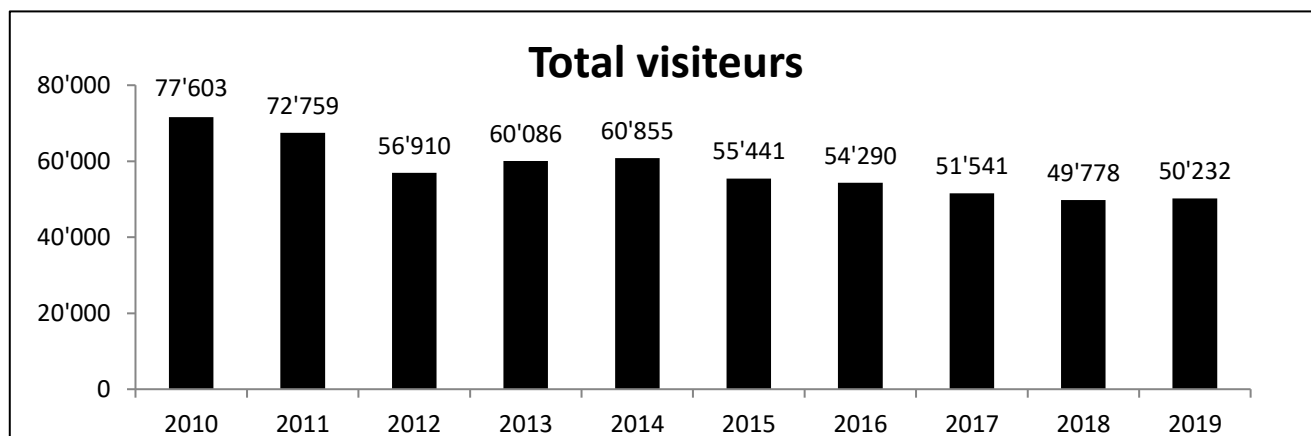
La piscine a été ouverte du samedi 21 mai au dimanche 8 septembre 2019, soit durant 110 jours. La meilleure affluence de la saison a eu lieu le mercredi 27 juin avec 4'537 visiteurs, il est à relever que cette journée a battu le record d'affluence depuis l'introduction des contrôles d'accès. Il y a eu trois journées à plus de 3'000 visiteurs et 16 journées entre 2'000 et 3'000 visiteurs.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Mai	875	80
Juin	35'075	1'169
Juillet	23'742	766
Août	14'794	493
Septembre	852	107
	75'338	523



Piscine des Arêtes

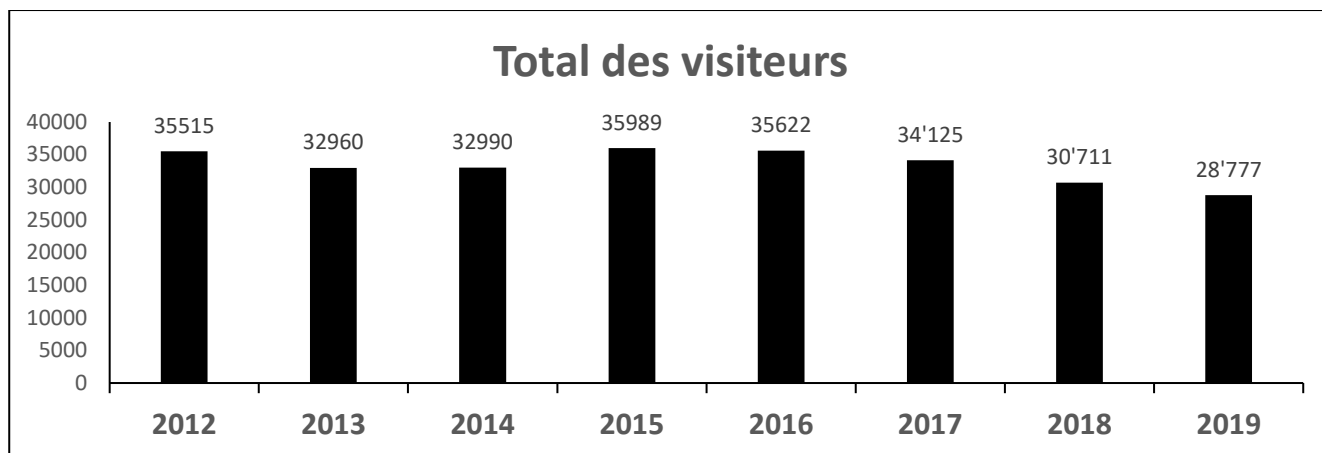
La piscine a été ouverte durant 306 jours en 2019 (314 en 2015, 310 en 2016, 318 en 2017, 315 en 2018), soit une dizaine de jours de moins qu'habituellement. Cette diminution est due à la réquisition des garde-bains des Arêtes à la fin du mois de juin pour venir renforcer les collaborateurs de la piscine des Mélèzes. La piscine des Mélèzes a accueilli pendant cette période plus de 25'000 visiteurs.



Bassin Numa-Droz

Le bassin a été vidangé en juillet et pendant les vacances de fin d'année. La révision technique du fond mobile a été faite durant les vacances d'été.

La mise en place d'autocontrôles de la qualité de l'eau des douches a été faite afin d'être en conformité avec le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires). Un autocontrôle de la qualité de l'eau des bassins sera mis en place à partir de 2020.



Mur d'escalade

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909	1043

Pistes de ski de fond

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2009/2010	49	41	87
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
2014/2015	62	68	91
2015/2016	42	41	87
2016/2017	20	22	77
2017/2018	39	41	131
2018/2019	36	50	98
Moyenne	43	44	96

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Formation

Comme chaque année, le personnel du Service de santé et promotion de la santé (SSPS) suit une demi-journée de formation, sous forme de table ronde. Cette année, le thème était "Le harcèlement sexuel, l'agression...ça s'exprime !". Les intervenants représentaient les services suivants : Police neuchâteloise et Service d'aide aux victimes d'infraction (SAVI).

Action "J'aime le soleil et je me protège"

Cette année, sous l'égide du RUN, mandaté par la CDC Santé, les communes suivantes ont participé à cette action initiée par la Ville de La Chaux-de-Fonds en 2013 : La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Val-de-Ruz, Val-de-Travers et Le Landeron.

Certains dermatologues du canton étaient bénévoles dans cette action. La Ligue neuchâteloise contre le cancer et le Service de la Santé publique ont participé au groupe de travail. Le Canton de Neuchâtel a pris en charge le coût des "flags" publicitaires pour chaque site, en lien bien sûr avec les piscines de chaque commune.

Action avec le service des ressources humaines

Le Service de santé et promotion de la santé, par son Centre de santé scolaire, a vacciné une centaine de personnes contre la grippe saisonnière.

Centre d'orthophonie

Etat du personnel

Suite au départ d'une orthophoniste à la retraite une nouvelle orthophoniste débutante a été engagée. Au secrétariat, une des deux collaboratrices administratives a été mutée dans un autre service de la ville, une remplaçante a été engagée en CDMax jusqu'à la fin de l'année 2019. Une nouvelle collaboratrice administrative a été engagée pour le 1^{er} janvier 2020.

Formation, supervision et projets

Dans le cadre des colloques mensuels du centre, nous avons en grande partie utilisé nos compétences internes pour des présentations particulières:

- Système de communication pour les enfants sans langage.
- Outil d'analyse des interactions parents-enfants.
- Mémoire sur le bégaiement (stagiaire 2018-19).
- Supervision d'équipe par le CERFASY.
- Présentation de nouveaux tests (EVALO et EVALEO).
- L'alimentation chez l'enfant par une orthophoniste.

Les autres colloques en petits groupes sont consacrés aux réflexions internes (gestion des listes d'attente, réflexions communes sur des pathologies ciblées, étude de dossiers et interventions).

Le centre d'orthophonie de La Chaux-de-Fonds a organisé le perfectionnement cantonal qui s'est déroulé au mois d'août, nous avons accueilli une orthophoniste, formatrice HEP sur le thème : "*Collaboration entre logopédistes et enseignant-e-s : exemples de pratiques et enjeux identitaires*". Ce perfectionnement regroupe les orthophonistes des 3 centres publics du canton ainsi que des orthophonistes indépendantes.

Toutes les orthophonistes de l'équipe doivent justifier de formations permanentes dans des domaines variés. Cette année plusieurs orthophonistes ont mis l'accent sur les mesures BEP ainsi que l'utilisation des IPads dans ce contexte.

Une petite équipe a continué à se former en jeu symbolique et en intervention chez les petits ainsi qu'en cognition mathématique.

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements et obligatoire. Elles participent également régulièrement à des interventions.

Cette année nous nous sommes particulièrement attachées à une réflexion sur les interventions en groupe. Plusieurs projets ont ainsi vu le jour : un projet de collaboration et intervention en classe avec une classe FS, une réflexion et mise en place d'un projet pour des enfants qui utilisent des tablettes en classe.

Deux orthophonistes se sont formées en ateliers PIFAM (programme d'intervention sur les fonctions attentionnelles) et espèrent le mettre en place pour début 2020 dans le cadre de groupes de 4 à 6 enfants.

"Moins d'écrans, un jeu d'enfants!" suite : nous continuons à militer sur ce front en mettant en garde les parents des enfants petits. Nous avons également été sollicitées par la RTS pour tourner une émission "36,9" sur ce thème. Plusieurs orthophonistes ainsi que des parents et enfants, usagers du centre y ont participé. L'émission sera diffusée en début d'année 2020.

Trois orthophonistes sont intervenues dans le cadre des pauses-repas du SSPS sur le thème du bégaiement/bredouillement et sur l'EFT (emotional freedom techniques).

Gestion interne

À la fin de l'année 2019, nous avons une liste d'attente de bilan d'environ 2-3 mois, par contre la liste d'attente de traitement est plus courte (1 mois). Une réflexion a été menée sur ces listes d'attente, aucune régularité ne peut être constatée. Il y a des années où les signalements arrivent en masse, mais d'autres années où cela se passe complètement différemment. Ce que nous constatons c'est qu'à la fin d'une année scolaire les statistiques ne varient que très peu.

Au niveau des permanences, l'idée d'ouvrir une consultation au collège d'Esplanade a été abandonnée étant donné que ce collège a été fermé.

Actuellement nous desservons les collèges de la Promenade (1 matinée), Gentianes (1/2 matinée), Foulets (1 matinée), Ouest (3 matinées), Cernil-Antoine (1 matinée) et Endroits (4 matinées). Pour les bureaux partagés avec le soutien pédagogique, nous rencontrons toujours des problèmes d'ajustement. Ce problème devenant récurrent chaque année, nous avons dû restreindre certains de nos horaires. Pour l'année 2020-21 nous poserons nos horaires en mars 2020 en espérant trouver des compromis qui préservent le travail de chacun.

Les locaux du centre d'orthophonie sont vétustes et beaucoup trop petits. Il n'y a ni salle d'attente et ni un accès pour les personnes à mobilité réduite. Il est urgent de palier à cette situation.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2019 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2019.

Nous avons mené une réflexion avec l'Université en ce qui concerne l'organisation des stages et le délai de postulation pour les nouvelles stagiaires a été avancé à fin décembre. Ceci a été nécessaire car nous nous sommes retrouvées dans des problèmes de collusions de stage et d'organisation d'horaire.

Collaboration avec l'école

Depuis plusieurs années, la responsable du centre d'orthophonie participe à un colloque avec le service socio-éducatif et certains membres de la direction. Cette rencontre permet d'échanger sur nos collaborations et de mettre en place des procédures claires pour répondre aux besoins des partenaires concernés. Cette année nous avons repris la discussion sur les nouvelles directives d'application de l'OES ainsi que sur les procédures de signalement.

Nous avons également présenté la campagne "Moins d'écrans, un jeu d'enfant!" aux enseignants du premier cycle de l'EOCF.

Groupes de travail et collaborations externes

Le rapport du groupe orthophonie mandaté par le DECS et rendu en septembre 2018, a été approuvé et validé fin janvier 2019 par la cheffe de département. Finalement après plusieurs délais renvoyés, la nouvelle convention avec les indépendantes a été signée et introduite au 1er août 2019. Les directives d'application modifiées pour les centres d'orthophonie sont entrées en vigueur en octobre 2019. Une seule mesure, qui limite les traitements d'orthophonie à une durée de 5 ans, a été reportée d'abord à janvier 2020 puis à août 2020.

Les statistiques 2018-19 indiquent que le 82,55% des dossiers en traitement au centre d'orthophonie, sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées, le 17,45% restant sont des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie de mesures ordinaires.

La responsable participe, d'autre part, environ 5 fois par année au CRO (colloque des responsables de l'orthophonie) qui a lieu à l'office de l'enseignement spécialisé. Ces réunions sont indispensables pour coordonner tout ce qui concerne les mesures renforcées (diagnostics, suivi des traitements), mais aussi leur financement.

Population suivie

À titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2019 (nos statistiques sont faites par années scolaires) :

Dossiers traités en 2018-19 : 550

Dossiers OES: 454

Dossiers non OES: 96

Répartition selon l'âge:

15 ans et +: 39 (7,9%)

11-14 ans: 172 (31,27%)

7-10 ans: 229 (41,64%)

6 ans et moins: 110 (20%)

Répartition selon les troubles :

Langage oral (retard de parole, articulation, trouble spécifique du langage oral, retard de langage, dysphasie, trouble de la voix, surdité, bégaiement, bredouillement, rhinophonie, rhinolalie) : 290(52,73%)

Langage écrit (troubles spécifiques du langage écrit, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie associée) : 235 (42,73%)

Divers (divers troubles bucco-linguo faciaux, déglutition, bavage et dyscalculie isolée) : 9 (1,64%)

Divers sans pathologie langagière: 16 (2,91%).

Dans ces répartitions, nous incluons les troubles associés (dyspraxie, troubles dans le spectre de l'autisme, troubles de l'attention et surdité). Il y a actuellement 7 enfants suivis régulièrement et qui sont diagnostiqués TSA (préscolaire ou au premier cycle). Cela représente une augmentation par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est probablement due à une collaboration étroite avec le CNPea avec lequel nous avons des dossiers en commun.

Par rapport aux statistiques de l'année dernière il y a peu de variations.

Enjeux thérapeutiques

Cette année, nous nous sommes penchées sur le problème des enfants qui avaient des suivis très longs et pour lesquels une autre alternative que le suivi individuel pourrait être bénéfique. Une orthophoniste s'est associée à une enseignante de classe FS et elles vont constituer un groupe intégré en classe. En effet, la plus grande difficulté pour ces enfants qui bénéficient d'un traitement très long, c'est d'une part la routine et d'autre part le partage de compétences entre les différents lieux. Un bilan de cette expérience sera fait au printemps 2020.

La problématique des familles allophones continue d'être une préoccupation. Il est toujours difficile de faire comprendre à nos différents partenaires (école, pédiatres et autres thérapeutes) que nous ne sommes pas des spécialistes de l'enseignement d'une deuxième langue. Que l'enseignement du français serait de la compétence de l'école et qu'il serait bienvenu que cette question soit traitée au SEO afin que l'enseignement régulier puisse se trouver les moyens d'encadrer ces enfants.

Pour les prochaines années, nous devons nous tenir à des exigences importantes de l'OES en matière de facturation et de suivi des enfants. L'idée du canton étant de réduire les dépenses en matière d'orthophonie, qui a pour conséquences la limitation de la durée, de l'intensité et de la prise en charge de certaines pathologies.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Équipe du Centre de santé sexuelle – Planning familial

- | | |
|--|-----|
| • 1 conseillère en santé sexuelle, responsable à | 70% |
| • 1 conseillère en santé sexuelle à | 40% |
| • 1 conseillère en santé sexuelle à | 40% |

Équipe médicale

Référente médicale, gynécologue privée présente l'après-midi, 2x par mois dans le centre.

Référent des dépistages IST, médecin adjoint en infectiologie au HNE, site de Pourtalès.

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, elles se répartissent en 3 secteurs :

- Les consultations au centre
- Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital HNE site de Pourtalès
- Les animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Activités au centre

	2019	2018	2017
Total des consultations	1244	1120	1143
dont : Nouvelles personnes	445	369	383
Vaccinations contre le HPV	96	87	67
Total des appels téléphoniques	1304	1216	1283
Nb de réponses au site "ciao.ch"	16	17	16

Les principaux motifs de consultations au centre

Consultations gynécologiques (contraception, examen)	355	259	331
Dépistage des infections sexuelles transmissibles	289	263	232
Contraception d'urgence	268	222	210
Test de grossesse	132	150	188
Grossesse (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post-interruption)	76	75	66

Age et nationalité

Nb de consultant·e·s de moins de 20 ans	604	561	603
Nb de consultant·e·s de 20 ans et plus	544	472	473
Nationalité suisse	776	730	718
Nationalité étrangère	372	303	358

Activités à l'hôpital

Présence d'une conseillère de La Chaux-de-Fonds 2 demi-journées par semaine

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2019	2018	2017
Total des consultations à l'hôpital	601	431	538
Accouchées	497	326	417
Interruption de grossesse	104	105	121
Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse			
20 ans et plus	96	97	104
Moins de 20 ans	8	8	17

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liée à la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, durant 15 demi-journées, d'un atelier santé sexuelle pour toutes les filles de 10^{ème} de l'école obligatoire du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Participation sur 2 demi-journées à "CDF-express" destiné à tous les élèves de 11^{ème} du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

- Animation de 7 ateliers pour des groupes d'élèves de 11^{ème} de l'école obligatoire du Locle.
- Animation sur 2 demi-journées d'un atelier santé pour 41 élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation d'un atelier pour 19 élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé.
- Animation au centre d'un atelier santé pour 4 élèves de l'unité de formation du Ceras.
- Animation au centre de 3 ateliers santé pour 15 élèves du Ceras.
- Animation de 2 ateliers santé auprès de 6 femmes requérantes d'asile, vivant dans le centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Animation de 2 séances d'informations pour 11 femmes migrantes à RECIF.
- Formation-accompagnement d'une stagiaire de 2^{ème} année "DAS spécialiste en santé sexuelle" pendant 13 jours.
- Accompagnement de la collaboratrice sociale de Médecins du Monde lors de 3 visites dans les salons de massage de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Projet P.A.S.S (Prévention et Accès aux Soins pour les travailleuses du Sexe) mis sur pied par Médecins du Monde.
- Préparation et animation d'une soirée d'information sur les mutilations génitales féminines aux membres du club Soroptimist du Locle, à leur demande.
- Formation-information aux assistantes médicales de la polyclinique gynécologique du HNE, site de Pourtalès, concernant la vaccination contre le HPV.
- Accueil d'un collaborateur du GSN 4 après-midi dans nos locaux pour qu'il pratique les tests IST pour le public-cible des campagnes de l'ASS (starman).
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires.
- Participation à un groupe de travail "santé sexuelle" initié par le Service de la santé publique.
- Participation à 2 colloques "migrants-santé" concernant nos interventions dans les centres d'accueil.
- Participation pour l'une d'entre nous à une journée "team-building" initiée par le Conseil communal de La Ville.
- Participation à la fête des 50 ans du Centre de santé sexuelle – Planning familial de Neuchâtel.
- Poursuite de notre mandat initié par le Service de la santé publique, sous la responsabilité du médecin-gynécologue de notre centre, de la vaccination cantonale contre le HPV. Le Centre de santé sexuelle – Planning familial de la Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes entre 16-26 ans.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse latine des spécialistes en santé sexuelle, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation aux colloques et supervisions d'équipe.

Rencontre avec

- Notre chef de service pour quelques colloques.
- Le médecin infectiologue répondant des tests IST.
- Le nouveau médecin responsable du laboratoire ADMED.
- Le nouveau médecin scolaire du Locle.
- 2 collaboratrices de Médecins du Monde pour diverses collaborations.
- Les nouveaux médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNE pour les informer de notre collaboration au sein de l'hôpital.
- Les nouveaux collaborateurs du service socio-éducatif du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Les responsables du Service Santé et Promotion de la santé de la ville.
- Les collègues du Groupe Sida Neuchâtel lors de 2 colloques.
- Les conseillères du Centre de santé sexuelle – Planning familial de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervisions.
- Plusieurs rencontres avec les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets (collaborateurs sociaux des centres d'accueil, MDM, GSN, css-pf de Ne, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc.)

Remarques

Le Centre de santé sexuelle – Planning familial est installé à la rue de la Serre 14 depuis un peu plus d'une année. Nous constatons une nette différence dans le nombre de passage des usagers. Comme le centre est plus accessible, les gens viennent plus facilement, également sans rendez-vous.

En 2019, il y a eu une augmentation du nombre de fréquentation de plus de 124 consultations par rapport à 2018.

Et cela sans compter les personnes qui accompagnent souvent la-le consultant -e, si on compte le nombre de consultations plus les accompagnants, qui ont aussi souvent une demande pour eux-mêmes, on arrive au chiffre de 1418 personnes ayant participé à une consultation.

Le fait que le centre soit accessible et fréquenté est réjouissant pour les usagers, par contre pour l'équipe, qui est petite et peu dotée, cela devient de plus en plus difficile. Notamment lorsque nous sommes seules durant les heures de permanence et que nous devons assumer les consultations avec rendez-vous, les consultations sans rendez-vous et répondre au téléphone.

Pour ne pas nous charger davantage, nous avons pris la décision de ne plus être répondantes pour les questions sur la sexualité des jeunes neuchâtelois du site "www.ciao.ch", dès le début de l'année 2020.

Centre de santé scolaire

Pause-repas de l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Pour la septième année scolaire consécutive, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants, facilement utilisables avec leurs élèves. Nous sommes passés de 68 participants en 2012-2013 à 169 enseignant-e-s pour l'année scolaire 2018-2019.

10 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants :

- Décod'image. Pour mieux voir et mieux choisir à l'ère des écrans et du numérique.
- Notion de dyscalculie, signalements et traitements orthophoniques.
- Découverte du Yoga. Comment utiliser postures et exercices simples pour rassembler, calmer et rendre les enfants plus attentifs.
- Activités alliant mouvement et apprentissages scolaires (atelier dédoublé).
- Classe flexible (atelier dédoublé).
- Découverte de l'EFT (Emotional Freedom Techniques). Comment l'utiliser sur soi et en classe avec ses élèves pour diminuer le stress et calmer les émotions ? (atelier dédoublé).
- Bégaiement et bredouillement.
- Comment réagir face à un-e enfant ou ado en crise (émotionnelle) (atelier dédoublé).
- Captiver sa classe comme un artiste de rue (sur deux séances).

Boîte de 10 heures – 1^{ère}

Tous les élèves de 1^{ère} ont reçu une boîte afin d'y mettre leur goûter. Sur celle-ci figure les 3 règles suivantes : je mange des 10 heures si j'ai faim ; je bois de l'eau ; je mange un fruit ou un légume. La boîte était accompagnée d'un flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Gobelet dentaire – 2^{ème}

Lors du passage de la prophylaxiste dentaire en classe, tous les élèves de 2^{ème} ont reçu un verre à dents reprenant les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes, je brosse ma langue, je rince ma bouche.

Prophylaxie dentaire 2^{ème} à 5^{ème}

Tous les élèves de la 2^{ème} à la 5^{ème} ont reçu la visite d'une prophylaxiste dentaire.

Les abus sexuels – 2^{ème}

Cette année encore, tous les élèves de 2^{ème} se sont rendus à la Turlutaine pour assister au spectacle de marionnettes créé sur la base du livre "Non, je ne veux pas". Au terme du spectacle, une sexologue a animé des échanges en lien avec la pièce. Les thèmes évoqués : les gestes qui déplaisent, le droit de dire non, le mauvais secret, la demande d'aide.

Une soixantaine de parents et d'enfants ont assisté en soirée au spectacle et à l'animation. Certains enfants ont revu la pièce.

Hygiène de vie – Alimentation – 3^{ème}

Tous les élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème de l'alimentation à travers les 5 sens, puis d'une période (à choix selon les besoins de la classe) sur le thème du sommeil, de l'hygiène corporelle ou de la relaxation. Ces interventions, animées par une professionnelle de l'éducation à la santé et par un sophrologue pour la relaxation, ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans les thèmes précités. L'animation sur l'alimentation a permis d'introduire une mallette pédagogique présentée en début d'années scolaire à tous les maîtres et maîtresses de 3^e et 4^e. Cette action vise à proposer des outils qui sont des alternatives aux activités déjà menées par les enseignant-e-s sur le sujet.

Egalités filles et garçons – 4^{ème}

Pour la 2^e année, les élèves de 4^{ème} ont bénéficié en classe de 2 périodes d'intervention. L'association Succès-Egalité-Mixité (SEM) a proposé un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions qui ont invité les enfants à se questionner sur l'égalité et la mixité. Le "guide pédagogique" permettant de faire le point sur la thématique et ses enjeux, a été remis aux enseignant-e-s qui ne la possédaient pas encore.

La Bienveillance – 5^{ème}

Cette année encore, toutes les classes de 5^{ème} ont participé à un "Jeu-spectacle" interactif sur le thème de la bienveillance. L'objectif du jeu-spectacle " 1, 2, 3... Soleil" est de prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les situations qui peuvent y conduire. Différents comédiens au bénéfice d'une formation dans le domaine de la sensibilisation ont invité les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, à en parler à un adulte de confiance.

L'alimentation – 6^{ème}

Toutes les classes de 6^e ont bénéficié d'une période d'intervention d'une professionnelle de l'éducation à la santé sur le thème de l'alimentation. Cette action vise à transmettre une base de connaissances en lien avec les objectifs du PER pour ce niveau. Elle aborde principalement le lien entre les besoins en énergie et le repas. Elle a pour but de donner une impulsion et de fournir des outils qui permettent ensuite à l'enseignant d'élargir le sujet durant l'année scolaire.

Santé sexuelle – Puberté et transformations physiques et psychiques – 7^{ème}

Tous les élèves de 7^{ème} ont bénéficié durant 2 périodes d'une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette animation a été donnée par une sexologue. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Une soirée de débat sur le sujet a été proposée aux parents des élèves.

Sommeil / gestion du stress / jeunes proches aidants – 8^{ème}

Tous les élèves de 8^{ème} ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème du sommeil et du lien entre celui-ci et l'usage des écrans, puis d'une période de relaxation pour apprendre par des exercices simples à mieux gérer son stress. Ces interventions, animées par une professionnelle de l'éducation à la santé pour le sommeil et par un sophrologue pour la relaxation, ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans les thèmes précités.

En classe, ils ont également bénéficié d'une période de préparation avant spectacle sur le thème des "jeunes proches aidants". Ensuite, ils ont assisté durant 2 périodes à un spectacle interactif joué et mis en scène par le Théâtre Caméléon. Le scénario met en évidence ce que des jeunes proches aidants assument, à côté de leur scolarité et formation professionnelle, comme tâches de soin et de prise en charge pour soutenir leur structure familiale. L'objectif est de sensibiliser les élèves pour une prise de conscience du problème. La représentation vise à permettre aux élèves de s'exprimer sur le sujet.

Santé sexuelle – Fertilité, reproduction, modèles familiaux – 8^{ème}

Tous les élèves de 8^{ème} année ont pu bénéficier de 2 périodes par classe. Différents chapitres ont fait l'objet de discussions entre l'intervenant et les élèves sur les sujets suivants : la fécondation, la grossesse, la naissance, la procréation, l'adoption etc.

Santé sexuelle – Séduction, consentement, harcèlement – 9^{ème}

Les classes de 9^e ont bénéficié de 2 périodes d'intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette action a été animée par une professionnelle de l'éducation à la santé. Différents thèmes ont été abordés comme la séduction, la drague, le harcèlement et la loi.

Santé sexuelle – Homosexualité, homophobie – 9^{ème}

Cette année encore, les élèves de 9^{ème} ont bénéficié durant 1 heure d'une intervention sur l'homosexualité et l'homophobie. Cette animation a été donnée par un conseiller en santé sexuelle et travailleur de proximité pour la population LGBT. Le sujet a été abordé avec des courts métrages de l'INPES en lien avec la problématique.

Santé sexuelle – Loi, consentement, plaisir, contraception, prévention des IST – 10^{ème}

Durant 1 heure, sous la conduite d'une professionnelle de l'éducation à la santé et des professionnelles du Centre de santé sexuelle – Planning familial, les élèves de 10^{ème} ont recherché des informations sur les thèmes suivants : le plaisir et la relation à l'autre, la contraception, les IST. Les genres ont été séparés pour libérer la parole lors de la recherche et la mise en commun. Le but est de rendre l'élève autonome dans sa recherche d'informations sur le thème de la sexualité, ainsi que de favoriser l'information par les pair-e-s.

Les comportements à risque – 10^{ème}

Les élèves de 10^{ème} ont aussi bénéficié d'une heure d'intervention animée par deux professionnelles de l'éducation à la santé autour des comportements à risques. L'exposition "Jaze & Co" a servi de canal d'entrée pour amorcer les discussions. Le but est de permettre à l'élève de réfléchir à ses propres comportements et de demander de l'aide en cas de besoin.

Lieux ressources / SEM Egalité-Violence / MiniAnn – 11^{ème}

Tous les élèves de 11^{ème} ont participé au jeu-concours Chaux-de-Fonds Express. Par groupes de 4 à 5 élèves ils ont découvert un lieu ressource en matière de santé et de bien-être de la Ville de La Chaux-de-Fonds. 96 groupes ont réalisé un clip d'une minute pour présenter le nom, le lieu et les principales offres de prestations de 12 organismes. Les 24 meilleurs ont été sélectionnés et projetés aux élèves. Le but est d'utiliser l'information par les pairs pour informer les élèves quittant la scolarité obligatoire des organismes où ils peuvent recevoir de l'aide en matière de santé et de bien-être.

Cette année encore, les élèves de 11^{ème} ont pu participer à une animation de l'association Succès-Egalité-Mixité (SEM). Au travers de diverses présentations, un animateur et une animatrice ont invité les adolescents à se questionner sur l'égalité des sexes et la violence générée par son non-respect.

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} ont participé à une information pratique sur les premiers secours avec notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours a été assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive.

"Ensemble"

Pour cette deuxième année, la série d'actions invitant les parents à participer gratuitement avec leurs enfants à des actions ludiques d'éducation à la santé a vu le nombre de participant-e-s augmenter. Ce projet baptisé "Ensemble", a été conçu pour augmenter la collaboration éducative avec les familles. Les animations concernent en priorité les élèves de 4 à 12 ans, accompagnés de leurs parents. Les sujets abordés : Alimentation sur le thème du jardin potager, Comment se protéger de la violence, Sophrologie ludique, Parkour.

Communication du Centre

Pour communiquer, nous utilisons toujours les réseaux sociaux et le site web de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc... Nous éditons des flyers à l'attention des parents. Nous collaborons avec le Service de la communication de la Ville pour informer les médias et créer des visuels.

Nous communiquons également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celui à l'attention des enseignant-e-s.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

Notre Ecole est marquée par une individualisation toujours plus appuyée des processus d'apprentissage : besoins éducatifs particuliers, encouragements à la différenciation, réforme du cycle 3 et ses 32 profils d'élèves !

Cette évolution est positive à condition qu'elle ne nous éloigne pas des valeurs collectives. L'année 2018-2019 a été l'occasion de vivre de nombreuses expériences communautaires et de rassemblements, allant des anniversaires de collège à la double Éclipse de fin d'année, en passant par des concerts magnifiques et des fêtes populaires.

La direction suit de près le travail de deux groupes cantonaux, sur la **pédagogie spécialisée** et sur l'**évaluation**, notamment pour le demi-cycle 7-8 et au cycle 3.

À l'interne, elle termine son travail sur les **mesures de remédiation**, en ayant aménagé Appui pédagogique, UPE, SIP, CRIC et Oasis afin de permettre à la fois une réaction en cas de crise et un suivi des élèves concernés sur le moyen terme. Elle étudie les possibilités de **développement du logiciel Pronote**, notamment en termes de coordination et de communication avec les familles.

En 2019, les aménagements et/ou **travaux immobiliers** suivants ont été suivis ou planifiés par la direction : création de deux salles de classe dans l'appartement du concierge de Bonne-Fontaine, déménagement du Foyer de l'écolier d'un appartement au collège des Gentianes, réaménagement de salles de la Charrière et du Foyer de l'écolier pour accueillir deux classes d'Esplanade et une Table de midi du Service de la Jeunesse (deux autres ouvrent à La Promenade et aux Foulets), ouverture de fenêtres au secrétariat des Forges pour transformer une salle borgne en bureau/salle de réunion, création d'un bureau de direction (le secteur Sud étant le seul qui ne dispose pas d'un bureau pour chaque membre de la direction qui permet un pilotage de proximité de l'Ecole) et d'une salle de réunion à Bellevue.

Par ailleurs, afin de prévenir les nombreuses déprédations constatées cette année, un système de vidéosurveillance a été installé aux abords du collège des Forges. Des panneaux encadrent l'ensemble des cours publiques du collège afin de rappeler le comportement attendu des usagers.

Durant cette année, la direction a entretenu des liens étroits avec différents partenaires afin d'**améliorer les collaborations et la communication**. Une rencontre avec l'ensemble des directions du Secondaire 2 du haut du canton, directions dont la plupart sont nouvelles, a notamment permis de créer des liens constructifs. Une séance avec des représentants de l'Autorité de protection de l'Adulte et de l'enfant (APEA) et de l'Office de protection de l'enfant (OPE) a mis à plat les difficultés de collaboration et les nouveaux enjeux qui apparaissent au quotidien dans le cadre de l'Ecole. Des rencontres régulières avec des représentants de l'OPE, de l'AEMO (Action éducative en milieu ouvert), du Service psycho-éducatif (Croix-Rouge), du Service d'éducation de rue (SER), du Service de la jeunesse ainsi que du CNPea (Centre neuchâtelois de psychiatrie enfant-adolescent) permettent de faire évoluer une collaboration nécessaire et toujours à repenser.

Fermeture du collège d'Esplanade

En raison de plusieurs facteurs concordants, les autorités scolaires et communales de La Chaux-de-Fonds ont décidé de fermer le collège d'Esplanade à la rentrée d'août 2019. En effet, depuis deux ans, des classes des cycles 1 et 2 ont dû être fermées sur l'ensemble de la ville en raison de retours importants de familles dans leur pays d'origine. Ainsi, une location était payée pour l'utilisation de 4 salles de classe et d'une salle d'éducation physique à Esplanade (environ 180'000 frs/année) dont l'utilisation était moindre. Dans le même temps, les collèges des Marronniers et de la Charrière qui sont à proximité disposaient de suffisamment de salles disponibles pour accueillir ces classes. Par contre, dans l'immédiat, le Foyer de l'écolier restera présent dans le quartier afin d'accueillir les élèves après les cours.

D'autre part, le Conseil communal et la direction travaillent à une meilleure mixité sociale au sein de nos collèges. Un groupe de travail a ainsi été créé afin de mettre en place une répartition plus équilibrée des élèves.

Il est enfin à relever que l'architecture du bâtiment, ouverte sur la voie publique avec de grandes baies vitrées, ne permettait pas d'assurer une distance suffisante entre l'école et la vie de quartier. Un espace distinct et protégé garantit de meilleures conditions d'apprentissage, de concentration et d'autonomie pour les élèves.

Le déplacement des classes d'Esplanade correspond ainsi aux réflexions et objectifs poursuivis. Les élèves concernés seront déplacés dans des collèges à proximité d'Esplanade : Marronniers, Charrière (essentiellement), Croix-fédérale, Bellevue, comme c'était déjà le cas jusqu'ici après la 4^e année.

Bien-être à l'Ecole (BEE)

Le cadre scolaire se prête à des situations de harcèlement, soit des actes ou des paroles répétés portant atteinte à l'intégrité d'un ou plusieurs élèves. Ces actes, intentionnels ou non, peuvent être physiques (frôlements, objets lancés, gifles, vols, ...) ou psychologiques (humiliations, surnoms, insultes, rumeurs, exclusion...). On parle de harcèlement scolaire ou d'intimidation lorsqu'il y a répétition d'actions et disproportion des forces.

Une équipe de 16 enseignants est formée pour intervenir dans des cas d'intimidation. Elle intervient sans sanctionner afin de désamorcer une situation problématique en faisant appel à l'empathie et à la responsabilité de chaque élève. Le but est de retrouver au plus vite et pour chaque élève le bien-être à l'école. Les interventions peuvent se faire sur l'ensemble de la classe ou avec un groupe d'élèves.

Les enseignants des cycles 2 et 3 sont invités à commenter l'affiche Tolérance zéro à l'intimidation qui doit être affichée dans chaque salle de classe.

La classe TE+, bilan après une 1^{re} année

Les 12 élèves bénéficiant de cette nouvelle structure ont affiné leur projet professionnel tout en prenant confiance en eux et en les autres. L'Office AI, tout comme l'EOCF, considère que cette expérience est réussie et doit être pérennisée.

L'EOCF a obtenu le label «Swiss Olympic Partner Schools»

Ski nordique, patinage artistique, hockey sur glace, arts de la scène, ... La direction a effectué de nombreuses démarches afin de valoriser son action permettant à l'EOCF d'être reconnue comme école favorisant une scolarisation flexible de type sports-arts-études.

Rapport sur les situations d'élèves intenses déposé au Département de l'éducation et de la famille

Les directions du cycle 1 du Canton ont mené une enquête et proposé des pistes d'action pour permettre à l'Ecole de faire face aux situations d'élèves intenses (enfants-rois, troubles déficitaires, violence, etc.) qui sont constatées en augmentation. Lorsque l'élève demande une telle attention que l'enseignant ne peut plus remplir sa mission et s'occuper des autres élèves, des mesures éducatives complémentaires devraient pouvoir compléter l'éventail d'action de l'Ecole.

Le rapport a reçu un bon accueil de la part de la Conseillère d'Etat et du chef de service de l'enseignement obligatoire. Il a été versé au dossier de l'exclusion scolaire actuellement traité au niveau du Canton.

Service socio-éducatif (SSE)

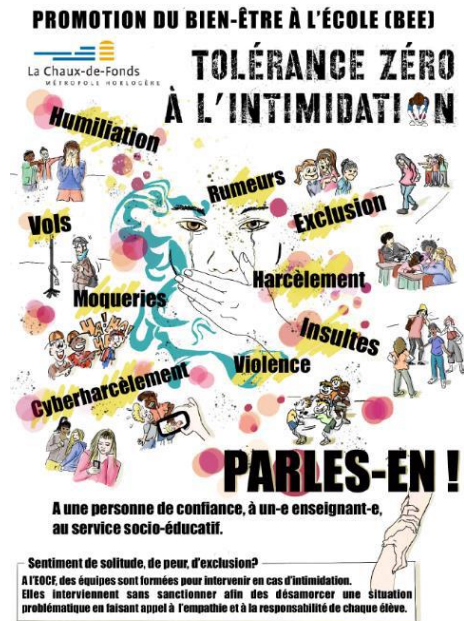
Le contexte de travail du service socio-éducatif et du personnel scolaire est marqué par les thématiques suivantes:

- milieu social des élèves péjoré et cadre éducatif carencé (refus de l'autorité, des limites, de la frustration);
- nombreux élèves en grande difficulté scolaire (accentuation de l'hétérogénéité);
- intégration d'élèves en situation de handicap important;
- complexification du système scolaire et de la société (intégration d'élèves à besoin éducatifs particuliers lourds, perte de suivi de l'élève au cycle 3, perte de repères des familles, etc.).

Les membres de l'équipe expriment le sentiment de mettre en place des mesures qui ne répondent que partiellement à la complexification des enjeux des situations d'élèves, et ils vivent dans l'insatisfaction de ne pas pouvoir répondre à cette précarité générale, dans un système où les services partenaires sont débordés et sans soutien. Ce contexte ne favorise ainsi pas la distance nécessaire à une pratique sereine de leur métier. La direction est consciente de la complexité croissante du travail du SSE, au prise quotidiennement avec des personnes qui souffrent, et travaille à une amélioration des conditions de travail.

Enjeux liés aux comptes

L'école constate un report régulier de charges du canton sur les communes depuis quelques années (diminution de la prise en charge d'élèves en classes d'accueil, fin de la prise en charge de la formation continue des membres de direction, suppression de la prise en charge des remplacements par la Caisse cantonale de remplacement et de la cotisation des enseignants, suppression de la décharge des enseignants qui suivent le master en pédagogie spécialisée, remise en question du subventionnement des mesures de remédiation en contradiction avec la politique intégrative du Canton et la politique éducative ambulatoire actuelle). Ensuite, la direction constate que la question d'un indice social n'est pas prise en compte malgré diverses pistes proposées (zone éducative prioritaire comme en France voisine ou enveloppe tenant compte non seulement du nombre d'élèves mais de leur profil socio-économique comme dans le canton de Vaud).



La baisse des effectifs et la fermeture des classes aux rentrées 2017 et 2018 permet une diminution de la masse salariale. Par contre, la baisse des effectifs durant l'année n'a pas d'influence sur la masse salariale (sous-effectif progressif). Malgré cette diminution de charge, l'Ecole a connu diverses augmentations de charges. On note la diminution des enseignants non-titrés, les revalorisations salariales en éducation physique, par ex., la prise en charge des remplacements et surtout l'impact de la politique intégrative du Canton et l'évolution des situations d'élèves/familiales fragiles : soutien intensif temporaire (SIT) et assistants socio-éducatifs, civiliste supplémentaire, co-enseignement par la HEP-BEJUNE, etc.

La réorganisation des secrétariats et la diminution des locaux quant à elle aura une influence sur les comptes 2019.

Le site www.eocf.ch peut être consulté en tout temps et fournit de nombreuses informations sur l'Ecole obligatoire.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2018-19, le CES s'est réuni à quatre reprises. En plus des objets récurrents tels que les engagements et nominations d'enseignants, l'évolution des effectifs d'élèves et des classes ou le budget de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- La procédure relative au préavis du CES en matière d'engagements du personnel enseignant
- La plateforme absentéisme scolaire
- Un point de situation des classes TE+ et CRIC
- Le nouveau concept de devoirs à domicile
- L'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'enseignement obligatoire
- Les problèmes récurrents de collaboration avec l'Etat
- Les résultats de l'enquête "prévention du stress au travail"
- La mise en place du dispositif Pikas de lutte contre le harcèlement scolaire
- La situation du Service socio-éducatif (SSE)

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'école est composé des répondants de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à trois reprises au cours de l'année scolaire.

Les groupes de travail du Conseil de l'Ecole ont traité des sujets suivants : politique commune d'utilisation des smartphones et prévention réseaux sociaux, plan pédagogique individualisé et évaluation en classe FS, options 11e et portfolio, « Fit 4 Job » de la Jeune Chambre Internationale des Montagnes neuchâteloises pour permettre aux classes de 10-11TE de bénéficier d'un coaching pour se profiler sur le marché de l'emploi, géographie (projet Eau), journée pédagogique, agape, Eclipse 6, balises pour les années 5 et 6, ...

Délégués des parents

La direction de chaque secteur rencontre au moins deux fois par année le représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire et ses deux suppléants pour évoquer la vie de l'école.

Secteur Nord	3 représentants	3 séances
Secteur Ouest	1 représentant	3 séances
Secteur Sud	1 représentante	2 séances

Conférences générales pour le corps enseignant et journée pédagogique

Le 20 août 2018 se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

Le mercredi 3 avril 2019, tous les enseignants de l'EOCF ont vécu une deuxième journée pédagogique réunissant les enseignants des années 1 à 11 sur le thème du coenseignement avec en préambule une conférence de Mme Greta Pelgrims, professeure associée à l'UniGE. Un groupe de travail, composé d'enseignants de chaque cycle, des trois secteurs ainsi que des membres de la direction, s'est attelé à l'organisation de cette journée de formation pour les enseignants de l'EOCF. Ceci afin de renforcer les liens entre les différents collaborateurs de l'école, de mener une réflexion par rapport au coenseignement dans les classes et d'évoquer des pistes pour progresser encore en termes de vision d'école.

Les conférences de secteurs ont clos cette journée riche en ateliers ; elles ont eu lieu simultanément dans chaque secteur et étaient menées par l'équipe de direction de secteur. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans l'école et d'avoir un échange avec les enseignants.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2018-19			2017-18			Variations		
	Élèves	Classes	Moy.	Élèves	Classes	Moy.	Élèves	Classes	Moy.
1 ^{re} année	360			347			+13		
2 ^e année	352			377			-25		
Total 1^{re} et 2^e années	712	39.0	18.26	724	42.0	17.24	-12	-3.0	+1.02
3 ^e année	361	20.5	17.61	402	22.5	17.87	-41	-2.0	-0.26
4 ^e année	402	22.5	17.87	412	21.5	19.16	-10	+1.0	-1.29
Total cycle 1	1475	82.0	17.99	1538	86.0	17.88	-63	-4.0	+0.11
5 ^e année	371	19.0	19.53	377	20.0	18.85	-6	-1.0	+0.68
6 ^e année	371	20.0	18.55	386	21.0	18.38	-15	-1.0	+0.17
7 ^e année	366	20.0	18.30	376	20.0	18.80	-10	-	-0.50
8 ^e année	383	20.0	19.15	382	20.0	19.10	+1	-	+0.05
Total cycle 2	1491	79.0	18.87	1521	81.0	18.78	-30	-2.0	+0.09
9 ^e année	362	17.0	21.29	387	20.0	19.35	-25	-3.0	+1.94
10 ^e année	359	18.0	19.94	335	17.0	19.71	+24	+1.0	+0.23
11 ^e année	335	17.0	19.71	304	15.0	20.27	+31	+2.0	-0.56
Total cycle 3	1056	52.0	20.31	1026	52.0	19.73	+30	-	+0.58
Total classes régulières ville	4022	213.0	18.88	4085	219.0	18.65	-63	-6.0	+0.23

Classes d'accueil	25	3.0	8.33	27	4.0	6.75	-2	-1.0	+1.58
Classes de formation spéciale	51	6.0	8.50	58	6.0	9.67	-7	-	-1.17
Classes terminales	164	16.0	10.25	189	16.0	11.81	-25	-	-1.56
Total classes spéciales ville	240	25.0	9.60	274	26.0	10.54	-34	-1.0	-0.94

Classes Crêt-du-Loche	35	2.0	17.50	31	2.0	15.50	+4	-	+2.00
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	----	---	-------

Classes régulières communes	308	19.0	16.21	322	19.0	16.95	-14	-	-0.74
Classe spéciale Ponts-de-Martel	8	1.0	8.00	9	1.0	9.00	-1	-	-1.00
Total communes *	316	20.0	15.80	331	20.0	16.55	-15	-	-0.75

TOTAL GENERAL	4613	260.0	17.74	4721	267.0	17.68	-108	-7.0	+0.06
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	-------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou Classes suivi-e-s
Le Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{re} à 11 ^e	Plus de 1250 élèves*
Appui pédagogique (AP)	1 ^{re} à 4 ^e	30 élèves
Appui langagier (AL)	1 ^{re} à 11 ^e	42 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{re} à 7 ^e	88 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	23 situations indiv./coll.
Mentorat	8 ^e à 11 ^e	
Unité de promotion éducative (UPE)	3 ^e à 7 ^e	57 situations indiv./coll.
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	39 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	32 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{re} à 11 ^e	14 élèves

* Près d'un quart des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif" et "mesures d'aides".

L'Ecof gère trois **Foyers d'accueil**, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande, les trois foyers étant complets – celui de l'Ouest devant fonctionner avec une liste d'attente (plus de 50 inscrits).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignants et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

En 2018-2019, une deuxième journée pédagogique a été organisée sur le thème suivant : "Le coenseignement: outil de différenciation, enjeux, modalités et conditions" avec l'intervention de Mme Greta Pelgrims, professeure associée à l'UniGE.

Les autres conférences avaient comme thèmes :

- "Bulle d'oxygène – sophrologie et détente" par M. Jacques Staempfli, enseignant et sophrologue
- "Gestion des conflits et des situations difficiles" par M. Pierre Morelli, consultant/formateur d'adultes, responsable SBSS Académie de formation de Securitas
- "La Discipline Positive" par M. Philippe Hochstrasser, formateur certifié en Discipline Positive pour les parents et les enseignants
- Ateliers "Gestion de classe" par Mmes Nathalie Roth Cabral, assistante scolaire UPE, Céline Panza, psychologue au CAPPEs
- Ateliers par cycle "Analyses des pratiques autour de la différenciation" par W. Tessaro / J. Carlucio/ V. Pamm Wakley
- Ateliers "Comment amener la confiance dans les classes au travers d'activités ludiques" par Susanne Gijsman Van Ewijk, enseignante de soutien pédagogique à l'Ecof
- Cap sur la confiance - workshop niveau 2 par Quentin Bays et Mélanie Cotting fondateurs de Paho Formation
- "API CERAS" par M. André Tissot-Daguette, enseignant spécialisé
- "Le mutisme sélectif, parlons-en !" par Mme Valérie Marshall, présidente de l'association "Ouvrir la voix"
- "Snapchat, Instagram, Facebook, Flickr, Twitter, ...Comment ça marche ?" par Mme Eva Piscitelli
- "Génial, j'y arrive enfin !" par Mme Mireille Dürig, kinésologue et enseignante

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e, des classes d'accueil et des classes intégrées (CLIN) de la Fondation Les Perce Neige ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1 ^{re} session – 1 ^{er} semestre			2 ^e session – 2 ^e semestre		
9 ^e	98	23%	9 ^e	87	20%
10 ^e	85	20%	10 ^e	41	9%
11 ^e	77	18%	11 ^e	34	8%
Total	260	20%	Total	162	12%

La trentaine d'élèves des ACF spectacle ont présenté "Sur le fil du temps" les 19 et 20 juin ainsi que lors de six représentations scolaires au Théâtre des Abeilles.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année.

Chorales	Dates	Lieu
Chorale Crêtets Bellevue	20 juin	Salle de musique
Chorale de Numa-Droz	25 juin	Salle de musique
Chorale des Forges	20 juin	Aula des Forges
Chorale de l'Ouest (cycle 1)	14 février	Temple Farel
Chorale des Marronniers	20 février	Cour du collège des Marronniers
Chorale de l'Ouest (cycle 2)	14 mars	Salle de Musique
Chorale des Foulets (3 ^e à 6 ^e)	27 et 28 mars	Aula des Forges
Spectacle des Ponts-de-Martel	27 et 28 mai	Salle du Bugnon
Chorale de La Charrière	5 et 6 juin	Aula du collège des Forges
Chorale de la Citadelle	22 et 23 mai	Aula du collège des Forges
Chorale de Doubs 34	20 juin	Aula de Numa-Droz 1

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignants dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage est essentielle au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisés au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

Un projet de CRP Arts vivants (chant, danse, cirque) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui sera l'interlocuteur de la direction de l'école. Si tout va bien, le CRP devrait voir le jour pour l'année scolaire 2020-2021.

21 février 2019, 50 ans du Pavillon des sciences du collège des Forges

Inauguré le 8 novembre 1968, le Pavillon des Sciences du collège des Forges a fêté son cinquantième anniversaire. Une soirée "portes ouvertes" a permis à une grande foule de découvrir des expériences scientifiques et informatiques menées par les élèves.

18 juin 2019, 50 ans du collège des Endroits

Durant l'année scolaire 1968/1969, le collège des Endroits accueillait ses premiers élèves. Une grande fête, avec notamment Monsieur Vincent Kohler, humoriste et ancien enseignant du collège, a permis à la population de découvrir l'évolution de ce collège et celle de l'école au cours des 50 dernières années.

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année :

Secteurs	Dates	Lieux	Classes
Nord	4 au 8 février	Leysin	8FR117 – 8FR114
		Thyon 2000	8FR111 – 8FR112
		Leysin	8FR113 – 8FR115 – 8FR116
Sud	11 au 15 février	Thyon 2000	8FR391 – 8FR373
		Leysin	8FR371 – 8FR372
		Ovronnaz	8FR321 – 8FR322 – 8FR323
Ouest	18 au 22 février	Leysin	8FR211 – 8FR212
		Leysin	8FR241
		Ovronnaz	8FR251 – 8FR252 – 8FR253

Camps du cycle 3 – Secteur Sud :

Dates	Lieux	Classes
11 au 15 mars	Chandolin	9FR213 – FRA10J2 – MAT10F1 – MAT10F2
	Les Collons	MAT11H1 – MAT11H2 – 10TE211 – 11TE212
	Zinal	9FR211 – 9FR215 – 9FR214
	Zinal	9TE212 – MAT10F2 – MAT10G1
	Tenero	9FR212 – 9TE211 – FRA10J1 – 10TE212 – 11TE211
	Jougne	FRA11G1 – FRA11G2 – FRA11F1 – MAT11J1
	Zürich	FRA11F2 – MAT10G2

Fête du sport

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 26 juin au 4 juillet. L'engagement de chacun a permis de faire de cette édition une nouvelle réussite malgré la canicule.

Pour les élèves du cycle 1, des jeux et des activités de découverte ont été organisés en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5^e et 6^e années, athlétisme, danse, cross, jeux d'équipe, trottinette, natation, orientation étaient au programme. De plus, cette année, une nouvelle activité a vu le jour : le tournus des parcs consistant en des activités sportives dans les parcs des Crêtets et Gallet.

Les élèves de 7^e et 8^e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, jeux en bois, natation, athlétisme. De plus, des activités dans chaque collège se sont déroulées le premier jeudi après-midi sous la responsabilité de certaines classes de 11^e. La traditionnelle course "courir pour une bonne cause" a rassemblé 598 coureurs.

Les élèves de 9^e et 10^e années ont pris part à des tournois de sports collectifs ainsi qu'à un polyathlon pour les 10^e et des jeux interclasses pour les 9^e. Les élèves de ces deux années ont pu participer aux activités à choix : tennis de table, football américain, boxe éducative, escalade, hip-hop, self-défense et jeux de balles.

Les élèves de 11^e année ont également pu pratiquer des activités à choix : football américain, boxe thaïlandaise et cross-training. Et pour la première fois, les classes ont aussi participé à des activités citoyennes dans divers domaines.

Les élèves du cycle 3 ont participé au relais par classe et 690 élèves à la course "Courir pour une bonne cause". Le parrainage par Pro Juventute a permis de récolter la somme de CHF 3'450.-. Ce montant a ensuite été versé à l'Association Neuchâteloise des Diabétiques pour des actions en faveur des enfants atteints par cette maladie.

Activité ski de fond

Sachant que notre école est équipée d'un matériel conséquent qui a été financé en partie par Sapin Solidarité, nous avons proposé une demi-journée d'initiation au skating à chaque classe de 7^e année au Maillard. 16 classes se sont inscrites et, grâce à l'enneigement en janvier, tous les cours ont pu avoir lieu. Les participants ont été transportés par bus scolaire.

Après les retours très positifs des classes qui ont participé à cette initiation et pour répondre aux demandes de quelques enseignants, une continuité pourra être proposée grâce à la disponibilité des animateurs notamment.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{re} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e) et Initiation Handball et Escrime (6^e).

Spectacles et animations

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un spectacle par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de six membres plus la présidente, s'est réunie à deux reprises : le 14 novembre 2018 et le 11 avril 2019.

Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2019-2020. Les membres de la commission vont régulièrement assister des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les spectacles au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposés aux classes.

Six spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions. Deux ont eu lieu au TPR, deux ont eu lieu au Centre de Culture ABC, un sous le chapiteau du cirque Starlight et un à l'aula du collège des Forges. Pour les spectacles issus de la programmation jeune public, le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

1^{re}-2^e années

Plastic par la Compagnie Théâtre Puzzle au Centre de culture ABC

ou

Carnet de bal par la Compagnie MadOk à l'aula du collège des Forges

3^e année

Perspectives par le Cirque Starlight, sous chapiteau à la place des forains

4^e année

Dans moi par Robert Sandoz au Centre de culture ABC

5^e année

La fille, la sorcière et le fer à bricelets, mise en scène par Ana Popek au TPR, salle de Beau-Site

6^e année

Cette année Noël est annulé, mise en scène de Robert Sandoz, TPR, salle de l'Heure bleue

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à quatre reprises : le 1^{er} octobre 2018, le 11 décembre 2018, le 4 avril 2019 et le 6 juin 2019. Son travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles et des films de l'année 2018-2019 ainsi que la préparation du programme de l'année 2019-2020. Normalement, un spectacle par année scolaire est présenté aux élèves.

7^e année : Forever, spectacle de danse à Beau-Site (TPR)

8^e : Piazzolla Mi Corazon, spectacle musical à la Salle Faller. Mais, comme chaque année, les élèves de 8^e ont pu bénéficier d'un spectacle supplémentaire : Une Heure de conte par les conteurs de La Louvrée. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique: 2.50 CHF) est entièrement à la charge des élèves. Les 8^e sont aussi allés voir gratuitement le spectacle des A.C.F : Sur le fil du temps.

9^e : Les Tactiques du tic-tac, par la Compagnie La Boca della luna, au Temple-allemand. Les 9^e années sont aussi allés voir gratuitement le spectacle des A.C.F : Sur le fil du temps.

10^e : Les Machinistes du fantasme, par République atypique, au Théâtre des abeilles.

11^e (sauf pour le secteur Ouest qui était en camp) : Tout semblait immobile, à l'ABC.

11^e année (secteur Ouest uniquement): Fauves, projection du film de Robin Erard au cinéma de l'ABC avec présence du réalisateur.

Les élèves de 11FR ont eu en outre la possibilité d'assister aux concerts de la Société de Musique à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre du TPR, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt de leur enseignant de musique, de français ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

10^e de l'Unesco : Eclipse 6 et cortège des promotions

Si les années précédentes, les organisateurs scrutaient le ciel en espérant que la pluie ne vienne pas annuler le cortège, les 27 et 29 juin, c'est à une difficulté d'un autre genre qu'ils furent confrontés à savoir la canicule. Néanmoins la baisse de température annoncée pour la fin de la semaine s'est confirmée et les deux événements organisés depuis plusieurs mois ont pu avoir lieu et ont rencontré un franc succès. Eclipse 6 avec les élèves de 7^e à 11^e années, la performance de jeudi soir n'a pas laissé indifférents les spectateurs présents et a également permis à la population de se retrouver et faire la fête. Le cortège des Promotions pour les élèves de 1^{re} à 6^e années à quant à lui permis un défilé joyeux et coloré. La fresque éphémère dévoilée après la réalisation par un peu plus de 2'500 figurants a créé un élan d'enthousiasme traduit par une ovation et des applaudissements nourris. L'Ecole a une nouvelle fois démontré que lorsqu'elle sort de ses murs, qu'elle s'ouvre sur la cité, elle crée la surprise, l'émerveillement et questionne le public, ce public qui s'est déplacé en grand nombre.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Recettes nettes 2018-19
Timbres Pro Juventute	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente de timbres permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : • aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues; • aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.); • budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	62369.50
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.). Le 10% de l'argent récolté reste dans la caisse de classe.	7'195.50
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	L'argent récolté est redistribué aux enfants de La Chaux-de-Fonds, afin de soulager financièrement leurs parents pour certaines dépenses tels que : activités sportives et musicales ainsi que du soutien scolaire. Le montant indiqué concerne La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz.	16'562.65
Œillets (cornets de Noël)	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des œillets sont amenés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	3'322.25

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 190 élèves des cycles 2 et 3, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis de soutenir à hauteur de CHF 15'730.- des élèves issus de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de CHF 15'000 francs environ est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2018

	2018	2017
Cycle 1 (années 1-4)	7'676.00	7'539.00
Cycle 2 (années 5-8)	8'644.00	8'667.00
Cycle 3 (années 9-11)	11'685.00	11'362.00

Extraits des comptes de l'année civile 2019

Ecole obligatoire	Comptes 2019
Charges de personnel	51'512'121.93
<i>Trait. personnel enseignant</i>	36'659'969.05
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'001'179.75
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'779'169.85
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	124'766.95
<i>Charges sociales</i>	9'751'392.93
<i>Autres charges de personnel</i>	195'643.40
Assainissement Prévoyance.ne	5'799'236.00
Bâtiments scolaires	3'344'446.50
Meubles, équipements	141'682.73
Matériel pour l'enseignement	449'468.36
Camps et excursions	416'807.95
Autres activités parascolaires	259'444.36
Amortissement du patrimoine administratif	5'114'594.65
Autres charges	415'194.79
Total charges	67'452'997.27
Participations des parents aux prestations	-499'751.75
Locations de bâtiments	-207'257.25
Contributions des communes (écolages)	-4'093'724.00
Subventions cantonales	-19'520'493.80
Prélèvement sur les réserves	-2'403'095.00
Autres revenus	-379'139.05
Total revenus	-27'103'460.85
Excédent de charges	40'349'536.42

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale en étroite collaboration avec le Conseil communal. Il poursuit les orientations formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». En outre, le service s'occupe de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale. Durant cette année, il s'est engagé dans la définition et la concrétisation du projet de Capitale culturelle qui devrait se réaliser en 2025.

Le service des affaires culturelles est par ailleurs responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il poursuit en particulier les trois axes stratégiques, définis pour la législature, relatifs aux musiques actuelles, aux arts visuels et aux tournages. Il est aussi en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de Mai ou encore festivités du 1^{er} Août et de Nouvel An). Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi d'aides renouvelables et ponctuelles aux événements culturels et manifestations ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- gestion de la Billetterie de la Ville ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- suivi des demandes de soutien à des publications thématiques (en collaboration avec la chancellerie) ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- coordination de la mise en œuvre des politiques culturelles avec la Ville de Neuchâtel et le Canton (rencontres régulières avec les homologues de ces deux partenaires) ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

En 2019, le service des affaires culturelles s'est notamment consacré aux objets suivants :

- coordination des projets *Quai 6 2/3* de Plonk & Replonk (inauguration le 24 juin dans le passage inférieur et la cage d'ascenseur de la gare) et *Hauteur·e·s du Temps* (vernissage le 21 septembre à La Chaux-de-Fonds et au Locle) dans le cadre du 10^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- suivi des propositions et mesures liées au projet Capitale culturelle suisse, et notamment pilotage de l'étude commandée à la HE-ARC sur ce sujet (présentée au Conseil communal en août 2019) ;
- suivi et coordination pour l'administration communale des mesures liées à l'accord de positionnement stratégique des Montagnes neuchâteloises et du programme d'impulsion du Canton (lien avec le RUN et le Conseil d'État, coordination avec les services internes concernés), et notamment suivi du projet de Centre de création helvétique des arts de rue (CCHAR) ;
- suivi en vue de la mise en œuvre du Centre régional de performance Arts vivants avec les services concernés de l'État (signature des statuts de la structure porteuse début 2019) ;
- suivi et soutien en lien avec les travaux entrepris par La Plage des Six Pompes dans l'immeuble dit Le Pantin (notamment recherche et mise à disposition de bureaux durant ces travaux) ;
- suivi de la convention relative à l'utilisation de l'appartement de feu Yves Velan (Promenade 10) avec l'Association de promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) et le Théâtre populaire romand (TPR) ; programmation de résidences et d'hébergements ;
- participation aux démarches du groupe de travail Culturecom.ne, élargissement dès début 2019 au canton de Neuchâtel de l'agenda culturel Culturoscopé ; suivi des discussions avec les autres agendas culturels afin d'encourager les synergies ;
- programmation des animations et gestion financière de la Fête de Mai ;
- mise au concours de l'atelier de la CVC (séjour de 3 mois à Gênes attribué à l'illustratrice Catherine Louis) ;
- communication et rayonnement du Grand Prix suisse de musique décerné au collectif Cod.Act et accompagnement des démarches en vue d'une rétrospective Cod.Act en 2021 ;

- participation aux travaux du comité de pilotage de l'Association des sites Le Corbusier en vue de la certification par le Conseil de l'Europe de l'itinéraire culturel européen *Le Corbusier : Promenades architecturales* (certifié le 29 mai 2019) et du suivi des mesures en lien avec cette certification ;
- suivi des démarches en vue de la création d'un prix d'architecture et d'urbanisme Le Corbusier ;
- contacts et suivi en vue de la tenue de la commission fédérale d'art à La Chaux-de-Fonds (3 – 5 février 2019, et à nouveau en février 2020) ;
- accompagnement des organisateurs en vue de la création de nouvelles manifestations (festival littéraire *1000 fois le temps* en février 2020 et festival de jazz *1000 Jazz* en novembre 2020) ;
- participation aux réflexions du DUBRE sur l'aménagement artistique du site des anciens abattoirs ;
- suivi des discussions liées à l'avenir du Grand Temple ;
- programmation des animations du Marché de Noël ;
- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Axes prioritaires 2016-2020

Dans sa stratégie globale pour la législature 2016-2020, le Conseil communal a retenu trois axes prioritaires pour le service des affaires culturelles. Voici les principaux éléments liés à ces axes durant l'exercice sous revue.

Musiques actuelles :

- Deuxième édition du Prix des musiques actuelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds (prix 2019 remis en février 2020)
- Participation du chef de service à une table ronde sur les musiques actuelles (12 septembre, Case à chocs)
- Soutien à la diffusion de plusieurs groupes locaux, soutien à Hummus Fest (23 novembre, Fri-Son) et au 30^e anniversaire de Zorrock (30 novembre, Temple Allemand)

Arts visuels et appliqués :

- Suivi du projet d'installation artistique en lien avec la rénovation des ascenseurs de la gare (Plonk & Replonk)
- Accueil et accompagnement de la commission fédérale d'arts (Office fédéral de la culture)

Tournages et shootings :

- Accompagnement et coordination en vue du tournage de la troisième saison de la série SRF *Wilder* (janvier à avril 2020)

Billetterie

L'exercice sous revue a principalement été consacré au changement de système informatique de billetterie, au remplacement d'une collaboratrice pour cause de départ en retraite (juin 2019) et à la formation du personnel et du chef de service au nouveau système. L'implémentation a été effectuée avec un retard partiel (ouverture au guichet comme prévu en mai, mais vente en ligne disponible seulement depuis septembre). Le nouveau système est le même que celui du Théâtre du Passage, ce qui permet au public d'acquiescer des billets pour les deux lieux dans chacune des billetteries respectives. Un premier bilan du changement de système permet de constater une utilisation simplifiée pour un coût moindre. Le dispositif de contrôle d'accès est également fonctionnel mais dépend du TPR, qui ne l'a pas encore mis en œuvre.

La Billetterie a bien sûr aussi intégré la carte Abeilles dans ses modes de paiement.

Le taux d'activité des employées de la Billetterie correspond à un total de 108% (+ une personne vacataire).

Subventions

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2019 est présenté en annexe aux comptes. Le tableau ne présentant que les subventions octroyées, nous indiquons ici par ligne de compte le nombre de dossiers ayant débouché sur un refus de subvention :

Arts de la scène indépendants : 1 refus

Musique : 6 refus

Cinéma : 4 refus

Activités culturelles et manifestations : 6 refus

Diffusion : 3 refus

Médiation : 2 refus

Les dossiers mentionnés dans ce décompte ont été saisis et traités en séances de subvention. Le décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse sans être traités car ne correspondant pas aux critères objectifs permettant leur traitement.

Les restrictions budgétaires ont des conséquences importantes sur le soutien de la Ville aux activités culturelles. Les acteurs culturels doivent prendre des mesures pour se restructurer ou restreindre leur offre, voire renoncer à l'organisation de manifestations, souvent en dépit de leur succès public. Par ailleurs, le service doit maintenir ses décisions prises dès 2015 et privant de soutien des partenaires importants, notamment au niveau régional et romand. Certains acteurs culturels locaux donnent des signes d'essoufflement liés à la baisse des soutiens. Le service poursuit ses efforts d'accompagnement pour tâcher de mettre d'autres ressources à disposition des acteurs culturels les plus concernés.

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Théo Bregnard. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission culturelle s'est réunie trois fois durant l'exercice sous revue. L'une de ces séances a exclusivement été consacrée à la discussion du nouveau règlement général de la Ville. La commission culturelle a aussi été informée des principaux dossiers du service, notamment le projet Capitale culturelle suisse.

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; présidence depuis janvier 2019
- Fondation Arc en Scènes : conseil de la création théâtrale
- Association des sites Le Corbusier : membre de l'assemblée générale et membre du comité de pilotage pour le projet d'itinéraire culturel européen
- Groupe de travail Bilinguisme de Région Capitale suisse

Par ailleurs, il représente la CVC au sein du groupe de travail Danse du Dialogue culturel national et a présidé le Dialogue culturel national en 2019 (tournus Villes-Cantons-Confédération). Il fait aussi partie de la commission de nomination du Prix suisse de la scène (2017-2019) ainsi que du conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel.

Au sein de l'administration communale, le délégué aux affaires culturelles fait partie des organes suivants :

- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Biennale du patrimoine horloger
- Groupe Art urbain
- Commission de toponymie
- Commission du Collège musical (participation au groupe de nomination de la nouvelle direction)
- Commission de la Bibliothèque
- Plateforme de prévention interservices
- Comité de pilotage du 10^e anniversaire de l'inscription de l'Urbanisme horloger au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Comité de pilotage pour l'organisation du Marché de Noël
- Comité de direction des Musées (invité)
- Commission du Musée d'histoire (invité)
- Commission des institutions zoologiques (invité)

Conclusion

Le service poursuit son soutien régulier aux nombreux acteurs culturels de la ville et de la région ainsi que son travail de reconnaissance de la valeur culturelle de notre ville, notamment en vue d'une réalisation du projet de Capitale culturelle. Par ailleurs, il vise à rédiger des conventions conjointement avec les principaux acteurs culturels au bénéfice de subventions renouvelables (dossier reporté jusqu'à présent par manque de ressources).

Ces dossiers ainsi que toutes les autres tâches du service sont assumés avec des ressources minimales, à savoir 0.8 EPT du chef de service et 0.1 EPT de secrétariat.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Au service de la collectivité, la Bibliothèque de la Ville est ouverte à tous sans discrimination, se positionne comme une institution encourageant la cohésion sociale et culturelle et contribue à ce que les femmes et les hommes deviennent des citoyennes et des citoyens responsables et engagés. C'est sur cette base que débute le texte de présentation des missions fondamentales de notre bibliothèque, réactualisé en 2019. Il constitue notre référence pour la mise en place d'une politique d'acquisition cohérente et concertée, indispensable au développement contrôlé des collections. Il se calque sur le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* qui fixe les grandes lignes de ce que devrait être une bibliothèque dans une société démocratique aujourd'hui. La gratuité de l'accès au savoir et aux prestations y est aussi préconisée, gratuité atteinte cette année après l'abandon des taxes de prêt sur les CD et les DVD. Avec l'aménagement d'un espace de conférence modulable en salle Charles Humbert, la Bibliothèque de la Ville tend de plus en plus à devenir un lieu d'étude, d'échanges et de rencontres, à disposition de la population et des associations locales.

Ce rôle d'accueil d'un large public diversifié a été particulièrement mis en évidence dans le cadre des festivités organisées pour les 40 ans du Département audiovisuel et de l'Espace musique. Parmi le millier de personnes qui a participé aux journées commémoratives, le lien entre les générations a été particulièrement marqué, de même que l'attachement des habitants à leur bibliothèque. Le développement de la Bibliothèque de la Ville se poursuivra dans cette direction, avec le maintien d'un service au public professionnel et de qualité, qui tienne compte des besoins des différents groupes d'usagers. Impliquer davantage les habitants dans nos projets, être à leur écoute, travailler sur la proximité, ce sont des objectifs futurs motivants qui donnent encore plus de sens au travail des bibliothécaires. Un rapprochement entre les différentes institutions du canton dans le domaine documentaire est aussi à relever, que cela soit en relation avec des projets de médiation culturelle ou d'expositions communes, de création de plate-forme de consultation archivistique, de dépôts partagés ou plus simplement lors d'une tournée organisée sur le Communal entre les Bibliothèques de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Locle et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. Il tient à cœur de la direction d'entretenir et de développer ces liens, afin de pouvoir échanger en toute confiance sur des problématiques actuelles et parfois critiques qui touchent nos institutions et notre canton.

Points forts de l'activité 2019

40 ans du Département audiovisuel et de l'Espace musique

Le 28 septembre 1979 étaient inaugurés deux nouveaux secteurs à la Bibliothèque de la Ville, dans un bâtiment complètement remodelé dans sa partie ouest. La Discothèque publique proposait des disques vinyles à emprunter. Le Département audiovisuel était chargé de collecter et de conserver les images concernant les Montagnes neuchâteloises, ainsi que les films et les sons en lien avec le canton. Pour commémorer les 40 ans de cette création, deux moments festifs ont été imaginés dans le second semestre de l'année. Le 28 septembre 2019, l'Espace musique a invité neuf groupes de musique neuchâtelois de divers genres à se produire dans les locaux de la bibliothèque, dont notamment l'Orchestre de Chambre. Un marché aux vinyles a également été mis sur pied. Les bénéfices de la vente ont été attribués à l'achat d'un piano électronique pour l'Espace musique. Une bulle musicale, espace de relaxation permettant de s'extraire du bruit et des agressions extérieures en s'isolant, a été aménagée pour l'occasion. Elle sera d'ailleurs pérennisée en 2020. Les 25 et 26 octobre, c'est le Département audiovisuel qui a été à l'honneur, avec une projection exceptionnelle produite en collaboration avec la RTS à Fleurier et une journée de découverte des coulisses du secteur, intégrant la remise des prix du concours photo *La Chaux-de-Fonds – Passé – Présent* et une projection d'un film sur l'évolution du cinéma intitulé *Cinema futures*.

Gratuité des prêts de CD et de DVD

Ces cinq dernières années, les prêts de CD et de DVD ont drastiquement chuté, diminuant considérablement les recettes. Cette perte doit être mise en relation avec le téléchargement facilité de films et de musiques depuis Internet et l'utilisation de plus en plus répandue de l'écoute en *streaming* auprès des usagers. En parallèle, la Bibliothèque de la Ville offre davantage de prestations en ligne, notamment des livres, mais également de la musique et depuis cette année, des films grâce à l'offre d'Arte VOD. La décision de supprimer la taxe d'emprunt a été prise pour redynamiser la très vaste collection de CD et de DVD à disposition du public. En contrepartie, le budget des acquisitions a été adapté. Grâce aux ressources en ligne, l'offre n'est pas péjorée, au contraire. Elle reste très attrayante pour les différents publics visés.

Commission cantonale des fonds documentaires

Suite à l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel*, une commission des fonds documentaires a été créée, présidée par le Conseiller d'Etat Alain Ribaux. Outre le Service de la culture, elle regroupe des représentants des diverses institutions concernées : Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, Archives de l'Etat, Archives pour la Vie ordinaire, Université de Neuchâtel, CEJARE, Protection des biens culturels du Littoral (PBC), Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et une experte extérieure. Trois projets stratégiques ont été définis et approuvés par le Conseil d'Etat : l'élaboration d'une politique concertée d'acquisition, la création d'un catalogue de compétences et d'infrastructures pour la numérisation, la création d'un réseau de solidarité en cas de sinistre.

Réédition de la publication de Jules Jacot-Guillarmod Six mois dans l'Himalaya

Sur l'impulsion de l'Association Famille Jacot-Guillarmod, les éditions Chaman ont réédité l'ouvrage publié en 1904 par le médecin et alpiniste Jules Jacot-Guillarmod consacré à sa tentative d'ascension du K2. Le fonds numérisé de plaques verascopiques en possession de la bibliothèque a été abondamment utilisé. Un très gros travail de restauration des images par l'éditeur a permis de fournir aux lecteurs des vues remarquables de cette expédition, la première de tous les temps vers ce sommet.

Tome II de la Filmographie neuchâteloise

Le tome II de la filmographie, *Neuchâtel. Un canton en images*, couvrant les années cinquante et soixante a été publié aux éditions Alphil par la bibliothèque. Il est le fruit d'un travail de recherche considérable, mené par la responsable du Département audiovisuel, avec l'aide de l'historien du cinéma Roland Cosandey. 270 notices remettent en contexte la production filmique neuchâteloise et met en évidence les particularités d'un très riche patrimoine local. La prochaine étape consiste en la publication des films liés à Neuchâtel présentés à la télévision jusqu'en 1969. Les modalités de cette édition - en ligne ou sur papier - doivent encore être déterminées.

Troisième Enquête photographique neuchâteloise

La photographe Olga Cafiero a été désignée pour mener la troisième Enquête photographique neuchâteloise. Son projet de travailler sur le thème de la flore neuchâteloise (*Flora neocomensis*) a enthousiasmé le jury en raison de son originalité de traitement, à la fois scientifique, artistique et technique. Dès juin 2020, les tirages de cette enquête seront exposés au Musée d'Art et d'histoire de Neuchâtel, accompagnés par une publication aux Editions Scheidegger & Spiess.

Première édition du Samedi des bibliothèques

Le Samedi des bibliothèques a permis à 19 institutions du canton d'ouvrir leurs portes et de présenter des animations originales autour du thème *Ramène ta science*. Près de 2200 visiteurs ont fréquenté les différents lieux. Événement organisé au niveau romand, il a pour but d'améliorer la visibilité des bibliothèques et de mieux faire connaître leurs missions. Les médias ont assuré une excellente couverture et le succès a été au rendez-vous. Une édition 2020 est prévue.

Création de l'Association des bibliothèques neuchâteloises

Le 9 décembre a été constituée, à La Chaux-de-Fonds, l'Association des bibliothèques neuchâteloises. Elle résulte de la collaboration des bibliothèques du canton autour du projet de Samedi des bibliothèques et de leur vœu de se fédérer. Ses buts s'articulent autour de trois axes prioritaires: renforcer la visibilité des bibliothèques neuchâteloises et mettre en valeur leurs missions auprès du public et des autorités communales et cantonales; mener des actions et des manifestations culturelles communes ; favoriser la coopération et les partenariats entre les bibliothèques. Julie Courcier Delafontaine, directrice du bibliobus, en a été nommée présidente.

Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et avenir du Réseau romand (RERO)

La Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) ayant plébiscité RERO, les bibliothèques non universitaires du canton n'ont pas eu vraiment d'autre choix que d'adhérer au projet Invenio (système intégré de gestion de bibliothèques en cours de développement), afin de se garantir une aide financière cantonale. Une lettre d'intention d'adhésion a donc été signée par les bibliothèques de la ville et des musées, ainsi que des centres scolaires. Un atelier de présentation du système par RERO a eu lieu en nos murs, suivi attentivement par les bibliothécaires qui sont prêts à participer activement à l'élaboration du produit. Ils seront très sollicités pour effectuer les tests et fournir les correctifs utiles au bon déploiement du système, afin qu'il soit à la fois convivial pour les usagers mais aussi pour les professionnels. Le fonctionnement de la navette avec l'Université de Neuchâtel et les Hautes-Écoles devra être repensé par le RBNJ une fois que celles-ci auront intégré le nouveau réseau SLSP. De nombreuses interrogations subsistent quant à l'interopérabilité des deux systèmes qui seront actifs dans notre canton: Invenio produit par RERO et Alma par l'entreprise Ex-libris. La migration est planifiée pour fin 2020.

Activités des secteurs

Ressources en ligne (Accueil et service au public)

Le principe de *Video on demand* (VOD) a engendré de nouvelles habitudes de consommation de films, de séries et de documentaires par les usagers. Pour répondre à leurs besoins, un abonnement à Arte VOD, une plate-forme de téléchargement sélective, a été contracté, étoffant le bouquet de ressources en ligne à disposition gratuitement. Dans la palette de nos prestations, l'offre numérique complète de manière très significative l'offre analogique. Elle nécessite par contre un investissement supplémentaire en temps pour assurer un certain accompagnement technologique. En effet, les bibliothécaires sont régulièrement appelés à soutenir les lecteurs dans la mise en place des outils de lecture et dans la maintenance de ceux-ci. Ils participent au travers de cette médiation à combler la fracture numérique qui se révèle aussi parmi notre public, jeune et moins jeune.

Archives filmiques et sonores (Département audiovisuel DAV)

Plusieurs dizaines de plaques de verre, tirages, pellicules continuent d'enrichir les collections audiovisuelles.

La numérisation des collections filmiques et photographiques s'est poursuivie. Ainsi 647 documents ont rejoint le catalogue RERO, 94 films ont été numérisés à l'interne.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

Plusieurs fonds et documents ont été ajoutés à nos collections comme les archives du peintre chaux-de-fonnier Lucien Schwob, celles de l'association Concerts de Musique Contemporaine, ainsi que de nouveaux lots pour les fonds de la Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel, du Parti Socialiste du Canton de Neuchâtel ou de Jules Jacot-Guillarmod.

Numérisation du patrimoine archivistique (Département audiovisuel et Fonds spéciaux)

Avec l'aide de civilistes, le Département audiovisuel poursuit son travail de numérisation:

Supports	A disposition	Ajout en 2019	Disponibles dans RERO	Ajout en ligne en 2019
Photographies	258'685 fichiers	616 fichiers	40'254	4'737
Son	7'048 heures	93 heures		
Films et vidéos	1'501 heures	18 heures		

Les archives de *La Suisse Libérale* ainsi que celle du journal socialiste *Le Point* ont été mises en ligne sur la plateforme e-newspaperarchives.ch en collaboration avec la Bibliothèque Nationale;

Les *Annuaire d'adresses* pour les années 1894 à 1996 ont été numérisés. Ils dressent l'inventaire des habitants de La Chaux-de-Fonds et du Locle, donnent des indications sur les entreprises et sur l'administration. Bien que la collection soit partielle, ils forment une source très intéressante pour l'histoire régionale et pour la généalogie. Ils seront mis en ligne sur la plate-forme numérique RERO-DOC.

Bibliographie neuchâteloise et imprimés neuchâtelois

Le fonds d'imprimés neuchâtelois a été mis à contribution pour différentes expositions externes et internes :

- Exposition sur la publicité horlogère au MIH, 16 juin – 13 octobre 2019: prêt d'une dizaine d'affiches originales.
- Reproduction de journaux manuscrits pour l'exposition sur les livres de raison des Moulins souterrains du Col-des-Roches et du Musée paysan de La Chaux-de-Fonds: Des fantômes aux musées : écrits quotidiens aux 17e et 18e siècles, du 14 avril 2019 au 1er mars 2020.
- Cage d'escaliers de la BV: 12 affiches CFF appartenant au dépôt de l'EAMN (École d'art des Montagnes neuchâteloises).
- Cage d'escaliers de la BV: 12 affiches musicales à l'occasion des 40 ans de l'Espace musique.
- Vitrine du 2e étage: reproductions d'affiches et diverses cartes postales et documents neuchâtelois pour illustrer les thèmes de l'hiver, de la Grève des femmes, des vacances.

Nous avons enrichi notre fonds d'affiches par l'achat de 6 pièces :

- PosterWeLove, Genève: Das muss ein Philips Radio sein, 1937 /Peikert
- Galerie 1-2-3, Genève: Zénith, ca 1912 / Capiello
- Galerie Artifice, Zürich: Swiss Milk Chocolate J. Klaus, ca 1905
- Galerie du Centre, Lausanne: Votez le bulletin bleu, ca 1935 / Polper ; Direct au cœur, affiche de film / Polper ; Le Piège, affiche de film / Polper.

et par un don:

- "Philette... fabriqué in La Chaux-de-Fonds", ca 1935 de Jean-Charles Giroud.

Nous avons contribué à la recherche de citations pour le projet de l'Association 1000m d'auteur(e)s et fourni des éléments bio-bibliographiques sur les autrices et auteurs retenus pour l'ouvrage Hauteur.e.s du temps: 1000m, guide de citations peintes sur les murs du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'occasion des 10 ans de l'inscription des deux villes au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un mandat de 10% pendant 5 mois a permis de rétro-cataloguer 197 affiches.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Fonds	Consultation sur place	Demande par écrit	Demande par téléphone	Total des demandes	NB Dossiers transmis
Association du Centre de Culture ABC		1		1	1
Béguin Albert		1		1	6
Bourquin Albert et André	1			1	1
Buhler Jean	5	2		7	63
Centre pour l'action non-violente	5	3		8	91
Chapallaz René		1		1	14
Courvoisier Héli	17			17	277
Dubois Jean-Pierre		1		1	1
Evard André	2			2	11
FCC	7			7	49
FOBB-SIB	1			1	4
Fonds D	2	1		3	3
Humbert Charles	2			2	9
Humbert-Droz Jules	7	2		9	99
Jacot-Guillarmod Jules		7		7	54
Jeanmaire Edouard		3		3	5
Jeanneret Albert	1			1	19
Le Corbusier	3	8		11	46
L'Eplattenier Charles		5	1	6	25
Manuscrits	6	2		8	15
Martignoni-Donzé Jeanne et Aldo	2			2	7
Musique d'harmonie Les Armes-Réunies	1			1	5
Nicolet Célestin	1	1		2	3
Nouvelle Gauche socialiste	1			1	3
Parti ouvrier et populaire	1			1	17
Parti Socialiste des Montagnes Neuchâteloises	1			1	1
Pettavel Paul	1			1	9
Piccard Sophie	1	1		2	3
Privat Edmond	1	1		2	6
Ritter William	1	8		9	103
Seylaz Paul et Mariette	2			2	122
Stebler Edouard	1			1	6
Urech Edouard	1			1	1
Velan Yves		1		1	3
Velan, Yves	2			2	16
Vélo-club Excelsior		4		4	64
Vie sportive de La Chaux-de-Fonds	1			1	3
Vieux fonds	1	1		2	2
Volleyball. La Chaux-de-Fonds	1			1	15
Zimmermann Jean-Paul	4	1		5	21
Total général	83	55	1	139	1'203

Fonds audiovisuels

Chercheur ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds / documents concernés
RTS	Illustration de la question du temps précis et sa mesure.	Quatre films en lien avec l'Observatoire cantonal de Neuchâtel
9 ^{ème} Biennale du Patrimoine Horloger	Mise à disposition de films publicitaires découlant de l'exposition du Musée international d'horlogerie (MIH) « Un siècle de publicité horlogère ».	Cinq films horlogers
EPFL, Cours de master "Sauvegarde du patrimoine" du professeur F. Graf	Intérêt pour le bâtiment du gymnase cantonal (lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds).	Deux films (16mm et 8 mm); vingt-neuf photographies

La Bibliothèque des Jeunes

L'année 2019 fut une année réjouissante pour la BJ. La fréquentation et les prêts sont en hausse, les bibliothèques sont animées et pleines de vie. Ce succès peut être attribué à la politique d'animation et à la politique numérique de la BJ.

Le programme d'animation se construit autour d'animations classiques, comme l'Heure du conte des tout-petits, les matinées *Des bébés à la biblio !* et les après-midis jeux vidéo, auxquelles s'ajoutent des ateliers variés, une exposition et un spectacle annuels, ainsi que d'autres animations ponctuelles organisées au gré des propositions ou des collaborations possibles. Une attention particulière est portée à la répartition des animations par tranches d'âges, même s'il n'est pas toujours possible d'avoir une offre équivalente pour les enfants de 0 à 14 ans. Une grande variété est recherchée pour l'offre en ateliers, afin de refléter le contenu des collections de la BJ, mais aussi dans le but de toucher différents enfants et jeunes, en tenant compte de la diversité des genres. Les animations ont à nouveau trouvé leur public en 2019.

Si l'ouverture de la BJ au numérique ne s'est pas faite sans difficulté ni résistance, en 2019, la plus-value devient évidente. Les tablettes, avec des sélections d'applications effectuées par les bibliothécaires, sont très utilisées. Les postes informatiques – sur lesquels les enfants ayant un compte RPN peuvent avoir un accès sécurisé à Internet – sont pris d'assaut à la Ronde et très régulièrement occupés à Président-Wilson. Les lecteurs peuvent ainsi faire leurs devoirs, écouter de la musique, regarder des vidéos, se distraire et s'instruire. En fin d'année, un portail BJ est installé sur les postes informatiques, permettant à chacun l'accès à certains sites, sans obligation d'avoir un compte RPN (notamment Wikipédia, ciao.ch, L'aventure du livre de la BNF...). Les bibliothécaires constatent que certains enfants et jeunes attirés d'abord par les écrans finissent bien par découvrir les autres services de la BJ. Les liseuses sont de plus en plus empruntées, notamment en période de vacances.

Cette offre culturelle variée et complémentaire, accessible à l'intérieur des BJ, a stimulé la fréquentation. Ainsi, le prêt "traditionnel" est aussi en légère augmentation (documents physiques). Toutefois l'accroissement considérable du total des statistiques de prêt en 2019 (documents physiques et numériques) est clairement lié à l'offre numérique accessible hors BJ: l'application Munki pour l'écoute en streaming de contes, histoires et musique, et e-bibliomedia pour les livres numériques.

En toute fin d'année, deux décisions externes à la BJ ont été prises et auront un effet négatif sur l'offre numérique. La plateforme e-bibliomedia cesse d'acheter et de prêter la littérature jeunesse. La BJ était malheureusement la seule bibliothèque jeunesse affiliée à cette plateforme de prêt de e-books depuis sa mise en place en 2015. À cela s'ajoute la fermeture de l'accès des élèves du 2^e cycle à Internet par le RPN, sans exception possible pour les postes informatiques de la BJ. Des solutions internes devront être recherchées pour éviter que l'offre numérique ne diminue.

Samedi des bibliothèques

Participer à un événement d'envergure romande célébrant les bibliothèques ? La BJ était partante ! Un programme original a été élaboré autour du thème *Ramène ta science !* et la journée du 16 mars fut un succès. Les trois ateliers scientifiques étaient complets : *Thaumatrope et catapulte à guimauves*, *Aérogelisseur et lampe à lave*, et *Roue de César et lampe à lave*. Une ouverture spéciale de la bibliothèque de la Ronde était prévue de 10h à 14h, et des boissons et petites gourmandises étaient offertes. Une centaine d'enfants et adultes ont participé à l'événement, notamment plusieurs familles habitant d'autres communes.

Histoires du soir

La BJ propose les *Histoires du soir* depuis 2016. Carte blanche est donnée à un comédien pour lire, interpréter et mettre en scène une sélection de livres ou de textes d'un auteur jeunesse, sur proposition des bibliothécaires. La comédienne Sylviane Rösli s'est attaquée avec brio aux *Malheurs de Sophie* pour la cuvée 2019 des *Histoires du soir*. Des extraits du texte drôle, désuet et cruel de la comtesse de Ségur ont pris vie et fait rire plus de cinquante enfants et adultes. Un apéritif fut offert à l'issue de la représentation, qui, comme toutes les animations de la BJ, est gratuite.

La mise en place de cette animation poursuit les buts suivants : créer un moment de lecture collective ; faire vivre et valoriser la littérature jeunesse ; renforcer les notions d'auteurs et d'œuvres en littérature jeunesse.

Badges contre l'homophobie et la transphobie

Les bibliothécaires ont organisé un atelier de fabrication de badges contre l'homophobie et la transphobie le mercredi 15 mai à la BJ de la Ronde, à l'approche de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie qui avait lieu le 17 mai. Les enfants ont pu colorier ou dessiner, puis fabriquer leurs badges de soutien avec l'aide des bibliothécaires. Un goûter arc-en-ciel a été offert. Autour de cet atelier, des livres et des DVD – de fiction ou documentaires – relatifs aux questions LGBT+ ainsi que les brochures fournies par diverses associations ont été mis à disposition dans les deux bibliothèques, et une bibliographie a été rédigée pour l'occasion.

Instagram

La bibliothèque des jeunes et celle de la Ville ont ouvert un compte Instagram commun au mois de mai. La BJ est ravie de cette vitrine utilisée principalement pour mettre en valeur les collections et les nouveautés auprès des enfants et de leurs parents. Il est aussi important pour la BJ de marquer sa présence au sein des communautés d'amoureux du livre jeunesse, des auteurs, des illustrateurs jeunesse et des bibliothèques jeunesse présents sur ce réseau social. Il y a plus de trois cents abonnés en fin d'année. #bookstagram #livrestagram #bibliothèquedelachauxdefonds

Activités extérieures

La BV et la BJ participent très activement à plusieurs groupes de travail dans leurs secteurs d'activités, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), de Biblioromandie (ancienne Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP)), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP).

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville s'est réuni à six reprises. L'association a soutenu de manière très conséquente les festivités des 40 ans du DAV et de l'Espace musique, ainsi que la Filmographie neuchâteloise. Elle a par ailleurs permis la sortie d'un disque vinyle du duo Drumbone, dont les bénéfices de vente ont été attribués à l'acquisition d'un piano électronique. L'assemblée générale s'est déroulée le 13 mai 2019, suivie d'une projection des clips que l'École d'arts appliqués a réalisés pour la Bibliothèque. La sortie annuelle a mené les participants à la Burgerbibliothek de Berne le 29 octobre.

Activités culturelles

Avec trente et une animations, c'est un foisonnement d'activités culturelles qui se sont déroulées sur l'année à la Bibliothèque de la Ville, en comptant les expositions. Dans l'ensemble, elles ont été bien fréquentées par un public varié, en particulier les conférences musicales qui rencontrent toujours beaucoup de succès. Les 40 ans du DAV et de l'Espace musique ont permis d'offrir des interventions sur des sujets plus techniques.

Animations BV

Encore un morceau ?

- Musique méditative, conférence-concert de Thierry Schild et Sacha Soler, le 2 février
- La Neuvième de Beethoven, conférence de Gilles Landini, le 9 mars
- Le duo dans l'improvisation jazz, conférence-concert de Samuel Blaser et Lucien Bovet, le 30 mars

Prix suisses de littérature

- Elisa Shua Dusapin, Patrick Savolainen, Ursi Anna Aeschbacher et Naomi Sanchez, le 14 mai

Les croissants littéraires

- Une voix entre les lignes, Conférence-lecture par Anne-Lise Delacrétaz et Catherine Kunz, le 16 février

Expositions

- Exposition [● REC] – Une brève histoire de la captation sonore, machines pour la plupart issues du Fonds Francis Jeannin, du 28 août au 11 janvier 2020
- Exposition ECM, pour tout l'art d'un label, mosaïques géantes de pochettes du label musical à l'esthétique singulière, du 20 septembre au 30 novembre
- Exposition Photographies de Jean Buhler, du 5 novembre au 31 décembre

Autres rencontres et animations

- Journée Monique Saint-Hélier, du Jura à la Seine. Une voix entre les lignes, Conférence-lecture par Anne-Lise Delacrétaz et Catherine Kunz; Le Journal 1940-1948, conférence d'Alexandra Weber Berney et Stéphane Pétermann, le 16 février
- Samedi des bibliothèques. Faut-il tout conserver... au nom de la science ? Table ronde avec Prof. Laurent Tissot, Aude Joseph et Carlos Lopez, le 16 mars
- Dans le cadre de la 9e Biennale du Patrimoine horloger. Voyage de l'horloger Pierre Jaquet-Droz à la cour du Roi d'Espagne (1758-1759) : anecdotes vivantes et récits de la vie du 18e siècle, conférence de Carlos Lopez
- En marge des 40 ans du DAV. Conférence La magie de l'enregistrement sonore: à l'écoute! avec André Buttex, Jean-Jacques Evéquoz et Roger Hagin, et démonstrations de machines sonores, le 7 septembre 2019; Fais chanter tes bananes, atelier de construction d'instruments, le 23 novembre, en collaboration avec la BJ; De la salle de concert à votre salon ; Les enjeux de la prise de son, conférence d'Anwar Gern, 30 novembre

Animations BJ

Expositions

- 7 janvier-16 février : Exposition Poèmes en paysages de Géraldine Hérédia et Clothilde Staës (Ronde)
- 18-30 mars : Exposition Racisme : différence, tolérance, intégration (Ronde et Président-Wilson)

Samedi des bibliothèques

- Samedi 16 mars : 3 ateliers scientifiques animés par deux bibliothécaires

Ateliers

- Samedi 9 mars : 2 ateliers Dans la peau d'un youtubeur animés par Yvonne Tissot en collaboration avec Le Labo (Ronde)
- Samedi 4 mai : 2 ateliers Argent à vendre animés par Caroline Cortès en collaboration avec Pro Juventute (Ronde)
- Mercredi 15 mai : Atelier Badges contre l'homophobie animé par une bibliothécaire (Ronde)
- Samedi 26 octobre : 2 ateliers Science forensique animés par Sylvie Eigeldinger en collaboration avec Le Labo (Ronde)
- Samedi 2 novembre : 3 ateliers Yoga en histoires animés par Barbara Laxmi (Ronde)

Spectacles

- Samedi 16 novembre : Histoires du soir – Sylviane Rööslü raconte et interprète *Les malheurs de Sophie* de la comtesse de Ségur (Ronde)
- Samedi 30 novembre : Promenade et veillée de contes de l'Avent avec Caroline Cortès, organisée par Association Les chemins des 7 abeilles, en collaboration avec la BJ.

Heure du conte

- Ronde : les mercredis 6 février, 3 avril et 30 octobre
- Président-Wilson : les samedis 12 janvier, 9 mars et 7 décembre

Après-midis jeux vidéo

- Ronde : les mercredis 20 mars et 23 octobre
- Président-Wilson : les mercredis 23 janvier, 8 mai et 27 novembre

Des bébés à la biblio !

- 19 accueils ont eu lieu, 10 à la Ronde et 9 à Président-Wilson.

Publications

Par le secteur Bibliographie neuchâteloise

- Bibliographie neuchâteloise [Ressource électronique] : 2018. Supplément No 8 / établie par Elodie Wälti et Sandrine Zaslawsky, La Chaux-de-Fonds : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2019, 1 ressource en ligne ; pdf

Par le Département audiovisuel

- Aude Joseph, Neuchâtel un canton en images : Filmographie tome 2 (1950-1970), Neuchâtel: Editions Alphil/Institut neuchâtelois, 2019
- Plusieurs participations à des publications scientifiques sont à relever, notamment:
- Aude Joseph, "Le Club 44 à la lumière du cinéma", In: Club 44 : questionner, débattre, rencontrer, Neuchâtel : Editions Alphil, 2019, p. 54-57.
- Aude Joseph, "Les films horlogers neuchâtelois des années 1950 et 1960, quelques tendances", In: L'heure pour tous, une montre pour chacun : un siècle de publicité horlogère, Neuchâtel : Alphil, 2019, p. 151-158

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 3 reprises. Le 14 mars, elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2018. Le 4 novembre, elle a accepté le budget 2019. Une séance extraordinaire sur l'avenir des commissions de gestion a été convoquée le 20 juin 2019.

Statistiques

Personnel

Effectif au 31 décembre 2018	Nombre de personnes	Nombre de postes
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	0.80
Personnel régulier	30	19.60
Total	31	20.40
Stagiaires, apprenti-e-s	3	
Total BV	34	20.40
<u>Bibliothèque des Musées (1 personne)</u>		0.50
Total	35	20.90
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres) sur l'année	1	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.60
Stagiaires, apprenti-e-s	1	
Total	14	6.60
<u>Centres de documentation (2 personnes)</u>		0.50
Total	14	7.10
Personnel temporaire (ISP) sur l'année	1	

Portail informatique

	2019	2018	2017
Bibliothèque de la Ville			
Sessions (entrées)	49'325	37'865	38'038
Utilisateurs	31'143	22'777	21'947
Pages vues	100'722	90'921	95'268
Bibliothèques des Jeunes			
Sessions (entrées)	4'645	4'317	3'146
Utilisateurs	3'037	3'022	2'079
Pages vues	10'342	10'626	9'100

Prêt de documents et fréquentation

Bibliothèque de la Ville	2019	2018	2017	2016
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique et salle de lecture	225'994	213'956	196'158	202'944
Documents électroniques consultés ou téléchargés *avec PressReader	*93'680	*72'484	6'280	5'092
Espace musique	37'611	35'393	42'939	47'253
Recherches (DAV+R&I)	466	453	378	518
Documents d'archives consultés (DAV+R&I)	2'354	7'034	2'177	4'617
Total BV	360'105	329'320	248'083	260'424
Fréquentation	85'822	84'072	89'594	89'891
Jours d'ouverture	279	281	281	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	308	299	319	319
Nouveaux lecteurs inscrits	540	510	610	824
Nombre de lecteurs inscrits	12'782	14'633	13'732	12'785
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	5'481	5'657	6'135	6'140
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs	621	293	268	287
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	3'346	1'574	1'287	

Bibliothèque des Jeunes	2019	2018	2017	2016
<u>Documents délivrés</u>				
Lecture publique	130'535	126'466	130'453	124'824
Documents numériques consultés ou téléchargés	19'890	9'505	3'845	5'225
Centres de documentation	4'928	4'172		
Total BJ	155'353	140'143	134'298	130'049
Fréquentation	30'818	29'212	28'389	
Jours d'ouverture BJ1	273	275	278	
Jours d'ouverture BJ2	263	266	269	
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ1	63	58	56	
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ2	51	48	47	
Nouveaux lecteurs inscrits	602	570	611	642
Nombre de lecteurs inscrits	5'800	6'236	6'196	6'159
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'874	4'902	4'877	4'765
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs	85	113	18	
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	250	165	52	

Récapitulatif final	2019	2018	2017	2016
Total documents BV délivrés	360'105	329'320	248'083	260'424
Total documents BJ délivrés	155'353	140'143	134'298	130'049
Total documents BV + BJ	515'458	469'463	382'381	390'473

De manière globale, les statistiques montrent une progression très réjouissante dans les deux services. À la Bibliothèque de la Ville, la hausse des documents délivrés en lecture publique s'élève à 9% tandis que le nombre de prêts enregistrée à l'Espace musique se monte à 6%, conséquence directe de l'introduction de la gratuité. La consultation des documents numériques augmente également de presque 29%. Aux Bibliothèques des Jeunes se marque une fréquentation générale en hausse de même que pour les documents délivrés (9%). Il y a un doublement des consultations ou des téléchargements numériques, qui passent de 9'505 à 19'850. À noter que 422 usagers en moyenne passent la porte d'une des bibliothèques chaque jour et 10'355 y sont actifs sur l'année. L'évolution remarquable du total des documents délivrés, qui passent de 469'462 unités à 515'458, doit être soulignée (10%).

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Le service compte deux collaborateurs

- la directrice des archives communales à 20 %
- un archiviste à 60 %

Trois civilistes sur un total de six mois ont été plus spécifiquement affectés à des tâches liées au service des Archives communales. La proximité avec la Bibliothèque de la Ville permet une certaine souplesse dans leur occupation, en fonction des besoins des différents secteurs.

Formation continue

La directrice a suivi un cours sur les moisissures, dispensé par une entreprise spécialisée dans le traitement des documents suite à un sinistre. Une formation à l'application Archiclass a été suivie par les deux collaborateurs du service.

Réorganisation du service

Depuis le 1^{er} avril, un archiviste professionnel a été engagé à 60%. Entre juillet et novembre, il a par ailleurs travaillé à 80%. Il seconde la directrice dans la gestion des archives historiques, mais également dans l'accompagnement des services qui ont l'obligation de gérer leurs archives courantes et intermédiaires conformément à la Loi cantonale sur l'archivage. Il occupe un bureau dans le bâtiment de la Bibliothèque de la Ville, mais il est régulièrement amené à se déplacer dans les différents locaux où sont entreposées des archives historiques. Des procédures sont en train d'être mises en place pour la gestion du cycle de vie des documents. Différents formulaires et bordereaux (élimination, versement) ont été créés. Divers matériels a été acquis: gants, masques, combinaison, boîtes, caisses, chariot, des appareils de surveillance de température et d'hygrométrie.

Dépôts et projet de nouveau centre d'archives (NCA)

Deux dépôts principaux sont à disposition des Archives communales. Celui situé dans le collège des Endroits, qui comprend les archives anciennes, a fait l'objet d'un nettoyage complet par une conservatrice diplômée de la HE-Arc, avec dépoussiérage des registres et des rayonnages, ainsi que leur désinfection pour limiter la propagation de moisissures. Un rapport sanitaire en découle. Comme la plupart des lieux de stockage d'archives des services communaux, ce local souffre d'une trop forte concentration en humidité en été. Deux déshumidificateurs ont été acquis pour y maintenir un taux moyen à 50%. Un tri d'archives émanant d'anciens conseillers communaux et de différents services a été effectué dans le local avoisinant. Ce désencombrement a permis l'installation d'une rangée de rayonnages fixes supplémentaire. La Commission de la Bibliothèque a été invitée à une visite des locaux situés aux Endroits. Le dépôt situé dans l'Hôtel de ville englobe désormais les registres anciens du Contrôle des habitants ainsi que ceux des inhumations. Il permettra d'accueillir dans des conditions stables environ 300 ml de documents. Mais il paraît évident qu'une solution pérenne doit être trouvée à court terme pour absorber les archives historiques résiduelles encore dans les différents services et obtenir pour elles des conditions de conservation acceptables. Un partenariat avec le Canton est toujours envisagé dans le cadre du Nouveau centre d'archives (NCA) qui pourrait être installé dans les Montagnes neuchâteloises. À la demande du Conseil d'Etat, une évaluation des besoins en mètres linéaires (ml) pour les archives communales de La Chaux-de-Fonds a été effectuée sur la base d'un recensement général des documents encore en possession des services communaux, para-communaux et autrefois communaux. Le volume à absorber est le suivant:

À verser	À conserver	À éliminer	À réévaluer	Accroissement annuel
1076.7 ml	740.55 ml	1050.1 ml	363.8 ml	12.9 ml

En conséquence, dans un projet de dépôts partagés avec le Canton incluant les Archives communales (cf. tableau ci-dessus) et une partie des fonds spéciaux de la Bibliothèque de la Ville (cessation de bail pour son local extérieur actuel en mars 2022), ce sont environ 3.5 km linéaires de rayonnages qu'il faudra prévoir.

Gestion des archives courantes et intermédiaires

L'application Archiclass mise à disposition par les Archives de l'Etat permet de gérer les plans de classement et les calendriers de conservation des archives courantes et intermédiaires. Le service des Archives communales l'a testée pour la mise en place de sa propre arborescence informatique, afin de pouvoir ensuite conseiller les autres services pilotes intéressés. Les Institutions zoologiques, les Bibliothèques de la Ville, le service de la Jeunesse sont en lice. Une version 3 de l'application Archiclass améliorée est attendue pour début 2020.

Évaluation et tri

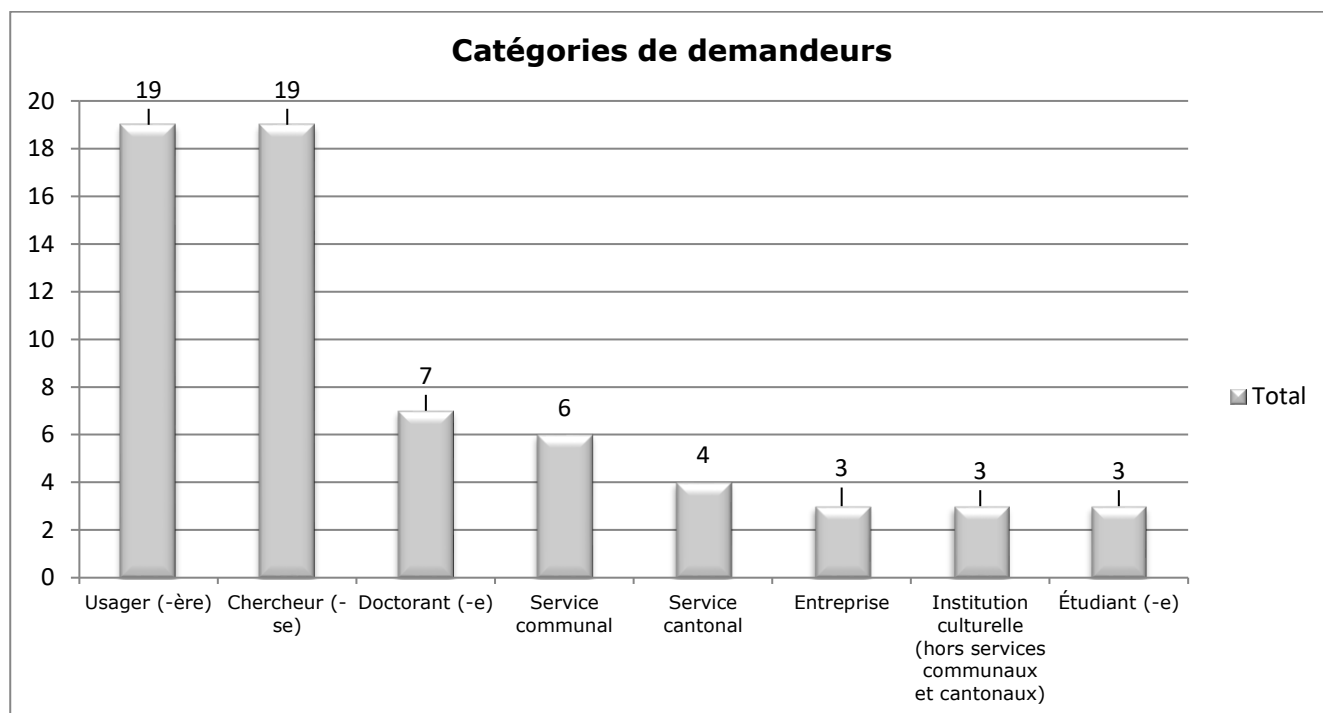
Des résidus d'archives de l'École de commerce et de l'Office du travail déjà déposés aux Archives historiques et un lot d'archives du CIFOM (32.6 ml) ont été éliminés. Des archives émanant des Services techniques concernant la braderie ont été versées (1.9 ml).

Numérisation

La numérisation des archives sert deux objectifs. Elle facilite la consultation des documents grâce à une mise en réseau (en ligne ou en interne) et sécurise les informations contenues dans des papiers originaux uniques. Avec des campagnes planifiées sur plusieurs années, les principaux documents et registres anciens pourraient de cette manière être préservés et sauvegardés. Les plans des Anciens abattoirs ont été ainsi entièrement numérisés, ainsi que les registres des délibérations du Conseil communal entre 1851 et 1960 (OCR pour les années 1909 à 1960) avec leur répertoire pour les années 1888 et 1951 (numérisation en interne). Les copies de lettres du Conseil communal bénéficient également d'une campagne de numérisation (numérisation en interne).

Recherches

Soixante-quatre demandes ont été reçues, principalement par courrier électronique, dont dix-huit ont débouché sur une consultation sur place. 154 dossiers ont été transmis et les recherches ont nécessité le dépouillement de 949 pièces. Un accès aux registres du Contrôle des habitants est utile dans 45% des demandes, qui émanent souvent de personnes réalisant leur arbre généalogique. Les archives sont aussi fréquemment consultées à des fins administratives et scientifiques.



SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La régie des musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de sept personnes (4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, elle apporte son savoir-faire au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des coupes budgétaires dans tous les services, plusieurs projets importants ont largement occupé la régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer:

Lieu	Projet
Musées	Co-pilotage des procédures et actions de protection des biens culturels (PBC)
Parc musées	Suivi des travaux de maintenance et de modernisation de l'éclairage public en collaboration avec Viteos
MBA	Suivi du chantier de rénovation de l'enveloppe du bâtiment en collaboration avec le SBL
MBA	Poursuite de renforcement et de modernisation du système de sûreté
MH	Suivi des chantiers façade et toiture en collaboration avec le SBL
MH	Reprise de la gestion du système domotique
MH	Réalisation et/ou pose de différents dispositifs d'affichage
MIH	Suivi de la rénovation du Carillon
MIH	Pilotage du chantier de remplacement de verrières du musée
MIH	Modernisation de l'éclairage du Beffroi
Zoo	Modernisation, complément et mise en conformité OIBT des installations électriques, suite
Zoo	Pose d'un automate programmable pour la gestion du système d'éclairage et du système hydraulique du nouvel enclos des Loutres cendrées
Zoo	Collaboration à la suite des travaux de modernisation des locaux techniques du vivarium (carrelage, peinture, électricité,...)
Dépôts externes	Rénovation d'un nouveau local de stockage sécurisé

Enfin, à la demande de différents services, la régie des musées a, par exemple, participé à la mise en place de la fête annuelle du personnel (participation au comité d'organisation, construction des décorations et gestion du montage et démontage).

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

L'année 2019 a été marquée du sceau de la stabilité et de la continuité, tant au niveau du personnel que de la fréquentation. Elle a vu l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure.

La poursuite de l'exposition thématique *A la femtoseconde près !* a permis de reconduire la collaboration du MIH avec le Laboratoire Temps-Fréquence de l'Université de Neuchâtel, notamment à travers des actions et dispositifs de médiation. L'exposition temporaire estivale *L'heure pour tous, une montre pour chacun : un siècle de publicité horlogère*, fruit d'une recherche de plusieurs années sur les publicités horlogères a, pour sa part, été menée à bien en collaboration avec l'Institut d'histoire de cette même université. Par ailleurs, le MIH a contribué à la tenue de nombreuses expositions par le prêt d'œuvres. Soulignons spécialement l'exposition *Beyond Boundaries*, à la Cité interdite de Pékin, présentant plus de 850 pièces datant de la dynastie Ming à nos jours et provenant de la Collection Cartier, des collections du Palace Museum et d'institutions publiques et privées. 500'000 visiteurs ont pu y admirer une horloge mystérieuse de notre collection.

Le dossier de candidature *Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art*, mené sous la direction de l'Office fédéral de la culture et du Ministère français de la culture a été déposé officiellement en mars à Paris. Le MIH y a joué le rôle à la fois de cheville ouvrière et de plateforme de rencontre des acteurs impliqués dans son élaboration. Une remise symbolique du dossier par l'OFC s'est déroulée au MIH à l'occasion de la Journée internationale des musées placée sous le thème des traditions vivantes.

En plus des habituels temps forts de la programmation du Musée, la célébration du dixième anniversaire de la reconnaissance de l'urbanisme horloger des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO a été l'occasion d'inscrire le MIH dans les festivités particulières, notamment avec la mise au point du jeu de piste *Les Barons - enquête horlogère dans la ville en damier*, une offre ciblée sur un public familial appelée à perdurer. La collaboration avec l'École obligatoire de La Chaux-de-Fonds initiée en 2013 pour favoriser l'accès des classes aux musées a été revue. Elle a abouti à la refonte des brochures École/Musée. Désormais, les visites de musées font partie intégrante du programme scolaire et revêtent un caractère obligatoire.

La montre MIH Gaïa a été présentée au public lors de la 25^e cérémonie du Prix Gaïa. Sa souscription a rencontré un très vif succès si bien que l'intégralité des 200 pièces de cette série limitée sera produite en 2020.

Enfin, la sécurisation du bâtiment a été améliorée par le remplacement de la verrière du beffroi. Dans l'attente des indispensables travaux d'étanchéité, des mesures ponctuelles ont encore été déployées pour limiter les impacts des infiltrations dans les espaces d'exposition. Les parties mécaniques du Carillon, sculpture monumentale du Parc des musées, ont été remplacées.

Personnel

2019 n'a connu aucun changement au niveau du personnel au bénéfice de contrats à durée indéterminée (9.25 EPT). Le MIH a continué à jouer son rôle formateur. Un stagiaire EC a débuté son activité au secrétariat à la rentrée d'août. La direction a par ailleurs accueilli successivement deux stagiaires en études muséales de l'Université de Neuchâtel ainsi que deux civilistes.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le Musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquis :

- 2 affiches des marques Rolex et Herodia, 1952, 1958
- 5 annonces publicitaires de différentes marques, 1917-1955
- 1 lot de correspondances et de factures entre le fabricant Ulysse Anguenot (Villers-le-Lac) et des fournisseurs suisses, 1902-1912
- 1 lot de documentation sur la fabrique de chronocomparateurs Greiner Electronic, Langenthal, 1957-1967
- 1 lot de documentation de divers fabricants de machines, outils et composants horlogers, 1950-1960
- 1 lot d'archives et objets relatifs aux observatoires chronométriques et aux assemblées générales de la Société Suisse de Chronométrie (SSC), 1930-1960
- 1 horloge de table Junghans Astro-Chron, 1967
- 1 modèle de démonstration de garde-temps électronique à diapason Bulova, 1970
- 1 prototype de montre à quartz 4.19MHz Omega, 1975
- 1 montre dame commémorative du 60^e anniversaire du Musée d'horlogerie du Locle, Château des Monts, 2019
- 1 horloge italienne avec cadran à six heures, 1721
- 1 montre de poche Paul Ditisheim avec échappement à force constante, 1917/1918

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 33'063.-, entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons, notamment des pièces et documents suivants :

- 1 pendentif en forme de pendule neuchâteloise, vers 1980
- 1 horloge signée Jeanjaquet aux Bayards, vers 1850
- 1 régulateur de précision, 1903
- 1 montre Roskopf patent, vers 1905
- 1 montre pendentif avec signes du zodiaque signée Zodiac, vers 1980
- 1 montre bracelet pour dame signée Invicta, vers 1955
- 1 fonds d'archives de presse du magazine Europa Star, 1969-2019
- 1 montre de sac Captive Tavannes pour Dunhill, vers 1945
- 1 horloge à sonnerie carillon Westminster, vers 1930
- 1 montre Casio GPS navigation Protrek, 1995
- 1 lot d'archives de la Manufacture Vincent Bérard, 1990-2006
- 1 dessin réalisé par Mandril lors du vernissage de l'exposition *L'heure pour tous, une montre pour chacun*
- 1 montre Swatch SISTEM51 Blue, 2013
- 1 montre Swatch SISTEM51 Irony Puzzle, 2017
- 1 montre Omega Seamaster donnée au Président de la Confédération Didier Burkhalter pour l'obtention du Prix Suisse de l'année, 2014
- 1 sextant Freiburger No. 790 654 accompagné de tables de calculs, 1979
- 1 pendule astronomique réalisée par Werner Anderegg, 1977
- 1 montre automatique de marque Rolls, vers 1920
- 1 catalogue de gravures et estampes Huguenin Frères, 1900
- 1 petite montre pour dame avec heures à guichet, 1935
- 1 montre Swatch commémorative pour la Brigade blindée 1 de l'armée suisse, 2010

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 49'062.-. L'inventaire des objets de la collection et des fonds spéciaux s'est poursuivi grâce au travail fourni par un stagiaire civiliste et notre archiviste, dont le traitement est assuré par la Fondation Maurice Favre.

Expositions temporaires

- *Nouvelles acquisitions*, du 15 mars 2019 au 29 février 2020. Hommage aux généreux donateurs et soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée.
- *L'heure pour tous, une montre pour chacun : un siècle de publicité horlogère*, du 16 juin au 13 octobre 2019. À travers les affiches et annonces, qui constituent la colonne vertébrale de la communication des marques de la fin du XIX^e siècle aux années 1980, l'exposition a proposé une lecture originale de l'histoire économique, technique, culturelle et sociale de l'horlogerie. Deux transitions majeures jalonnent cette période : l'avènement de la montre-bracelet au détriment de la traditionnelle montre de poche, d'une part, et la révolution technologique de la montre à quartz, d'autre part. Elle a permis aux visiteurs d'explorer les sujets et les pratiques publicitaires marquant le passage de l'heure pour tous à la montre pour chacun.
- *Singer : un siècle de cadrans*, du 12 décembre 2019 au 29 mars 2020. A l'occasion de son centième anniversaire, la manufacture de cadrans Jean Singer et Cie retrace son histoire et présente l'étendue de son savoir-faire à travers une sélection de montres produites spécialement.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ses prêts à long terme aux institutions suivantes :

- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.
- Musée des civilisations de l'islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.

- Musée d'horlogerie du Locle, exposition de la Salle 407 de l'Ancienne Poste, prêt d'un quartz taillé et d'un barreau B21 du CEH.
- Musée national suisse, Zurich, exposition semi-permanente *Histoire de la Suisse*, jusqu'au 31 janvier 2019, prêt de trois montres de poche et d'une montre-bracelet.

En 2019, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Twin Beat*, stand Vacheron Constantin, Salon international de la haute horlogerie, Genève, du 14 au 17 janvier 2019, prêt d'une horloge japonaise.
- *De temps en temps*, Sensorium, Walkringen, du 24 janvier 2019 au 31 décembre 2019, prêt d'un cadran solaire, d'un sablier, d'une horloge à feu, d'un réveil et d'une montre bracelet.
- *Des fantômes aux musées – Écrits quotidiens aux 17^e et 18^e siècles*, Musée paysan et artisanal, La Chaux-de-Fonds, du 15 mars 2019 au 15 mars 2020, prêt d'une montre de poche Courvoisier Frères, d'une montre de poche avec réveil, de deux cabinets de pendule, de divers éléments décoratifs de pendule en bronze et de fournitures horlogères.
- *Hinter den Zeigen*, Museum für Urhen und Mechanische Musikinstrumente (MUMM), Oberhofen, du 01 avril 2019 au 15 octobre 2020, prêt d'un régulateur de précision Zénith et d'un modèle de démonstration d'un échappement à ancre.
- *Beyond Boundaries – Cartier and the Palace Museum, Craftsmanship and Restoration*, Musée de la Cité interdite, Pékin, du 01 juin au 31 juillet 2019, prêt d'une horloge mystérieuse Robert Houdin.
- *Conférence Métal 2019*, He-Arc conservation-restauration, Neuchâtel, du 30 août 2019 au 6 septembre 2019, prêt d'un chronographe enregistreur à bande Peyer-Favarger et d'une pendule neuchâteloise Zénith.
- *Cultures Clubs. Naissance d'une métropole sportive*, Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, du 12 septembre 2019 au 20 août 2020, prêt d'un compteur de sport Heuer avec division 1/10 de seconde sur le cadran et sa boîte d'origine.
- *50^e anniversaire du calibre 11 Dubois-Dépraz*, Espace Horloger de la Vallée de Joux, Le Sentier, du 01 novembre 2019 au 27 mai 2020, prêt d'un chronographe bracelet Heuer Calculator, d'un compteur primitif Henri Robert et d'un compteur à rattrapante.
- *Time off - Le temps des loisirs*, Musée historique de Lausanne, Lausanne, du 22 novembre 2019 au 13 avril 2020, prêt d'une horloge timbreuse.

Manifestations et animations

- *Sur le coup de midi !* : chaque premier mercredi du mois des courtes visites de 30 minutes portant sur la thématique de la précision ont eu lieu de 12h15 à 12h45. Les quatre séances consacrées aux horloges atomiques ont été assurées par des chercheurs du Laboratoire Temps-Fréquence de l'UniNE.
- *L'automate à café* : chaque premier mercredi du mois, à la suite de la visite *Sur le coup de midi !* une démonstration du l'automate *Turc buvant du café sur un tapis volant* a été réalisée à 12h45.
- *Afterworks du Parc des musées* : à compter du mois d'octobre, ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h des trois musées du Parc. Bar en alternance dans chacune des institutions.
- Samedi 16 février : participation à la 8^e Nuit de la photo.
- Mercredi 14 mars : présentation de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.
- Samedi 6 et dimanche 7 avril : participation aux Ecolades.
- Jeudi 11 et vendredi 12 avril : participation aux journées Écoles au musée.
- Samedi 18 et dimanche 19 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Journée internationale des musées. Plus de 800 visiteurs ont pu découvrir les expositions et animations spécialement organisées.
- Samedi 15 juin : vernissage de l'exposition *L'heure pour tous, une montre pour chacun. Un siècle de publicité horlogère*, avec une performance de l'artiste Mandril.
- Samedi 31 août : A pas contés. Une cinquantaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés à Porrentruy.
- Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Journées du patrimoine. Sur la thématique *Couleurs*, présentation des techniques de l'émaillage et de ses applications à l'horlogerie.
- Jeudi 19 septembre : remise du 25^e Prix Gaïa au Club 44 en raison de la tenue de l'exposition temporaire *L'heure pour tous, une montre pour chacun* dans la salle Hans Erni du MIH. La cérémonie suivie par 180 personnes a été ouverte par Madame Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, fondatrice de l'Association Compáz. Elle a récompensé trois talents particulièrement confirmés du monde de l'horlogerie : Suzanne Rohr (artisanat - création), Laurent Tissot (histoire - recherche) et Karl-Friedrich Scheufele (esprit d'entreprise). La première bourse Horizon Gaïa, destinée

à la promotion de la relève dans les domaines de prédilection du Prix, a été attribuée à Mme Aude Moutoussamy, étudiante parisienne.

- Samedi 2 novembre : participation à la 9^e Biennale du patrimoine horloger (visites guidées, visites de l'atelier Jacot).
- Dimanche 3 novembre : 43^e Bourse suisse d'horlogerie. La fréquentation a dépassé le millier de personnes.
- Mercredi 11 décembre : vernissage de l'exposition *Singer : un siècle de cadrans*.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. L'exposition temporaire a rencontré une belle audience, y compris dans la presse horlogère la plus spécialisée. La présentation de la montre MIH Gaïa a connu une répercussion planétaire dans les médias horlogers (une trentaine de titres) et sur les réseaux sociaux. Une cinquantaine de reportages ont été réalisés au MIH, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Outre les médias locaux et nationaux, mentionnons la présence de journalistes internationaux en provenance de France, Allemagne, Angleterre, Belgique, Lituanie, Chine, Hong Kong et Japon. La direction a par ailleurs répondu à plusieurs sollicitations de médias par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large audience. Un supplément au magazine Bilan, soutenu par la Fondation Maurice Favre, a aussi été réalisé à l'occasion de la 25^e cérémonie.

Fréquentation et recettes

Totalisant 30'943 visiteurs, l'année 2019 a connu une fréquentation proche de celle de 2018 (31'733). La part des visiteurs payants s'est accrue pour franchir le seuil des 20'000 (20'875 contre 18'626 en 2018). Ce chiffre tient compte de la fréquentation le jour de la Bourse horlogère, et témoigne de l'attrait de l'exposition temporaire alors que la salle Hans Erni était indisponible pour d'autres activités une grande partie de l'année (montage et démontage de l'exposition obligent). La Neuchâtel Tourist Card (NTC), permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, a renforcé son attractivité (4966 entrées contre 4033 en 2018).

391 groupes ont visité le MIH, ainsi que 114 classes, dont 47 de la ville. En outre, 30 classes de la ville ont suivi le programme École/Musée, représentant plus de 450 élèves. 182 visiteurs ont parcouru le Musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 323 visites guidées ont été conduites. En plus, 8 visites de l'ancien atelier de mécanique Jacot (Progrès 68) ont été réalisées au bénéfice de 51 personnes. 17 personnes ont suivi les tournées des clochers conduites à cinq reprises par les horlogers du CRH. 234 enfants et adolescents ont participé à des ateliers pédagogiques. L'accroissement par rapport aux exercices précédents découle de la nouvelle offre d'ateliers et d'une collaboration avec l'ESTER (Semaine au musée).

Le total des entrées représente la somme de CHF 235'254.55. Les ventes d'articles à la boutique, en légère progression, ont rapporté CHF 133'893.01 (hors TVA). Les ventes de services CHF 53'768.43 (hors TVA) et les locations de salles CHF 16'402.01 (hors TVA) affichent une baisse induite par l'occupation de la salle Hans Erni par l'exposition temporaire durant une grande partie de l'année. Les locations des vitrines du hall d'entrée ont rapporté plus de CHF 60'000.-. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 8'700.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. 60 consultations ont été effectuées, de chercheurs provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. En outre, 230 demandes parvenues du monde entier ont été traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de plusieurs ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps. Quelques ouvrages anciens et rares ont notamment pu être acquis auprès d'un particulier.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2019, 6 fonds d'archives des XIX^e et XX^e siècles ont été traités et inventoriés. Un important fonds de dossiers de presse (1969-2019), portant particulièrement sur la période du renouveau de l'horlogerie mécanique (1980-2000) a été reçu en don et intégralement conditionné. La réorganisation des fonds d'archives dans les réserves a continué ainsi que le reconditionnement des périodiques horlogers à la Bibliothèque des musées. La migration de l'inventaire sur une version actuelle de MuseumPlus a été achevée.

Recherches

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire consacrée à la publicité horlogère et de son catalogue. Un corpus de plus de 2'500 documents a été constitué par des stagiaires en muséologie ainsi que par une assistante de l'Institut d'histoire dans le cadre de la convention de collaboration MIH-UniNE.

Publications

L'heure pour tous, une montre pour chacun. Un siècle de publicité horlogère est un ouvrage collectif richement illustré édité chez Alphil sous la direction du conservateur du MIH et du professeur d'histoire des techniques de l'UniNE. Il est le fruit du travail de recherche d'une quinzaine d'auteurs suisses et internationaux spécialisés dans le domaine des arts graphiques, de la photographie, de l'histoire économique, de l'histoire culturelle et de l'horlogerie. Tour à tour, les auteurs remettent en contexte et explorent les pratiques et les sujets publicitaires marquant le passage de l'heure pour tous à la montre pour chacun, à travers les thématiques relatives aux développements techniques de l'horlogerie, aux mutations de la culture du temps et à l'affirmation d'une société de consommation.

Un supplément au magazine Bilan, sous la forme d'un tiré à part de 16 pages, a pu être publié à l'occasion de la 25^e cérémonie du Prix Gaïa. Outre l'histoire du Prix, ce fascicule présente plus largement le MIH et ses activités.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection, les deux horlogers restaurateurs du CRH se sont occupés de divers travaux en relation avec les objets : constats d'état et photographies des pièces de la collection, préparation et emballage des objets prêtés à l'extérieur, préparation du matériel pour les ateliers pédagogiques, participation à l'animation Passeport vacances, préparation de pièces pour les travaux de diplôme des techniciens. Ils ont également poursuivi la refonte du fil rouge de l'exposition de référence par le placement de nouvelles pièces dans les vitrines.

Le Centre de restauration a également participé au groupe d'accompagnement en vue d'une inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, ainsi qu'à la mise à jour des dossiers relatifs à la protection des biens culturels.

L'atelier a collaboré à la préparation, à l'installation et au démontage de l'exposition *L'heure pour tous, une montre pour chacun*. Les restaurateurs ont revu la présentation des collections Art nouveau du MIH dans la salle dédiée du Musée des beaux-arts. Plusieurs visites de salons, de musées et d'entreprises ont été organisées cette année dans une optique de formation et de collaborations.

Un important travail d'inventaire *via* la nouvelle version du logiciel MuseumPlus a été effectué par un civiliste. À cet effet, de nouveaux conditionnements ont été élaborés pour certains meubles dédiés au stockage.

Les horlogers ont activement contribué au projet de la nouvelle montre MIH, par le biais des relations avec les fournisseurs, le pilotage des éléments techniques ainsi que l'assemblage des prototypes.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans divers services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque de la Ville, d'Espace et du Théâtre des Abeilles.

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Régulateur de précision Zénith (IV-751) : révision complète et remplacement de la corde. Simultanément, le cabinet a été réparé par un restaurateur de meubles d'art, à la suite de la chute du poids.
- Pendule double-face Lépine (IV-288) : restauration complète
- Régulateur de précision Gafner (IV-150) : restauration complète en cours
- Pendule neuchâteloise double-face (IV-77) : huilage partiel et contrôle
- Fabrication de bagues pour mouvements, contenus dans des boîtes métalliques, en vue de les exposer
- Pendule neuchâteloise (IV-954) : démontage complet et retouches
- Horloge-mère de précision Perret-Rosat (IX-006) : retrait de l'exposition (galerie) pour cause de corrosion induite par la proximité de la ventilation
- Telluriums de François Ducommun : recensement et petite étude du mécanisme

Travaux pour l'extérieur

Les artisans du CRH sont intervenus sur différentes pièces extérieures à la collection :

- Régulateur de comptoir du Musée régional de La Sagne : remplacement des cordes et contrôle
- Pendule neuchâteloise Le Castel (bureau de la police) : révision complète
- Horloge secondaire Favag (piscine des Mélèzes) : démontage complet, assemblage et contrôle
- Candles clock pour l'artiste Paul Noble : conception technique, construction et fabrication
- Pendulette de voyage Vacheron Constantin (collection privée) : restauration complète

Organes liés au MIH

Commission

Une réflexion autour d'un remaniement des Commissions des musées de la Ville a débuté en 2019. Le nouveau Règlement général prévoit la création d'une commission de gestion de la culture. Chaque institution pourra toujours bénéficier d'une commission consultative.

A la fin de l'année 2019, la commission du MIH se compose des membres suivants : Jean-René Bannwart, président ; Théo Bregnard, conseiller communal, Xavier Huther, administrateur du dicastère DICI ; ainsi que Mmes et MM. Hélène Leonardi, Marie-Laurence Heinkel (secrétaire), Nathalie Tissot, David Bernard, Fabrice Eschmann, Xavier Perrenoud, Daniel Schulthess, Mario Sessa (vice-président) et Antoine Simonin. Ont assisté avec voix consultative : Régis Huguenin, Nathalie Marielloni (direction MIH), Nicole Bosshart (présidente de la Fondation Maurice Favre), Michel Ditisheim (représentant des amisMIH) ainsi que deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 4 reprises, les 11 février, 6 mai, 3 septembre et 12 novembre. La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle (MHL) et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie. M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH. M. Simonin a fait part de sa démission pour la fin de la législature.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Nathalie Marielloni, Nadège Sougy, Laurence Reibel ; MM. Jean-René Bannwart, Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Philippe Mairot, Hervé Munz, Eduard Saluz, Tobias Schenkel et Pierre Thomann. Le Conseil s'est réuni une fois durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du MIH dans ses tâches scientifiques.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. M. Jacques Jolidon a souhaité se retirer, la place laissée vacante a été repourvue par M. Raphaël Comte. Ses autres membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Lise Berthet, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Michel Ditisheim, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 11 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2018. Durant l'année 2019, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 33'063.-.

Association des amisMIH

L'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité a connu quelques modifications en 2019. Il est composé de Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. Françoise Beltrami, Irène Brossard, Natalia Signoroni, Lydia Pierbattisti, Raphaël Thiémard, Jean-Luc Renck, David Olafsson, Olivier Laesser, Jean-Michel Piguet, Yann Leiggenger. Jean-René Bannwart, président de la Commission du MIH, Nathalie Marielloni et Régis Huguenin, conservateurs, sont invités à participer aux séances du comité.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès, mentionnons principalement :

- À Pas Contés : la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Villers-le-Lac et du MIH.
- Visites guidées gratuites : tous les premiers dimanches du mois à 10h30. La prestation du guide est offerte et l'entrée est gratuite d'octobre à fin mars.
- Journée et Nuit des musées : les amis y tiennent un stand de boissons et de nourriture préparée par les membres.
- Les CirConférences du Temps : deux conférences ont été organisées, le 5 mars et le 2 avril.

L'association compte 464 membres, dont 57 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 70'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection.

Perspectives

L'année 2020 verra la candidature des *Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art* être traitée par le comité l'UNESCO en vue d'une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En fin d'année, le MIH proposera, en collaboration avec l'association Nuit de la photo et le Musée du Temps de Besançon, une exposition temporaire de photographies, reflet franco-suisse de ce patrimoine vivant.

Les temps forts réguliers seront repensés pour faciliter l'accès au MIH à de nouveaux publics et privilégier des moments d'échanges et de rencontres. Il s'agira notamment de pérenniser le jeu de pistes *Les Barons* en collaboration avec Tourisme neuchâtelois ainsi que les ouvertures tardives *afterwork* entre les musées du Parc. Des visites tactiles pour les personnes souffrant d'un handicap de la vue et des billets "solidaires" feront aussi leur apparition pour rendre le MIH davantage accessible.

Le remplacement partiel des tapis coco et le renouvellement complet des installations de ventilation et de climatisation seront entrepris. Enfin, une étude poussée sera réalisée en prévision de la planification des indispensables travaux d'étanchéité de la toiture.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

En 2019, le Musée a organisé sept expositions et deux réaccrochages de ses collections dans ses murs. Suivant une ligne programmatique établie par le conservateur en 2018, les expositions temporaires ont présenté autant de femmes que d'hommes, autant d'artistes suisses qu'internationaux. Toutefois, le travail d'exposition a commencé dès la fin du mois de janvier par la participation du musée au salon d'ArtGenève, où un ensemble d'œuvres provenant de la donation Mosset était montré.

Au printemps, la sculpture était à l'honneur avec les expositions de la Française Anita Molinero et du Suisse Denis Savary. La première présentait un travail en provenance des jardins de Versailles et vernissait sa première publication monographique, coéditée par le Musée; le second se voyait offrir sa plus importante exposition à ce jour, rassemblant l'ensemble de ses travaux vidéo, plusieurs centaines de dessins imprimés en papier-peint, et des productions sculpturales spécialement conçues pour La Chaux-de-Fonds. L'exposition d'Anita Molinero a été retenue par le journal *Le Temps* au premier rang des événements marquants de la scène artistique en 2019 (éd. du 25.12.2019).

Les sœurs Claudia et Julia Müller faisaient écho, en été, au travail d'atelier des frères Léopold et Aurèle Robert. De ces derniers, une exposition montrait les différents états et reprises d'un même motif à travers plusieurs œuvres. Quant aux Müller, elles établirent leur atelier dans les salles du musée durant les trois semaines précédant l'exposition afin d'en couvrir les murs avec des peintures *in situ* réinterprétant des œuvres de la collection du musée. Cette exposition fut également l'occasion de remettre en lumière la figure oubliée de Jenny Eckardt. Cette artiste chaux-de-fonnière est représentée par sept de ses tableaux dans les collections. Tous furent exposés en bénéficiant d'importantes restaurations.

Durant cette période estivale, le premier étage du musée était fermé au public afin que soient menés les travaux de rénovation du toit. Il s'agissait de la dernière partie du chantier initié en 2014, poursuivi durant l'été 2018, et maintenant achevé par un repeint complet de la façade.

Les expositions d'automne ont fait dialoguer le peintre Konrad Klapheck avec la jeune artiste Chloé Delarue dont les environnements sculpturaux associent moulages en latex et objets industriels de récupération. L'exposition de Klapheck était la première rétrospective en Suisse du peintre allemand, représentant majeur de la peinture figurative européenne d'après-guerre. Un musée hollandais a manifesté son souhait de racheter ce travail curatoriel pour 2021. Ces deux expositions coïncidaient avec un réaccrochage complet des collections au premier étage, dans lequel chaque salle scandait une période historique : les premiers numéros d'inventaire, les premières années du musée, le travail de Paul Seylaz et les dernières acquisitions. Si, tout au long de l'année, les expositions temporaires mises en œuvre par le Musée ont bien été relayées par la presse locale, nationale et spécialisée, il est à relever que plusieurs articles ont également été écrits spécifiquement sur ce travail d'accrochage.

Le Musée a par ailleurs régulièrement collaboré avec diverses associations ou institutions chaux-de-fonnières. Conjointement au Lycée Blaise Cendrars, le musée a exposé les dessins originaux illustrant le livre d'Yves Velan, *Le Chat Muche*. Cette exposition sera reprise en 2020 à la Galerie La Joie de Lire puis à la Bibliothèque de Genève. La Nuit de la Photo, la Nuit des musées ont également vu l'institution proposer des activités spécifiques. En synergie avec les autres musées du Parc, des afterworks mensuels ont été mis sur pied dès septembre. Durant le premier d'entre eux, le MBA a salué le Grand Prix suisse de la musique reçu par le collectif Cod'act en installant une œuvre interactive des deux artistes. Du point de vue de la médiation, les divers ateliers et visites guidées ont été poursuivis, ainsi que les deux formules phares que sont devenus "Viens manger chez moi" et les "Tea-time" avec les artistes exposés.

Plusieurs œuvres de la collection ont été prêtées, en Suisse et à l'étranger, le musée faisant ainsi rayonner La Chaux-de-Fonds dans des institutions prestigieuses. Il faut signaler, entre autres, la grande exposition consacrée aux frères Barraud par le musée More de Gorssel (NL), l'exposition *Silence* du musée Rath et l'exposition de la Fondation Louis Vuitton à Paris sur Charlotte Perriand pour laquelle le MBA a prêté une tapisserie de Le Corbusier. Enfin, une exposition particulière du Mémorial de la Shoah à Paris a sollicité l'emprunt de l'œuvre de Philippe Gronon commandée à l'occasion de la restitution du Constable. Par ce prêt, La Chaux-de-Fonds voit son attitude montrée en exemple au sein de la communauté la plus concernée par les questions de spoliation.

En ce qui concerne les acquisitions, la plus importante est une *Vue de Montmartre* de Raoul Dufy de 1902. Outre l'immense célébrité de ce peintre, l'importance de cette donation vient aussi de ce qu'elle devrait prélude à d'autres. Les donateurs souhaitant constituer au musée, au fil des prochaines années, un fonds d'une trentaine de tableaux provenant pour la plupart de leur ancêtre chaux-de-fonnier, installé à Paris au début du 20^e siècle.

Du point de vue de l'équipe, le Musée a reçu à partir de mars le renfort d'une conservatrice-adjointe, Marie Gaitzsch, en remplacement de la conservatrice-assistante démissionnaire au 21.12.2018.

Le MBA a poursuivi son travail de conservation et restauration, en particulier en restaurant l'ensemble de son fonds Jenny Eckardt qui permettra une meilleure reconnaissance de cette artiste oubliée.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- *Paul Noble. Open Shut*, 04.11.2018-03.02.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire. Du 01.01 au 03.02.19: 694 visiteurs (2074 au total).
- *Luisanna Gonzalez Quattrini. Accroupissements*, 04.11.2018-03.02.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire. Publication avec un texte de David Lemaire, Art&Fiction Publications, Livres de -Fonds, 112 pages*.
- *Anita Molinero. L'îlot rouge*, 10.03-02.06.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire.
- *Denis Savary. Houdini*, 10.03-02.06.2019. Commissaire d'exposition: David Lemaire. 2969 visiteurs
- *Stasys. Le Chat Muche*, 10.03-02.06.2019. Commissariat : David Lemaire, en collaboration avec le Lycée Blaise-Cendrars et l'APOYV.
- *Léopold Robert. Un état des lieux*, 29.06-29.09.2019. Commissaires d'exposition: Marie Gaitzsch, Ariane Maradan et David Lemaire. Collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. 2586 visiteurs
- *Claudia & Julia Müller. Der weiche Blick*, 29.06-29.09.2019. Commissaire: David Lemaire*.
- *Konrad Klapheck. Venus ex machina et Chloé Delarue. TAFAA – Acid Rave*, 26.10.2019-02.02.2020. Commissaires d'exposition: Marie Gaitzsch et David Lemaire. 2269 visiteurs au 31 décembre.

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2019 : 9760 (dont 1144 scolaires)

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences, visites

Partenaires institutionnels et privés: Association « Les Murs du son », Association « Nuit de la Photo », Biennale du patrimoine horloger, Conservatoire de musique de Sion, Centre de culture ABC, Éditions La Joie de Lire, HCC Hockey Club La Chaux-de-Fonds, Librairie La Méridienne, Mugaworkshop, La Plage des six Pompes, Lycée Blaise Cendrars, Théâtre populaire romand, Université de Neuchâtel.

- Autour des expositions *Anita Molinero*, *Denis Savary*, *Léopold Robert* et *Claudia & Julia Müller*: visites commentées les dimanches, ateliers pour enfants et "Tea time" rencontre intimiste avec les artistes lors d'une visite suivie d'un thé et des scones.
- Autour de l'exposition *Stasys. Le Chat Muche*: rencontre-dédicace avec Stasys Eidrigevičus en présence de Francine Bouchet, directrice des éditions La Joie de Lire et lecture du *Chat Muche* par Cyril Kaiser, écrivain et comédien.
- Autour de l'exposition *Claudia & Julia Müller. Der weiche Blick*: visite commentées en français et en allemand, Tea-time avec les artistes, ateliers pour les enfants.
- Autour de l'exposition *Léopold Robert. Un état des lieux*: visites commentées les dimanches, journée hommage à Léopold Robert avec une conférence par Ariane Maradan: *En filigrane. Dessins et lettres de Léopold Robert* et lectures de lettres de l'artiste suivies d'un dîner à l'ABC et d'une projection unique du film *Léopold R* de Jean-Blaise Junod de 1998.
- Autour des expositions *Konrad Klapheck. Venus ex machina* et *Chloé Delarue. TAFAA – Acid Rave*: visites commentées les dimanches, visites-ateliers pour enfants.
- Nuit et Journée internationales des musées: visites guidées thématiques, visites de l'exposition temporaire et de la collection, ateliers pour enfants.
- "Viens manger chez moi !" chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière du monde culturel, politique, sportif ou entrepreneurial vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich.
- Afterwork des 3 musées du parc: chaque dernier jeudi du mois, les 3 musées du parc restent ouverts jusqu'à 20 heures. A tour de rôle, un des 3 musées marque l'évènement avec un bar, des visites, performances, concerts, ateliers ou d'autres surprises encore.
- Voyages au cœur des collections: visites sur différents thèmes avec un éclairage sur une œuvre de l'accrochage permanent en dialogue ou non avec les expositions temporaires et des visites ludiques pour les enfants.
- Conférence *Levée de voile sur...*: nos historiens de l'art et passionnés présentent des œuvres sorties des dépôts et visibles uniquement à cette occasion.
- Concert guidé de Chostakovitch, Op. 77 par Aurélie Matthey et Stéphanie Gurga du Conservatoire de Sion.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a été convié à plusieurs jurys, notamment pour les nouveaux vitraux de la collégiale de Neuchâtel, pour le Prix Photoforum de Bienne, pour l'enquête photographique neuchâteloise, pour les bourses de la Ville de Genève, pour le Prix Manor 2019, ainsi que pour la manifestation Imagineige. Il a dispensé un cours à l'Université de Genève et dirigé et expertisé plusieurs mémoires et examens. Il a représenté la Ville auprès du réseau européen Art nouveau network. Par ailleurs, il a également fait l'objet de plusieurs entretiens aussi bien dans la presse écrite (Réformés), spécialisée (The Art Newspaper, édition française) que radiophonique (RTS la 1^{ère}).

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne. Principales activités de la Société: participation active aux commissions du musée, voyage culturel traditionnel annuel à Hegau dans la partie occidentale du lac de Constance. Organisation d'événements tels que le Teatime avec les artistes Paul Noble, Denis Savary, Claudia et Julia Müller. Participation à l'édition d'une gravure de Paul Noble réalisée en exclusivité pour les membres de la Société avec la donation du tirage N°1 au Musée des beaux-arts.

Élection de son nouveau président Oguzhan Can. Démission de ses deux co-présidents Valérie Mathez et Angelo Melcarne.

Prêts d'œuvres du musée

- **François Barraud**, Les Musiciens, 1921, huile sur toile, Nu de dos à la draperie (Marie), huile sur toile, 1929, Marie (en médaillon) et nus, 1929, huile sur toile, Autoportrait (le fou, le François), 1930, huile sur toile, Marie et Louise (Femme et enfant), 1931, huile sur toile
- **Aimé Barraud**, L'estampe japonaise, [vers 1930], huile sur toile, La Monnaie du Pape, [1934], huile sur toile, Les oignons, 1921, huile sur carton
- En prêt pour l'exposition Les frères Barraud au Museum MORE, Gorssel, Les Pays-Bas, du 19.01 au 12.05.2019
- **Gustave Buchet**, Disque noir, 1925, huile sur toile, en prêt pour l'exposition Glas – Silber – Gemälde. Meisterwerke der Gottfried Keller-Stiftung au Musée national suisse, Zurich du 15.02 au 21.04.2019
- **Marcia Hafif**, Sans titre, 1973, crayon graphite sur papier et Sans titre, 1987, huile sur toile, en prêt pour l'exposition Marcia Hafif, Inventaire au MAMCO, Genève du 27.02 au 05.05.2019
- **François Barraud**, La Luronne, huile sur toile, 1930 pour l'exposition Hodler-Segantini-Giacometti Meisterwerke der Gottfried Keller-Stiftung au MASI Lugano du 24.03 au 28.07.2019
- **Martin Disler**, 1990-1991, 3 sculptures en bronze, en prêt pour l'exposition Martin Disler – Häutung und Tanz au Cragg Foundation, Skulpturenpark Waldfrieden, Wuppertal, Allemagne, du 16.03 au 16.06.2019
- **Philippe Gronon**, Verso, "La Vallée de la Stour" par John Constable, 2017, photographie analogique couleur, en prêt pour l'exposition Marché de l'art sous l'Occupation au Mémorial de la Shoah, Paris du 30.03 au 02.10.2019
- **Félix Vallotton**, 10 xylographies sur papier vélin de la série Intimités, 1897-1898 / **Aimé Barraud**, L'estampe japonaise, vers 1930, huile sur toile / **Charles Barraud**, Mélancolie, 1936, huile sur toile, **François Barraud**, Autoportrait, 1930, huile sur toile / **Léopold Robert**, Idylle à Ischia, 1825, huile sur toile / **Madeleine Woog**, Autoportrait, 1926, huile sur toile et **Charles-Clos Olsommer**, Mélancolie, non daté, lithographie sur papier en prêt pour l'exposition SILENCES au Musée d'art et d'histoire de Genève du 14.06 au 27.10.2019
- **André Evard**, Autoportrait, 1919, graphite sur papier / Femme à la fourrure, 1909, encre et gouache sur papier / **Auguste Renoir**, Les Collettes, circa 1908, huile sur toile / **Charles L'Eplattenier**, Le petit pont, 1915, pastel sur papier et Le Doubs, 1936, héliographie / **Octave Matthey**, Portrait d'André Evard, non daté, pastel sur papier / **Léon Perrin**, Le Fanatique, 1915, bronze pour l'exposition 10 years Kunsthalle Messmer. André Evard – A life for art à la Messmer Foundation, Riegel am Kaiserstuhl, Allemagne du 20.06 au 15.09.2019
- **Charles L'Eplattenier**, Coucher de soleil à Pouillerel, 1900, huile sur toile / Au sommet (Mont-Racine), 1904, huile sur toile et Temps de mars, 1907, tempera sur toile en prêt pour l'exposition Charles L'Eplattenier au Musée des beaux-arts du Locle du 22.06 au 13.10.2019
- **Jean-Etienne Liotard**, Marie Favart, 1757, huile sur toile en prêt pour l'exposition Ombres à la Fondation de l'Hermitage de Lausanne du 28.06 au 27.10.2019
- **Henri Matisse**, Jeunes filles au jardin, 1919, huile sur toile en prêt pour l'exposition Inspiration Matisse à la Kunsthalle de Mannheim, Allemagne du 27.09.2019 au 19.01.2020
- **Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier**, Les Musiciennes (2^e version), 1953, tapisserie, en prêt pour l'exposition Charlotte Perriand et la synthèse des arts à la Fondation Louis Vuitton, Paris du 02.10.2019 au 24.02.2020
- **Lili Erzinger**, Formes, 1934, huile sur bois et **Camille Graeser**, Permutation, 1974, acrylique sur toile, en prêt pour l'exposition Camille Graeser – Das Werden eines konkreten Künstlers au Museum Haus Konstruktiv, Zurich du 31.10.2019 au 12.01.2020

Donations et acquisitions

Don et legs

Don de Philippe Bodenmann, Auvernier:

- **Olivier Mosset**, Sans titre, non daté, acrylique sur toile

Don de l'artiste Luisanna Gonzalez Quattrini, Bâle:

- **Luisanna Gonzalez Quattrini**, Polen, 2014, huile sur toile
- **Luisanna Gonzalez Quattrini**, All we are looking for (ou Truco ou Artifice), 2006, huile sur toile

Don de Danielle Bertola Reymond, Patrick Reymond, Janik Nicole Reymond Waschmuth, Alexandre, Pascal et Sébastien Reymond, Vessy:

- **Charles Humbert**, La Dame au collier vert (portrait de Jacqueline Bloch), 1930, huile sur toile et Portrait de Madeleine Woog assise, non daté, huile sur toile
- **Madeleine Woog**, L'enfant à la fleur (portrait de Jacqueline Bloche enfant), 1918, huile sur toile et Enfant en bleu (portrait de Jacqueline Bloche enfant), non daté, huile sur toile

Don de Nicole Schneider, Genève:

- **Charles L'Eplattenier**, Le Doubs, non daté, pastel sur papier

Officialisation du don de Marion et Francine Kilcher, Paris:

- 22 huiles sur toile et 53 œuvres sur papier de **Jules Kilcher**

Don de Raphaël Gimenez Fauvety, Paris:

- **Léopold Robert** (attribué à), Le joueur de Zampogna, 1824, huile sur toile
- **Raoul Dufy**, Rue de Montmartre, 1902, huile sur toile

Legs de Ruth Gilgen, La Chaux-de-Fonds:

- **Jean Ducommun**, Sans titre (paysage urbain), 1947, huile sur toile et Sans titre (scène de genre), non daté, huile sur toile
- **Henri Piccot**, Sans titre (paysage), non daté, huile sur toile
- **Christo Vladimiroff Javacheff**, Sans titre (portrait), 1958, huile sur toile
- **Gigi Guadagnucci**, Petite pousse météorite, 1987, marbre

Don de Nicolle Schneider, Genève:

- **Charles L'Eplattenier**, Le Doubs, non daté [vers 1920-1930], pastel

Don de Danielle Bertola Reymond, Patrick Reymond, Janik Nicole Reymond Waschmuth et Alexandre, Pascal, Sébastien Reymond, Vessy et Troinex:

- **Charles Humbert**, La Dame au collier vert (Portrait de Jacqueline Bloch), 1930, huile sur toile
- **Charles Humbert**, Portrait de Madeleine Woog assise, sans date, huile sur toile
- **Madeleine Woog**, L'Enfant à la fleur (Portrait de Jacqueline Bloch enfant), 1918, huile sur toile
- **Madeleine Woog**, Enfant en bleu (Portrait de Jacqueline Bloch enfant), sans date, huile sur toile

Acquisitions

Société Suisse de Gravure:

- **Sandrine Pelletier**, Black Sun, 2018, alliage de cuivre et laiton, sulfate de sodium, acide nitrique, encre d'imprimerie et vernis
- **Franziska Furter**, Sparkle, 2018, héliogravure sur papier Zerkall 250g/m2
- **Paul Coldwell**, Frames, Branch & Leaf, 2018, gravure sur bois en couleurs sur papier Somerset White 250gr

Conservation, restauration et inventaire

Une restauratrice a établi les constats d'état pour les tableaux de l'exposition "Konrad Klapheck. Venus ex machina". Elle a également été chargée de la restauration de l'ensemble des tableaux de Jenny Eckhardt (7) et le dévernissage et revernissage du *Brigand blessé (ou mourant)*, inv. 736 de Léopold Robert.

La collaboratrice scientifique, s'est occupée de la préparation des œuvres et de leurs constats d'état pour les prêts à l'extérieur.

Après quelques mois en version test, une nouvelle version du logiciel d'inventaire MuseumPlus Ria a été mise en place et est opérationnelle depuis juin 2019.

Commission

La Commission du Musée s'est réunie 2 fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2018 et entériné le budget 2020.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: des donations courantes (voir chapitre Donations), du programmes des expositions temporaires 2019 et 2020, des prêts d'œuvres à l'extérieur, du changement périodique de l'accrochage dans les salles permanentes, du travail rédactionnel terminé du catalogue Olivier Mosset et de la remise de son bon à tirer à l'éditeur pour mi-novembre, du changement des dates de la Biennale, de la vente aux enchères du tableau restitué de John Constable par Christie's à Londres, de l'idée de synergie des commissions des musées et éventuellement celle de la bibliothèque en une seule commission globale de la culture, liée au renouvellement du règlement de la commission du musée avec un nouveau fonctionnement et finalement, le budget 2020.

Bibliothèque et archives

- Notices importées d'Easypump : 13 (2019) ; 42 (2018) ; Notices créées : 5 (2019) ; 42 (2018) ; Notices indexées: 15 (2019) ; 56 (2018) ; Notices tirées de RERO : 0 (2019) ; 114 (2018) ; Total des notices : 9084 (2019) ; 9188 (2018). Désherbage en cours c'est la raison pour laquelle le nombre de notices est inférieur est à 2018.
- Archivage photographique des expositions temporaires du Musée par les photographes Aline Henchoz, Victor Savanyu, Prune Simon-Vermot et Annick Wetter.

Bâtiment et équipement

- Mise en place de la nouvelle verrière du toit et de la tourelle
- Réfection des façades
- Amélioration des systèmes de sécurité
- Changement du système d'expansion
- Mise en conformité de la sortie de secours
- Ouvrant pour l'aération de la toiture
- Changement des fenêtres
- Restauration des vitraux

Personnel

Départs et engagement

- Engagement d'une conservatrice adjointe qui a débuté le 4 mars 2019.

Contrats à durée déterminée

- Engagement d'une personne pour le remplacement du congé maladie longue durée de l'hôtesse d'accueil.
- 3 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 à 4 mois comme collaborateur/trice scientifique.
- Un civiliste a accompli son service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections pendant un mois et une semaine.

Formation du personnel

- Institut National du Patrimoine "Les constats d'état: outils de suivi et de gestion de la conservation des collections": collaboratrice scientifique.
- ICOM "Les médias sociaux et participatifs au musée, une introduction": collaboratrice administrative.

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'École d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Locaux et conservation :

Des coulures brunâtres suintent le long des murs Ouest et Est et ont nécessité des aménagements pour éviter des dégâts sur les pièces. Ces coulures sont dues à une mauvaise isolation du parvis et des vitrines qui s'y trouvent (réparations en cours).

Acquisitions :

Intégration d'un don de quatre plaques gravées de Henry Jacot ainsi que deux œuvres (1 huile sur toile et 1 fusain sur papier) de Jean-Paul Perregaux, don de la famille.

Inventaire :

L'inventaire succinct de la collection sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds est en principe terminé et comporte à ce jour 967 item. Une relecture en vue de corrections et des recherches complémentaires sont en cours.

Visites de classe :

Dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement et selon une habitude bien ancrée désormais, toutes les classes de 2^e année de l'EAA ont bénéficié d'une visite conduite par la responsable et ont reçu une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, ainsi que sur les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études. Cette visite a lieu dans le premier trimestre de l'année civile.

Recherches :

En mars, nous avons reçu le professeur Haruhiko Fujita, M.Arch./Ph.D. Professeur émérite de l'université d'Osaka qui a visité les archives et la CAI pour documenter ses recherches sur l'histoire de l'éducation artistique.

Nous recevons fréquemment des demandes de renseignements au sujet d'anciens élèves, d'objets en relation avec le Style sapin, des demandes d'autorisation de publication de photos, etc. Demandes et recherches locales ou de provenances diverses, auxquelles nous répondons volontiers dans la mesure de nos moyens et de nos connaissances.

Prêt et exposition:

En août, le Musées d'art et d'Histoire de Neuchâtel (MAHN) nous a emprunté trois pièces du dinandier et maître de bijouterie Georges Guinand (1895-1969), à l'occasion de l'acquisition d'une magnifique coupe du même auteur, et faisant l'objet d'une petite exposition dans le cadre de « L'objet du mois ». La responsable de la CAI s'est rendue sur place pour présenter ces objets et l'École d'arts appliqués.

Le prêt de longue durée de quelques pièces et documents pour l'exposition permanente du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds a été renouvelé pour 5 ans.

D'avril à juillet, la vitrine CAI, installée dans la bibliothèque, a présenté un choix de pièces, effectué par une jeune stagiaire de la bibliothèque, illustrant des techniques artisanales sous le titre « Nacre, nielle, laque et guillochage, techniques traditionnelles d'ici et d'ailleurs ».

Depuis novembre ce sont deux fines musiciennes japonaises en porcelaine dans le style Kutani de la fin du 19^e siècle qui occupent cette vitrine.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2019 en bref

L'année 2019 a été marquée par la fin de l'exposition *18–68. Quelle histoire !?*, prolongée jusqu'au 19 mai et dont le finissage a eu lieu durant la journée internationale des musées, et par l'ouverture de *Culture Clubs: naissance d'une métropole sportive*, première exposition de la nouvelle direction.

Différents changements ont eu lieu au sein de l'équipe. Ainsi, la collaboratrice administrative et le collaborateur scientifique ont été remplacés au 1^{er} octobre. Pour la première, une phase de transition a pu être organisée depuis le mois d'août. Un nouveau surveillant a également remplacé (au 15 juillet) un collaborateur de longue date. Tous les changements ont eu lieu sans vacance de poste. En raison d'un accident, le conservateur a été absent du 20 septembre au 1^{er} décembre. La conservatrice assistante a quant à elle été en congé maternité durant le mois de janvier.

Trois axes stratégiques ont été renforcés en 2019: présence médiatique; collaborations avec les institutions scientifiques et muséales; intensification de l'offre de médiation culturelle. Un effort particulier a été consenti en vue d'augmenter la couverture médiatique, notamment au-delà des frontières cantonales. Ainsi, le MH a vu ses activités largement relayées par les médias romands, en particulier radiophoniques. Par ailleurs, les liens avec l'UniNE (en particulier le Centre international d'étude du sport et l'Institut d'histoire) et avec les musées du Parc (lors des *Afterworks* mensuels dès septembre) ont permis de développer d'importantes collaborations. Signalons enfin la création d'une escape room qui rencontre un vif succès auprès d'un public de tous âges et horizons.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur du MH, la représentante du personnel, et ponctuellement l'administrateur des musées et le délégué culturel.

La commission a tenu 2 séances (13.02 et 18.09). Elle a traité des questions budgétaires, des expositions temporaires et animations, des 10 ans de l'UNESCO, du recrutement et de l'organisation de l'équipe, de l'infrastructure des musées et de son propre avenir. En effet, la commission de gestion du MH va disparaître pour céder sa place à une commission de la culture qui concernera toutes les institutions culturelles de la Ville. Un projet de commission consultative du MH est en cours.

Fréquentation

Le Musée a accueilli un total de 7'635 visiteurs (5'146 adultes et 2'489 enfants) au 31 décembre 2019, soit une augmentation par rapport à 2018 qui avait accueilli 6'987 visiteurs.

Voici quelques éléments statistiques :

- 123 classes (98 en 2018), dont 53 classes pour École/Musée (23 en 2018). Une précision : l'obligation des classes à venir dans le cadre du projet École/Musée est entrée en vigueur en août 2019;
- 8 groupes (16 en 2018), dont 6 groupes d'un cursus allophone (12 en 2018);
- 636 participants aux visites guidées (962 en 2018);
- 127 animations (40 en 2018) avec 2'167 participants (1'539 en 2018), dont 98 sessions d'escape room (297 adultes et 203 enfants);
- 18 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques du dimanche matin, de l'exposition temporaire et amuse-bouche historiques) (55 en 2018);
- 43 parties du jeu de piste Les Barons (90 adultes et 111 enfants).

Concernant la provenance des visiteurs, sur 6'350 personnes interrogées, 4'146 viennent de La Chaux-de-Fonds, 120 du Locle, 401 du reste du canton, 251 de France, 53 d'Allemagne, 35 d'Italie, 186 du canton de Fribourg, 148 du canton de Vaud, 147 du canton de Zürich, 113 du Jura, 111 du canton de Bâle, 105 du canton de Berne et 55 du canton de Genève.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, on peut noter que la carte Raiffeisen est toujours la plus représentée avec 204 visiteurs. Les entrées avec cette carte sont remboursées au Musée selon un prix d'entrée moyen. Par ailleurs, 348 visiteurs ont accédé au Musée grâce à la NE Tourist Card et 70 avec la carte des musées neuchâtelois.

Expositions

Exposition temporaire "Culture clubs. Naissance d'une métropole sportive" (22.09.2019 – 23.08.2020)

Depuis plus d'un siècle, les clubs sportifs marquent la vie et le visage de La Chaux-de-Fonds. En cette année riche en jubilés (FCC, HCC...), l'exposition retrace le développement des clubs et évoque l'avenir du sport dans une métropole non seulement horlogère, mais également sportive. Elle propose de parcourir l'histoire du sport à La Chaux-de-Fonds sous l'angle des pratiques sociales et de l'identité que la ville s'est donnée grâce au sport. Après s'être intéressée aux installations sportives et aux clubs, elle se penche en particulier sur les questions d'intégration, sur la place des hommes et des femmes dans le sport et sur l'importance des clubs et des athlètes dans la mémoire individuelle et collective. Puis, elle questionne les évolutions les plus récentes du sport et les transformations que celles-ci impliquent. C'est pourquoi l'exposition présente une ouverture vers les sports électroniques, phénomène récent qui remet en question la dimension sociale, spatiale et identitaire du sport.

Cette exposition a cherché à surprendre le visiteur afin d'éveiller sa curiosité sur le sujet par l'aspect interactif des sports électroniques, la présence d'œuvres d'art, et l'investissement de deux salles du 1^{er} étage jusque-là consacrées à l'exposition de référence. L'exposition a permis un rapprochement avec le monde de la recherche, notamment grâce à l'implication de deux doctorants comme commissaires scientifiques et à l'accueil d'un colloque international et d'une table-ronde sur "sport et entreprises" (14-15.11), en collaboration avec le Centre international d'étude du sport de l'Université de Neuchâtel.

Exposition de référence

L'exposition de référence inaugurée à la réouverture du MH en 2014 contient de nombreux objets prêtés. Les contrats de prêt sont arrivés à échéance, des démarches sont en cours pour les renouveler ou les remplacer. Ces démarches seront terminées en 2020.

Médiation culturelle

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de l'année pour permettre au public de redécouvrir le Musée de différentes manières. Les activités courantes mentionnées dans le rapport 2018 (différentes formes de visites guidées, matériel à disposition, participation à des événements extérieurs, conférences) continuent avec succès.

De belles nouvelles collaborations, notamment avec le Service de la jeunesse, ont permis au MH de se développer en tant que lieu de rencontre, lieu d'accueil et lieu de réflexion.

Nouvelles offres

Création d'une escape room pour le public. Celle-ci a été créée en étroite collaboration avec 8 jeunes du programme La Smala du Service de la jeunesse. Elle prend place le week-end dans le salon et peut se démonter pour libérer la salle. Cette nouvelle offre inaugurée le 5 février rencontre un très large succès auprès du public.

Création d'un parcours jeune public par une classe de 8^e année du collège de l'Ouest. Intitulé Les énigmes de Fifi l'abeille, ce parcours pour enfant a été créé par des enfants. Il vient compléter l'offre de médiation de l'exposition de référence pour le jeune public.

Mise en place, dans le cadre de l'exposition temporaire et en collaboration avec le Service de la Jeunesse, d'un tournoi de sport électronique autour du football. Ce projet a permis à de nombreux adolescents d'entrer au Musée et d'y vivre un temps chaleureux dans un cadre connu qui est celui des animations mises en place par le Service de la Jeunesse.

Jeu les Barons proposé dans le cadre des 10 ans de l'UNESCO. Jeu de piste créé par Entrée de jeu en collaboration avec les musées du Parc, sous la direction du conservateur du MH.

Séances de Midi-Tonus dans le salon, proposées par le Service des Sport (Thai Chi et Yoga).

Afterworks des musées, collaboration entre les trois musées du Parc pour une ouverture 1x/mois jusqu'à 20h (depuis le mois de septembre 2019; se poursuivra, sous une forme remaniée, en 2020).

Nouvelles collaborations

Les liens se sont resserrés avec la HEP-Bejune et la formation des enseignants; des visites du MH dans le cadre des leçons de didactique de l'histoire et cours de formation continue ont été proposés.

Semaine culturelle avec l'ESTER (24-28 juin); visites guidées, ateliers, mise à disposition de matériel.

Présence du MH lors des Family Games (8 septembre) pour mettre en avant la nouvelle exposition temporaire.

Poursuite du projet visant à mettre à disposition des activités en lien avec le Musée et ses collections pour les enseignants de français langue étrangère.

Le MH met aussi en place de nouvelles activités afin de répondre aux besoins et demandes des publics.

Un projet intergénérationnel avec des enfants et des conteurs devrait déboucher sur un nouveau parcours au sein du Musée, à travers des histoires inventées par les binômes intergénérationnels.

De nombreuses activités de médiation culturelle sont également proposées dans le cadre des expositions temporaires.

Relations avec les écoles

À partir de la rentrée d'août 2019, le programme École/Musée a été repensé par les parties prenantes. Les classes de l'École obligatoire de la Ville s'inscrivent toutes pour une visite qui prend place sur l'année scolaire. Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le Musée. Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations s'est faite par divers moyens :

Papier, bâche et tissu

- Affichage culturel F4 en ville de La Chaux-de-Fonds;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et des commerces;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings;
- Annonces dans des revues et magazines;
- Drapeau et bâche géante sur le MH.

Internet

- Site internet de la Ville;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville;
- Agendas culturels (Sortir.arcinfo, Temps libre, Loisirs.ch, Tourisme neuchâtelois, Culturoscope, etc.).

Réseaux sociaux

Les pages sont gérées par les 3 hôtesses d'accueil qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du Musée, mentions dans les médias, boutique, images historiques, etc.).

- Page Facebook: 2'189 personnes aiment la page au 31 décembre / 229 publications du 1^{er} janvier au 31 décembre;
- Compte Instagram (depuis août): 332 abonnés au 7 janvier 2020 / 34 publications du 21 août au 31 décembre;
- Présence sur plusieurs applications (Cultural Network, Pindex, museums.ch).

Radio

Le Musée est passé 9 fois sur les ondes radiophoniques (radios locale et romandes) pour parler de ses expositions, notamment avec la participation de la conservatrice assistante aux Dicodeurs du 30 septembre au 4 octobre. Des passages ont également eu lieu sur Espace 2, Couleur 3 et Rouge FM.

Télévision

- 2 reportages de Canal Alpha, 1 sur notre exposition temporaire "Culture Clubs" et 1 sur l'escape room;
- 1 interview de Jean-Michel Piguet au MH par la RTS sur une lunette astronomique des collections MH.

Presse écrite

9 articles de la presse régionale ont parlé du MH et de ses expositions cette année : 2 sur l'escape room, 1 sur les animations de la Nuit des musées, 4 sur l'exposition temporaire et ses activités, et 2 sur les Afterworks des musées.

Personnel

À fin 2019, le tableau du personnel se présentait ainsi :

- 1 conservateur, chef de service : 80%;
- 1 conservatrice assistante : 60%;
- 1 assistante administrative : 50%;
- 1 conservatrice-restauratrice : 80%;

- 1 collaboratrice scientifique : 50%;
- 3 hôtesse d'accueil : 50%;
- 2 surveillants : 25%;
- 1 médiatrice culturelle : 25%.

Polyvalence du personnel

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées: traductions en anglais et italien, gestion de la boutique (inventaires, commandes, mise en place et vente) et de la cafétéria, communication virtuelle, participation à l'organisation d'événements.

Les tâches de l'assistante administrative comprennent l'exécution autonome de tâches dans les domaines suivants : comptabilité, secrétariat général du service, communication et publicité, personnel et événementiel, prise de procès-verbaux.

La conservatrice-restauratrice participe à la conception et à la réalisation des décors de la fête du personnel, ainsi qu'au montage-démontage de celle-ci avec les Services généraux des musées et d'autres services communaux. Elle est en outre coordinatrice du groupe PBC pour les musées de la Ville.

Service civil, stages, vacataire

Deux civilistes ont été engagés : du 1^{er} au 26 avril et du 28 août au 20 septembre. Leurs tâches ont été les suivantes: saisies sommaires dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, recherches documentaires, participation à la préparation de l'exposition et de la médiation.

La stagiaire en conservation-restauration engagée fin 2018 a terminé son stage fin février 2019, et a continué ses précédentes tâches avec encadrement de la conservatrice-restauratrice (inventaire, conservation-restauration).

Une vacataire a été engagée pour 100h en août et septembre pour seconder la conservatrice-restauratrice dans les travaux de montage de l'exposition temporaire.

Bénévolat

Le travail bénévole au MH n'apparaît dans aucun compte. Il représente cependant une part importante de l'activité de l'institution et de son rayonnement. En 2019, le MH a reçu le soutien de scientifiques (commissaires scientifiques pour l'exposition temporaire), d'un traducteur (traduction allemande de l'exposition temporaire), de la précédente conservatrice (poursuite de la mise au courant et de la transmission des dossiers), de la SAMH et de la commission. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables pour le MH.

Formation du personnel

- Formation Iteral Management, "Formation de base au management", 10-11.09, 2.10 (conservateur assistant);
- Formation sur le Français facile à lire et à comprendre, 7, 20 et 21 mai (médiateur culturel);
- Formation sur MuseumPlus (échanges et formation sur les listes et rapports), 23 octobre (collaboratrice scientifique);
- Cours ICOM : Les médias sociaux et participatifs au musée, 6 et 7 juin (hôtesse d'accueil);
- Cours ICOM : Le droit d'auteur et les musées, 21 novembre (hôtesse d'accueil).

Gestion des collections

La collaboration avec Mus-e et le travail sur la collection pédagogique s'est poursuivi comme en 2018.

MuseumPlus : statistiques, protocoles et généralités

59 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus :

- 56 fiches "Minimales" (= inventaire normal) : ce lot est constitué de 34 objets conservés en dépôt, le reste (22) étant constitué de photographies ou cartes postales;
- 3 fiches "Sommaires" : pré-inventaire d'une pièce de monnaie et de deux plateaux de balance.

La forte diminution de nouvelles entrées a principalement quatre raisons: le changement de collaborateurs dans l'équipe qui implique un ralentissement de la saisie, une diminution des ressources humaines pour le travail scientifique, la priorité donnée au projet de l'exposition temporaire et la migration du logiciel d'inventaire qui a impliqué un net ralentissement dans le travail.

Prêts d'objets de la collection

- Huile sur toile représentant Abram Louis Sandoz, peinte par Emanuel Witz en 1758; prêt au MPA pour l'exposition *Des fantômes aux musées – Écrits quotidiens aux 17^e et 18^e siècles* (13.04.2019-01.03.2020);
- Mobilier style Louis XVI et style directoire; prêt au MBA pour l'exposition *Léopold Robert. Un état des lieux* (29.06.2019-29.09.2019);
- Carte postale du Casino théâtre de La Chaux-de-Fonds, entre 1897 et 1900; prêt à la Kunsthalle Messmer à Riegli am Kaiserstuhl (Allemagne) pour l'exposition *10 Jahre Kunsthalle Messmer – Ein Leben für die Kunst* (20.06-15.09.2019);
- Objets, photographies et documents liés à l'usine Cyma et à la famille de son directeur; prêt à l'historienne Marikit Taylor pour une conférence dans le cadre de la Biennale du patrimoine horloger (2.11.2019).

Dons et achats

Le travail sur les nombreuses propositions reçues continue, tant pour celles de l'année que pour les précédentes encore en traitement. 14 propositions d'acquisition sont arrivées en 2019 : la plupart est en cours de traitement ; 1 don a été accepté et finalisé ; 4 ont été écartés et 9 restent à traiter. Certains dons ont été proposés à d'autres institutions. Une remarque : les propositions des années précédentes encore à traiter sont au nombre de 27. Le travail mené l'année précédente a permis de traiter un nombre important de dossiers en attente, mais la diminution des ressources humaines et le changement de personnel en 2019 a considérablement ralenti le processus.

Acquisition aboutie en 2019 : don d'un portrait photographique du dernier propriétaire de la villa Sandoz sous la forme d'un supplément au Journal "Le Messenger", entre 1900 et 1920 (Laurence Schmid, La Chaux-de-Fonds).

Dépôts et entretien des collections

La conservatrice-restauratrice a collaboré à la mise à jour du protocole de gestion des dépôts externalisés, puis l'a co-présenté au Comité de direction des musées.

Dépôt externalisé 1 – D1 : poursuite du transfert des cartons pour inventaire du D1 au D2. Réorganisation du rangement des objets prioritaires PBC, réalisation d'un caisson sur mesure pour l'un d'eux, rangement du dépôt en fonction des places libérées.

Dépôt externalisé 2 – D2 : Le constat d'état-nettoyage/restauration-stockage d'environ 85 objets a été effectué (chiffre en baisse en raison d'une migration importante du système d'inventaire). Le travail de traitement des objets stockés en quarantaine a permis de rapatrier des cartons du D1. Un piège à insectes a été maintenu dans le dépôt, principalement dans la salle recevant les objets composites, certains objets étant susceptibles de contenir une potentielle infestation. Actuellement, rien n'a été décelé.

Entretien des collections : Poursuite du nettoyage et de la consolidation sur les documents en papier. Conservation-restauration d'une poussette de nos collections (en cours). Conservation-restauration des objets destinés à l'exposition "Culture Clubs". Traitement des objets et documents reçus en don. Reprise de l'entretien des vitrines de l'exposition de référence (ouverture, contrôle, nettoyage).

Protection des biens culturels

Dans le cadre de sa fonction de coordinatrice-musées dans le groupe de la Protection des biens culturels (PBC), la conservatrice-restauratrice a organisé et encadré avec le responsable de la Protection civile (PCI)-PBC les exercices 2019 pour l'équipe PBC de la PCI, exercices qui ont permis la suite de la refonte des fiches d'évacuation des objets prioritaires, et la mise à jour des listings du MIH, de la BV, et de tous les musées aux D1 et D2, ainsi que des fiches correspondantes. Ce travail va se poursuivre en 2020 (suivi des institutions, correctifs, finalisation).

Elle a aussi participé à l'organisation de la formation annuelle des pompiers suisses, qui s'est déroulée le 31 octobre au MIH, sujet 2019 "la PBC".

Le travail de refonte du vade-mecum PBC est toujours en cours, ainsi que la préparation d'un exercice de gestion de sinistre pour le personnel des musées de la Ville (prévu courant 2020).

Les tâches PBC mobilisent une centaine d'heure par année de la conservatrice-restauratrice.

Entretien du bâtiment

Le toit a été refait. Dans le même temps, la façade a été nettoyée, stabilisée puis repeinte, de même que les volets.

Les planchers ont été huilés afin de les protéger et de faciliter leur entretien.

Le système de gestion de l'électricité est en cours de reprise (dysfonctionnements récurrents).

Les murs de la salle 12 ont été ré-enduits puis peints, après suppression de la tapisserie et avant installation d'un système d'accroche bâches et tableaux.

Bibliothèque des musées

Dix ouvrages en lien avec la muséographie, les collections et leur prise en charge, les expositions et l'histoire locale ont été acquis.

Quelques ouvrages ont été reçus gratuitement soit à titre de justificatifs de la fourniture d'images par le MH, soit à titre d'échanges de publications.

1 notice importée d'Easypump, 9 notices créées, 14 notices indexées, 0 notices tirées de RERO. Le total des notices réalisées pour la bibliothèque est à ce jour de 6'716.

Le travail est réalisé par une bibliothécaire, détachée par la BV pour les musées de la Ville.

Recherches documentaires

Comme les années précédentes, les recherches documentaires concernaient principalement des demandes de reproduction d'images. Il y a eu 9 demandes de reproduction et 9 recherches dans les collections. Les recherches sont limitées à des demandes en relation avec des publications et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps.

Les réponses aux demandes de recherche documentaires ont diminué par rapport aux années précédentes essentiellement pour deux raisons : les archives communales n'étant plus rattachées au MH, les demandes ont diminué. Les ressources humaines de collaborateur scientifique ayant diminué par rapport aux années précédentes, les recherches documentaires ont été encore plus restreintes (les demandes sont transférées à d'autres services) et le temps des réponses est plus lent.

Espaces accueil

L'équipe de l'accueil diversifie les articles en vente à la boutique : savons artisanaux, miel, bijoux artisanaux, jouets, livres et cartes postales, etc. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget.

La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Alimentée par les hôtesses d'accueil, des boissons telles que du café, du thé et du sirop ainsi que des petits snacks sont à disposition. 89 personnes sont venues uniquement pour profiter de ce lieu.

L'espace extérieur devant le Musée a été utilisé à la belle saison pour proposer une terrasse avec trois petites tables et des chaises, ainsi que des chaises longues et une boîte à livres migrants. Cette façon d'animer le parc a connu un beau succès et de nombreuses personnes sont ainsi entrées dans le musée après s'être arrêtées à la terrasse. 212 personnes, en plus des visiteurs, ont profité du beau temps sur notre terrasse.

Société des amis du Musée d'histoire

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 400 membres. La SAMH a mené un important projet, la production d'un portrait d'une personnalité chaux-de-fonnière sous forme d'un film. "Dolly" a rencontré un plein succès lors de sa projection au théâtre qui a fait salle comble et eu plusieurs échos dans la presse. La SAMH a soutenu le MH en finançant l'achat d'une structure d'accrochage réutilisable pour l'une des salles de l'exposition de référence. Cela a permis d'actualiser la salle 12.

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Zoo du Bois du Petit-Château

L'année 2019 a été une année intense pour l'équipe du Zoo, tant par le nombre de chantiers entrepris pour améliorer les conditions de vie des animaux et de travail des collaborateurs que par les changements dans le personnel (retraites, changements de carrière, maladie de longue durée...) qui ont fortement éprouvé l'équipe. Grâce à l'engagement de chacun et à une légère augmentation de la dotation, celle-ci a su surmonter les difficultés afin de mener à bien les missions principales qui sont les siennes : soins aux animaux et entretien de leurs espaces de vie, accueil des visiteurs, animations et soins à la faune sauvage indigène. L'année s'est terminée avec une édition très réussie du *P'tit Noël du Zoo* qui a réuni plus de 1300 personnes sur le site.

Animaux

Introduction

Le cheptel du parc est resté relativement stable cette année. Après quelques tensions au début de la cohabitation, le groupe mixte des Ratons laveurs et des Chiens viverrins s'est stabilisé avec l'intégration d'une deuxième femelle Raton laveur. Les animaux sont maintenant actifs et bien visibles du public. Les deux enclos adjacents des Mouflons et du Lama/Alpagas ont été réunis pour offrir davantage de place aux animaux; l'espace de vie est ainsi doublé pour les 4 espèces qui l'occupent (Lama, Alpagas, Mouflons et Moutons d'Ouessant). Un mâle Renne du Zoo de Bâle a rejoint les quatre femelles au mois d'avril. Une jeune Chevêche d'Athéna en provenance du canton du Jura et arrivée à la station de soins et n'a malheureusement pas pu être relâchée en raison de l'amputation d'une patte. En accord avec le Service de la faune du canton du Jura, elle a été intégrée dans la volière des Chouettes chevêches. Un nouvel âne a rejoint le groupe de trois individus à la fin de l'année. Les travaux en cours pour l'enclos des Loutres cendrées ont eu un impact sur les autres espèces du Zoo qui ont subi les dérangements occasionnés par le bruit, le passage des véhicules ou les modifications temporaires d'enclos, notamment chez la Loutre d'Europe, les Daims et les Sangliers. Les soigneurs ont fait leur maximum pour atténuer les perturbations et les animaux se portent bien. Plusieurs naissances ont fait le bonheur des visiteurs chez les Chèvres naines, Bouquetins des Alpes, Mouflons de Corse et autres Cerfs élaphe.

Au vivarium, un Anaconda jaune en provenance de la Ménagerie du Jardin des Plantes à Paris est arrivé au mois d'avril. Une nouvelle espèce a fait parler d'elle dans les médias : un couple de Vipère du Gabon cohabite depuis l'automne avec les Mambas verts. Une nouvelle phase de travaux a débuté en fin d'année pour la rénovation complète du pavillon 4 avec notamment un nouvel espace agrandi pour les Pythons réticulés, la plus grande espèce de serpents présentée au vivarium. Une fermeture partielle du vivarium a été nécessaire pour réaliser ces travaux qui se poursuivront encore en début 2020.

Inventaire

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 217 animaux (mammifères et oiseaux) de 47 espèces; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 198 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 67 espèces. Les animaux d'élevage (Rats, Souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du Zoo, ne sont pas pris en compte. Il est à noter que l'augmentation du nombre de mammifères par rapport à 2018 est en grande partie dû à l'intégration des Cochons d'Inde dans l'inventaire (auparavant considérés comme animaux d'élevage).

	Au 01.01.2019		Au 31.12.2019	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	10	28	12	41
Invertébrés	6	8	6	8
Mammifères	19	78	20	107
Oiseaux	22	82	27	110
Poissons	6	57	5	53
Reptiles	47	109	45	96
Total	110	362	115	416

Mutations	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	17	0	0	0	17
Entrées	13	0	24	39	0	9	85
Sorties	0	0	11	0	0	5	16
Morts	0	0	1	11	4	16	32

- Mammifères : 107 individus de 20 espèces au 31 décembre 2019.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasien, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lama, Lapin béliet français, Mouton d'Ouessant.

- Oiseaux : 110 individus de 27 espèces au 31 décembre 2019.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Canard mandarin, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver, Sarcelle Baïkal.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée.

Espèces d'ornement : Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès rosablin, Cacatoès de Goffin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Oie cygnoïde, Perruche ondulée.

Nouveaux pensionnaires

Au parc zoologique, un Renne mâle en provenance du Zoo de Bâle a rejoint le groupe de 4 femelles au mois d'avril. Un âne, le célèbre "Ragusa", a été reçu suite à la cessation d'activité de son propriétaire. Trois poules et un coq de la race Appenzelloise huppée et faisant partie du programme *ProSpecieRara* sont arrivés au mois de mai. Un couple de Canard mandarin trouvé en ville et non réclamé a intégré le cheptel. Cinq canards "mignons", une femelle Canard mandarin et un couple de Sarcelle Baïkal ont été cédés par leurs propriétaires qui ne pouvaient plus les garder. Un Cacatoès de Goffin a été récupéré suite au décès de son propriétaire en attendant que la famille puisse se prononcer sur son avenir. Un Amazone à nuque jaune qui avait été placé il y a plusieurs années chez un particulier est revenu suite à un changement de vie du propriétaire. Comme chaque année, de nombreux oiseaux exotiques (canaris, perruches, calopsittes, etc..) arrivent au Zoo, abandonnés par leurs propriétaires ou retrouvés par des particuliers.

Au vivarium 8 Axolotls (*Ambystoma mexicanum*), cédés par leur propriétaire qui n'avait plus suffisamment de place pour les détenir, ont été accueillis au mois de février. Un aquarium pour les présenter est prévu dans la rénovation du pavillon 4. Un Crapaud de savane (*Amietophrynus xeros*) a été accidentellement ramené de vacances du Maroc. Suite au décès de leur propriétaire, plusieurs animaux ont été récupérés dans l'urgence: une Rainette de White (*Litoria caerulea*), 3 Sonneurs orientaux (*Bombina orientalis*), 1 Boa constrictor (*Boa constrictor*), 1 Boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*). Un couple de Vipère du Gabon (*Bitis gabonica*), don d'un particulier, a également intégré le cheptel du Zoo.

Naissances

Au parc zoologique et au vivarium la tendance des dernières années se poursuit en essayant de ne reproduire que les espèces dont le placement des jeunes est possible (échanges entre zoos pour les espèces sauvages et placement chez des particuliers pour les espèces domestiques). De plus, plusieurs vieux animaux ont été mis sous contraceptifs afin de ne pas les épuiser avec des reproductions tardives. Le parc a vu les naissances suivantes : 3 Bouquetins des Alpes, 8 Chèvres naines, 3 Cerfs élaphe et 3 Mouflons de Corse. Aucune naissance n'est à signaler au vivarium cette année.

Décès

Au parc zoologique, chez les mammifères : 1 Cerf élaphe (abattage pour la viande pour les carnivores du Zoo). Chez les oiseaux : 2 Chevêches d'Athéna (prédation), les 9 autres décès concernant des oiseaux exotiques de la volière (canaris, perruches, diamants mandarins, inséparable).

Au vivarium : 4 Piranhas rouges (*Pygocentrus nattereri*, prédation), 1 Tortue à long cou (*Chelodina oblonga*, prédation), 1 Iguane noir (*Ctenosaura palearis*, euthanasie suite à une déformation de la colonne), 1 Python vert (*Morelia viridis*, euthanasie suite à des problèmes métaboliques), 2 Boas des jardins (*Corallus hortulanus*, probablement problème de cohabitation inter-espèce), 2 Couleuvres du Japon (*Elaphe climacophora*, hibernation), 1 Couleuvre vipérine (*Natrix maura*, cause inconnue), 1 Vipère de Schlegel (*Botriechis schlegelii*, cause inconnue), 1 Crotale du Venezuela (*Crotalus vegrandis*, âge), 3 Vipères à cornes (*Cerastes cerastes*, mortalité juvénile), 1 Vipère aspic (*Vipera aspis*, femelle ayant mis-bas trop jeune), 1 Vipère de Raddei (*Montivipera raddei*, troubles neurologiques).

Échanges, ventes et dons

Au parc zoologique, 8 Chèvres naines ont été vendues à des particuliers et 3 femelles Bouquetins des Alpes ont été données au Alpenwildpark à Interlaken. Aucun oiseau n'a été placé.

Au vivarium, 2 Tortues à long cou (*Chelodina oblonga*) ont été placées au Centre de récupération des tortues à Chavornay, 1 Cobra égyptien (*Naja haje*) et 2 jeunes Vipères du Gabon (*Bitis gabonica*) ont été placés chez des particuliers.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Au parc zoologique, programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*) : une femelle (même situation qu'en 2018). Livre d'élevage ESB du Lynx eurasien – sous-espèce des Carpathes (European

Studbook : *Lynx lynx carpathicus*) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2018).

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : deux individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D) et du Tierpark de Berlin (D) (même situation qu'en 2018).

Travaux effectués au Zoo

Travaux réalisés par les services de la Ville (ateliers, SBL ou les Services généraux des musées)

Nouvel enclos des Loutres cendrées: suivi du chantier, aménagement intérieur de la zone technique, installation des éclairages, serrurerie et lames en bois pour la clôture; agrandissement de l'infirmerie de la station de soins: pose de lames pour le plafond, installation de luminaires, installation des meubles en inox; locaux techniques du vivarium: pose d'une grille anti-intrusion sur une fenêtre, peinture et pose de carrelage; installation d'une porte supplémentaire dans l'enclos des Cochons d'Inde; serrurerie et maçonnerie pour les nouvelles vitres de la volière des perroquets; première étape de la transformation de la zone "rocaïlle" en zone fleurie; pose de scellements en béton pour les poteaux pour la nouvelle signalétique (déploiement en 2020); creusement d'une fouille pour le câblage du dispositif de comptage à l'entrée nord; raccordement électrique du nouveau boiler de l'écurie; marquage au sol pour délimiter la sortie de la zone nord afin de laisser le passage libre à la zone de service du Zoo; mise aux normes de l'éclairage dans les volières des oiseaux exotiques et du poulailler...

Travaux réalisés par des entreprises privées

Nouvel enclos des Loutres cendrées: Construction du bâtiment et aménagements extérieurs, réalisation du décor intérieur; agrandissement de l'infirmerie de la station de soins: travaux de maçonnerie, pose de carrelage, installations sanitaires, installation de nouveaux ouvrants; locaux techniques du vivarium: poursuite du désamiantage (y compris pavillon 4), remplacement de plusieurs ouvrants, déplacement de la cuisine; pose de nouvelles vitres anticollision oiseaux pour la volière des perroquets; nouvelle signalétique directionnelle et panneaux d'espèces; réfection partielle de l'enrobé des cheminement.

Travaux réalisés par l'équipe du Zoo

Renforcement de l'enclos des Sangliers côté visiteurs et installation d'une porte coulissante entre les deux parties de l'enclos; construction d'un abri pour le Cerf mâle; renforcement des fils électrique et construction d'un sas d'entrée chez les Ratons laveurs et Chiens viverrins; démontage partiel des terrariums du pavillon 4; construction d'un terrarium temporaire dans les locaux techniques pour loger les Pythons réticulés pendant la rénovation du pavillon 4; raccordement de l'infirmerie au chauffage de l'écurie...

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins du Zoo de La Chaux-de-Fonds recueille les animaux (de la faune sauvage indigène) blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres). En 2019, année record, 609 individus ont été réceptionnés. Il s'agit en grande partie d'oiseaux et de mammifères : moineaux, Martinets noirs, hérissons, écureuils, chauves-souris. L'année a été marquée par la réception de nombreux oiseaux d'eau (Canards colverts, Foulques macroules et Goélands leucophées) et d'un Faucon pèlerin en provenance du canton du Jura. L'agrandissement de l'infirmerie, entièrement financé par l'Association des Amis du Bois du Petit-Château, a permis de recevoir ces animaux dans de bonnes conditions. Bien qu'ils arrivent souvent dans un état critique compromettant leur possibilité de guérison, le taux de retour dans la nature oscille, selon les années, autour des 50%, ce qui est en adéquation avec les taux des autres centres de soins. Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. Par ailleurs, l'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu un don important provenant de la Protection suisse des animaux pour un montant de CHF 10'987.05 (CHF 4'906.60 pour les hérissons et CHF 6'080.45 pour les oiseaux sauvages).

Animaux	Nombre
Oiseaux	450
Mammifères	159
Reptiles	0
Amphibiens	0
Insectes	0

Statuts	Nombre
Relâchés	311
Morts	214
Euthanasiés	61
Transférés	23

Animations, cours et visites guidées

Plusieurs animations ont été organisées conjointement avec le Musée et sont reprises dans le chapitre du Musée. Le nombre des autres animations sont présentées dans le tableau ci-dessous, classées par activités et secteurs; elles ont réuni 97 adultes et 371 enfants au parc zoologique, 146 adultes et 660 enfants au vivarium.

	Activités							
	Anniversaire	Visite guidée	Stage	Passeport Vacances	Fête du sport	Portes ouvertes	Cours	Séance info
Zoo	14	9	2	8	2	3	0	1
Vivarium	14	21	0	15	2	1	3	0
Total	28	30	2	23	4	4	3	1

La responsable du secteur zoologique a été invitée par le CIP de Tramelan le 28 mars pour donner une conférence sur le thème "Pourquoi soigner la faune sauvage?". Le Zoo a participé le 7 juin à la 7^{ème} Journée mondiale du Martinet et, le 24 août, à la Nuit de la Chauve-souris avec un stand présentant la station de soins.

Communication

Le Zoo a eu une bonne couverture médiatique durant l'année 2019. On peut citer notamment plusieurs articles sur la station de soins pour animaux sauvages et un bel article sur la cohabitation des vipères du Gabons et des Mambas verts.

Personnel

Il y a eu, en 2019, un tournus très important au niveau du personnel du Zoo (retraites, changements de carrière, maladie de longue durée...). Il a fallu faire appel à de nombreux vacataires afin de pallier le manque de soigneurs animaliers. En fin d'année, le Zoo a été doté d'un 0,5 EPT supplémentaire, mais au 31 décembre il n'a pas encore été possible de stabiliser le nombre de soigneurs diplômés. L'équipe était composée à la fin de l'année d'une responsable secteur zoologique à 90%, de 6 soigneurs animaliers à différents taux d'activité (entre 60% et 100%) et d'un agent technique à 100%. Selon les périodes quatre ou cinq personnes s'alternent pour le travail de vacataire le week-end et les jours fériés. L'équipe fixe est renforcée par une équipe de bénévoles entre avril et septembre pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins, certains poursuivent leur activité tout au long de l'année. L'apprentie gardienne d'animaux a commencé en août sa dernière année d'apprentissage. Une aide-soignante animalière à 80% a entamé le CFC de gardienne d'animaux sur deux ans en article 32 (formation en cours d'emploi). Deux civilistes effectuent en simultané leur affectation au Zoo durant toute l'année. Cette année, six personnes différentes se sont succédé. Vingt-six personnes ont été accueillies pour des stages-découverte d'une journée. Une personne placée par l'AI a effectué un stage de 6 mois avant de retrouver une stabilité professionnelle. Un jeune de moins de 14 ans est venu un après-midi au vivarium dans le cadre d'un stage payant. Depuis deux ans, une vétérinaire (animaux sauvages) suit le cheptel à raison de deux visites mensuelles. Une vétérinaire en cours de formation en ostéopathie animale vient tous les jeudis traiter les animaux domestiques (chèvres et ânes).

Perfectionnement-formation

L'apprentie gardienne d'animaux a suivi un cours sur les caméléons, organisé par le refuge "Reptiles" les 16 et 17 mars. Deux soigneurs animaliers ont participé au Colloque de l'Association francophone en soins animaliers (AFSA) au Bioparc de Doué-la-Fontaine (France) du 26 au 28 mars. Un cours sur les ânes a été suivi par 3 soigneurs et l'apprentie le 30 mars. Un soigneur du vivarium a suivi un cours sur les reptiles, organisé par Info-Fauna. Entre novembre et décembre, un cours de 3 jours sur les serpents a été organisé pour tous les soigneurs animaliers qualifiés. Il se poursuivra en 2020 avec une spécialisation sur les venimeux. Les secouriste IAS 1 ont suivi un cours "refresh" le 13 mai. Une formation IAS 1 complète sur 2 jours a été suivie par 10 employés du Musée et du Zoo en novembre-décembre. Une formation SharePoint a eu lieu le 20 mars.

Musée d'histoire naturelle

Les préparatifs du déménagement se sont poursuivis tout au long de l'année comprenant, notamment, la restauration de certains objets, le conditionnement des collections et leur déplacement.

Dans le cadre du projet IZoo18, un architecte a été désigné suite à une procédure ouverte de marchés publics. Parallèlement, des séances de travail concernant le bâtiment de l'Ancien-Stand ont été menées afin de préciser les besoins et les contraintes. Des séances de brainstorming impliquant toute l'équipe ont été organisées à 5 reprises pour définir le contour de la future exposition de référence. Le Musée, fidèle à sa mission, a aussi pris part à de nombreuses activités scientifiques et prêté nombre de ses spécimens. Finalement, de nombreuses réformes ont été entreprises concernant le site web, la politique de communication sur les réseaux sociaux et le plan d'archivage. Le bail avec La Poste a été prolongé jusqu'au 31.01.2022.

Collections

Généralités

Des travaux ont été entrepris pour aménager de nouveaux locaux de stockage à long terme. Une partie du dépôt centralisé des musées (ci-après D2) a été réhabilitée pour accueillir les collections lithiques (nouveau dépôt L21) et deux abris de PCI (dans les collèges de la Citadelle et de Numa-Droz) sont en cours de rénovation.

Suite au traitement post sinistre des livres précieux, une petite mais précieuse collection a été retrouvée. Exceptionnelle dans son état de conservation, elle a été jugée de grande valeur. Elle fera l'objet d'un traitement particulier et d'une publication.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Toute la collection minéralogique/paléontologique conditionnée en layettes métalliques a été déménagée dans le nouveau local L21 du D2. La collection en alcool des invertébrés a été entièrement reconditionnée et dans sa plus grande partie déménagée dans le local *ad hoc* du D2. La collection de moulages d'échinodermes d'Agassiz et la collection de botanique ont été entièrement reconditionnées et sont prêtes à être déménagées. L'herbier Monard a été reconditionné et est prêt pour le déménagement. La collection d'aquarelles du pasteur Urech a également été entièrement reconditionnée et a été placée avec le reste de la collection beaux-arts.

Suite à la découverte de traces d'eau sur les caisses ethnographiques conservées à l'École d'art, une procédure d'ouverture des caisses et d'identification des dégâts a été mise en place. Courant octobre, la moitié des caisses a été traitée en partenariat avec un collaborateur du Musée d'Ethnographie de Neuchâtel. Les objets les plus touchés sont en cours de restauration. L'ouverture de la seconde moitié des caisses aura lieu pendant les vacances de Pâques 2020.

Conservation-restauration / Taxidermie

La restauration de l'Éléphant d'Asie arrive à son terme; elle a fait l'objet d'une présentation publique lors de l'*afterwork* des musées du 30 octobre. Un trophée de Renne est en cours de restauration.

En taxidermie, seule une peau de varan a été tannée et plusieurs crânes ont été préparés dont 1 Tarin des Aulnes, 1 Mulot à collier, 1 Grive musicienne, 1 Geai des chênes, 1 Hibou grand-duc, 1 Pic vert et 1 rapace indéterminé.

Fonds iconographique

Les œuvres d'art sont en cours de conditionnement et ont été listées. Deux séances avec David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, ont permis d'évaluer la pertinence d'intégrer les œuvres dans les collections. Un contrat type a été rédigé. Il servira de base lors de nouvelles acquisitions d'images.

Prêts et mise à disposition d'objets

Le musée a prêté un montage de bébé Phoque et plusieurs oiseaux (1 Petit Pingouin, 2 Macareux moines, 1 Guillemot de Troil) pour l'exposition "La pointe de l'iceberg" du château de Valangin, un montage de Loup au Musée paysan et artisanal pour leur exposition "Des fantômes au musée" et 1 Castor pour une exposition de photographies sur l'Areuse de M. Thierry Margadant à l'EMS de la Roseraie à Saint-Imier. De plus, les prêts à La Ferme Robert, au Museum de Neuchâtel, au Laténium et au Centre Nature Les Cerlatez sont revenus.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Suite à la découverte d'un couple d'Aigle royal en 2018 par J.-D. Blant (MHNC) et B. Claude (MHNN), sa nidification a été suivie de manière intensive entre février et juin 2019. Le couple installé au Val-de-Travers a assuré la couvaison malgré une météo défavorable et un jeune a éclos à la fin du mois de mai. Il est malheureusement mort d'une cause inconnue 10 jours après. Le couple reste cependant cantonné et a même entrepris la construction d'une deuxième aire à proximité.

Pour marquer les 10 ans de la parution de l'ouvrage « Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel », le collectif «PAONNE», qui regroupe les Musées d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ainsi que la société "Nos Oiseaux," a réalisé la revitalisation d'une zone humide en bordure de l'Areuse, au lieu-dit La Presta, entre Couvet et Travers. Les objectifs de cet aménagement sont d'offrir un milieu propice aux oiseaux nicheurs, de proposer aux migrateurs une zone attractive pour se nourrir et se reposer, et de créer de bonnes conditions de reproduction pour les amphibiens qui, pour une fois, n'auront pas de routes à traverser ! Les travaux ont été effectués durant l'hiver 2018-2019 et le nouveau site a été inauguré le 14 mai 2019 en présence des autorités communales de Val-de-Travers.

La 13^{ème} Nuit de La Chouette s'est tenue le samedi 9 mars dans les Montagnes neuchâteloises et fut un succès malgré une météo difficile. Au Val de Travers, 13 chanceux ont eu la joie d'entendre hâler la hulotte, boubouler le grand-duc et feuler le lynx à Biaufond, 19 courageux ont pu profiter des ululements amoureux de quelques hulottes.

Sous l'égide du MHNC et du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE), les travaux du groupe de protection et d'étude des Martinets noirs ont permis la construction de 180 nichoirs, avec la collaboration de la Menuiserie

de la Ville de La Chaux-de-Fonds, permettant de les fournir lors des réfections de maisons communales. Le contrôle de 18 colonies comprenant entre 2 et 47 nichoirs (au total 288) entre Le Locle et Saignelégier, Tramelan et Pesieux a permis de constater l'occupation de 174 d'entre eux. Dans 154 boîtes, 355 juvéniles et 41 adultes ont été bagués. Sept oiseaux provenant de la station de soins du Zoo ont pu être donnés en adoption. Finalement, le vendredi 7 juin s'est déroulée la 1^{ère} Journée mondiale du Martinet qui a réuni une centaine de personnes; au programme : stands, visites de colonie et projections de films. Les visiteurs ont également pu construire leur propre nichoir et assister au travail de la station de soins du Zoo.

Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, un recensement de l'espèce a eu lieu sur plusieurs matinées dans l'ensemble de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Après son installation au Parc Gallet puis au Zoo du Bois du Petit-Château, l'exposition « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc » a été présentée au Paddock du 6 mai au 20 octobre 2019.

Le Cercle naturalistes des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE) s'est réuni à quatre reprises au MHNC; son Assemblée générale a réuni 20 personnes le 10 avril.

Au 31 décembre 2019 la base de données ornithologique cantonale (créée en 1997) comprenait 387'763 items. Elle a été enrichie cette année de 26'596 entrées saisies directement par les observateurs sur le site www.ornitho.ch.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège au MHNC depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN (Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature). Cette année, environ 90 interventions ainsi que 65 pré-expertises pour des demandes de permis de construire ont occupé les collaborateurs de Chiroptera Neuchâtel - CCO. Ainsi, les collaborateurs ont consacré 829 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des chauves-souris à la station de soins du Zoo du Bois du Petit-Château suite à des interventions du CCO-NE. La Nuit des chauves-souris, organisée cette année aux Mines de la Presta, a accueilli plus de 200 personnes.

Le MHNC a été associé au groupe de travail "Archéologie et faune. Grottes et abris". Sur l'initiative de la section Archéologie de l'Office du Patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN) et du SFFN, une première séance a eu lieu le 29 janvier au Laténium pour coordonner la recherche scientifique, la protection/conservation et la valorisation tant de ces sites que de leurs vestiges archéologiques et de leur faune.

Protection des amphibiens

La onzième saison de suivi des batraciens a débuté le 22 mars avec la pose des barrières. Les bénévoles, dont certains membres et civilistes des Institutions zoologiques, ont commencé à relever les seaux à partir du 1^{er} avril. Au total, ce sont 6'709 amphibiens qui ont été transférés durant les mois d'avril et de mai dont 5899 Tritons alpestres, 394 Grenouilles rousses, 154 Crapauds communs et 262 Grenouilles vertes. La matinée « A la découverte des batraciens des Grandes-Crosettes », animée par Marcel S. Jacquat dans le cadre de la Fête de la Nature a également rencontré un vif succès.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (bassin du Seyon; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel; suivi de la Ronde); canton du Valais (les Drances; lac des Verneys); canton de Fribourg (bassin de la Sarine); Confédération (participation aux programmes SPEZ et NAWA); Recherche : projet de banque de données sur les diatomées suisses pour la Confédération. Formation : démonstration faite à l'équipe de protistologie de l'Université de Neuchâtel pour la préparation des diatomées et leur montage en préparations microscopiques. Animation scientifique : participation aux 18^{èmes} journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH; Collections algologiques déposées au MHNC : les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 236 échantillons de référence : 6 (Valais), 18 (Fribourg), 25 (Neuchâtel), 187 (Confédération). Publication : 1 publication. Congrès : communication sur les diatomées des cheveux de Marie-Madeleine au 38^e colloque de l'ADLaF à Metz (France).

Animations

Malgré les lourdes tâches liées à la réalisation du projet de nouveau musée, à la préparation du déménagement et au recollement des collections, plusieurs animations ont été organisées. Il s'agit de :

- 9 mars : Nuit de la Chouette, 32 participants (voir ci-dessus).
- 25-26 mai : Fête de la nature. 3 activités : 1) excursions "A la découverte du Rougequeue à front blanc", 29 inscriptions et 17 participants effectifs; 2) "A la découverte des batraciens des Grandes-Crosettes", 23 inscriptions et 16 participants et 3) "Visite de la station de soins pour animaux sauvages", 73 inscrits et 39 participants !
- Fin avril-début mai : Concours "Qui a vu le 1^{er} martinet ?" - joli succès.
- 7 juin : Première journée mondiale des martinets (voir ci-dessus), 100 participants environ.
- 15 juin : Concert animalier au musée, organisé par Mme Miriam Aellig, professeure de chant au Conservatoire de musique neuchâtelois, 2 concerts de 40 personnes à chaque fois.
- 24 août : Nuit des chauves-souris sur le site de La Presta, 200 personnes environ.
- 3 octobre : Conférence de la SAMHNC du photographe animalier Neil Villard, 40 participants.

- 8 octobre : Excursion de la SAMHNC au Museum et ses espaces animaliers de la Citadelle de Besançon, 40 participants.
- 31 octobre : Afterwork des musées et présentation du travail de conservation-restauration de l'éléphant, 71 participants.
- 15 décembre : 8^{ème} P'tit Noël du Zoo, 1300 participants.

À noter que deux "food-trucks" sont venus à plusieurs reprises au Zoo pour proposer des boissons et des petits encas sur l'espace de la place de jeux entre juin et septembre.

Dans le cadre du développement des collaborations avec le Parc naturel régional du Doubs, une nouvelle animation a été élaborée sur le thème de la faune sauvage, principalement les mammifères et les rapaces. À travers un jeu de piste comportant questions et observations des animaux du Bois du Petit-Château, les enfants sont amenés à reconnaître et découvrir les caractéristiques de la faune régionale. Deux classes de La Chaux-de-Fonds ont testé durant l'automne cette animation qui sera proposée à toutes les classes de la région dès le printemps prochain.

Conférences

Le conservateur a présenté le projet IZoo18 à l'Assemblée générale du RUN le 11 décembre.

Éditions

Éditions de la Girafe

Il n'y a pas eu de nouvel ouvrage édité en 2019. Les meilleures ventes continuent d'être le cahier no 15 "Martinet noir, entre ciel et pierre" qui est très régulièrement commandé par des particuliers ou des librairies, en Suisse et en France.

Info-CENAMONE (Cercle Naturaliste des MONTagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés (n° 127 mars, n° 128 août, n° 129 novembre), en couleur et désormais au format A4, avec respectivement 24, 20 et 24 pages (tirage : 210 ex.). Le numéro 129 a fait l'objet d'un tirage spécial afin de récolter des fonds pour soutenir le projet « Réseau espaces verts en ville de La Chaux-de-Fonds... sous l'aile du Rougequeue à front blanc » qui effectue, depuis maintenant dix-sept ans, le recensement de cet oiseau dans les quartiers faiblement urbanisés de La Chaux-de-Fonds.

Publications

- Blant, J.-D., Matthey Yvan et Perret Christophe (2019): Revitalisation de la zone humide de La Presta. Info-CENAMONE 128, p.17-20.
- Blant, J.-D., Matthey Yvan et Perret Christophe (2019): Revitalisation de la zone humide de La Presta. Nos Oiseaux 538, p.212-213.
- Droz, B., Arnoux, R., Bohnenstengel, T., Laesser, J., Spaar, R., Ayé, R., Randin, C. F. (2019): Moderately urbanized areas as a conservation opportunity for an endangered songbird. Landscape and Urban Planning 181, p.1-9.
- Charlier, P., Froesch, P., Morin, S., Augias, A., Ubelmann, Y., Weil, R., Morin, S. & Straub, F. (2019): Forensic examination of the skull "of Mary Magdalene": a preliminary report. Clinical Medicine Insights: Ear, Nose and Throat (ENT) 12, p.1-7.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Le Musée a participé aux activités suivantes : AG de la SAMHNC (28 mars), AG de Chiroptera (5 avril), AG du CENAMONE (10 avril), inauguration du Jardin des mineurs de La Presta (14 mai), inauguration de l'exposition "Émotion patrimoniale" au Laténium (18 mai), assemblée du Groupement des musées neuchâtelois (5 juin & 6 novembre), réunion annuelle des conservateurs et conservatrices des musées d'histoire naturelle de Suisse et du Liechtenstein (21 juin), Inauguration du 10^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO (27 juin), AG et Congrès ICOM/AMS Suisse (22 & 23 août).

Dans le cadre des collaborations avec le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, une soirée raquettes-fondue a été organisée par le MHNC le 31 janvier pour réunir les 2 équipes.

Une sortie d'équipe MHNC et Zoo a été organisée 12 juin à AQUATIS pour engager la réflexion sur le futur musée.

Les AG de la Société des Amis du MHNC (SAMHNC), de Chiroptera, du CENAMONE ont eu lieu au MHNC respectivement les 28 mars, 5 et 10 avril.

Un cours de formation de gardiens d'animaux a été donné le 23 mai au Musée; il a réuni 28 personnes.

Dans le cadre des collaborations entre les musées d'histoire naturelle du canton, une visite conjointe du MHNC et du Museum de Neuchâtel a eu lieu le 30 avril au Musée d'histoire naturelle du Locle.

Plusieurs rencontres avec les responsables du PNRD ont eu lieu cette année, notamment pour délimiter le contour de la future collaboration entre le PNRD et les Institutions Zoologiques.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont au MHNC, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles. Le MHNC est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs par M. François Straub.

Communication

La réflexion autour de la refonte complète des sites web du Musée et du Zoo s'est poursuivie; un nouveau site pour les IZ devrait être opérationnel l'année prochaine. Sept infolettres des IZ ont été envoyées en avril, mai, juin, août, septembre, octobre et décembre pour annoncer les animations et informations spécifiques. La page Facebook du Zoo permet de communiquer régulièrement autant sur les actualités du Zoo que du Musée, elle est suivie par près de 5'600 personnes.

Le musée a eu une petite couverture médiatique durant l'année 2019. On peut citer notamment la nomination du nouveau conservateur, des articles sur la Nuit de la chouette, la Fête de la Nature et sur la Nuit des chauves-souris.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du MHNC était composée d'un conservateur/responsable du secteur muséal à 80%, d'un chargé de projet à 80% (20% CDI et 60% CDmax fin 2021), d'une assistante administrative à 100% (50% CDI et 50% CDmax fin 2021), d'une collaboratrice scientifique à 50% (CDI), de deux conservatrices-restauratrices (CDmax à 20% et 60% fin 2021). En outre, un assistant en information documentaire (10%) est gracieusement mis à disposition du MHNC par la Bibliothèque de la Ville. Trois civilistes (6 mois chacun) ont également participé aux différentes tâches.

Perfectionnement et formation

10 collaborateurs des IZ ont suivi la formation IAS 1 de secourisme (2 jours).

Le resp. sect muséal/ conservateur a suivi des formations intitulées "FBM – formation de base en management" (3 jours), "Management collaboratif" (3 jours), "Projecto" (2 jours) et suit actuellement la formation en Muséologie de l'ICOM 2019-2020 (18 jours).

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2016-2020

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), Marc Schafroth (secrétaire). Autres membres : Mmes Nicole Bosshart et Janine Bärtschi ; MM. Henri Oppliger, Marc-Vincent Porret, Fernando Soria et Yvan Matthey. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (ass. administrative IZ). En plus du chef de dicastère, du chef de service, des responsables de secteur, un représentant du personnel du musée, un représentant du personnel du zoo et un représentant de la SAMHNC assistent aux séances.

La CIZ s'est réunie à deux reprises : 20 mars et 11 septembre. Elle s'est notamment penchée sur les questions budgétaires et sur la question d'un nouveau règlement pour la CIZ.

Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Administration sécurité

L'administrateur de la sécurité est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. Il est en charge du budget et des comptes ainsi que de la facturation, en appui des chefs de service. De plus, il participe aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

L'année 2019 fut particulièrement enrichissante sur le plan humain. Le suivi de l'implémentation de MCH2 implique encore des corrections en collaboration avec le service des finances.

La gestion du Kardex sanitaire (contrôle du stock) apporte un soutien important au personnel et une meilleure gestion du stock. Il évite les commandes excessives et la destruction de matériel pour cause de nouvelles normes sanitaires ou de dates d'expiration. Il répond aussi aux normes IAS. La gestion du Kardex sapeurs-pompiers permet de contenir les dépenses importantes lors d'achat d'équipement, en particulier les tenues feu. Le Kardex habillement a l'avantage de ne pas être soumis aux dates de péremption mais demande de la rigueur afin d'éviter des coûts importants.

Le système de mise à disposition des gobelets réutilisables fonctionne bien. Différentes sociétés locales, bars et services de la Ville les adoptent de plus en plus. Les utilisateurs, tant à la Fête de Mai qu'à l'interne, apprécient cette prestation.

L'administrateur sécurité, en collaboration avec le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la Ville, gère les nombreux dossiers soumis par les chefs de service. Le groupe rattrape, peu à peu, le retard important et continue de garantir la santé et la sécurité du personnel de notre Ville en organisant différentes actions et des contrôles sur les lieux de travail. Il gère également, en collaboration avec les responsables d'école, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre Ville ainsi que la formation de certains services. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SISMN, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la prévention incendie de la Ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction remporte un franc succès, tant par la participation des classes que par les réactions constructives des enseignants et élèves.

Préambule

L'année 2019 a été marquée par une densité extraordinairement forte de manifestations sur le territoire communal. La Sécurité publique a été impactée par ces manifestations qui ont mobilisé une part très importante des ressources.

En parallèle, l'état-major a été engagé sur deux gros projets, soit un appui apporté au SUME au sujet de la politique de stationnement et le renouvellement des moyens électroniques de saisie des amendes d'ordre. Simultanément, l'état-major a renforcé la conduite du service et mené les procédures visant à combler le manque d'effectif constaté l'année précédente.

Articulation du service

Personnel

Des processus de recrutement ont été menés courant 2019 pour compenser quelques départs et prévoir l'augmentation de personnel liée à l'introduction de la politique de stationnement.

Dans ce cadre et afin d'accompagner au mieux les nouveaux collaborateurs, une réorganisation de la structure de conduite a été élaborée puis validée par le Conseil communal, visant à une augmentation des capacités d'encadrement. Un poste d'adjoint du commandant a été créé, permettant une nouvelle répartition des tâches entre les membres de l'état-major. Acceptée par le Conseil communal en 2019, cette nouvelle structure sera déployée début 2020.

Formation et instruction

La Sécurité publique dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier (CIFPOL), de même qu'au profit de la protection civile. Dans ce cadre, 19 heures d'instruction ont été données en 2019. De même, des agences de sécurité privée sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels et se tournent directement vers la Sécurité publique dans ce but.

Mutations

La structure opérationnelle de la Sécurité publique n'a pas été touchée en 2019. Outre le secteur administratif, il existe la brigade d'intervention et la brigade auxiliaire, ce qui répond aux besoins sur le terrain.

Organigramme

L'organigramme et la structure hiérarchique du service n'ont pas été modifiés.

Activités du service

Dénonciations

En 2019, le service a traité les infractions suivantes :

- 23'843 amendes (26'007 en 2018, soit une diminution de 8.3 %)
- 33 PV pour des infractions aux règles de la circulation routière (140 en 2018, soit une diminution de 76.4 %)
- 8 PV pour diverses infractions (21 en 2018, soit une diminution de 61.9 %)
- 16 rapports de police/mandats d'investigation (12 en 2018, soit une augmentation de 33.3 %).

Corps de volontaires de la Sécurité publique

Les volontaires de la Sécurité publique ont été engagés durant plus de 1'190 heures au profit des manifestations se déroulant en ville. Cela représente une augmentation de plus de 485 heures par rapport à 2018 (+ 68.9 %).

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose d'une quarantaine de patrouilleurs présents sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

Circulation et parage

Du côté des manifestations et autres événements dans la région, l'année 2019 a été très riche et les services d'ordre effectués représentent un total de 2'841 heures (1'612 en 2018, soit une augmentation de 76.2 %). Cette forte augmentation a impacté les autres activités du service, notamment ses tâches de contrôle de la circulation routière.

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2018-2019 a nécessité 15 sorties, contre 17 l'hiver précédent. Elles ont généré 4'115 amendes d'ordre et 6 mises en fourrière (respectivement 4'108 et 3 durant l'hiver précédent). Ceci valide donc, une nouvelle fois, le bien fondé du changement de système opéré durant l'hiver 2016-2017, abandonnant autant que possible les mises en fourrière au profit des amendes d'ordre. L'effet sur le respect des mesures hivernales par la population est grandement meilleur et le déneigement est ainsi plus aisé.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, les commandements de payer (CP) ont été externalisés à une entreprise privée.

Durant l'année 2019, 15'385 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'office des poursuites (16'069 en 2018, 14'283 en 2017, 14'096 en 2016 et 13'318 en 2015), montrant ainsi un léger tassement, mais restant dans des proportions très importantes.

Sur les 15'385 CP, 2'057 ont pu être remis à leur destinataire au guichet de la Sécurité publique. Le reste est traité par l'entreprise privée chargée de la remise des CP, qui fournit un travail de grande qualité.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Dès 2017, les actes judiciaires (AJ) sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 772 AJ ont été transmis en 2019 pour distribution, contre 780 en 2018.

Le nombre total de retraits de plaques ordonnés par le SCAN se montait en 2019 à 182 (200 en 2018).

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles.

La Sagne

Ce mandat représente une somme annuelle de 30 heures constituées de contrôles de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôle, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente une somme annuelle de 10 heures et porte sur le contrôle du stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	95, représentant plus de 2'339.8 m2 alloués
Établissements publics :	235
Permissions tardives :	245
Panneaux mobiles/étalages :	100 panneaux / 24 étalages
Feux d'artifice autorisés :	3
Matches au loto organisés :	14
Nombre de préavis envoyés au SCAV :	204
Nombre de décision relatives au DP :	174

Gestion du port de Maison-Monsieur

Places totales :	53
Place vacante :	1
Liste d'attente :	0 demande
Résiliations :	3

Guichet

Objets trouvés :	782 objets reçus
------------------	------------------

Montants encaissés :

Amendes d'ordre :	CHF 12'830.00
Fourrières :	CHF 22'350.00
Taxes de places :	CHF 1'425.00
Frais administratifs :	CHF 2'145.00
Cartes journalières CFF :	CHF 89'838.00
Service de la faune :	CHF 158.00
Police de proximité :	CHF 18'340.00
Permis de séjour :	CHF 1'764.50
Autorisations zone bleue :	CHF 3'380.00
Location DP :	CHF 9'115.00
Factures communales :	CHF 1'130.00
Total :	CHF 162'475.50

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	53
Nombre d'immatriculations	28
Concessions B :	6
Nombre de chauffeurs	14
Nombre d'immatriculations	13

Manifestations

Outre le travail donné dans le terrain, la gestion des manifestations représente également une charge de travail majeure pour le secteur administratif. 204 préavis ont été rédigés à l'intention du SCAV pour des manifestations publiques en ville de La Chaux-de-Fonds et 174 décisions diverses en lien avec l'usage du domaine public ont été délivrées.

Marché

La Sécurité publique met à disposition de la place et encaisse les taxes d'emplacements du marché. Ainsi, un montant de CHF 45'870.00 est encaissé à cette occasion.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal.

Bennes, échafaudages et installations de chantier :	17
Préavis pour fouilles :	195
Sanctions de fonds privés :	14 demandes

Conclusion

L'année 2019 a été marquée par les manifestations de grande ampleur et des travaux préparatoires importants liés à la politique de stationnement. Ce changement majeur du paradigme du stationnement en ville touchera la Sécurité publique de manière majeure dès 2020.

Le soin porté à la conduite du service a porté ses fruits. Quelques postes restent toutefois vacants et seront repourvus début 2020.

Comme les années précédentes, l'évolution des missions reste un point de vigilance pour la Sécurité publique. Des tâches et compétences s'ajoutent régulièrement, notamment depuis l'échelon cantonal, et impactent le personnel et la charge de travail globale du service.

Enfin, le système électronique de saisie des amendes d'ordre pourra être renouvelé courant 2020, peu avant l'introduction de la politique de stationnement. Il s'agira d'un outil à la pointe de ce qui se fait en la matière. La Sécurité publique a joué un rôle de précurseur dans le canton de Neuchâtel et a éveillé l'intérêt de nombreuses autres communes. Le canton est aujourd'hui partie prenante du projet, ce qui assure un développement pérenne de cette solution à une échelle qui dépasse les limites de La Chaux-de-Fonds.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâtelaises assume les secours dans le domaine feu, inondations et dégâts naturels sur les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle et étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions particulières dites de secours.

Les compléments demandés par l'Inter Association de Sauvetage (AIS) pour l'obtention de la reconnaissance ferme ont été acceptés et ainsi, le Service a obtenu sa reconnaissance pleine et entière jusqu'en 2022. L'engagement d'un responsable médico-technique au sein de l'État-Major démontre toute sa pertinence avec les exigences actuelles du domaine préhospitalier. Afin de reconnaître la pénibilité due aux missions nocturnes plus fréquentes, le Service a mis en place une indemnité, supplémentaire et unique, en cas d'intervention dans la tranche horaire de 22h00 à 06h00 pour le personnel qui est sorti.

Le nombre d'interventions globales est resté relativement stable en 2019. Toutefois, la modification du dispositif cantonal à quelque peu modifié la typologie des interventions du domaine ambulance, les missions de types P et S ont un peu diminué et les déplacements stratégiques sont plus nombreux. Le Service d'incendie et de secours détient 26 % de la voilure cantonale des moyens d'interventions préhospitaliers et assume 26 % des interventions cantonales, le ratio moyens/missions et donc bon.

Missions préhospitalières :

- 2'819 missions primaires (P1; P2; P3), diminution de 13 missions
- 568 missions secondaires (S1; S2; S3), diminution de 170 missions
- 213 déplacements stratégiques, augmentation de 129,

soit un total de 3'600 missions montrant une diminution de 54 missions en 2019.

Cela représente une moyenne de 9,9 missions préhospitalières/jour.

Missions incendie, inondations et missions de secours :

- 394 feux, inondations, dégâts de la nature, diminution de 96 missions
- 105 missions de secours, augmentation de 3 missions
- 173 missions communautaires, diminution de 2 missions,

soit un total de 672 missions du domaine du feu soit 1,8 missions/jour.

Le Service a donc répondu à 4'272 missions d'aide et de secours, ce qui fait en moyenne 11,7 missions journalières.

La diminution des interventions feu et dégâts de la nature s'explique par une météo plus clémente durant l'année.

Personnel

Effectif du corps uniformé:

Professionnels :

Médecin conseil

Dr W. Hanhart, Médecin chef de service RHNe

SISMN sapeurs-pompiers/ambulanciers professionnels

39 (-2) dont 8 dédiés aux ambulances

SISMN personnel en formation

14 (+1) dont 10 ambulanciers

Sapeurs-pompiers volontaires

Secteur Doubs

14 (-2)

Secteur Marais

19 (-2)

Secteur Villes

70 (+17)

Secteur Vallée

12 (-1)

Total secouristes professionnels et SP volontaires

168 (+11)

Pour les professionnels, l'effectif théorique de personnel formé (50 EPT) est loin d'être atteint alors que le nombre de personnes en formation dépasse les postes prévus au budget. A terme, une partie du personnel en formation viendra combler le sous-effectif enregistré depuis plusieurs années. En 2019, le Service a encore enregistré des départs de personnel formé, puisque 4 sapeurs-pompiers/techniciens ambulanciers (SP-TA) ont choisi de réorienter leur carrière professionnelle. Ces départs sont compensés par la fin de formation de 2 sapeurs et l'engagement de 2 aspirants ambulancier de 2^{ème} année.

Différentes campagnes de recrutement ont été lancées en 2019, dont 2 pour rechercher des ambulanciers diplômés, ces dernières n'ont pas porté leurs fruits. Par contre, une ambulancière et un ambulancier en fin de formation sont engagés en CDI, dès janvier 2020. La campagne visant l'engagement d'aspirants SP-TA appelés à combler le sous-effectif et remplacer les 3 prochains départs en retraite, a, quant à elle, conduit à l'engagement de 5 personnes qui débiteront leur formation de 3 ans en 2020.

En conclusion les professionnels du SIS débiteront l'année 2020 en sous-effectif d'un ambulancier ES, mais à l'heure de rendre ce rapport un recrutement est en cours.

Concernant les sapeurs-pompiers volontaires de la RDISMN, il est réjouissant de constater qu'avec l'incorporation de nouvelles recrues, l'effectif du secteur Villes progresse au contraire des autres secteurs qui enregistrent une légère diminution.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et/ou accident sont en forte diminution puisqu'un total de 2'539 heures sont comptabilisées contre 5'719 heures en 2018. Cette diminution s'explique par le fait que, contrairement aux années précédentes, le Service n'a pas eu à faire face à des absences de très longue durée (plus de deux mois).

Alarme du piquet de la réserve

Le personnel de piquet a été alarmé 469 fois (+114) et celui de réserve (remplacement en cas de maladie) a été sollicité à 60 reprises (+16) pour compléter l'effectif.

Gestion des heures

Le départ de 4 collaborateurs, la proportion de personnel en formation par rapport au personnel formé, l'augmentation de l'alarme du piquet lors d'interventions, les services de prévention à l'aéroport pour l'atterrissage d'avions de catégorie 3 et supérieure sont venus s'ajouter aux formations continues obligatoires qui ont eu un effet sur la production d'heures supplémentaires et sur les possibilités de les restituer. Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'heures produites dépasse largement le nombre d'heures restituées en congé (+1'611).

Le Conseil communal a décidé d'autoriser le paiement des heures supplémentaires produites en cas de remplacement, ce qui a permis de diminuer légèrement le solde reporté en fin d'année. Un important effort est fait pour réduire encore la hauteur de ce report mais pour atteindre cet objectif, le Service doit pouvoir compter sur plus de personnel formé.

	2018	2019
Report année précédente	3'343	4'862
Heures supplémentaires effectuées	6'102	6'621
Heures restituées	4'583	5'010
Heures payées selon décision CC	-	1'993
Solde (report année suivante)	4'862	4'480

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

- Véhicules et matériel : Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
- Protection de la respiration : Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention, exercice ou contrôle périodique.
- Nettoyage des locaux : Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR)).

Durant l'année, le mécanicien de notre service procède aux travaux d'entretien suivants :

- Atelier mécanique : Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannages et réparations, modification des aménagements intérieurs pour la RDISMN, remplacement du moteur sur une ambulance, travaux de carrosserie sur les ambulances.

Le Service a également suivi ou réalisé un certain nombre de marchés publics : moyen de sauvetage grande hauteur, ambulance, véhicules chimiques de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (marché qui a dû être interrompu et sera relancé en 2020). Le remplacement d'un tonne-pompe a également été réalisé, il sera livré en 2020.

Une réflexion a été menée afin de traiter la problématique du matériel SPV dans les secteurs, en collaboration avec l'EM SPV et les responsables matériel SPV, ceci afin d'optimiser les tâches d'entretien du matériel décentralisé.

Technique, télécommunications et Extranet

La refonte de la plateforme Extranet par la réalisation d'une application WEB a bien avancé et elle pourra être mise en fonction durant le 1^{er} trimestre 2020 pour les premiers modules. Le développement du projet se poursuivra, en collaboration avec le SIEN.

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Le véhicule de commandement SP du canton a été utilisé plusieurs fois dans l'année, dont principalement lors des événements du Val-de-Ruz. La formation du personnel AIC est assurée par le SSCM pour la base et par l'OPCMN et le SISMN pour les spécificités sapeurs-pompiers. Quelques petites modifications ont été réalisées sur le véhicule suite à des expériences opérationnelles.

Formation feu

Formation continue

L'année 2019 a été axée sur la formation ABC et la désincarcération.

Pour la formation des cadres, le cours d'officier II (chef d'intervention) et pour les sapeurs, les cours d'officier I, chef de groupe et méthodologie.

Formation spécifique externe

École ELSP:	3 personnes école 2018 – 2020
Instructeur ABC:	1 personne
Formation complémentaire d'instructeur:	3 personnes
Détecteur radioprotection:	3 personnes
Répétition radioprotection:	4 personnes
Officier I:	3 personnes
Officier II:	4 personnes
Méthodologie:	4 personnes
Tunnel Rail :	6 personnes
Secours routier poids lourd :	3 personnes
FSEA I:	2 personnes
Module véhicules interne :	3 personnes

Formation continue

Tout le personnel des sections d'interventions a suivi l'instruction interne dans les différents domaines.

Instructeur et formateur dans divers cours:

- 1 personne, expert examen ALSP
- 3 personnes, cours officier II
- 1 personne, cours conduite d'événements majeurs
- 2 personnes, aéroport des Eplatures
- 2 personnes, module véhicules SISMN
- 1 personne, module sanitaire ALSP
- 5 personnes, cours ouverture de portes
- 2 personnes pour le séminaire des responsables de formation SPP

Formation

Les 4 thèmes suivants ont été retenus pour la formation interne 2019 :

- Techniques d'immobilisation
- Réanimation adulte
- Lecture d'ECG
- Pharmacologie.

Durant cette année, des thèmes en lien avec des interventions ont également été traités, soit : la mise à disposition de nouveaux matériels ou encore en lien avec une étude en cours. Des formations sur la prise en charge de patient victime d'AVC, sur les prélèvements sanguins ou encore sur l'utilisation du "rescue boa" lors d'extraction d'urgence ont été organisées.

Diplômes obtenus en 2019

Ambulancier ES : 2 personnes

Brevet fédéral de technicien ambulancier : 1 personne.

Écoles de formation

ES-ASUR et MEDI : actuellement 9 étudiants

Formation FSEA : 2 personnes

Formation CSAM : 2 personnes

Formation interne : tout le personnel des sections d'interventions a suivi l'instruction interne.

Formation continue COMUP : 19 personnes aux cours Amok et 20 personnes aux cours prise en charge psychiatrique.

Objectifs 2020

Il est prévu de continuer de développer l'accompagnement des étudiants et la formation interne. La mise en application de nouveaux actes médicaux délégués entrainera l'organisation de nouvelles formations. Le suivi de la qualité fera également partie des objectifs.

Conclusion

Les efforts de formation restent un axe principal ainsi que la réponse aux missions et la fidélisation du personnel. La conservation du fonctionnement mixte dans les deux domaines, préhospitalier et feu, est un objectif également prioritaire.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2019, les faits marquants sont les suivants :

- Une réflexion sur un remaniement des fonctions du personnel professionnel a conduit à l'activation d'un processus de recrutement d'un nouveau collaborateur en qualité de chef de l'instruction. L'aboutissement a été l'engagement d'une cheffe de l'instruction. Elle a pris ses fonctions au 1er juin. Sa formation interne, menée par le commandant est, à ce jour, terminée.
- L'aboutissement d'un mandat de prestations entre le SIS et l'OPC pour la partie administrative du service.
- L'appui aux partenaires à l'occasion du passage du Tour de Romandie cycliste pour l'ensemble du canton qui a été confié à l'OPCMN par le service cantonal, a nécessité une grosse planification et s'est avéré être une opération intense à mener.
- L'acceptation, par le commandant, de la fonction d'expert aux examens du brevet d'instructeur de la Protection civile. La demande émanait de l'Office fédéral de la protection de la population. Seuls deux romands font partie du collège d'experts.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble du personnel a été engagé lors d'une intervention au profit de la collectivité (IPPC).
- Assistance : les cadres ont suivi 2 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 8 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 89 participants et 182 jours de service.
- Collaborateurs d'État-Major, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 2 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 18 participants et 34 jours de service.
- Préposés au matériel et aux constructions, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 12 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 33 participants et 75 jours de service.

Au niveau du GIR, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 5 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 22 participants et 71 jours de service.
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 7 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 11 participants et 61 jours de service.
- Protection des biens culturels : les cadres ont suivi 4 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 2 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 12 participants et 19 jours de service.
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 3 jours de cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 9 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 17 participants et 60 jours de service.
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 44 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 19 participants et 116 jours de service.
- VSS – DPMA : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 4 jours de cours de répétition divisés en plusieurs jours d'instruction. Au total, cela représente 24 participants et 52 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 60 cours de répétition, ce qui représente 89 jours de cours. 226 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 806.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- L'appui aux partenaires, notamment à la Police neuchâteloise lors du Tour de Romandie, a mobilisé 248 astreints de l'OPCMN sur 5 jours. Le total des jours de service se monte à 306.

Interventions

- Les 22 et 23 juin, des intempéries dans le Val-de-Ruz ont mobilisé les domaines de l'État-Major, de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers, de l'assistance, de l'appui, de la subsistance et de la PBC (renfort en personnel). 3 professionnels et 33 miliciens ont répondu présents, ce qui représente 58 jours de service.

- Le 25 novembre, un incident chimique dans une entreprise de La Chaux-de-Fonds a mobilisé les domaines de l'État-Major, de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers et de la subsistance. 2 professionnels et 10 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 12 jours de service

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi 1 cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 8 pionniers.
- Assistance : 11 préposés.
- Collaborateurs EM : 4 collaborateurs.
- Constructions : 0 préposé.
- Matériel : 0 préposé.
- Subsistance : 0 cuisinier.

Personnel astreint ayant suivi 1 cours de cadres :

- Chef de groupe appui: 2 pionniers.

Certains chiffres présentés ci-dessus sont faibles, voire nuls, en raison de l'annulation de plusieurs cours par le SSCM.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des volontaires inscrits directement lors de leur cours de base car notre logiciel ne permet aucune vision.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 407 astreints. A noter une perte de 37 astreints cette année.

L'OPCMN s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble du personnel.

Au niveau du GIR, le personnel est formé avec un objectif d'autonomie totale.

Formation continue et engagement du personnel professionnel au profit des cours cantonaux

Commandant :

- La participation en qualité de chef de classe dans les cours de spécialistes aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers, DPMA, en faveur de préposés à l'assistance, de chef de section appui et de spécialistes protection des biens culturels, a duré au total 48 jours.
- Lors de formation continue, la participation en qualité d'élève s'élève à 5 jours.

Le décompte final de l'implication au profit des cours cantonaux s'élève à 53 jours.

Responsable matériel :

- L'implication en qualité de chef de classe pour le domaine de l'appui, du matériel, du BLS-AED et de la conception de la formation antichute représente 18 jours.
- 5 jours de formation continue complètent le nombre de jours au profit des cours cantonaux.

Le décompte final s'élève à 23 jours.

Cheffe de l'instruction:

- Aucune implication n'a été possible du fait qu'elle n'était pas encore formée.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au total 76 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 11 jours lors de séminaires de commandants au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire.
- La contribution à la formation des experts pour les examens du brevet fédéral d'instructeur de la protection civile s'élève à 4 jours.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- L'ensemble des constructions des Montagnes ont été équipées d'un téléphone fixe avec la technologie "ALL-IP" afin de répondre aux exigences de la SUVA. Cette opération a été compliquée et sa réalisation a pris une grande partie de l'année.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

En début d'année, suite à la planification de remplacement des véhicules, l'OPCMN a réceptionné un nouveau véhicule de transport de choses et de personnes.

1 véhicule a été présenté au contrôle subséquent du SCAN. Il a passé l'expertise sans encombre.

Objectifs 2020

- L'objectif principal consiste à poursuivre les efforts afin de garder une protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnel et milicien, et à la population dès qu'elle en a besoin en tenant compte des évolutions apportées par la réforme cantonale.
- Former le personnel professionnel avec l'objectif que chacun puisse remplir pleinement sa fonction.
- Rester performant dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.

Conclusion

Les objectifs se sont avérés réalisables grâce à la motivation de chacun des collaborateurs professionnels de l'OPCMN envers l'institution. À noter que la grande majorité du personnel milicien est également sensibilisé à la cause et fait part d'une motivation intacte. Chacun va continuer à mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour relever les défis qui attendent l'organisation, notamment avec la prochaine évolution de la législation fédérale.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Service des espaces publics

L'année 2019 a vu la consolidation des restructurations internes intra-sectorielles initiées en 2018 (secteur de la serrurerie et signalisation et secteur mobilier, jeux et marquage).

Au niveau du personnel, l'année a été marquée par huit départs/arrivées, essentiellement dans le domaine opérationnel.

Après l'observation de la période de carence demandée par le Conseil communal, l'ensemble des collaborateurs a été remplacé poste pour poste.

Trois collaborateurs ont été malades de longue durée. Dès le moment où les indemnités journalières ont pu être perçues, les collaborateurs concernés ont été remplacés en contrat à durée déterminée.

Le service a accueilli 10 personnes en placement pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. 1 civiliste a travaillé au sein du service pour une durée de cinq semaines.

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et responsabilité du service :

- Réparation de l'enrobé coloré de la Place du Marché par la technique de fraisage : 400 m²
- Réparation des accès et des cours du Centre des travaux publics par la technique de fraisage: 1'000 m²
- Réfection des chemins du Bois du Petit-Château par la technique du dégrappage: 1'070 m²
- Réfection des chemins du cimetière par la technique du dégrappage: 1'100 m²
- Enrobé coulé à froid : 3'000 m² (5'400)
- Enrobé coulé à froid en couche ultra-mince (Mini-Mac): 6 jours de travail
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (blow-patcher): 23 jours de travail
- Colmatage des joints à la lance thermique : 10'500 ml (11'000)
- Mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 107 pièces (63)
- Point à temps (gravillonnage) : 10'500 m²
- Remplacement de la couche d'usure par fraisage : 1'300 m²
- Réfection complète d'un escalier du collège de Bellevue
- Réfection complète de l'escalier de la rue du Mont-Sagne.

A l'extérieur de la Ville, il a été procédé à la réfection de routes par la technique du surfacage pour une surface de 4'100 m² (7'500). Cette année, les interventions se sont concentrées sur diverses routes de la Joux-Perret, des Bulles, du Bas-Monsieur et de La Loge.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés :	2'798	m ²	(3'987)
Surfacing à l'abonnement :	2'298	m ²	(3'487)
Surfacing des trottoirs publics :	500	m ²	(500).

Chemins pédestres

Le service a réalisé l'entretien de divers chemins pour les Sentiers du Doubs ainsi qu'un important chantier de création d'un chemin pédestre qui a nécessité 645 heures d'intervention. Le personnel du service a été renforcé par l'engagement d'un civiliste.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2019, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation des routes et trottoirs en enrobé à la main : 572 t (306)
- Réfection de l'escalier Chapeau-Râblé - Recorne
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Réparation de divers dégâts neige pendant la période hivernale
- Réfection des places de jeux des Foulets, du collège de l'Ouest et de Blaise-Cendrars
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Suppression d'un chemin au Parc Gallet et son remplacement par de la grave
- Pose de plusieurs robidogs sur le territoire communal
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement des services techniques
- Remplacement de plusieurs dizaines de pierres gueules-bées
- Remise en état de l'enrobé bitumineux de 2 écopoints.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 190 cm (283) de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarme générale (A40) : 7 fois (9)
- Alarme personnel secteur vert (A41) : 32 fois (20)
- Alarme intermédiaire (A43) : 7 fois (13)
- Alarme escaliers week-end (A44) : 5 fois (6)
- Alarme escaliers semaine (A45) : 21 fois (20)
- Déneigement et salage des routes noires : 89 fois (118)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 38 fois (37)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 35 fois (46)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 37 fois (44).

Un total de 5'223 m³ de neige provenant de la voie publique a été déposé à la décharge à neige alors que le volume de neige privée a atteint 10'504 m³.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglaçage et antidérapants ont été achetées :

Chlorure de sodium (sel) :	1285 t (2'116)
Chlorure de calcium :	0 t (15)
Chlorure de magnésium :	24 t (24)
Gravier :	168 m ³ (464)
Stop Gliss Bio :	235 m ³ (500).

Secteur logistique

Curage, canalisations

Durant l'année 2019, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs de la partie nord de la Ville (le sud est effectué durant les années paires). Des travaux pour tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente 2'472 heures de travail. La diminution de 500 heures est due aux recours des particuliers à des entreprises privées actives dans le secteur. De plus, le camion 15 a été mobilisé à

Dombresson pendant 4 jours pour les nettoyages et les curages suite aux inondations survenues au mois de juin au Val-de-Ruz.

Manifestations

Le service a participé, en livrant et en mettant à disposition du matériel divers (roulottes WC, barrières Vauban, tables, podiums, Romaines, braseros), à une septantaine d'événements.

Suite à l'annulation de Carnatchaux, la saison a démarré fin avril par le Tour de Romandie. A cette occasion, le service a dû avoir recours aux voiries de Delémont, d'Yverdon et de St-Imier afin de pouvoir fournir la quantité de barrières Vauban nécessaire. Cette manifestation représente 230 heures de travail.

La Braderie représente 580 heures de travail, surtout du nettoyage effectué pendant les nuits de festivités.

Durant l'année, le service a aussi effectué des travaux pour la Plage des 6 Pompes (422 heures de travail), le 1^{er} août (93 heures), le 10^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO. En association avec d'autres services de la Ville, le service des espaces publics a co-organisé la Fête de Mai (358 heures de travail), la Fête du personnel, la Trotteuse Tissot (110 heures de travail) et le Marché de Noël sur la place Espacité.

De plus, le service a procédé à la dépose et la pose de mobilier urbain et au nettoyage des lieux de manifestations.

L'ensemble de ces manifestations représente un total de 3'046 heures de travail incluant le 10^{ème} anniversaire d'UNESCO, la Fête du personnel et le Marché de Noël.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage après surfaçage (10 jours de travail)
- Brossage à Cernier et Dombresson par 2 machines Ravo en juin, suite aux inondations
- Brossage de la Ville jusqu'au 31 décembre
- Lavage sous le Grand Pont suite à des inondations survenues 4 fois durant l'année
- Réception à fin octobre d'une brosseuse City-Cat.

Les brosses Ravo ont ramassé 677 tonnes de brossures de routes. Afin d'enlever le gros des déchets après les week-ends et les jours fériés, le début du travail des fourgons des déchetteries a été avancé à 5h00, ceci dès le 1^{er} janvier 2019.

Secteur déchets

Durant l'année 2019, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'544 t	(5'782)
Entreprises taxées au poids :	1'668 t	(1'782)
Encombrants incinérables :	1'265 t	(1'200)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'221	(4'824)
Papier :	761 t	(886)
Carton :	931 t	(944)
Déchets verts (compost) :	1'824 t	(2'111)
Verre :	1'121 t	(1'136)
PET :	11 t	(10)
Aluminium et boîtes de conserve :	59 t	(59)
Ferraille ménagère mélangée :	79 t	(96)
Huiles usées :	22 t	(22)
Piles :	0.8 t	(1.6)
Petits électroménagers :	4.3 t	(5)
Déchets spéciaux des ménages :	0 t	(0)
Appareils électriques SWICO :	9.9 t	(12)
Gros électroménagers :	582 pces	(518)

Déchets urbains

Après une légère diminution en 2018 (- 1 %), la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a augmenté en 2019. Ainsi, avec les 5 fourgons dédiés à cette mission, 607 tonnes de ces déchets ont été collectés en 2019 contre 562 tonnes en 2018.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables, 9'084 tonnes, est en baisse de 3.2 % en comparaison de l'année précédente (9'380 t).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 4'852 tonnes et présente une diminution d'environ 7 % au regard de l'année 2018 (5'220 t).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes. En 2018, nous avons réalisé 1'109 dénonciations avec 2 agents, contre 1'094 en 2019.

En outre, une campagne de communication visant à réduire les incivilités d'une manière générale sera mise en place en 2020 à l'aide du service de la communication et reproduite d'année en année.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, 6 conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques, en service sur le territoire urbain, est de 320 pièces (309 enterrés et 11 provisoires en surface).

En plus, 20 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service et 3 conteneurs provisoires en surface. Le permis de construire concernant 19 conteneurs en surface, de nouvelle génération, est en cours d'acquisition.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée entre 75 et 80 %.

Écopoints

Le territoire de la Ville compte 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 112 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à construire environ 5 écopoints, pour un total de 15 conteneurs enterrés.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes concernées a légèrement augmenté cette année par rapport à 2018. 76 (71) personnes bénéficient de ce service, auxquelles viennent s'ajouter 12 personnes (rue de l'Etoile 1), utilisant un conteneur métallique de 800 litres et qui n'étaient pas comptabilisées auparavant, ce qui amène à un total de 88 personnes. A court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin d'assumer ce service dans de bonnes conditions. Un premier contact souhaité par la fondation Job Service La Chaux-de-Fonds a permis de discuter des bases d'un projet de collaboration pour l'établissement d'un service de récolte des ordures ménagères pour les personnes à mobilité réduite. Job Service étant actif dans l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle pourrait collaborer à moyen terme avec le SEP. Une estimation des besoins et coûts nécessaires leur a été demandée.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL tonnes
Particuliers	448 t (485)	253 t (308)	456 t (490)	297 t (311)	321 t (315)	226 t (252)	667 t (701)	40 t (27) ⁽¹⁾ 50 t (48) ⁽²⁾ 121 t (130) ⁽³⁾	2'879 (3'067)
Entreprises	35 t (19)					6.5 t (3)	20 t (10)		61.5 (32)
TOTAL	483 t (504)	253 t (308)	456 t (490)	297 t (311)	321 t (315)	232.5 t (255)	687 t (711)	211 t (205)	2'940.5 (3'099)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	40 t (56)	32 t (30)	37 t (34)	43 t (45)	8 t (8)	127 t (139)	14 t (49)	1 t (1)	302 t (362)

La quantité totale de déchets déposés en 2019 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'243 tonnes (3'460 t), ce qui représente environ 65 kg par habitant. En comparaison avec l'année précédente, la quantité de déchets déposés a **diminué de 6.3 %**. La part des déchets recyclables est de 2'527 t, soit 78 %, le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, la diminution du tonnage se monte à 217 tonnes.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 44 %.

Infrastructure et équipements

Suite à un incident survenu sur le site de la déchetterie, le secteur santé et sécurité de la Ville a examiné en détails le mode de stockage des déchets spéciaux des ménages. Des mesures ont été prises en collaboration avec le SENE, afin de satisfaire les conditions de sécurité. Parmi les principales, un local de stockage des bonbonnes de gaz, sous couvert, à l'extérieur, a été installé. De plus, une formation pour le responsable du site, de son adjoint ainsi que d'un collaborateur est prévue en janvier 2020.

Analyse du fonctionnement du secteur des déchets

En parallèle de l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2019, de la nouvelle ordonnance sur les déchets (OLED), le SEP a mandaté un bureau spécialisé afin de réaliser un audit du fonctionnement de son secteur déchets, ceci afin de disposer d'une analyse et de pistes d'améliorations économiques et techniques, à moyen et long terme. Les conclusions de cette étude seront connues courant 2020.

Secteur vert

Le service a bénéficié d'une nouvelle année particulièrement chaude et de très bonnes conditions pour travailler dans nos parcs. Durant l'été, les arrosages ont été nécessaires vu les rares précipitations, ceci jusqu'à la fin de l'automne. Bien des plantes ont souffert du manque hydrique malgré les arrosages. Certains des effets risquent d'apparaître ces prochaines années sur nos arbres.

Personnel

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) quitte le service après 3 ans de formation et obtient de belle manière son CFC d'horticulteur A plantes en pots. Une nouvelle apprentie a été engagée suite à ce départ.

Le secteur a accueilli 6 (7) personnes provenant de l'action sociale et 0 (0) personne venant de l'Office des emplois temporaires qui ont pu travailler plusieurs mois dans notre service. Pour les travaux d'intérêts généraux, 5 (8) personnes ont effectué 30 heures (64) de travail, 6 (5) autres ne se sont pas présentés.

Abattages, soins aux arbres

Pour assurer la sécurité dans nos allées et parcs publics, les bûcherons ont procédé à l'abattage de 51 (41) arbres. Les interventions ont été menées à différents endroits: au Bois du Petit-Château, aux rues Stavay-Mollondin, des Crêtets, du Commerce, aux parcs des Crêtets et Gallet, aux Boulevards de la Liberté et des Eplatures ainsi qu'au Parc des Musées et sur le site des Anciens Abattoirs

Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Ces élagueurs-grimpeurs sont intervenus au parc des Musées, au collège des Foulets et à la rue des Olives.

Plantation d'arbres

Cette année le service a eu 9 arbres (0) parrainés principalement au Parc Gallet mais également au Parc des Musées et au verger du Lazaret. Le secteur a planté en tout 45 (51) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres

aménagements, le service a remplacé 2 (4) tiges-fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 0 (3) rosiers, 155 (165) arbustes et 170 (570) vivaces.

Plantation des massifs

L'équipe des cultures a produit un peu plus de fleurs que l'année dernière. Le magasin fonctionne bien, les gens apprécient le personnel et les conseils qu'ils reçoivent.

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Ce sont quelque 157'000 (168'000) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, le service a cultivé 41'000 (43'500) plantes bisannuelles de très belle qualité dont plus de 28'000 (28'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis, etc. Comme l'année précédente, le service a également cultivé des tulipes et des jonquilles qui embellissent les bureaux. L'emploi de davantage de bulbes pour les massifs permet d'allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 88'500 (89'500) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres.

A l'automne, dans 7 (7) massifs en Ville, le service a planté 17'500 (15'000) bulbes, dont 600 (600) pour le cimetière.

Une action particulière de plantation de bulbes a été faite en collaboration avec l'association L'aimant rose dans les deux massifs de l'Hôtel de Ville. Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'000 (3'500) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 5 (6) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 25 (26) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 220 (180) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP.

Aménagements

Sur le site du Paddock, le service a pu présenter l'exposition en faveur de la sauvegarde du rouge-queue à front blanc. Comme en 2018, au Bois du Petit-Château, elle a rencontré un franc succès. Le service a collaboré sur les chantiers de la rue de l'Avenir, des Anciens Abattoirs, de la rue de la Serre et de la place de la Carmagnole.

Le service et l'extérieur

Selon les travaux demandés par la gérance des immeubles, des forfaits d'entretien ont été fixés ce qui simplifie le travail du service et fonctionne bien, représentant 300 heures sur les différents jardins. L'équipe de faucheurs a suffisamment de travail le long des routes, dans les parcs et prairies. Lors de la saison des foin, l'équipe a pu livrer 255 (235) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A l'automne, les jardiniers ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste étant mis dans les haies et sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 158 tonnes (185.5) de déchets verts ont été livrées.

L'entretien du Jardin Amélie-Sandoz a nécessité 120 heures (120) de travail, celui de la Maison Blanche 182 heures (162) et celui du jardin d'Esprit de Famille 41 heures (31).

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 90.13 % (92.33 %) et les inhumations le 9.87 % (7.67 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 498 (520) personnes et 294 (288) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 22.46 % (18.77 %). Le taux des urnes reprises par les familles est de 24.93 % (29.54 %).

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	329 (325)
	Personnes externes	886 (778)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	35 (27)
	Personnes externes	2 (2)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	1 (0)
	Personnes externes	1 (0)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	17 (0)
-------------------------------------	--------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'216 (1'253) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

204 (257) ordres de travail ont été exécutés, dont 68 (87) mises en terre d'urnes. 67 (98) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, la moitié des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 68 mètres de bordure et 76 m² d'enrobé ont été posés. De nouvelles séries de thuyas ont été plantées dans les massifs d'inhumation pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Des réparations ponctuelles ont été réalisées sur les différents chemins qui présentaient des dégâts.

Four crématoire

En septembre, les installations ont bénéficié d'un service périodique qui a nécessité des travaux d'entretien de la maçonnerie intérieure du four et des corps de chauffe. Les crémations ont été interrompues durant 3 ½ jours.

Le four crématoire du centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a été arrêté à plusieurs reprises, ce qui nous a conduit à effectuer d'avantages d'incinérations, notamment en début d'année, pour pallier leur interruption d'activité.

Domaine des ateliers

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, révision et de l'entretien des véhicules et engins du service des espaces publics, ainsi que de ceux du service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien et l'expertise de divers camions, tracteurs, remorques, fourgons, voitures, jeep, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La réparation de diverses machines du secteur vert et de celui des chantiers
- La fraise N° 1 (Rolba 200) a été remplacée par une nouvelle fraise Boschung B4. L'ancienne a été reprise par le fournisseur
- L'Unimog N° 6 a été remplacé par un Ladog 1700 neuf. Ce dernier est équipé d'une lame à neige et d'une saleuse. L'ancien véhicule a été repris par le fournisseur
- Le remplacement du Manitou Engin N° 2 était prévu pour cette année mais, en raison de problèmes de délais, le nouveau ne sera livré qu'en mars 2020. L'ancien sera repris par le fournisseur
- La brosse N° 1 a été remplacée par une nouvelle de marque Bucher City-Cat 2020. L'ancienne, accidentée, a été rachetée par le fournisseur
- La Jeep 01 (Toyota Landcruiser) a été remplacée par une Mitsubishi L200. L'ancien véhicule a été racheté par une entreprise du Locle
- Le nouveau camion poubelle C13 a été commandé en 2019 mais ne sera livré qu'en mai 2020
- De nouvelles balises GPS avec antennes externes, car les véhicules étaient captés avec beaucoup trop de retard par le satellite après leur sortie du garage avec l'ancien système, ont été installées sur les camions N° 06, 07, 08, 09, 10, 11, 13, 15 et 19 ainsi que sur le fourgon 22.

24 accidents ont été annoncés dont 8 internes. Parmi ceux-ci, 12 véhicules privés ont été réparés par nos soins, 2 véhicules réparés chez des carrossiers et 2 accidents sont restés sans suites.

L'équipe de la mécanique a subi de gros changements cette année : un nouveau chef a été nommé suite au départ à la retraite du titulaire et deux mécaniciens ont été engagés, ainsi qu'un laveur. Un apprenti mécatronicien a été engagé.

Secteur serrurerie et signalisation

Travaux de serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Remise en état de dégâts causés par le déneigement
- Réfection et pose de la barrière à la rue du Parc 60
- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantier, etc.)
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés, changement des plateformes de sécurité
- Réparations, modifications et entretien des corbeilles à déchets en ville
- Fabrication de 100 bancs type "La Chaux-de-Fonds" Mobifix
- Fabrication d'un distributeur pour les billes de verre sur les passages piétons
- Réfection totale de 4 abris bus (Alexis-Marie-Piaget, Monique-St-Héliér, Grand-Pont, Foulets)
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Entretien des places de jeux.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de nouveaux terrariums au vivarium
- Fabrication et pose d'un portail pour faciliter l'accès à l'enclos des cochons d'Inde
- Aménagements intérieurs et extérieurs du nouvel enclos des loutres.

Travaux pour les services techniques

- Démontage et montage d'un abri bus suite au chantier RC 1320
- Fabrication de totems pour les zones 30
- Fabrication de 50 flanches pour la signalisation
- Mise en place des panneaux de chantier.

Travaux pour le secteur des manifestations

- Montage et démontage, deux fois par an, de la couverture de la rue du Collège

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Fabrication à l'ancienne d'un escalier en colimaçon pour les Anciens Abattoirs
- Fabrication et pose d'une barrière aux Anciens Abattoirs
- Entretien du CTP.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Entretien des totems pour les piétons
- Changement de l'ensemble des potelets sur la place de la gare
- Mise en place du mobilier urbain (potelets, bancs sur la place de la Carmagnole et en haut des ascenseurs de la gare)
- Fabrication de flanches pour potelets et pour les arceaux à vélos.

Travaux de signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles, pour toutes les acquisitions de signalisation, notamment pour la politique de stationnement
- Pose de la signalisation des zones 30 à "22-Cantons" et "Progrès"
- Pose et dépose de signalisation provisoire et de déviations pour les divers chantiers tout au long de l'année, particulièrement pour le chantier RC 1320

- Pose et dépose des panneaux d'affichage politiques temporaires tout au long de l'année
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection des rues (Serre-Avenir, RC 1320, Serre Ilot Vert)
- Inventaire de la signalisation en stock, mise à jour sur un programme de gestion de stock
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux de menuiserie

Cette année le secteur mobilier, jeux et marquage a travaillé en étroite collaboration avec les services techniques et d'urbanisme, concernant le marquage routier et la gestion du mobilier urbain.

Un important travail de mise à jour du marquage routier, selon les normes en vigueur, est en cours en collaboration avec les services techniques et la sécurité publique.

La gestion du mobilier urbain est en perpétuelle évolution afin d'avoir une ligne de conduite en termes d'entretien et de renouvellement de celui-ci. Il est à noter que le premier banc "MobiFix", conçu et fabriqué par nos services, a été posé cette année et se révèle être un réel succès. Durant l'année à venir une cinquantaine de ces bancs seront mis en place en ville.

Un important travail de mise aux normes des places de jeux a été effectué. 3 places ont été rénovées afin de répondre aux normes de sécurité actuelles.

Le secteur menuiserie et peinture a réalisé de nombreux travaux d'entretien, selon son cahier des charges, ainsi que beaucoup d'autres travaux réalisés pour divers services de la Ville.

Le local de stockage des produits toxiques du secteur de la peinture a été mis aux normes de sécurité et santé au travail en vigueur. Son aménagement a été amélioré. Une distilleuse à dilutifs a été installée, afin de diminuer les coûts de transport et traitement ainsi que par soucis environnementaux.

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir :

Travaux internes au service des espaces publics

- Fabrication de 30 couvercles de 165 x 100 cm pour couvrir les cultures des serres de la ville
- Fabrication de 2 "jardinières potagers" pour les écoles "style bac à fleurs Ville" pour la place des Six-Pompes
- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs fixes
- Entretien général des bancs fixes de la ville
- Fabrication de diverses petites lames pour les bancs mobiles de la ville
- Entretien général des bancs mobiles
- Entretien général des places de jeux
- Mise en fabrication de 100 nouveaux bancs "MobiFix"
- Rénovation complète de 3 grandes places de jeux (collèges des Foulets et de l'Ouest, place Blaise-Cendrars)
- Fabrication de box pour le rangement des jalons au quai du CTP
- Réparation des dégâts et entretien général de la roulotte WC handicapés
- Pose de 200 accoudoirs sur les bancs publics fixes dans toute la ville
- Réparation et entretien de 4 ronds-points en traverses de chemin de fer (Arpenteurs, Helvétie, Bois-Noir, Arrêtes)
- Réparation et entretien de l'ECO sentier, selon rapport fournis par ECO pharma
- Rénovation complète de roulottes en bois
- Entretien et rénovation de bacs à graviers
- Fabrication d'un chariot de transport des agrégats véhicules lourds pour la mécanique
- Entretien général des abris à conteneurs
- Rénovation d'un traîneau pour le marché de Noël
- Travaux de rénovation de la salle de conférences dans l'ancien local sellerie au CTP
- Débitage de 2'000 lames de bois pour le four crématoire
- Fabrication de 10 cadres en bois pour les tombes.

Travaux pour le service des sports

- Entretien général, réparations des dégâts et modifications de certains postes de la piste VITA, selon les normes en vigueur
- Réparation et modifications d'un meuble pour ranger les ballons de football dans les vestiaires de la tribune principale au centre sportif de la Charrière
- Remplacement du plancher antidérapant, fabrication et repose des planches sur la structure métallique autour de la zone de sport Jeu "Hobbyland" aux Forges
- Fabrication d'un chariot de transport pour le ring de boxe du centre sportif.

Travaux pour le service de la jeunesse

- Fabrication et pose de supports porte-gobelets pour les collèges Promenade, Foulets et Charrière ainsi qu'un support pour un four Steamer pour les tables de midi du secteur parascolaire
- Rénovation de la peinture dans la cage d'escaliers au parascolaire de Fantaisie 2
- Fabrication d'une paroi anti-feu avec porte et ventilation dans le sous-sol de Serre 14 pour la création d'un studio d'enregistrement.

Travaux pour les Musées

- Préparation et découpe de panneaux de bois pour la fabrication de 100 nichoirs à martinets pour le MHNC COMONE
- Démontage et transport d'une exposition du MIH.

Travaux pour la Sécurité publique

- Fabrication d'une caisse pour le coffre de la Skoda Kodiaq pour le matériel de police.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Fabrication et pose d'un nouvel agencement de la réception accueil à Serre 23 pour le service des ressources humaines.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Pose de 2 faux-plafonds en panneaux croisés dans les locaux techniques du vivarium
- Pose de 2 plafonds dans les locaux des soins infirmiers
- Réparation du verre armé cassé de la porte du local de stockage
- Réparation d'une fenêtre cassée
- Fabrication de 100 lames pour la protection des tours d'arbres
- Pose de 30 mètres de barrière au nouvel enclos des loutres
- Fabrication et pose d'un tunnel amovible pour le passage des loutres dans leur nouvel enclos.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de 30 piquets de marquage pour la géomatique
- Rénovation d'une table à la réception

Travaux pour le service d'urbanisme

- Déplacement d'une paroi de 80 cm pour agrandir un bureau au 4^{ème} étage à Passage Léopold-Robert 3
- Fabrication d'une table pour rallonger un bureau.

Travaux pour les sentiers du Doubs

- Préparation de 180 m de rondins pour l'aménagement de chemins.

Travaux divers

- Rénovation de 4 meubles à roulettes de la salle du Conseil communal.

Travaux de mobilier urbain

- Gestion de tout le mobilier urbain de la Ville
- Mise à jour de tout le mobilier supplémentaire suite aux divers chantiers de la Ville
- Gestion du mobilier à rénover
- Mise à jour du mobilier retiré en période hivernale et remis au printemps

- Inventaire du stock en cours de réalisation
- Gestion du budget de renouvellement
- Gestion des places de jeux, entretien et mise en conformité
- Renouvellement de 3 places de jeux complètes
- Rénovation complète de 5 abris bus, maçonnerie, peinture et serrurerie.

Travaux de marquage routier et de peinture

Le secteur du marquage routier de la Ville a réalisé cette année, sous mandat du service technique, les travaux suivants:

- Exécution de 400 passages pour piétons
- Toutes les bandes et pistes cyclables
- Tous les STOP et cédez le passage
- Tronçon RC 1320, avenue Léopold-Robert et grands axes comme le Boulevard de la Liberté, Transit rue Numa-Droz, rue des Crêtets, avenue des Forges, rue Fritz-Courvoisier, rue du Collège
- 81 interventions d'urgence prioritaires de marquage ou fraisage ont été réalisées tout au long de l'année selon demande de la Police ou des services techniques (lignes d'arrêt, places de parc, arrêts de bus, cases livraisons, etc.)
- Entretien complet des machines de traçage, de l'outillage et des gabarits de peinture.

En outre, s'agissant de travaux de peinture :

- Rénovation complète de la peinture de la roulotte en bois de la voirie
- Tapisserie et peinture de la paroi de séparation du nouveau local du studio d'enregistrement au sous-sol du service de la Jeunesse à Serre 14
- Rénovation complète de 10 poubelles de la Ville
- Mise en peinture de 250 lames en lasure grise pour les bancs "MobiFix
- Mise en peinture verte et brune de 600 lames de bancs fixes de la Ville
- Rénovation d'une centaine de lames d'occasion pour les bancs fixes de la Ville
- Rénovation de 30 pièces "Chiens" en béton rouge de la Ville
- Pose de vernis 3 couches pour les 30 couvercles en bois des serres du secteur vert
- Peinture sur une nouvelle paroi au bureau du 4^{ème} étage du passage Léopold-Robert 3 au service de l'urbanisme
- Réfection de 10 bancs mobiles (anciens bancs rouges)
- Rénovation complète d'une pièce d'exposition, lissage et peinture au Musée d'histoire
- Rénovation de la peinture des jeux démontés en période hivernale
- Rénovation de 15 chaises pliables de la voirie
- Mise en peinture de 8 tubes de 300 cm pour de la décoration florale en Ville pour le secteur vert
- Peinture complète du plafond du local des toxiques au CTP
- Peinture complète d'un local des soins infirmiers au Bois du Petit-Château
- Lissage, peinture du plafond et de 2 pièces dans les locaux techniques du vivarium
- Lissage et mise en peinture de la cage d'escalier du dernier étage à Fantaisies 2 pour en rafraîchir l'aspect pour le secteur parascolaire du service de la jeunesse.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2019, la Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie s'est réunie à 10 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'080'000.- TTC pour l'équipement des biens-fonds 19540 et 19741 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dans le quartier des Foyards
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 400'000.- HT pour l'étude du projet d'ouvrage des Moyats, étape 3a du renouvellement des installations de l'adduction d'eau
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 330'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion de ramassage du compost
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 250'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 220'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'une fraiseuse à neige
- Rapport relatif à la création d'un règlement communal concernant le stationnement à usage public et à une demande de crédit d'investissement de CHF 585'000.- pour la mise en œuvre d'une politique de stationnement
- Rapport sur les comptes et la gestion 2018
- Rapport relatif à la mise en place d'une "monnaie" locale à La Chaux-de-Fonds
- Rapport relatif à la réponse à deux motions et un postulat sur l'aménagement des places et parcs publics
- Rapport relatif au changement d'affectation "Charles-L'Eplattenier", bien-fonds partiel 19544 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, passage de la zone de verdure à la zone d'habitation à faible densité
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'080'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115
- Budget 2020

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- Rapport d'information relatif à la motion du 29 août 2017 déposée par Carmen Brossard et consorts pour le Parti Socialiste (PS) et Nathan Erard pour le Parti Ouvrier Populaire (POP) concernant les camions de restauration ou food trucks
- Présentation de la H18
- Rapport d'information relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18

Elle a aussi été invitée à la visite suivante :

- Visite de la galerie Jogne, de la propriété Moyats 2, de l'usine des Moyats et de la Dalle Nacré

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2019, il est tombé 1'396 mm de précipitations contre 1'188 mm en 2018.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'257 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

- Dans le cadre du chantier de remplacement des conduites ascensionnelles, un tuyau provisoire a été installé à la sortie de l'usine et raccordé sur la conduite 350, fin mars, dans le but de dégager de la place pour les transformations.
- Le remplacement du dégrilleur automatique au Plan-de-l'Eau a été réalisé en mai ainsi que la réfection des installations électriques intérieures du bâtiment.
- La bêche de pompage d'eau brute sous les machines a été vidée et inspectée afin de relever les dimensions pour le projet de la future station de traitement.
- Le pompage a dû être arrêté pendant trois jours (18-21 novembre) pour permettre une réparation sur la conduite de refoulement à la sortie de l'usine. Pendant cette période, la Ville a été alimentée à 100 % par le SIVAMO.
- Le groupe turbo-alternateur a été vidangé et son filtre remplacé.
- La sonde pression de la Dalle Nacrée a été remplacée et les mesures sont collectées à l'aide d'un enregistreur.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la pose d'une conduite dans la nouvelle galerie de La Corbatière en 2013, la stabilité et la qualité de l'eau ont été améliorées, les pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie lors de fortes précipitations ayant disparu.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 94'605 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 317'048 m³. Raisons principales : la légère sécheresse de la fin de l'été et l'arrêt des Moyats pendant 3 jours en novembre pour une réparation.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau, la cuve centrale est hors service.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en avril.

Réservoir du Vuillème

- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en octobre.
- Le débitmètre N° 2 mesurant le débit de sortie réseau a été remplacé en octobre.

Réservoir des Foulets

- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en octobre.

Réservoir du Mont-Cornu

- Le lavage de la cuve a été réalisé en octobre.
- La révision annuelle de l'électrolyseur a eu lieu en novembre. Les membranes des pompes ont été remplacées.

Réservoir de Pouillèrel

- Le lavage de la cuve a été réalisé en octobre.
- Des travaux de maçonnerie et d'étanchéité ont été réalisés en automne.

Réservoir du Ring

À la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 2'081 alarmes ont été traitées en 2019 (870 indicatives, 434 en priorité secondaire, 322 urgentes et 455 alarmes globales liées à des tests ou non provoquées par des pannes de serveurs).
- Pour augmenter la sécurité informatique, le "Terminal Serveur" de La Chaux-de-Fonds et un des serveurs redondants ont été virtualisés par le département IT Viteos.
- L'abandon du poste de commande de Numa-Droz a engendré des modifications au niveau de la communication entre les automates et le superviseur Ritop (fibre optique et câbles de commande).
- La télécommande de la station Jogne a été mise à jour. Une nouvelle armoire électrique a été installée : le câblage, les schémas électriques et la programmation ont été adaptés pour communiquer avec le superviseur Ritop. Cette station permettra d'accueillir de nouvelles mesures en continu (comptage, qualité, intrusion, etc.).

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

- Couvent
- Sorbiers
- Bellevue
- Jardinière
- SPCH RC 1320 / 2019
- Foyards
- Helvétie ouest
- Combe-Grieurin
- Galerie de Jogne.

Statistiques du réseau

Les longueurs 2019 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2019
Réseau de transport et sources [m]	27'216
Réseau de distribution [m]	179'641
Branchements [m]	92'309
Conduites de refroidissement et vidange [m]	1'546
Longueur totale	300'712

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien [m]	8'956	564
Taux de renouvellement [%]	4.98%	0.61%

Fuites

42 fuites (37 en 2018) ont été réparées en 2019, dont 37 dues à la corrosion.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 76 reprises (72 en 2018) : 13 interventions concernaient une fuite, 39 des alarmes qualité d'eau, 6 des défauts d'appareils, 11 des problèmes sur le pompage, 5 des défauts d'électricité et 2 des problèmes divers.

Fontaines publiques

Viteos s'est occupée en 2019 de la mise en et hors service saisonnière de 22 fontaines publiques de la Ville.

Vente d'eau

	2019	2018
Eau vendue	3'100'000 m ³	3'200'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	227 litres	231 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 298 contrôles des installations intérieures
- la pose de 4 nouveaux compteurs
- la dépose de 1 compteur
- l'échange de 552 compteurs.

Au total, nous avons 4'894 compteurs en service au 31 décembre 2019.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place, atteignable 24h/24. Ce piquet intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur, selon le tableau ci-après :

Interventions	Types d'analyses	Nombre	
		Points de prélèvement	Échantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	12	48
	Micropolluants	1	2
	Carbone organique assimilable	3	1
Réservoirs et réseau, y compris fontaines et hivernages	Bactériologie et chimie	41	138
	Micropolluants	1	1
	Cytométrie en flux	8	43
	Carbone organique assimilable	5	10
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	15	471
	Cytométrie en flux	15	121
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	35	37

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2019, avec 48 échantillons analysés sur 12 points de prélèvement. Elle est bonne quant à la composition chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 613 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 31 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 2 pour les *E. coli* et 2 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 32 faibles dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été détectés. Pour les réservoirs, le réseau et les fontaines, 3 valeurs de la turbidité étaient supérieures à la valeur maximale (1 FNU) de même que 3 valeurs pour le carbone organique total (1 mg/l). Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateurs.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

2 campagnes d'analyses sur 277 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées ont été effectuées en juillet et septembre 2019. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans les échantillons prélevés au canal amont (eau brute) et au laboratoire Viteos (eau traitée), y compris concernant le chlorothalonil et ses métabolites. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 10 ng/l selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurelles suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Qualité

29 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2019, dont 10 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, moyennement dure, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 6.5 à 7.6 mg/l. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui est un gage de bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au lycée Blaise-Cendrars, le 12 mars 2019).

Hydrogénocarbonates	mg/l	259.86	Sodium	mg/l	2.6	Fluorures	mg/l	<0.1
Chlorures	mg/l	5.9	Potassium	mg/l	0.8	pH		8.15
Nitrates	mg/l	7.4	Magnésium	mg/l	7.7	Dureté totale	°f	23.7
Sulfates	mg/l	9.4	Calcium	mg/l	79.6	Conductivité	µS/cm	425

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) s'est poursuivi en 2019 avec la concrétisation de la deuxième étape, soit la galerie de Jogne et la nouvelle conduite ascensionnelle.

Galerie de Jogne

À l'issue du gros-œuvre achevé en 2018, les collaborateurs Viteos ont pu, dès début 2019, poser la conduite en fonte DN400 et monter les installations électriques intérieures. Les éléments de serrurerie ont été réalisés par une entreprise de La Chaux-de-Fonds.

L'inauguration officielle a eu lieu le 4 octobre 2019 en présence des autorités et a bénéficié d'une importante couverture médiatique.

La nouvelle conduite DN500 sortant de la galerie sera connectée à la conduite existante DN550 au printemps 2020, ce qui permettra, dans la foulée, la mise en service de la nouvelle artère au départ des Moyats.

Conduite ascensionnelle

2019 a été l'année de la réalisation complète de la nouvelle conduite ascensionnelle entre la station des Moyats et le portail sud de la galerie de Jogne. Une conduite acier d'un diamètre de 500 mm, sur près de 1'200 mètres de longueur, a été posée en forêt dans des conditions difficiles, en forte pente et dans une galerie exiguë. Sur certains tronçons, la mobilisation d'un téléphérique de chantier a été nécessaire pour l'acheminement des éléments de conduite d'une longueur unitaire de 12 mètres pour une masse de près de 2 tonnes. Ces travaux ont été réalisés dans les délais impartis et sans accident, grâce à des entreprises performantes et une gestion rigoureuse du chantier.

Le système souterrain de protection cathodique de cette nouvelle conduite acier a également été réalisé en 2019.

Troisième étape : station de traitement aux Moyats

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la Ville.

Un crédit d'étude a été octroyé afin de mandater des bureaux aptes à l'élaboration de la phase projet d'ouvrage. Ce nouveau projet doit être "BIM compatible" (Building Information Modeling), c'est-à-dire intégrer la création d'une maquette numérique depuis la construction du bâtiment jusqu'à son exploitation, afin de satisfaire aux nouveaux standards de construction et de bénéficier à terme d'une GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par ordinateur) en cours de développement au sein de Viteos.

Le but de l'étude est notamment de définir le montant du budget d'investissement nécessaire à la construction, en vue de la demande de crédit au Conseil général, et d'atteindre le stade permettant le lancement des appels d'offres.

Développement du réseau de Boinod

À la suite de la demande d'un agriculteur de pouvoir être raccordé au réseau d'eau potable dans le secteur de Boinod, une enquête a été menée pour connaître les besoins des propriétaires et développer ainsi un nouveau réseau. Une étude de faisabilité a été effectuée comprenant 17 nouveaux raccordements situés entre Le Reymond et Boinod. Des contacts ont été pris avec les AF, l'ECAP et le SENE, pour présenter le projet et obtenir des subventions.

Développement de la ZI du Crêt-du-Locle

Les projets de développement des infrastructures en eau potable pour alimenter l'ensemble de la nouvelle zone industrielle du Crêt-du-Locle sont au stade de l'étude prospective et de la réflexion. Ces infrastructures doivent en effet également répondre aux besoins de défense incendie du tunnel de contournement du Locle (H20) et être réalisées en collaboration avec l'OFROU. Des discussions avec la Ville de La Chaux-de-Fonds, le SIVAMO, le SPCH et l'OFROU ont débuté dans le but de trouver le meilleur compromis entre défense incendie et future zone industrielle.

Base de données topologique

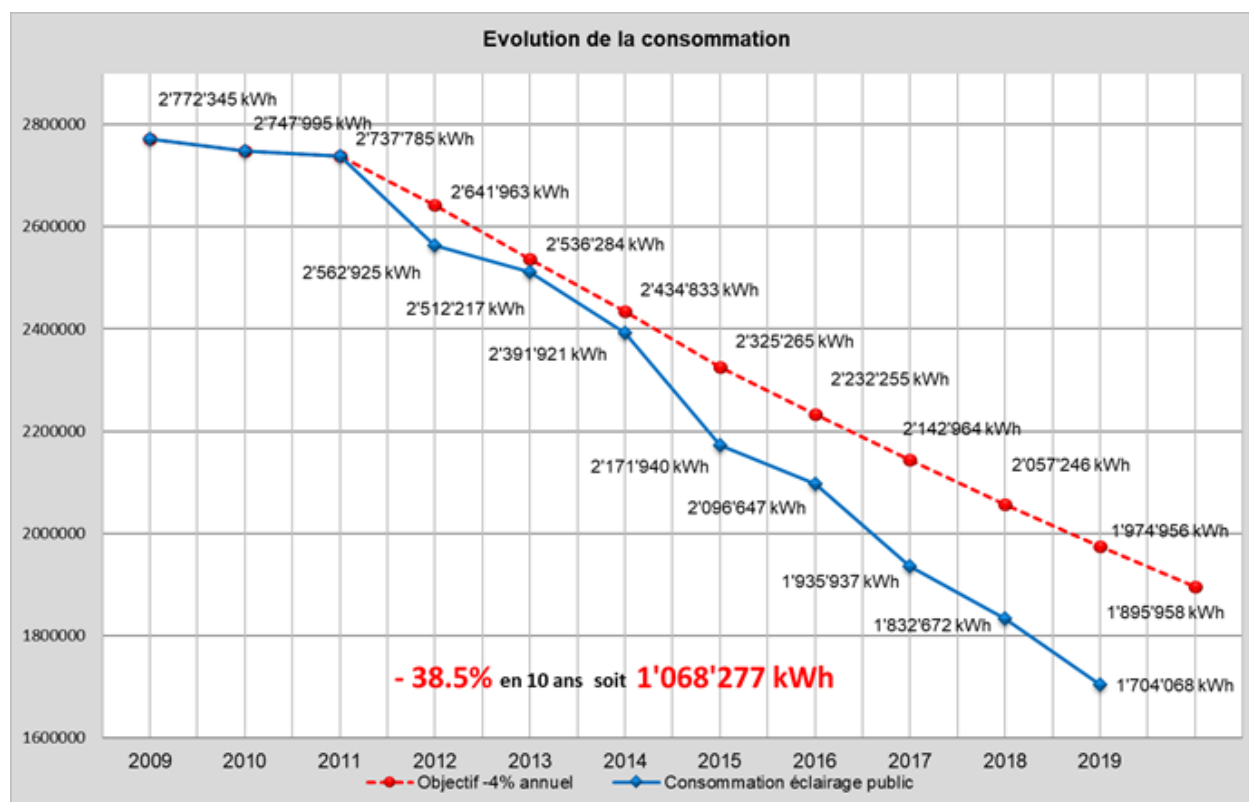
Une série de cartes à thèmes consultables au travers du service de cartographie Viteos a été mise en place. Les thèmes principaux interprètent les données du cadastre souterrain en fonction de critères tels que zones de pression, années de pose, diamètres de conduite, matières, plans directeurs, etc.

Eclairage public

	2018	2019	Différence
Puissance installée [kW]	486.5	456	- 30.5
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'166	3'214	+ 48
Nb de luminaires ²⁾	3'479	3'530	+ 51
Nb de lampes ³⁾	3'632	3'685	+ 53
Types de lampes			
Fluorescent	354	251	- 103
Iodures métalliques	535	493	- 42
Sodium	1'325	1'316	- 9
Mercure	149	0	- 149
LED	1'269	1'625	+ 356

¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
³⁾ Sources lumineuses

Les lampes mercure ont été retirées et ce type de source lumineuse n'est plus présent sur le territoire de la ville.



Service forestier

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales des Brenets, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et une apprentie composent toujours l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 909 arbres, pour 1'443.21 sylves, soit 1.59 sylve par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	651.98 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	106.10 m ³
Bois de service feuillus :	44.32 m ³
Bois d'industrie :	228.72 stères
Bois énergie :	183 stères
Total :	1'214.12 m³ et stères, soit 85.0 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 1'031 arbres, pour 2'061,22 sylves soit 2.00 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	1'126.65 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	133.73 m ³
Bois de service feuillus :	33.27 m ³
Bois d'industrie :	305.90 stères
Bois énergie :	238.50 stères
Total :	1'838.05 m³ et stères, soit 95.9 % de la possibilité

Marché des bois

L'année 2019 comme l'année 2018 a été très difficile au niveau météorologique. Suite à la tempête Eleanor début 2018 et aux années sèches qui ont suivi, celles-ci ont occasionné de nombreux chablis (arbres bostrychés, renversés, cassés, etc.) partout en Europe. Ces lots de bois de qualité chablis se vendent à vil prix. Cependant, les scieurs ont quand même besoin de bois frais pour satisfaire leurs clients en bois de qualité. Au vu de l'abondance de bois, une nouvelle fois, les prix ont baissé de 10 à 15 % en moyenne.

Lors de la mise des bois précieux à Colombier organisée par Forêt Neuchâtel, le service forestier a vendu : 15.25 m³ d'épicéa à CHF 225.-/m³ et 8.19 m³ de pin Weymouth à CHF 126.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 44 % du volume exploité en 2019.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 30.- et CHF 40.- le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 78.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 84.- par m³ (sans les bois précieux).

Bois de service feuillus

Les 77.59m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

Ce sont 535 stères qui ont été transportés par wagons ou par camions à l'usine SwissKrono à Menznau. Cet assortiment pourrait être transformé localement en copeaux de bois, si l'on disposait de chaudières à plaquettes de bois. Car en l'absence de gare de chargement CFF dans les Montagnes neuchâteloises, on se rend parfois à Menznau en camion pour

livrer le bois, ce qui est contraire à la politique des transports en Suisse qui veut éviter aux camions de se trouver sur les routes.

Bois énergie

Le Service forestier a livré 1'220 m³ de plaquettes de bois (soit 610 stères) au CAD bois Viteos SA et a vendu 30 m³ de plaquettes de bois à des particuliers.

204 stères de bois de feu se sont vendus, ainsi que 156 sacs de bois de feu sec de 35 kg confectionnés au centre forestier.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville de La Chaux-de-Fonds

1 érable sycomore haute tige a été planté dans le pâturage de la division CF23 à l'ouest du télési du Chapeau-Râblé.

Ville du Locle

1 douglas haute-tige a été planté à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2018.

45 épicéas ont été plantés à la Joux-Pélichet pour des sapins de Noël.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, conduite de classes en forêt, entretien des sentiers naturels, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes neuchâteloises, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions du Locle, célébration des naissances au Locle et visite de la Joux-Pélichet des employés de l'entreprise Jabil.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville du Locle

Réfection d'une piste à machines (180m') et d'un chemin forestier (45m') au Bois-de-Ville.

Création d'une piste à machines (375m') à La Baume.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages, en forêts privées, qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2019 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	78	28
Nombre d'arbres martelés	2'086	1'069
Volume en sylvés	4'372	2'695
Volume par arbre en sylvés	2.1	2.52

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. À cet effet, l'équipe forestière remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

